TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 172 — 42 PAGES — JEUDI 13 OCTOBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,55 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES VENTES D'ARMES

Crise de confiance entre Paris et Tripoli

LIRE PAGE 3

BULLETIN DU JOUR

L'harmonie retrouvée entre Paris et Belgrade

Le maréchal Tito commence sa seconde visite officielle à Paris, vingt et un ans après la première. En mai 1956, le président Coty et le gouvernement Guy Mollet avaient accueilli le chef communiste qui avait osé tenir tête à Staline. On pouvait alors penser que la France et la Yougoslavie, liées par une amitié traditionnelle, donneraient l'exemple d'une étroite coopération. Bientôt, d'ailleurs, de Gaulle allait se faire, à sa façon, le champion d'un non-alignement sur les superpuissances.

L'attente fut longtemps déçue. Tandis que Paris accueillait des hommes d'État du monde entier, le président yougoslave guettait en vain le messager qui l'inviterait à une nouvelle rencontre officielle à l'échelon le plus élevé. De Gaulle ne lui pardonnait pas d'avoir fait condamner à mort son ancien compagnon d'armes Mikhailovitch. Il lui tint aussi rigueur d'avoir soutenu les rebelles quand les soldats français se battaient en Algérie et d'avoir reconnu prématurément le gouvernement du F.L.N. La tension fut si vive que les ambassadeurs des deux pays furent rappelés « en consultation ».

Cette période est bien révolue. Le voyage que fit M. Giscard d'Estaing à Belgrade en décembre dernier consacra la bonne entente retrouvée. Les deux chefs d'État ont alors défini les principes de la vie internationale. Français et Yougoslaves, attachés à la détente, rappellent qu'il faut respecter l'indépendance, la souveraineté de tous les peuples et instaurer un nouvel ordre économique mondial.

Les initiatives de M. Giscard d'Estaing pour un dialogue Nord-Sud ont été appréciées à Belgrade. Les Yougoslaves aimeraient savoir comment la France entend poursuivre l'œuvre entreprise. Quand il s'agit de proclamer les grands principes, l'harmonie est parfaite. Les deux pays n'ont-ils pas pris l'habitude de marquer dans les documents de ce genre que leurs positions sont « proches, voire identiques » ?

Pourtant, lorsqu'on entre dans le détail, on observe des « nuances ». Par exemple, Paris et Belgrade n'analysent pas toujours de la même manière la situation en Afrique. Les Yougoslaves se préoccupent naturellement des conflits sur ce continent, qui mettent à l'épreuve la cohésion du mouvement des non-alignés. Lors des événements du Zaïre, ils se sont inquiétés du soutien logistique que la France apportait à l'armée marocaine.

Quant aux rapports bilatéraux, ils sont jugés satisfaisants de part et d'autre. La coopération culturelle et technique s'est considérablement renforcée depuis dix ans, et, à l'Ouest, la France vient maintenant au troisième plan des partenaires commerciaux de la Yougoslavie. Reste à résoudre ou à atténuer l'éternel problème : le déficit de la balance commerciale. Les collaborateurs du maréchal Tito n'ont pas de remède miracle à proposer : ils souhaitent que la France achète davantage de produits à leur pays, et que ses industriels apprennent à mieux connaître ce qu'ils peuvent en attendre.

Il sera aussi question du sort des quelque soixante-dix mille travailleurs yougoslaves immigrés que menace la crise économique. Belgrade aimerait que, après les avoir utilisés, la France facilite leur réinsertion dans leur pays d'origine en donnant des crédits pour créer des emplois.

Le président Tito n'a certainement pas l'intention de dire à son hôte : « Aidez-nous... » Il est trop jaloux de l'indépendance et de la dignité de son pays pour quémander une assistance. Il l'invitera à mieux comprendre ses difficultés. Il sera sans doute entendu. La France sait que sans une Yougoslavie indépendante, stable et qui serait suffisamment sûre d'elle-même pour garantir à tous ses ressortissants le respect des droits de l'homme, l'espoir « de coopération et de sécurité en Europe » serait un leurre.

(Lire nos informations pp. 6 et 7.)

L'assassinat du chef de l'État relance l'agitation tribale au Yémen du Nord

Le colonel Ibrahim El Hamdi, président de la République arabe du Yémen (Yémen du Nord), et son frère Abdallah Hamdi, ont été assassinés, mardi soir 11 octobre, dans des circonstances demeurées mystérieuses.

Pour éviter une « vacance du pouvoir », le « conseil de commandement », organe suprême du pouvoir, s'est réuni tard dans la nuit et a désigné un « conseil présidentiel » de trois membres, présidé par le lieutenant-colonel Ahmed Hussein El Ghachemi, commandant en chef des forces armées et chef d'état-major. Les deux autres membres du triumvirat sont les commandants Abdel Aziz Abdel Ghani et Abdallah Abdel El Alim. Bien que les choix politiques du régime et son non-alignement ne soient pas remis en cause, l'assassinat du chef de l'État va relancer l'agitation des tribus contre le pouvoir central.

La disparition du colonel Hamdi intervient alors que le pays fait face à une grave crise intérieure provoquée par l'irrédentisme des tribus féodales du nord du pays, qui, appuyées et financées par l'Arabie Saoudite, défient depuis plusieurs mois Sanaa. L'un des premiers soucis du colonel Hamdi lorsqu'il prit le pouvoir à la tête d'une junte, le 13 juin 1974, avait été de tenter de briser l'influence des chefs tribaux afin de restaurer l'unité nationale et l'autorité de l'État.

Après la dissolution du Conseil consultatif (Parlement) dominé en grande partie par les représentants des tribus, et dont le président était le cheikh Abdallah El Ahmar, chef de la puissante confédération des tribus Hached et connu pour ses attaches avec l'Arabie Saoudite, les partisans d'Abdallah El Ahmar et de son rival Sinane Abou Louhoum, chef des tribus Bakil, étaient petit à petit écartés des organes du pouvoir civil et militaire et remplacés par des hommes loyaux au nouveau régime.

Ces premières mesures d'épuration permirent au colonel Hamdi d'amorcer la réalisation d'un rêve qui lui tenait à cœur : faire entrer son pays dans le vingtième siècle en lançant un plan ambitieux de développement économique. Dans ce domaine, cependant, le Yémen du Nord est tributaire de l'aide de l'Arabie Saoudite, qui a toujours mis des conditions à son assistance financière à Sanaa. Tout en aidant le colonel Hamdi à installer son pouvoir, Ryad a encouragé l'action des chefs de tribus féodales hostiles à ses réformes, en leur prodiguant sans compter des armes et des subsides. La politique de rapprochement que le colonel Hamdi avait inaugurée avec la République populaire du Sud-Yémen (régime d'inspiration marxiste) — où le chef de l'État devait se rendre la semaine prochaine en visite officielle — ne pouvait qu'inquiéter les dirigeants de Ryad.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Ombres et lumières

Brontosaures mais contemporains, vous qui étiez les généraux de cette piétaille de l'ombre où j'ai fait jadis mon temps de sans-grade, que vous aviez d'étranges visages sous les feux de la télévision, que vous aviez d'étranges voix !

Je vous aimais mieux quand vous n'étiez que d'obscurs astéroïdes sans nom sillonnant et peuplant les noirs espaces où brillait, glaciale, l'étoile lointaine du général de Gaulle, seule lumière qui pût alors guider le piétinement de notre obscur et atroce combat.

On pourrait probablement faire un bon film sur la Résistance, mais il faudrait mettre la caméra non dans l'empyrée des états-majors où l'on perpétue de futiles Kriegspiels rétrospectifs, où l'on veut oublier l'horreur de la lutte clandestine, mais où l'on sait que cette guerre-là ne finira jamais.

ROBERT ESCARPIT.

LES CHOIX ÉCONOMIQUES DU GOUVERNEMENT

- **CADRES** : nouvelles règles de calcul des cotisations
- **ÉNERGIE SOLAIRE** : augmentation des crédits
- **PRIX** : modification de marges commerciales
- **EMPLOI** : le chômage commencerait à se stabiliser

M. Monory a annoncé, ce mercredi 12 octobre, que pour développer les énergies nouvelles le gouvernement avait décidé d'accroître les crédits destinés à l'énergie solaire et de créer une société publique de géothermie. M. François Mitterrand a, lui aussi, préconisé, à Grenoble, un recours accru aux énergies nouvelles ; mais il s'est déclaré partisan d'un moratoire de dix-huit mois à deux ans en matière nucléaire, pour permettre à un éventuel gouvernement de gauche de « compléter [son] information ».

Le bureau exécutif du parti socialiste devait préciser, dans la soirée, ses options en matière nucléaire.

Le conseil des ministres devait préciser, mercredi, la politique que le gouvernement entend suivre à l'égard des cadres. M. Barre devait confirmer, à ce propos, les mesures qu'il avait auparavant annoncées à la C.G.C. : nouvelle méthode de calcul pour la fixation, chaque année, du « plafond » de salaires soumis à cotisation pour la Sécurité sociale ; préparation de lois sur les prud'hommes ; recommandation aux partenaires sociaux d'intensifier le dialogue avec les cadres. Dans l'interview qu'on lira ci-dessous, M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., prend acte du « changement d'attitude du gouvernement ».

La hausse des prix et l'ampleur du chômage demeurent au premier plan des préoccupations gouvernementales. Le comité national des prix, réuni dans l'après-midi de mercredi, devait enregistrer une baisse des prix du café à la production, diminuer d'un quart de point le coefficient multiplicateur des vins de consommation courante, soumettre au régime du coefficient multiplicateur les oignons et les carottes, et autoriser un léger relèvement des marges des bouchers et des charcutiers, inchangées en valeur absolue depuis le début de 1976.

Les statistiques de l'emploi montrent que, à la fin de septembre, le nombre des demandes dépassait de 23 % son niveau correspondant de 1976, les offres ayant, elles, baissé de 6,3 %. Après correction des variations saisonnières, une certaine baisse apparaissait toutefois par rapport à fin août (— 4,6 %).

Un entretien avec M. Charpentié, président de la C.G.C.

« Ne pas être classés dans un tiroir de la politique »

« Le conseil des ministres aborde ce mercredi 12 octobre les problèmes de l'encadrement. Après les réunions que vous avez eues successivement avec M. Giscard d'Estaing puis M. Barre vous vous êtes déclaré « très satisfait ». Quelles sont les raisons de cette satisfaction, alors que des rumeurs contradictoires se répandent sur la politique gouvernementale à l'égard des cadres ?

— Il y a deux façons pour les pouvoirs publics d'aborder les pro pouvoirs publics d'aborder les problèmes que nous soulevons. La première est de considérer que nous arrivons avec une sébille pour tenter de conserver les privilèges qui seraient les nôtres, et l'on entend alors parler d'attitude corporatiste. La deuxième attitude est celle qui consiste à écouter les propositions, les perspectives et les solutions que nous formulons. Je crois que les rencontres dont vous faites état marquent un changement d'attitude du gouvernement : le passage de la première à la deuxième conception. Il s'agit aujourd'hui de définir une politique sociale de l'encadrement qui intègre les cadres dans l'ensemble des perspectives de la nation et leur reconnaisse leur juste place, nous n'en demandons pas plus.

— Concrètement, dans le domaine des salaires, le gouvernement n'entend pas porter atteinte à la liberté de négociation, mais il souhaite lutter contre les inégalités. Que pensez-vous d'une recommandation gouvernementale de plafonnement des hauts salaires ?

— Il s'agit tout d'abord de ne pas mélanger les genres : les pouvoirs publics fixent le SMIC. La C.G.C. a toujours considéré que d'éventuels « coups de pouce » pouvaient être donnés au SMIC quand la conjoncture le permet. Mais, pour l'éventail des salaires dans les branches professionnelles, il s'agit d'une affaire de négociation entre les partenaires sociaux.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 39.)

« Nous gardons le cap sur la démocratie »

par
GEORGES MARCHAIS (*)

Au cours de sa session des 5 et 6 octobre 1977, le comité central du parti communiste français a répondu clairement à la question suivante : dans la situation actuelle, quelle doit être notre politique ? Quel doit être notre objectif dans la période qui vient ?

C'est cette réponse que je veux porter aujourd'hui à la connaissance des lecteurs du *Monde*.

Certains nous prêtent l'intention de nous replier sur nous-mêmes, d'adopter « une ligne dure », et même de « revenir à 1922 » ; disons-le d'emblée et de la manière la plus catégorique : non, nous ne changeons pas et ne changerons pas de ligne. Nous avons fait un choix lors du XXIIe congrès et nous nous y tenons parce qu'il ne repose pas sur des motifs de circonstance, mais sur des bases profondes et durables.

Qu'avons-nous décidé à notre dernier congrès ? Nous avons *décidé de faire de la démocratie*, de la liberté sous *tous* ses aspects, à la fois l'instrument de notre combat pour la transformation de la *société et* la *dimension fondamentale* du socialisme que nous voulons pour la France.

Depuis le congrès, nous nous *sommes tenus à cette décision* dans toute notre activité et nous avons toutes les raisons d'avancer sur ce chemin.

Tout le montre, le pouvoir du grand capital est incapable d'apporter la moindre solution positive à la crise qui affecte notre pays. La première grande manifestation de cette crise fut le mouvement populaire de mai 1968. Cela fait près de dix ans. *Dix ans pendant lesquels se sont* succédé les gouvernements et les promesses. Or, rien n'a été résolu, tout s'est aggravé, en particulier *depuis que Giscard d'Estaing* règne en maître à l'Elysée. Cela confirme bien que ce qui est en cause, c'est le système dont il est *le mandataire, c'est la domination* qu'exercent sur la vie nationale les féodalités de l'argent.

Le pays souffre parce que les fruits du travail des millions et des millions de travailleurs des villes et des campagnes sont accaparés par une minorité privilégiée qui dilapide, gaspille les richesses nationales. Le pays souffre parce que le labeur et la vie des millions et des millions de travailleurs et de leurs familles, c'est-à-dire de la grande majorité des Français, sont entre les mains de cette même minorité privilégiée qui domine tout, décide de tout dans le secret capitonné des bureaux directoriaux, des conseils d'administration et des cabinets ministériels.

Les dirigeants actuels de l'économie et de l'État se présentent volontiers comme les pourfendeurs de l'étatisme, du centralisme, *comme les champions de* la liberté d'entreprendre. Mais l'étatisme, le centralisme, la bureaucratie, c'est *leur* système, *leur* politique qui en portent la marque sans cesse plus accentuée. Pouvoir personnel du président, domination des technocrates qui hantent les antichambres *et les cabinets* des grands du royaume, restrictions des pouvoirs des assemblées élues, mise en cause du rôle des partis *politiques, truquage du suffrage* universel, négation des droits des travailleurs et omnipotence des gros patrons et de leurs commis, *domination de l'État et de l'argent sur* les grands moyens d'information, tutelle paperassière sur la vie des collectivités et des individus, voilà la réalité du système du capital.

(Lire la suite page 12.)

(*) Secrétaire général du P.C.F.

LE JOURNAL D'UN DIPLOMATE

Les trois Hervé Alphand

« Cinquante-huit ans aujourd'hui. Qu'en ai-je fait ? Au mieux j'ai passé à travers maintes tempêtes, sans grandes illusions quant à l'influence des hommes sur les événements... » Ainsi s'exprime, dans le gros journal au ton un peu *mélancolique* qu'il se décide aujourd'hui à livrer au public, Hervé Alphand. Il était ambassadeur à Washington au moment où il écrivait ce propos, en 1965, et ne se doutait pas qu'il allait être nommé peu après secrétaire général du Quai d'Orsay.

Tous ceux qui ont suivi cette carrière particulièrement réussie au sein de ce qu'on appelait il n'y a pas si longtemps « la Carrière » savaient déjà que coexistaient chez ce diplomate aux talents si divers deux hommes passablement contradictoires : le séducteur, superbe conteur d'anecdotes, champion du monde toutes catégories de l'imitation, et le bourreau de travail qui haïssait les vacances et n'avait pas son pareil pour réunir, assimiler et défendre un dossier. *Mais ceux* qui le connaissaient mieux avaient découvert chez lui un troisième homme, travaillé par le doute. Lui qui étonnait tant et aimait étonner n'était jamais tout à fait revenu de ce qu'il appelle joliment « l'Étonnement d'être » et qu'il a choisi pour titre de cet épais, trop épais volume. Il n'y fait aucun effort pour cacher l'anxiété, le trac, l'agoraphobie, les troubles de la volonté qui l'ont souvent agressé. Il se livre avec une franchise crue, une sorte d'humilité qu'on ne s'attendait pas à trouver sous sa plume, et qui montrent que la réussite sociale apparemment la plus enviée — Dieu sait si celle-là le fut — comporte presque toujours son revers d'amertume.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 17.)

M. PEYREFITTE REÇU SOUS LA COUPOLE

« Le Monde » publiera, dans son prochain numéro, le texte des discours prononcés jeudi 13 octobre, lors de la réception de M. Alain Peyrefitte par M. Claude Lévi-Strauss.

idées

JEUNESSES

L'âge flou

QUAND j'avais quinze ans, on me disait qu'il fallait choisir un métier. Quand j'ai eu vingt ans, j'ai dit que je ne voulais rien choisir, qu'il me suffisait de peu pour vivre et que j'y arriverais toujours. Plus tard, ayant réussi, disaient-ils, à me construire une vie intéressante, j'ai dit qu'en effet je n'avais jamais rien choisi, mais que j'avais su saisir les occasions, les bonnes.

Et à trente ans, je dis que c'est faux, que j'ai bel et bien choisi la vie que j'ai, et même que je suis prisonnier de ce choix. J'ai choisi, à vingt ans, de ne pas choisir la voie qui m'était socialement tracée. Moyennant quoi, je n'ai pas refusé mon insertion sociale, je lui ai simplement donné une certaine coloration. Ce choix était le seul qui eût quelque importance. A vingt ans, on se dit qu'on a la vie devant soi et tout le temps de choisir. A trente ans, on a toujours la vie devant soi, mais on est déjà dedans et l'on s'avise, un peu inquiet, que le choix est déjà fait. Il reste à vivre, le moins bêtement possible.

Autrement dit, trente ans, c'est l'âge du grand flou.

On est jeune, suffisamment encore pour croire qu'on aura d'autres amours, suffisamment pour être parfois mordant, pour y croire encore souvent. S'il y a des gosses, ils sont petits, on peut toujours se donner le change en parlant d'une éducation nouvelle dont nous serions les artisans, on se pose encore de grandes et belles questions, et de toute façon les enfants nous font confiance. S'il n'y a pas de gosses, ça ne change pas grand-chose puisqu'on peut toujours se dire qu'on en aura. On est jeune encore, et la sagesse populaire nous dit que c'est l'âge rêvé, que nous sommes en pleine possession de nos moyens, que l'avenir nous appartient.

« Ça te passera... »

Et puis, on est vieux. De temps en temps, on rencontre des jeunes, des vrais, de seize ans. On leur dit « tu », et quand ils répondent « vous » on se sent un peu coupable, comme si on leur avait manqué de respect. On est vieux parce qu'on gagne sa vie, qu'on a des responsabilités, même quand on dit les refuser. On est vieux, en fin de compte bien catalogué, bien fiché dans une catégorie sociale, fût-elle marginale. On parle de politique avec une certaine placidité et, pour s'enflammer, il faut le sel de la discussion. On commence ses phrases en disant « Il y a dix ans », en se souvenant qu'alors on y croyait. Bien sûr, on a ses idées, mais bien rangées, pas omniprésentes, à certaines heures seulement, comme on lit *le Monde*.

A prendre les choses sous un jour plus sociologique, on se rassure en parlant de la génération. Celle qui s'est éveillée avec la guerre d'Algérie, celle pour qui les exigences de l'adolescence coïncidaient si justement avec le juste combat de libération. Alors, bien sûr, une certaine désillusion ne saurait étonner aujourd'hui. Les choses, n'est-ce pas, sont plus compliquées. Passé, le temps simpliste du blanc ou noir. Evidemment, Vietnam, Chili, mais c'est loin. Quoi ! Mettre en doute la sincérité de notre indignation ! Ne le prenons pas mal. Naturellement, nous sommes de tout cœur avec les révolutionnaires, naturellement, c'est la « seule solution ». Mais quand même : que ceux qui sont descendus dans la rue au moins dix fois, entre 1958 et 1962, et qui n'ont pas manifesté lors du putsch de Santiago lèvent la main. Vous voyez bien que je ne suis pas le seul...

Alors, admettre qu'ils avaient raison, ceux qui nous disaient « ça te passera ». C'est normal, vouloir changer la société, c'est l'apanage de la jeunesse. Cette génération-là comme les autres. Ceux d'aujourd'hui, ils n'ont ni Résistance ni guerre d'Algérie, pas de blanc et noir, ils n'ont même pas connu « mai », et ils manifestent. Ainsi donc, ce serait ça, simplement le « versant de l'âge » déjà ? C'est triste. A moins que nous ne soyons pas tout à fait maîtres de nos responsabilités et que cette société — que nous n'avons pas changée — nous façonne si bien qu'on ne saurait vieillir autrement qu'en baissant les bras. Avec en prime l'angoisse de ne pas savoir l'accepter.

Quand j'avais vingt ans, je crois que, si je me l'imaginais, l'image de ma vie à venir était claire, nette. Peut-être dans cinquante ans, l'image de ma vie passée me paraîtra-t-elle aussi claire, belle j'en doute. Aujourd'hui, quand je regarde l'image, elle est floue.

Pierre LEENHARDT.

Esquisse

Trop souvent, nous passons notre jeunesse à rêver un avenir que nous ne vivrons pas, et notre vieillesse à regretter un passé que nous n'avons pas vécu.

⁂

Loin d'altérer certains visages, les rides du temps les rendent encore plus émouvants. Ce n'est pas la vieillesse du visage qu'il faut redouter, mais celle du cœur et de l'esprit, qui fige le langage et alourdit les traits.

⁂

A vingt ans, on mime la tragédie de l'existence. C'est une mode. A cinquante ans, on la cache. C'est une tare.

⁂

Qu'une vieille femme soit assassinée, sans que ses voisins se dérangent, quoi de plus tragique mais de plus logique dans une société dont les individus attendent tout de l'Etat ? On leur donne la sécurité en échange de leur lâcheté.

⁂

Le vice le plus commun du siècle, c'est le laisser-aller, tandis que sa vertu la plus rare, c'est le dilettantisme, qui demande beaucoup de rigueur. « Dans une société sans mœurs, écrivait Roger Vailland, seule l'austérité est aimable. »

FRANÇOIS BOTT.

Au ralenti ?

par BRUNO FRAPPAT

FAUT-IL désespérer de la jeunesse ou doit-on hisser le grand pavois ? Tant pis ou tant mieux ? Les jeunes Français de 1977 — plusieurs sondages récents l'attestent — ne sont pas des idéalistes, ils sont peu politisés, ils veulent fonder un foyer, gagner de l'argent, habiter une petite ville sans pollution, ils aiment bien leurs parents et leurs maîtres, ils ont une vie sexuelle heureuse, ils lisent peu, prient rarement et ne militent pas.

Devrons-nous alors remiser au magasin des antiquités la jeunesse turbulente, inquiète, révoltée, que 1968 avait révélée aux adultes effarés ? Devrons-nous cesser de nous extasier devant les manifestations épisodiques de cette révolte, admettre la théorie sécurisante des minorités agissantes opposées à la majorité silencieuse, si sage, si terne ? Il faut prendre garde à ne pas tomber d'un excès dans l'autre, à ne pas classer le dossier « crise de la jeunesse » au fond d'un tiroir oublié. En 1967 aussi la jeunesse était imprévisible.

Concordances

Quelle que soit l'irritation qu'on peut ressentir devant la prolifération des sondages, on ne peut les balayer d'un revers de la main quand, sur un même sujet, ils concordent massivement. Ils sont alors un aliment pour la réflexion. Que la conclusion en soit amère ou joyeuse.

Quelques tendances parmi d'autres. Selon une enquête de l'hebdomadaire *la Vie*, les trois quarts des jeunes Français placent au premier rang de leurs préoccupations les études, le travail et le logement. Viennent ensuite, pour 16 %, l'indépendance, la famille et les enfants et, loin derrière, les problèmes liés à la pollution. Est-ce la fin de l'idéalisme ? Pour 6 % les jeunes veulent changer la société et 1,4 % ont décidé que le sens de leur vie découlait de l'Evangile.

L'enquête réalisée par le *Guide de l'étudiant* va dans le même sens : les trois quarts des jeunes estiment qu'aucune organisation, politique ou autre, n'exprime leurs analyses et leurs espoirs (1). Plus d'un sur deux se déclare opposé à toute idée de vie en communauté. Sécurité d'abord : 45 % des jeunes interrogés souhaitent entrer dans l'enseignement, la fonction publique ou dans un grand service public. L'entreprise privée qui vient en tête du palmarès de celles où ils aimeraient entrer est I.B.M. Les aventuriers ne sont pas légion. Seule marque de non-conformisme — mais en est-ce vraiment une aujourd'hui ? — 56 % des étudiants se déclarent « *sympathisants des mouvements écologistes* ».

Dernier sondage, ultime confirmation des observations précédentes : d'après l'enquête réalisée pour le compte du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports (2), ce qui résume le bonheur, pour les jeunes, c'est d'abord « la liberté » (25 %), puis « l'argent » (16 %), « le travail » (14 %), « pas de souci » (14 %), « un foyer » (14 %) et « être bien dans sa peau » (13 %). Et pour accéder à ce bonheur version 1977, il vaut encore mieux compter sur soi : 80 % des jeunes pensent que « les qualités personnelles » et « la volonté de réussir » sont déterminantes pour la réussite. Ceux qui croient que le milieu social d'origine joue un rôle prépondérant dans la réussite ne sont que 7 %.

Argent, amour, travail

Argent, amour, travail, quel adulte n'adhérerait aujourd'hui à ces projets raisonnables ? Où est l'irréalisme de la jeunesse ? Ils sont loin les dévoués, les désintéressés, les solidaires du tiers-monde, les indignés de l'injustice qu'on dépeignait avec émotion. Si la jeunesse elle-même n'est plus porteuse des espérances et des soucis du monde entier, qui le sera ?

L'incontestable repli sur soi que traduisent toutes ces enquêtes peut être une nouveauté, ou, à l'inverse, une constante. Ou bien les adultes s'étaient illusionnés jusque-là sur les aspirations de la jeunesse, ou bien les jeunes ont changé.

Aucune des deux hypothèses n'est réjouissante : s'il faut attendre des sondages pour connaître et comprendre les jeunes, c'est que nous ne leur portons pas assez d'intérêt ou d'attention. Si l'on admet que les jeunes sont devenus depuis peu, dans des proportions importantes, des individualistes étriqués aux ambitions matérialistes, c'est qu'il s'est passé quelque chose, dans notre société, de l'ordre de la rupture. La fin des idéaux de la jeunesse serait l'un des signes inquiétants d'une crise d'identité de la société, d'un affaissement des valeurs. Les jeunes, jusqu'alors, étaient censés nous pousser en avant, annoncer les remises en cause, exprimer les aspirations altruistes que les adultes — empêtrés dans leurs habitudes et leurs obligations — ne pouvaient plus raisonnablement prôner. Si cette fonction d'aiguillon, de stimulant, devait disparaître chez les jeunes, qui l'assumerait ?

Ceux qui seraient tentés de se féliciter du réalisme de la jeunesse auraient tort : la mise à plat des ambitions, l'affaiblissement de la solidarité, le manque de générosité, l'amoindrissement du goût de la responsabilité, le scepticisme face aux vertus du progrès — technique ou social, — c'est, à terme, la fin des espérances. Dans ces conditions, applaudir serait criminel, et même suicidaire : une jeunesse au ralenti, c'est toute une société qui piétine.

(1) Voir *le Monde de l'éducation* du mois d'octobre, qui publie des résultats.

(2) *Le Monde* du 10 septembre.

TÉMOIGNAGE

De la présence, de la présence !

L'AINE de quatre garçons, à l'âge de treize ans, mes parents se voyaient dans l'obligation de se séparer. La déchirure a certainement été moins forte pour les parents que pour les enfants. Du jour au lendemain, je me voyais péricliter dans mes études et de ma conception des gens. D'un monde gentil en apparence, je sortais au grand jour des adultes. Mon père, désintoxiqué par plusieurs fois de l'alcool, recommençait toujours à boire, et, aujourd'hui, je pense que ma mère a pris une sage décision en divorçant. Mais à l'époque, à treize ans, que voit-on ? Les camarades rieurs, avec de l'argent de poche (je suis d'une famille plus que modeste), des loisirs et des vacances avec leurs parents (toujours leurs parents). J'étais jaloux d'eux.

Un beau jour, nous avons été emmenés, mes frères et moi, à l'Assistance publique de Paris. Dieu merci, elle existe, mais c'est une véritable école pour retardés. Tous les enfants qui y sont placés ont tous des problèmes, et l'on s'enfonce, et l'on s'enfonce. J'ai fait le mur deux fois de cet établissement. Enfin, la vie de famille a repris, toujours dans le même appartement, avec mes frères et ma mère. Mes études se sont soldées par des échecs, parfois brillants, parfois nuls. Et c'est normal, car à la maison, si ce n'est pas stable, comment voulez-vous vous-même l'être ?

⁂

Puis j'ai commencé à fréquenter des garçons de mon âge et, à cette époque, notre façon à nous de prendre le large était d'aller coucher sous les ponts de la Seine, la nuit, avec nos sacs de couchage. Puis rencontres, puis premières cigarettes de haschisch et discussions sur n'importe quoi, pourvu que l'on se sente libre. De quelques nuits passées sous les ponts, cela est devenu plusieurs jours, à sécher les cours, à draguer les filles et à laisser pousser les cheveux. Plusieurs fois, il m'est arrivé de me retrouver au poste de police pour vagabondage. Le pas était fait, et mon premier voyage, à l'âge de seize ans, a été de partir à Florence, en Italie, pour déblayer les ravages faits par le raz de marée, dans l'Arno. Le pli était pris. Au retour à Paris, rebelotte pour Anvers, Amsterdam, Gand, Lille, etc. Le tout était de faire du stop et de se faire payer à manger par les automobilistes. Dans les villes, c'était autre chose, et je revendais des amphétamines et du haschisch pour me faire un peu d'argent de poche. Je n'ai jamais su d'où venait ces drogues, mais je sais une chose : c'est que l'on me connaît. Jamais, en tant que revendeur et consommateur, tout l'organigramme. Tout cela est cloisonné et souvent artisanal.

⁂

Je m'explique : à l'époque, beaucoup de jeunes partaient en Orient ou en Afrique du Nord et ramenaient de quoi fournir une petite communauté durant plusieurs jours. Dans ces milieux interlopes, les nouvelles et le téléphone arabe marchent bien. Il y a les lieux de rendez-vous, les lieux de sorties, les endroits où l'on peut coucher, etc. C'est un monde dans la communauté et assez hermétique. Durant ces années premières de balades, jamais la drogue n'a pris sur moi, physiquement, de l'importance ; mais je me suis aperçu d'une chose : les jeunes qui se droguent forment des communautés très hermétiques, selon la nature des drogues qu'ils prennent. Les opiomanes avec les amateurs d'opium, les dingues de l'héroïne avec leurs comparses, etc. Le mélange de ces communautés se fait très difficilement, du fait des caractères divers de ces stupéfiants. Car lorsque l'on se drogue, il y a une hiérarchie naturelle, qui va des drogues douces (haschisch, marijuana) aux drogues très dures, comme l'héroïne.

Je suis rentré à Paris, j'ai réussi à me faire embaucher comme manutentionnaire dans une entreprise de messageries, et au bout de deux mois je suis parti pour le grand voyage, qui est dans le milieu des drogués comme l'explosion de la liberté. L'Italie, la Grèce, la Turquie ; Istanbul : trois mois passés à faire la manche pour vivre, à vendre n'importe quoi, mes affaires d'abord, celles des autres ensuite, que je volais à la sauvette, pour subsister. Entre-temps, j'avais contracté la rage des amphétamines. Au bout de trois mois, j'étais devenu jaune, à force de dépasser les doses. Je ne dormais plus, et je dessinais des heures durant, avec toute l'application due aux amphétamines. Je donnais mon sang contre 5 dollars, toutes les semaines.

Puis, j'ai continué : Téhéran, où je suis resté quatre mois, toujours en donnant mon sang et en racolant des clients pour des péripatéticiennes. C'est à Téhéran que j'ai connu toute la gamme des produits, par exemple, cachets pour la toux, en vente libre à l'époque, et qui donnaient des hallucinations lorsque l'on en prenait au-dessus de la dose (la boîte). L'opium, également, et mes premières piqûres, lorsque l'on a mal aux dents, ou faim. Le Pakistan, ensuite, Peshawa, Rawalpindi, Lahore. Le Pakistan, paradis des drogues dures. L'opium était en vente libre. A Lahore, le responsable de l'auberge de jeunesse nous fournissait en héroïne. Comment pouvais-je payer tout cela ? La réponse est simple : lorsqu'il ne vous reste plus rien, qu'est-ce qui vous reste ? Votre corps, et je l'ai vendu mille et mille fois, contre une dose de n'importe quoi. J'avais décidé de retourner en Iran par le sud du Pakistan. A la frontière, mon passeport étant plus ou moins en règle, j'ai dû subir un examen médical par un médecin iranien. Il parlait français très bien. Il a abusé de mon corps durant deux jours en me gavant d'héroïne et m'a tout simplement renvoyé au Pakistan.

⁂

J'étais dysentérique, en plus, et j'avais perdu plus de 15 kilogrammes en deux semaines. Je suis repassé en Afghanistan et à Kaboul, j'ai rencontré un jeune intéressé pour me faire faire le voyage jusqu'à Paris. Hélas ; pas pour rien, mais pour trimbaler 3 kilogrammes de haschisch sur moi. J'ai accepté, mais comme je n'avais pas payé l'hôtel depuis plusieurs jours, la police de Kaboul m'avait confisqué mon passeport. Mon camarade et moi avons passé la frontière irano-afghane à pied, en évitant les feux des sentinelles, avec des chaussures faites de vieux pneus usagés.

Une fois en Iran, l'ambassade de France a accepté ma déclaration de perte de passeport et m'a délivré à Téhéran un laissez-passer pour arriver en France.

Je me piquais toujours à l'héroïne. En revendant un peu de haschisch, j'ai réussi à prendre le car Téhéran-Istanbul, et le train jusqu'à Paris.

Parti à 80 kilogrammes, je suis revenu à 57 kilogrammes, tout habillé.

Je dois dire que j'ai eu, durant ce voyage, des relations sexuelles hétéros, mais toujours avec des filles qui avaient besoin de drogues ou d'argent.

⁂

Arrivé à Paris, d'un commun accord avec ma mère, je suis allé vivre chez ma tante, qui tenait un restaurant dans le Finistère. Je suis resté quelques mois, car tout était devenu étranger pour moi. Je suis remonté à Paris, et là, tout en travaillant d'une place à l'autre, je me suis mis à prendre du L.S.D. Une bonne cinquantaine de fois. Je sais ce que c'est que de chercher une camionnette sur un parking, de guetter les rideaux d'un appartement présumé être à un fournisseur, etc. Que de sueurs n'ai-je pas attrapées et de crises de manque, de transactions express dans les toilettes de cafés, etc.

Je me suis mis à boire, à me piquer au Ricard, à boire de l'éther, à boire des produits contenant d'infimes quantités d'opium (élixir parégorique).

Enfin, l'armée, en 1970 ; au bout de trois mois, je m'enferme dans ma chambre (commune), en pleine crise de L.S.D. Envoyé au Val-de-Grâce, je suis réformé. J'avais demandé l'outre-mer, et ces braves gens m'ont collé à Versailles.

⁂

Depuis, j'ai rencontré une femme, j'ai deux enfants, et n'ai jamais plus touché à quoi que ce soit, même l'alcool me fait peur, en trop grande quantité.

Je voulais dire qu'indépendamment de la lutte des fournisseurs, revendeurs, etc., il y a la société, et là est le problème et la solution. Pour abattre les chaînes de profits monstrueux, il faut créer une société où chacun est admis à sa valeur propre, et il n'y aura plus de drame. Les revendeurs ne revendront plus rien, les laboratoires ne fonctionneront plus, et les cultivateurs planteront des patates au lieu de pavot.

A ce jour, depuis sept ans maintenant, je n'ai plus jamais touché à une drogue ou un stimulant quelconque et la raison est que j'ai su recréer avec ma femme la cellule que je n'avais pas eue étant gamin. Harmonie et confiance.

Au lieu d'emprisonner des jeunes, de les coller en pension, ou de les laisser se perdre dans des foyers d'accueil (j'en ai fait quatre), il leur faut de l'amour et du dialogue. De la présence, nom d'un chien, de la présence !

Alain COSQUER.

Le Monde … étra…

LA RECHERCHE D'UN …

Washington se félicite de l'…
sur les modalités de …

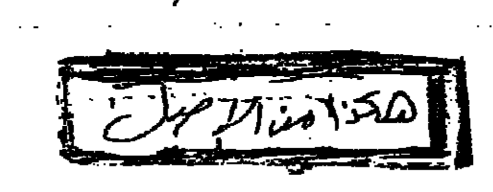
Israël aurait obtenu des …
sur l'exclusion de l'O.L.P. des …

République arabe du Yémen

L'ASSASSINAT DU CHEF DE L'ÉTAT

Crise de …

Livr…



LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

Washington se félicite de l'acceptation par Jérusalem du « document de travail » sur les modalités de convocation de la conférence de Genève

Le département d'Etat américain s'est félicité, mardi 11 octobre, dans un communiqué, de l'acceptation à l'unanimité le même jour par le cabinet israélien du « document de travail israélo-américain », dont la teneur n'a pas été révélée, concernant la procédure de convocation d'une nouvelle session de la conférence de Genève. Ce texte avait été élaboré par MM. Cyrus Vance et Moshe Dayan, le 5 octobre dernier. Dans la « déclaration commune » israélo-américaine, annonçant la mise au point de ce texte, les deux pays se disaient « d'accord pour estimer que les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité restent la base convenue pour la reprise de la conférence de Genève » (« le Monde » du 6 octobre).

Se félicitant d'une acceptation qui « représente un nouveau pas vers la solution des problèmes de procédure en vue de la reconvocation de la conférence de Genève vers la fin de l'année », le communiqué de Washington rappelle toutefois que le texte approuvé à Jérusalem constitue simplement « un document de travail qui pourrait requérir de nouvelles négociations une fois que les gouvernements des pays arabes auront fait connaître leurs vues à son sujet ».

Le chef du département politique de l'OLP., M. Farouk Kaddoumi, a pris la parole mardi soir devant l'ONU en invoquant le « droit de réponse » à la suite du discours prononcé la veille par M. Moshe Dayan et a affirmé que les Palestiniens « étaient capables de troubler toute paix conclue à leurs dépens »... « Que l'on comprenne clairement ceci, s'est-il écrié, il ne peut y avoir de paix sans les Palestiniens, et pas de Palestiniens sans l'O.L.P. ». Selon M. Kaddoumi, M. Dayan a pris une position « diamétralement opposée à celle du président Carter ».

Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a déclaré mardi à New-York : « La participation des Palestiniens et de l'O.L.P. à la conférence de Genève est d'une extrême importance. Il ne peut y avoir de solution au problème du Proche-Orient sans règlement du problème palestinien. » Notre correspondant à Beyrouth nous signale que les Palestiniens ne semblent plus disposés à se retirer du Sud où, quinze jours après le cessez-le-feu, la ville de Nabatieh a été bombardée les 10 et 11 octobre. Ils estimeraient, en effet, qu'il n'y a plus lieu de maintenir une attitude qui devait faciliter une participation, désormais jugée peu probable, de l'OLP. à la conférence de Genève. — (A.F.P., A.P.).

Israël aurait obtenu des assurances sur l'exclusion de l'O.L.P. des négociations

De notre correspondant

Jérusalem. — Il avait fallu, à New-York, six heures de discussions à MM. Carter et Dayan pour rédiger les dix-sept lignes qui constituent le « document de travail » israélo-américain. Cinq heures de délibérations ont été nécessaires pour faire accepter ce document par le conseil des ministres israélien, réuni dans la soirée du mardi 11 octobre. Au terme de cette réunion — la plus longue qu'ait tenue le cabinet Begin, — c'est à l'unanimité que les membres du gouvernement se sont rangés à l'avis du premier ministre et du ministre des affaires étrangères. Le texte du document, dont paraissait dépendre jusqu'à son approbation par Israël la convocation de la conférence de Genève, n'a pas été révélé, à la demande des Américains, qui craindraient les réactions arabes.

Présenté généralement ici comme un « *moindre mal* », ce texte donnerait satisfaction à Jérusalem sur la question *palestinienne* (1). Certains ministres ont toutefois exprimé leur inquiétude au sujet de la mention prévoyant que « des » Palestiniens participeront aux discussions concernant leurs propres problèmes.

N'est-ce pas le plus sûr moyen d'ouvrir la porte à l'O.L.P. ? ont-ils demandé à M. Dayan, qui leur a affirmé avoir reçu de nettes assurances des Américains à ce propos. Il paraît douteux que tous les ministres aient partagé la confiance du ministre des affaires étrangères dans l'engagement qui aurait été pris sans être inscrit dans le document par le président Carter.

Peut-on dès lors affirmer qu'il n'y a plus d'obstacle à la reconvocation de la conférence de Genève ? Rien ne paraît moins sûr. Le « *document de travail* » doit maintenant être soumis à l'approbation de tous les éventuels participants, et notamment des Palestiniens qu'il faudra bien — avant toute chose — désigner. Les maires de Cisjordanie et de Gaza, qu'Israël est prêt à admettre comme interlocuteurs, n'ont jamais manqué une occasion d'affirmer publiquement qu'ils voyaient dans l'O.L.P. *le « représentant légitime »* du peuple palestinien. C'est la thèse de l'Egypte, de la Jordanie, de la Syrie et de l'Union soviétique, qui pourront difficilement consentir à voir évincer l'organisation de M. Arafat, même si cette exclusion ne figure pas explicitement dans le document israélo-américain. Toutefois, il s'agit là, dit-on à Jérusalem d'un problème posé au camp adverse.

Dans l'immédiat, M. Menahem Begin a obtenu un double résultat : il a évité une accélération de l'érosion de l'amitié américaine pour Israël et il a sauvé l'homogénéité de son équipe ministérielle, assurant ainsi la survie de son gouvernement.

ANDRÉ SCEMAMA.

(1) Selon M. Dayan, cité par l'agence Reuter, le document de travail « *exclut catégoriquement* »

Nous aurons recours au Conseil de sécurité si la réunion échoue ou s'enlise

déclare le ministre égyptien des affaires étrangères

M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a tenu, mardi 11 octobre à Paris, une conférence de presse. A propos du discours prononcé la veille par M. Moshe Dayan aux Nations unies et exposant les thèses de Jérusalem sans la moindre concession (*le Monde* du 12 octobre), il a déclaré : « *Ce que M. Dayan a dit ne doit pas être pris au pied de la lettre. S'il s'agit d'une tactique en vue des négociations futures, nous le comprenons. En revanche, si le discours de M. Dayan relève de la stratégie, alors il existe une seule explication, c'est qu'Israël entend « tuer » la conférence de Genève avant même qu'elle se soit ouverte.* »

A la question : « *Etes-vous toujours optimiste ?* », il a répondu :

« *Je pars de l'idée que les Israéliens iront à Genève, qu'ils le veuillent ou non. Mais cela dit, il faut s'attaquer aux vrais problèmes. Nous ne voulons pas d'une conférence qui en reste à la procédure.* »

A propos de la représentation de l'O.L.P., M. Fahmi a affirmé : « *La position stratégique des pays arabes peut se résumer ainsi : il est aujourd'hui généralement admis qu'il n'y aura pas de paix sans les Palestiniens. Le problème palestinien n'est plus un problème de réfugiés, c'est un problème de droits nationaux. Ces droits nationaux comprennent le droit des Palestiniens à un « homeland » (patrie) et le droit au retour pour ceux d'entre eux qui se sont exilés. Quand on viendra à discuter de ces vrais problèmes, je suis certain que l'O.L.P. participera aux discussions sur un pied d'égalité. Ou bien alors, il n'y aura pas de conférence de Genève.* »

M. Fahmi estime que, « *d'une façon ou d'une autre, il se nouera des liens entre l'Etat palestinien et la Jordanie* ».

Il assure qu'un nouvel accord intérimaire entre l'Egyte et Israël est exclu, car « *cette période est close. (...) Ce que nous voulons, c'est un accord global, et si la conférence de Genève échoue ou s'enlise, alors nous recourrons sans doute au Conseil de sécurité, car l'O.L.P. y a déjà été admise sur un pied d'égalité. Rappelez-vous. Les Israéliens ont d'abord pris la porte, puis ils se sont ravisés en comprenant qu'ils avaient commis une erreur, et ils ont accepté de siéger à côté des Palestiniens. Pourquoi ne pas faire assumer par le Conseil de sécurité lui-même une négociation qu'il ne fait en somme que déléguer à la conférence de Genève ? En tout cas, la position d'Israël est absurde, car ce qu'il avait admis au Conseil de sécurité, à savoir la représentation de l'O.L.P., il doit l'admettre à Genève* ». — R. D.

République arabe du Yémen

L'ASSASSINAT DU CHEF DE L'ÉTAT

(Suite de la première page.)

L'opposition tribale au pouvoir central a pris depuis le début de l'année 1977 des proportions de plus en plus inquiétantes. Selon certaines informations, une situation de « *guerre civile larvée* » prévaut dans au moins six des gouvernorats du pays, dont celui de Sanaa. Selon le quotidien koweïtien *Al Siyassa*, une « *importante insurrection armée* » aurait éclaté en juillet dernier dans le nord du pays. Des combats ont été signalés dans cette région entre les tribus Hached et les troupes du colonel Hamdi.

Fin juillet, une trêve semble s'être instaurée dans le Nord à la suite d'une tentative de médiation de l'Arabie Saoudite. Un accord, dont les termes n'ont jamais été rendus publics, prévoirait le désarmement des rebelles et le retrait des tribus Hached des villes principales du Nord, notamment de Saadah, à une soixantaine de kilomètres au nord de la capitale Sanaa. En contrepartie, le cheikh Abdallah el Ahmar aurait reçu l'assurance que des élections générales auraient lieu prochainement, ce qui lui permettrait de jouer à nouveau un rôle politique par le truchement du Conseil consultatif, qui serait ainsi reconstitué.

La disparition tragique du colonel Hamdi risque de rendre inopérant ce compromis entre les militaires modernistes de Sanaa et les chefs des puissantes tribus féodales. En définitive, c'est à celles-ci que peut profiter l'assassinat du colonel Hamdi, devenu en trois ans le symbole de la lutte pour l'unité nationale du pays.

JEAN GUEYRAS.

Livraisons d'armes différées, paiements suspendus embargos sur certains matériels

Crise de confiance entre Paris et Tripoli

Les livraisons de certaines armes françaises à la Libye ont été suspendues depuis quelque temps déjà, faute du paiement attendu de Tripoli et retardé pour des raisons mal élucidées. Cette interruption des fournitures militaires est l'indice le plus apparent d'une crise de confiance entre les deux pays. Autre indice : les propos du chef de l'Etat libyen, le colonel Kadhafi, accusant la France d'exercer en Afrique « un colonialisme archaïque » *et lui demandant de cesser ses ventes d'armements à l'Egypte* (le Monde daté 25-26 *septembre*).

L'attitude libyenne s'explique par plusieurs raisons. Les troupes du colonel Kadhafi n'ont pas apprécié, pendant les combats de juillet contre les Egyptiens, de se voir opposer des matériels militaires — avions Mirage ou batteries de missiles anti-aériens Crotale — de conception française. En outre, le gouvernement libyen, comme de nombreux clients étrangers, a connu des déboires — classiques en la matière — lorsqu'il s'est agi de mettre en service dans ses unités opérationnelles des armements français très complexes.

A la fin de février dernier, le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, avait fait un court séjour, passé inaperçu, à Tripoli pour tenter de clarifier les rapports entre les deux pays et préciser leur coopération militaire. A l'époque, le gouvernement libyen n'avait pas dissimulé son amertume de voir les dirigeants français, y compris le chef de l'Etat, réserver leurs visites officielles à plusieurs pays au Proche-Orient et au Maghreb — comme l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la Tunisie, le Tchad ou le Maroc, — qui sont loin d'entretenir d'excellentes relations avec Tripoli. Les autorités libyennes ont pris ombrage de ces déplacements de personnalités françaises à l'heure où Tripoli cherchait à renforcer sa coopération avec Paris.

Depuis, la Libye a dû « essuyer les plâtres » du service après-vente, qu'elle n'estime pas à la hauteur lors de la livraison d'armements les plus modernes et pour la formation des personnels qui les servent. Elle s'est heurtée, de surcroît, à des embargos — justifiés — de la part du gouvernement français, concernant certains types de matériels jugés très stratégiques ou à des refus de ventes supplémentaires d'armes déjà acquises par la Libye.

Un choix

C'est le cas, en particulier, pour des demandes de Tripoli, rejetées par la France, de lui fournir des avions légers Rallye en grand nombre — sur lesquels on aurait pu installer des roquettes meurtrières — et des usines d'armements individuels, clés en main, produisant des matériels de petit calibre utiles aux mouvements subversifs et à la guérilla révolutionnaire internationale. Après le refus de Paris de l'aider en ce domaine, la Libye a trouvé, selon les services français de renseignements, une oreille complaisante auprès de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie ou de la Belgique.

En réalité, le contentieux franco-libyen en matière militaire dépasse cette série d'incidents, même si le colonel Kadhafi, à propos des livraisons de matériels français à l'Egypte, a manifesté sa volonté de ne pas se montrer indulgent.

La Libye reproche fondamentalement à la France, pour simplifier, de ne pas savoir choisir entre les régimes dits « conservateurs » et les régimes dits « progressistes » au Proche-Orient et en Afrique, qui composent, indistinctement, la clientèle des industries françaises d'armements.

Depuis sept années maintenant, la Libye s'est largement approvisionnée en France. Mais, dans le même temps, les Libyens ont vu d'un mauvais œil s'établir et s'affirmer des liens entre les vendeurs français et l'Arabie Saoudite, qui est devenue l'un des clients étrangers les plus importants de blindés français (chars AMX-30 et véhicules tous terrains lance-missiles), ou avec le Maroc, le Tchad et la Tunisie, qui reçoivent une assistance militaire accrue de la France. Même le récent contrat conclu avec l'Irak — trente-six Mirage F-1 — a suscité des réserves.

Des émissaires libyens ont confié à des industriels français que Paris faisait fausse route en pensant que l'Arabie Saoudite — qui commandite l'Egypte pour son projet d'industrie militaire arabe — choisira réellement d'équiper les forces égyptiennes d'armes françaises. Leur analyse est la suivante : pris entre son souci de ne pas contribuer à trop renforcer l'armée égyptienne au-delà du raisonnable et sa crainte de la maintenir dans un état de faiblesse ou d'instabilité excessive, le gouvernement saoudien restera, en dernier ressort, fidèle à l'industrie américaine et à l'administration de M. Carter, préoccupées de contrôler le rapport des forces au Proche-Orient et dans le golfe Persique.

JACQUES ISNARD.

EUROPE

Belgique

L'ancien premier ministre Jean Duvieusart est mort

Il avait été l'artisan du retour, puis de l'abdication de Léopold III

De notre correspondant

Bruxelles. — Le ministre d'Etat Jean Duvieusart, ancien président du Parlement européen, est mort à Couillet, près de Charleroi, à l'âge de soixante-dix-sept ans, le mardi 11 octobre. Il avait joué un rôle déterminant à propos de la « question royale », en 1950.

Docteur en droit, M. Duvieusart avait entamé sa carrière politique à la Libération comme parlementaire du parti social-chrétien. Ministre des affaires économiques en 1947, il devint le premier ministre d'un gouvernement social-chrétien homogène, le 8 juin 1950, sous le prince régent Charles, et, le 22 juillet de la même année, il ramenait le roi Léopold III, en exil en Suisse depuis la fin de la guerre. Le roi avait obtenu 57,68 % de « oui » dans la consultation populaire de mars, mais sa majorité, écrasante en pays flamand, était inexistante en Wallonie et à Bruxelles, et les gouvernements successifs n'avaient pas osé couvrir son retour.

Dès l'arrivée de Léopold III à Bruxelles, des émeutes éclataient et, le dimanche 30 juillet, trois manifestants étaient tués par des gendarmes près de Liège. Dans la nuit du 31 juillet au 1er août, le premier ministre, M. Duvieusart, réussit à convaincre le roi que seule l'abdication pouvait encore sauver la Belgique de la guerre civile.

Au sein de son parti, le P.S.C., M. Duvieusart fut ensuite l'objet d'attaques violentes. Accusé d'avoir trahi Léopold III, il fut mis à l'écart pendant de longs mois.

En 1968, reprochant aux sociaux-chrétiens, avec lesquels il s'était réconcilié, d'être trop unitaristes, il quitta le P.S.C. pour fonder le Rassemblement wallon et défendre le fédéralisme.

PIERRE DE VOS.

Allemagne fédérale

Après s'être constitués prisonniers

LES DEUX PIRATES DE L'AIR TCHÉCOSLOVAQUES ONT DEMANDÉ L'ASILE POLITIQUE

Francfort (A.F.P., Reuter). — Les deux pirates de l'air tchécoslovaques, qui avaient détourné mardi 11 octobre, un avion Yak-40 des lignes intérieures de la compagnie nationale, la C.S.A., se sont constitués prisonniers après avoir laissé débarquer à Francfort les vingt-cinq passagers de l'appareil (nos dernières éditions datées du 12 octobre). Il s'agit de M. Vlastimil Toupalik et de Mlle Ruzena Vlckova, respectivement âgés de trente et vingt-deux ans. Les autorités de Prague ont *réclamé l'extradition des deux* pirates de l'air. Ceux-ci, de leur côté, ont demandé l'asile politique en R.F.A. L'appareil et les passagers ont regagné Prague mardi soir.

● *Différentes manifestations d'antisémitisme dans la Bundeswehr* ont fait l'objet de mesures disciplinaires depuis deux ans, a déclaré au Bundestag le secrétaire d'Etat à la défense. Un lieutenant a été expulsé de l'armée et un adjudant-chef condamné à six mois de prison pour incitation à la haine raciale. — *(A.F.P.)*



Espagne

AVANT LA NOUVELLE RÉUNION AVEC LES PARTIS

Le gouvernement a mis au point son projet de législation antiterroriste

Madrid (A.F.P.) — Le gouvernement espagnol a présenté, le mardi 11 octobre, aux partis politiques un projet de loi *« de défense de la démocratie contre le terrorisme »*, dont la principale mesure est la création d'une unité de police antiterroriste. Ce projet sera discuté jeudi, lors de la deuxième réunion du « sommet » de la Moncloa. S'il est approuvé, il sera immédiatement présenté devant les Cortès, selon la procédure d'urgence.

Dans ce texte, le gouvernement espagnol déclare suivre *« la ligne adoptée par d'autres pays incontestablement démocratiques »*. Le projet prévoit essentiellement la définition des actes de terrorisme et des associations qui le pratiquent, ou qui se sont constituées à cette fin, ainsi que la création d'une unité de police spéciale, sous contrôle judiciaire. Cette unité aurait la possibilité de prolonger les détentions préventives, de procéder à des arrestations sans mandat d'arrêt préalable, en cas de circonstances graves, de garder au secret les personnes emprisonnées pour activités terroristes. Elle pourrait disposer d'une autorisation officielle pour écouter les lignes téléphoniques et surveiller le courrier des personnes soupçonnées d'avoir de telles activités. Elle aurait la possibilité d'interdire aux mass media de diffuser toute information relative à ces activités. La législation prévoit, en outre, des *« circonstances atténuantes »* ou même l'impunité pour ceux *« qui, étant impliqués dans des affaires terroristes, collaboreront efficacement »* avec la police.

Le gouvernement proposera également aux partis d'autres *« réformes possibles de la législation »* : instauration de divorce dans *« les situations où le lien familial paraît complètement détruit »* ; instauration d'une *« justice unique démocratique »* ; modification de certains articles du code de justice militaire, non précisés ; renforcement des droits de la femme ; protection accrue des enfants naturels, et suppression de toute discrimination entre enfants légitimes et illégitimes. priété d'Etat, serait soumise à un

La loi de « péril social » serait révisée

La télévision. demeurant procontrôle parlementaire. La loi dite de *« péril social »* visant certains groupes — les homosexuels, les drogués... — serait révisée.

D'autre part, les Commissions ouvrières — syndicat proche du parti communiste espagnol — ont annoncé mardi qu'elles approuvaient l'accord intervenu, ce week-end, dans le domaine économique entre le gouvernement et tous les partis politiques.

● *Vingt-six détenus se sont ouvert les veines* et trente-sept autres ont commencé une grève de la faim, le mardi 11 octobre, dans la prison d'Ocana (province de Tolède), ont révélé des avocats madrilènes. Tous ces détenus, précisent-ils, appartiennent à la *« Coordination des prisonniers en lutte »* (COPEL), qui demande une amnistie pour les détenus condamnés pour des actes « antisociaux », et pour les prisonniers de droit commun. Ils réclament aussi de meilleures conditions de détention. Les leaders des mutineries qui ont afecté, l'été dernier, diverses prisons espagnoles, sont incarcérés au pénitencier d'Ocana. — *(A.F.P.)*

DEVANT L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG

M. Santiago Carrillo évoque la nécessité de « stabiliser la démocratie » à Madrid

De notre correspondant

Strasbourg. — L'Espagne est appelée à devenir rapidement le vingtième Etat membre du Conseil de l'Europe. Une proposition, signée par les représentants de tous les groupes politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui siège actuellement à Strasbourg, recommande au comité des ministres d'« inviter, sans délai, l'Espagne d'adhérer au Conseil de l'Europe ». La discussion de cette proposition a revêtu un caractère particulier du fait de la présence, pour la première fois dans l'hémicycle, d'une délégation de parlementaires espagnols. Conduite par le président du Congrès des députés, M. Fernando Alvarez de Miranda, et le président du Sénat, M. Antonio Fontan Perez, celle-ci comprenait des représentants de la plupart des partis, dont M. Gonzalès, secrétaire général du P.S.O.E., M. Carrillo, secrétaire général du P.C., et M. Paul Morodo, secrétaire général du Parti socialiste populaire, qui sont intervenus dans les débats.

Tous ont exprimé la volonté de l'Espagne de faire partie le plus tôt possible des instances européennes. Ils ont affirmé le caractère profond et irréversible du processus de démocratisation engagé dans leurs pays. C'est cependant M. Carrillo qui a provoqué la plus grosse impression. Revenant sur certains doutes qui pouvaient subsister au sujet de la démocratisation en Espagne, il a déclaré qu'il serait injustifié *« d'entrouvrir seulement la porte du Conseil »* à son pays. *« Est-ce que vous pouvez garantir*, dit-il en s'adressant aux députés, *que dans vos pays la démocratie ne sera jamais menacée ? La démocratie est un combat de tous les jours, une création de tous les moments. »*

L'évolution démocratique de l'Espagne a aussi été évoquée au cours d'une conférence de presse. M. de Miranda y a parlé des prochaines étapes de la libéralisation et des réformes économiques et sociales. Evoquant l'accord des partis sur la nécessité de soutenir le plan de redressement, M. Morodo a estimé qu'il s'agissait d'un triomphe de la droite, *« la gauche s'étant sacrifiée pour la solidarité nationale »*.

Pour M. Carrillo, au contraire, l'accord est *« le triomphe d'une politique rationnelle qui part du principe qu'il n'y a pas aujourd'hui d'autre politique possible pour la gauche et qu'il faut avoir le consensus de l'éventail le plus large des partis pour stabiliser la démocratie »*.

JEAN-CLAUDE HAHN.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GOUVERNEMENT A ANNONCE qu'il allait libérer cent trente-cinq prisonniers politiques et créer une commission spéciale pour étudier les requêtes des personnes emprisonnées qui demandent à quitter le pays. Il s'agirait de la plus importante libération de prisonniers, depuis le mois de janvier dernier, date à laquelle quatre cents personnes avaient été relâchées à la suite de ce que les observateurs estiment être une réponse à la campagne en faveur des droits de l'homme du président Jimmy Carter. La Constitution de l'Argentine garantit aux dissidents politiques le droit de quitter le pays. Ce droit avait été suspendu par la junte militaire. — *(A.F.P.)*

● UNE JEUNE AUTRICHIENNE A ETE TORTUREE dans la prison argentine de Villa-Devoto, à Buenos-Aires, a annoncé, le mardi 11 octobre à Vienne, la section nationale d'Amnesty International.

Mme Veronica Handl, vingt-cinq ans, a déclaré qu'elle a été enlevée le 6 septembre 1976 et qu'elle a passé, les yeux bandés, deux mois dans un endroit inconnu, avant d'être transférée à Villa-Devoto. Au cours des onze mois de détention, elle affirme avoir subi des sévices d'ordre sexuel et des tortures avant d'être libérée ainsi que son fils, né en prison, le 7 octobre 1977, sur l'insistance d'Amnesty International, alertée par sa famille. Mme Handl, qui a la double nationalité autrichienne et argentine, travaillait à l'ambassade du Mexique à Buenos-Aires au moment du rapt. Elle affirme n'avoir jamais eu d'explication de la part des autorités argentines pendant ou après sa séquestration. — *(A.F.P.)*

Chypre

● LE GOUVERNEMENT CHYPRIOTE s'oppose à tout projet de conférence qui sortirait le problème de Chypre du cadre de l'ONU, a déclaré le porte-parole officiel à Nicosie. Il répondait ainsi aux informations selon lesquelles la Turquie préconise une conférence à cinq groupant les trois puissances garantes de la République de Chypre ainsi que les représentants des communautés chypriotes grecques et turques. — *(A.F.P.)*

Colombie

● TREIZE PERSONNES ONT PERI le mardi 11 octobre dans la région colombienne de la Guajira, limitrophe du Venezuela, lors de l'attaque d'une ferme par un groupe d'assaillants inconnus. Des paysans, qui avaient vu leurs parents tués par une vingtaine de personnes armées dont la nationalité n'a pas été révélée, ont, à leur tour, ouvert le feu, et tué six assaillants. — *(A.F.P.)*

Corée du Nord

● DEUX AVIATEURS SUD-COREENS se sont posés en Corée du Nord avec leur appareil le mercredi 12 octobre, a annoncé la radio de Pyongyang, sans donner plus de détails. — *(A.F.P.)*

Danemark

● M. URHO KEKKONEN, président de la République de Finlande, fait, depuis le mardi 11 octobre, une visite officielle de trois jours à Copenhague. — *(Corresp.)*

Grande-Bretagne

● LE SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES, M. Ted Rowlands, se rendra entre le 17 et le 26 octobre en Côte-d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal, indique-t-on, mardi 11 octobre à Londres de source autorisée. — *(Reuter)*.

Maroc

● LA FIRME AMERICAINE WESTINGHOUSE ELECTRIC CORP. vient de remporter un contrat évalué à plus de 200 millions de dollars avec le gouvernement de Rabat pour la mise en place d'un système de défense de l'espace aérien marocain. Ce système, qui sera installé au cours des prochaines années, comprendra notamment des radars au sol. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS entre des éléments du Front Polisario et de l'armée mauritanienne ont fait, dimanche 9 octobre, cinq morts — dont trois enfants — et six blessés parmi la population civile de Chinguetti, dans le centre de la Mauritanie, a-t-on appris mardi à Nouakchott, de source gouvernementale.

Un soldat mauritanien a été tué et cinq autres blessés. Le Front Polisario a perdu vingt-cinq hommes au cours de ces combats, ajoute-t-on de même source. — *(A.F.P.)*

● LA FLOTTE DE PECHE ESPAGNOLE de près de trois cents navires qui croisait au large des côtes mauritaniennes a quitté mardi 11 octobre ce secteur à la suite du mitraillage, la veille, d'un de ses bateaux par une vedette mauritanienne. Les jours précédents, la marine mauritanienne avait arraisonné sept bateaux de pêche espagnols. Ceux-ci avaient été conduits à Dakhla (ex-Villa-Cisneros), au Sahara-Occidental, et leurs équipages avaient été *« internés »*. — *(A.F.P.)*

Nations unies

● M. MOUZAMAR ABDALLAH, ministre des affaires étrangères des Comores, a soulevé mardi 11 octobre devant l'Assemblée générale des Nations unies le problème de Mayotte. Après avoir accusé la France de porter gravement atteinte à la morale internationale et de violer *« sa propre Constitution »*, il a ajouté : *« Le dernier acte, qui prouve la mauvaise volonté de la France, est la suspension des vols d'Air Comores sur Mayotte le 18 juin dernier. Par cet acte, la France a coupé le dernier lien économique direct qui était préservé et élargi le fossé qui sépare la communauté comorienne du reste de l'archipel. »* Exerçant son droit de réponse, M. Jacques Leprette, le délégué de la France, a fait remarquer *« qu'on ne peut raisonnablement parler d'atteinte grave à la morale internationale quand la France ne fait que tirer les conséquences de la libre volonté des populations »*. — *(Correspond.)*

Pakistan

● M. BHUTTO a été officiellement inculpé, mardi 11 octobre, de complot et de meurtre par la haute cour de Lahore. Il est accusé d'avoir ordonné, lorsqu'il était premier ministre, l'assassinat de l'un de ses adversaires politiques, M.K.R. Kasuri, dont la voiture essuya une rafale de mitraillette en 1974. Le père de M. Kasuri fut tué dans l'attentat. D'autre part, les autorités militaires ont remis, lundi 10 octobre, à la Cour suprême, un mémoire dans lequel elles accusent l'ancien chef de gouvernement d'avoir détourné *des fonds provenant de dotations arabes*. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pays-Bas

● LA REINE JULIANA a nommé, mardi 11 octobre, deux médiateurs, chargés de relancer les négociations pour la formation d'un gouvernement de centre gauche. Les deux médiateurs, ou « informateurs », sont l'ancien ministre de la culture, M. Maarten Vrolijk, socialiste, et l'ancien ministre de l'intérieur, M. Piet Verdam, chrétien-démocrate. Les discussions entre le Parti du travail, le parti chrétien-démocrate et Démocratie 66 ont échoué le 7 octobre, pour la troisième fois depuis les élections du 25 mai sur la question de la répartition des portefeuilles ministériels. — *(Reuter.)*

Philippines

● UNE OPERATION MILITAIRE a été lancée mercredi 12 octobre par les forces gouvernementales dans l'île de Jolo, au sud de l'archipel, contre les rebelles musulmans qui ont massacré lundi un général philippin, cinq colonels et vingt-sept officiers et soldats (*le Monde* du 12 octobre). *(A.F.P.)*.

Rhodésie

● LA RECHERCHE D'UN REGLEMENT en Rhodésie est évoquée dans le communiqué commun anglo-soviétique publié le mardi 11 octobre à Moscou, au terme de la visite de M. Owen, secrétaire au Foreign Office. Le communiqué indique que *« les deux parties ont présenté leurs positions respectives »* et qu'elles *« sont tombées d'accord sur le principe de l'établissement le plus rapide possible d'un Etat indépendant du Zimbabwe afin que le pouvoir soit aux mains de la majorité de la population du pays »*. Bien que ce texte montre qu'il subsiste des divergences, on considère, à Londres, qu'il constitue un pas en avant, indique le quotidien *The Guardian*.

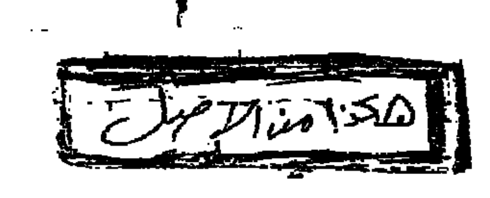
Tunisie

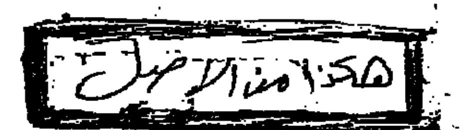
● UN OPPOSANT TUNISIEN, M. Zine El Madkhouri el Ouertani, également connu sous le nom d'Abbas, a été arrêté à la fin du mois d'août à Saf-Saf, dans le nord-ouest tunisien. M. Zine El Madkhouri, qui milite au sein du groupe d'extrême gauche, *le Parti révolutionnaire du peuple tunisien*, a participé activement à des luttes de travailleurs immigrés dans la région de Saint-Etienne. Son arrestation a été annoncé à Alger par un communiqué du P.R.P.T.

Uruguay

● « UNE BLAGUE DE MAUVAIS GOUT » : telle est la réaction d'un ministre uruguayen, M. Hector Artucio, chargé de l'éducation, à l'annonce de l'attribution du prix Nobel de la paix à Amnesty International. Le président Aparicio Mendez a, pour sa part, qualifié le fait d'*« insolite »*. Le ministre des affaires étrangères, M. Rovira, a estimé que l'organisation, qui a fait preuve de *« partialité »*, n'a en rien préservé la paix universelle. Il a reproché à Amnesty de dénoncer *« les prétendues violations des droits de l'homme dans certains pays »*, et d'en ignorer *« systématiquement d'autres où, pourtant, ces violations sont flagrantes »*. — *(A.F.P.)*







EUROPE

A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Une délégation du parti socialiste français va intervenir en faveur des juifs soviétiques

Alors qu'une délégation du parti socialiste français s'apprête à se rendre à Belgrade, jeudi 13 octobre, pour y intervenir en faveur des Juifs soviétiques, l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie ont été pour la première fois nommément accusées mardi de ne pas avoir respecté certains principes énoncés dans l'Acte final d'Helsinki. Cette accusation a été portée par un membre de la délégation américaine. Mme Joyce Hughes, une jeune femme noire professeur de droit à l'université de Chicago. Mme Hughes s'est notamment élevée contre les difficultés opposées par ces deux pays à l'acheminement du courrier et des publications adressés à leurs citoyens.

Les représentants du parti socialiste, qui comptent rencontrer plusieurs délégations à la conférence de Belgrade, sont MM. Charles-Emile Loo et Jean Poperen, secrétaires nationaux, et M. Georges Dayan, membre du comité directeur. Ils font partis d'un groupe plus vaste de parlementaires européens.

A Genève, d'autre part, la Fédération luthérienne mondiale a demandé mardi que la conférence de Belgrade « clarifie et approfondisse » la notion de liberté religieuse mentionnée dans l'Acte final. La fédération demande également « un accroissement des possibilités pour les Eglises est-européennes de recevoir des conférences religieuses internationales ».

Les dissidents sont de plus en plus isolés en U.R.S.S.

De notre correspondant

Moscou. — A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Dzerjinski, fondateur de la Tchéka, M. Andropov, chef du K.G.B., s'était félicité de ce que *« le nombre des dissidents en U.R.S.S. diminue de plus en plus »*. Mais cette diminution n'a rien de spontané. Elle est le résultat du travail de ses services. Confrontés à une répression qui s'est durcie au cours des derniers mois, les dissidents qui ne sont pas encore en prison se voient contraints à l'exil ; les tracasseries administratives et policières ne leur laissent guère d'autre choix.

Ainsi, Valentin Tourtchine, qui dirigeait la section soviétique d'Amnesty International, doit-il quitter l'U.R.S.S. jeudi avec sa femme et ses deux fils. Au mois de septembre dernier, il a obtenu un visa pour Israël (1). Il a accepté une invitation d'enseigner les mathématiques à l'université Columbia à New-York. Il y a quatre ans que M. Tourtchine avait fondé, avec neuf autres personnes, un groupe qui devait être reconnu par Amnesty International comme sa section soviétique. Depuis, cinq membres du noyau fondateur sont en prison, trois ont été autorisés à partir, un a perdu son travail et le dernier a quitté le groupe à la suite de pressions des autorités.

« Si vous êtes un dissident actif, vous serez tôt ou tard arrêté ou vous devrez partir », déclare M. Tourtchine. Lui-même a été interrogé treize fois au cours des trente derniers mois. Les autorités emploient la tactique du harcèlement : interpellation dans la rue, arrestation pour quelques heures ou pour quelques jours. Ainsi, dernièrement, pour le psychiatre Axelrod et le peintre Rabine, accusés de *« parasitisme »* ; pour Alexandre Podrabinek, appréhendé lundi et relâché mardi après dix heures d'interrogatoire. Membre du comité contre les abus de la psychiatrie, ce jeune ambulancier a préparé un dossier publié en Occident par Amnesty International sur deux cent quarante-six cas d'internements abusifs de contestataires. Pendant son interrogatoire, le K.G.B. a perquisitionné au domicile de M. Viatcheslav Bakhmine et de Mme Irina Kaploun, deux autres membres du comité. Le mari de cette dernière, Vladimir Borissov, est actuellement détenu dans une prison psychiatrique.

Les contestataires perdent leur travail, parfois leur logement, souvent on leur coupe le téléphone — parce qu'*« ils en font un mauvais usage »*, selon la justification donnée officiellement à l'un d'eux. Les autorités tentent de les isoler, de faire le vide autour d'eux. C'est ce qui se passe actuellement pour l'académicien Andréï Sakharov : sa belle-fille, et son gendre, qui était son plus proche collaborateur, ont été autorisés à quitter l'U.R.S.S. au début du mois de septembre ; une de ses proches connaissances s'est récemment suicidée, et bien que sa femme, qui est actuellement en traitement en Italie, doive rentrer à Moscou avant la fin du mois, Sakharov se retrouve très seul.

En prévision de l'anniversaire d'Octobre

Pour le moment, il semble que les autorités encouragent les départs. Cette attitude est liée à la conférence de Belgrade et à l'approche du 60e anniversaire de la révolution d'Octobre, que l'on souhaite sans incident ni démonstration intempestive. Au cours des derniers mois, une quinzaine de dissidents connus ont obtenu leur visa de sortie. Il ne s'agit pas seulement de *« dissidents actifs »* mais aussi d'artistes et d'intellectuels *« marginaux »*, ce qui ne signifie pas que tous ceux qui voudraient partir peuvent le faire. Plusieurs centaines de Soviétiques d'origine juive auraient essuyé des refus (2), mais le nombre de visas d'entrée en Israël, délivrés par la section spécialisée de l'ambassade des Pays-Bas, paraît en augmentation, bien qu'aucun chiffre ne soit cité officiellement. La semaine dernière, la police a pris des mesures contre une quarantaine de juifs qui, semble-t-il, avaient l'intention de manifester pendant la session du Soviet suprême. Ils ont été assignés à résidence pendant une semaine. La mesure a été levée mardi.

Trois personnalités du Mouvement pour les droits civiques attendent d'être jugées : M. Anatole Chtcharanski, militant pour l'émigration des juifs et pour la défense des droits de l'homme, arrêté le 15 mars dernier, accusé d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, qui risque la peine capitale ; M. Youri Orlov, président du groupe pour la surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, arrêté le 10 février dernier, accusé de *« diffamation de l'U.R.S.S. »* et M. Alexandre Guinzbourg, ancien administrateur du fonds d'aide aux familles de prisonniers politiques, arrêté le 3 février, accusé d'agitation et de propagande anti-soviétique.

L'écrivain Vladimov se révolte

Les autorités soviétiques préparent-elles des procès spectaculaires — où elles tenteraient de démontrer que ces dissidents sont bien ces *« renégats »* qu'elles dénoncent — ou des expulsions qui éviteraient des *« campagnes anti-soviétiques »* en Occident ? Elles pourraient saisir l'occasion du 60e anniversaire de la révolution d'Octobre pour proclamer une amnistie, au moins partielle, comme elles l'avaient fait pour le 50e anniversaire.

L'écrivain Georges Vladimov, qu'on ne peut considérer comme un dissident, a démissionné, d'autre part, le mardi 11 octobre, de l'Union des écrivains pour protester contre l'étouffement de son œuvre et le refus de l'Union de lui transmettre une invitation de son éditeur norvégien à se rendre à la Foire du livre de Francfort. Sa première nouvelle avait paru en 1959, dans la revue *Novy Mir* ; en 1969, il avait écrit un roman sur la flotte de pêche soviétique dans les mers du Nord *« Trois minutes de silence*, qui a attendu sept ans avant d'être publié, expurgé des passages sur la terreur stalinienne. Son dernier livre *Fidèle Rouslane*, a été publié à l'étranger, mais pas en U.R.S.S. C'est l'histoire — allégorique, — d'un *« ancien chien de garde d'un camp de concentration qui essaie de terroriser des villageois en les faisant aligner tous les matins comme des prisonniers »*.

A l'Union des écrivains, écrit Vladimov, on ne peut parler qu'une *« langue d'esclave »*. L'Union est un appareil policier qui a coopéré sous le stalinisme à la liquidation de plus de six cents écrivains. On nous dira, écrit-il, *« ce sont les erreurs de l'ancienne direction »*. Mais Pasternak, Brodski, Siniavski, Daniel, Soljenitsyne ?, interroge-t-il. *« Des écrivains dont on n'achète ni ne lit les livres décident du sort d'écrivains dont les livres se vendent et se lisent. »* Vladimov s'excuse auprès d'une *« poignée de personnes remarquables et pleines de talent, dont la présence dans votre Union me paraît accidentelle et forcée. Mais demain, elles comprendront (...) Chacun a participé aux persécutions quand on a expulsé son camarade. Peu importe que nous n'ayons pas porté de coups, mais nous vous avons appuyés par nos noms, notre autorité, notre présence silencieuse »*.

DANIEL VERNET.

(1) L'U.R.S.S. préfère donner à tous les partants, juifs ou pas, des visas de sortie pour Israël : comme il n'y a pas de relations diplomatiques entre les deux pays, elle peut aussi priver, sans autre forme de procès, les émigrants de la citoyenneté soviétique.

(2) Ainsi le mathématicien Neiman et Mme Ida Nudel, qui s'occupe seule du sort des juifs emprisonnés sous divers prétextes après avoir demandé à émigrer, figurent parmi ceux à qui, l'on refuse le droit de partir ; de même les professeurs Lévitch, Lerner et d'autres scientifiques.

DE CURIEUX PROPOS

(De notre correspondant.)

Bonn. — M. Zamiatine, directeur général de l'agence Tass, venu, semble-t-il, pour préparer la visite de M. Brejnev en République fédérale, a provoqué un petit scandale, que la plupart des commentateurs ouest-allemands condamnent de façon sévère.

M. Zamiatine était l'hôte, lundi soir 10 octobre à Munich, de la Société bavaroise pour le développement des rapports entre la République fédérale et l'U.R.S.S. Après avoir tenu une conférence sur les problèmes de la politique de détente, il répondit à quelques questions du public.

Un émigré, qui combattit pendant la guerre contre l'Union soviétique, ayant mentionné que sur douze membres de sa famille huit furent tués durant la révolution de 1917, M. Zamiatine l'interrompit en s'écriant : « Je regrette que vous n'ayez pas été le neuvième ! », ajoutant qu'il ne discutait pas avec un « traître ».

Ces propos ont donné lieu à une vague de huées, au grand embarras du ministre bavarois de l'économie, M. Jaumann, qui était présent à cette soirée. Quant au président de la société germano-soviétique, M. Essl, il s'est vu contraint de condamner le « langage inhabituel de l'invité ». Il a précisé qu'il avait expliqué à M. Zamiatine que « l'on n'avait pas l'habitude de parler ainsi chez nous ». — J. W.



EUROPE

La visite en France

Belgrade se préoccupe de l'édification d'un nouvel ordre économique mondial

Tous les ministres et secrétaires d'Etat présents à Paris devaient accueillir, ce mercredi 12 octobre à 15 h. 30, à Orly, le maréchal Tito. Celui-ci est reçu avec des égards exceptionnels : son avion devait être escorté au-dessus du territoire français par des appareils militaires. Il se rend en voiture de l'aéroport à l'esplanade des Invalides, puis des gardes à cheval lui feront cortège pour aller jusqu'à sa résidence, l'hôtel Marigny.

Le président yougoslave n'ira pas à l'Hôtel de Ville de Paris, mais il recevra jeudi à midi M. Jacques Chirac. Le maire de Paris a refusé d'assister au dîner offert en l'honneur du maréchal Tito.

De notre correspondant

Belgrade. — Le président Tito et le chef de l'Etat français se sont déjà rencontrés à trois reprises : la première fois en 1970, lorsque M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, s'était rendu à l'île de Brioni, où il avait étudié avec son hôte le dossier des rapports économiques des deux pays ; la deuxième fois en 1975, à la conférence d'Helsinki, et la troisième en décembre 1977, lors de la visite du président de la République à Belgrade. M. Giscard d'Estaing fut le premier chef d'Etat français à se rendre en Yougoslavie depuis sa création en 1918.

La période qui s'est écoulée depuis cette visite est riche en événements. Il est donc important pour la France et la Yougoslavie de se consulter. On pense d'abord au processus de détente amorcé à Helsinki. La discussion à ce propos est d'autant plus opportune que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a commencé ses travaux la semaine dernière à Belgrade. Les Yougoslaves se félicitent des contacts qui ont déjà eu lieu entre les deux gouvernements, et surtout du discours prononcé à la réunion plénière de la conférence par le délégué français, M. André Bettencourt. Celui-ci, tout en réaffirmant l'attachement traditionnel de la France à certaines valeurs humaines, a, dit-on ici, fait preuve de *« modération, de compréhension et d'absence d'esprit de polémique »*.

La politique du Marché commun

Pays non aligné et — comparé aux grandes puissances industrielles occidentales — pays en voie de développement, la Yougoslavie est particulièrement intéressée à l'édification d'un nouvel ordre économique mondial. C'est pour elle un des problèmes majeurs de notre époque. S'il n'était pas résolu, il ne saurait y avoir ni progrès économique général ni paix durable.

Désarmement, décolonisation, situation en Afrique, évolution des événements au Proche-Orient, seront également à l'ordre du jour des entretiens. De son côté, le maréchal Tito pourra exposer les leçons qu'il a tirées de sa récente tournée en U.R.S.S., en Corée du Nord et en Chine. Le processus engagé dans ce dernier pays lui paraît encourageant. Tel devrait être, avec le bilan des échanges bilatéraux et l'examen des moyens à mettre en œuvre pour les développer, le sujet des conversations de Paris.

D'autre part, le président Tito parlera une fois de plus des soucis *que lui cause* la *politique du Marché commun*. Les autorités de Bruxelles ont pris des mesures qui sont ressenties à Belgrade comme « discriminatoires » parce qu'elles réduisent les ventes de viande, de produits textiles, de biens d'équipement dans les pays de la Communauté. Les principaux partenaires commerciaux de la Yougoslavie — Allemagne, Italie, France, — sont liés par les décisions de la C.E.E. Le président yougoslave demandera à M. Giscard d'Estaing d'être son avocat lorsque la question sera à nouveau examinée par les Neuf.

Après son séjour en France, le président yougoslave doit se rendre à Lisbonne. Pendant des décennies, la Yougoslavie n'avait pas eu de relations diplomatiques avec le Portugal. Belgrade a immédiatement reconnu le régime issu de la révolution d'avril 1974 et a soutenu ses efforts de décolonisation. La visite du président Tito doit maintenant consacrer les nouveaux rapports qui se sont instaurés entre les deux pays.

Après Lisbonne, le président yougoslave se rendra à Alger où il rencontrera le président Boumédiene qui, lui, est un ami de longue date et dont le pays compte parmi les fondateurs du *Mouvement des non-alignés*.

PAUL YANKOVITCH.

LE PROGRAMME DE LA VISITE

Mercredi 12 octobre. — 15 h. 30 : Arrivée à Orly ; 16 h. 30, à l'hôtel de Marigny, résidence du président Titot, premier entretien avec M. Giscard d'Estaing ; 20 h., à l'Elysée, dîner offert par le président de la République et Mme Giscard d'Estaing.

Jeudi 13. — 11 h. 15 : Dépôt d'une gerbe à l'Arc de triomphe ; 17 h. 30, second entretien à l'Elysée ; 20 h. 30, spectacle de ballets au Palais de Versailles, suivi d'une réception.

Vendredi 14. — 10 h. : Troisième tête-à-tête à l'Elysée suivi d'entretiens élargis et d'une déclaration conjointe à la presse ; 16 h., départ pour le Sud-Ouest de la France, où le président Tito séjournera à titre privé jusqu'au 17. l'O.L.P. des négociations de Genève.

DE RIGOUREUSES MESURES DE SÉCURITÉ

Trois mille agents des forces de l'ordre ont été affectés aux tâches de protection du maréchal Tito pendant son séjour en France. Ces dispositions, qui mettent en œuvre des C. R. S. — au nombre de mille cinq cents, — des gendarmes mobiles, des gardiens de la paix et des moniteurs de police, ainsi que des pompiers, sont comparables aux mesures prises lors des visites en France d'autres chefs d'Etat importants.

Outre ces dispositions, le ministre de l'intérieur a pris la décision de soumettre durant ces trois jours quarante Yougoslaves à un contrôle biquotidien dans leur commissariat de police respectif. D'autre part, vingt et un Croates et un Serbe résidant dans diverses régions de France sont assignés à résidence depuis le samedi 8 octobre sur l'île de Porquerolles (Var) (« le Monde » du 11 octobre). Une section de la C. R. S. d'Ollioules (Var) a notamment été chargée de leur surveillance.

L'ÉPOUSE DU PRÉSIDENT N'EST PAS DU VOYAGE

Mme Jovanka Broz, épouse du président Tito, accompagne généralement le chef de l'Etat dans ses déplacements. Depuis le mois de juin, elle n'a toutefois participé à aucune manifestation publique et elle n'est pas du voyage en France. Un porte-parole du gouvernement yougoslave a précisé, mardi 11 octobre, qu'elle n'était pas malade et qu'elle séjournait dans la résidence présidentielle de Belgrade.

PORTRAIT

Chef du parti communiste depuis quarante ans

Josip Broz qui, après avoir pris plusieurs pseudonymes, choisit définitivement celui de Tito, est né à Kumrovec (Croatie), en 1892. Il était le septième enfant d'une famille paysanne. Ouvrier métallurgiste, il travaille notamment à Vienne et, encore adolescent, milite dans le mouvement syndical. Incorporé en 1914 dans l'armée austro-hongroise, il fut blessé l'année suivante sur le front russe. Après la révolution d'Octobre, il s'engagea dans l'armée rouge.

De retour en Croatie en 1920, il adhéra au parti communiste et se signala à l'attention de la police : il fut incarcéré une première fois en 1927 pour avoir organisé des grèves. En 1928, il fut condamné à six ans de détention.

Après sa libération, il partit pour l'U.R.S.S. où il travaille dans les services du Komintern. Il fut notamment chargé du recrutement des brigades volontaires pour l'Espagne. Pour s'acquitter de cette tâche, il séjourna clandestinement à Paris. En 1937, le parti communiste, qui était illégal en Yougoslavie, fut épuré par Staline. Après la liquidation du chef de ce parti, Tito fut rappelé à Moscou et nommé secrétaire général, puis il rentra dans son pays.

Il se trouvait à Zagreb lorsque l'Allemagne envahit la Yougoslavie, en avril 1941. En juillet de la même année, il commandait une armée de partisans et il allait créer en 1942 un Conseil de la libération nationale, qui, en dépit des objections soviétiques, se transforma, en 1943, en un gouvernement provisoire. Tito se battit alors sur deux fronts : contre les nazis et contre l'armée de Mikhaïlovitch, hostile aux Allemands, mais également opposée au communisme. Les alliés souhaitaient qu'un gouvernement national des résistants se formât autour du roi Pierre, exilé à Londres.

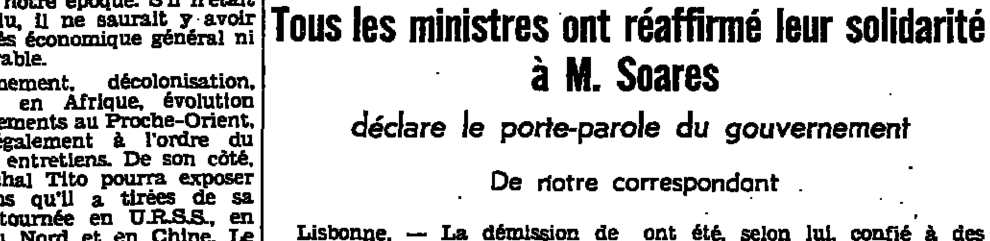
Tito — qui avait été nommé maréchal — accepta de diriger une équipe qui comprenait des représentants des exilés de Londres, mais, très vite, il constitua un gouvernement communiste homogène qui mit en œuvre un programme de construction accélérée du socialisme. Le prestige qu'il avait gagné, en libérant son pays avec peu de concours extérieurs, portait ombrage à Staline. En 1948, le dictateur soviétique fit condamner par le Kominform (bureau de liaison des partis communistes), les « déviations » yougoslaves. Tito résista. Après avoir constaté qu'il était impossible de venir à bout du rebelle, les successeurs de Staline firent amende honorable. Le président yougoslave, à nouveau reconnu comme un bon communiste, n'accepta pas pour autant de réintégrer le camp socialiste. Son action se fonde sur deux principes : autogestion à l'intérieur, non-alignement à l'extérieur.

Il a appliqué un fédéralisme qui donne une grande autonomie à chacun des peuples de Yougoslavie, mais il a toujours combattu vivement les « nationalismes ». Il a laissé se développer une économie de marché, mais il est très méfiant à l'égard des technocrates. Il a pris le risque d'être taxé de « révisionnisme » par les communistes de stricte observance, mais il s'attaque au « libéralisme ».

Le maréchal Tito est président à vie de la République et de la Ligue des communistes de Yougoslavie.

Portugal

APRÈS LE DÉPART DE M. FERREIRA



Tous les ministres ont réaffirmé leur solidarité à M. Soares

déclare le porte-parole du gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. — La démission de M. Medeiros Ferreira du poste de ministre des affaires étrangères a surpris les milieux politiques de la capitale. Malgré les divergences qui opposaient le chef de la diplomatie portugaise à certains membres du gouvernement, on ne s'attendait pas, en effet, à une telle décision, qui intervient une semaine avant la visite au Portugal du maréchal Tito.

Invité par la télévision à s'expliquer, le mardi 11 octobre, M. Ferreira a justifié son attitude par *« un certain nombre de faits très douloureux »* que sa *« dignité ne pourrait jamais accepter »*.

M. Ferreira accusé le premier ministre de ne pas définir avec exactitude les attributions des différents ministères. Les problèmes relevant des affaires étrangères ont été, selon lui, confié à des personnalités autres que le ministre responsable.

Cette défection, qui s'ajoute à celle du secrétaire d'Etat à la planification économique, accélérera sans doute le remaniement ministériel annoncé depuis quelque temps.

Des rumeur circulant à Lisbonne faisaient état du prochain départ d'autres ministres, tels le colonel Firmino Miguel, titulaire du poste de la défense, et M. Barreto de celui de l'agriculture. Cela a été pourtant officiellement démenti : *« Tous les ministres ont réaffirmé leur solidarité à l'égard de M. Soares »*, a déclaré le porte-parole du gouvernement à l'issue d'une réunion de cabinet exceptionnelle, consacrée à l'analyse de *la situation politique* du pays.

J. R.

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS CONSERVATEUR

Les délégués manifestent une profonde hostilité aux syndicats

De notre envoyé spécial

Blackpool. — S'inspirant de l'exemple des travaillistes et répondant à l'appel de leur leader, Mme Thatcher, les conservateurs ont, dès le premier jour du cnogrès, mardi 11 octobre, serré leurs rangs. Il est vrai que la discipline est une seconde nature chez le délégué conservateur moyen, toujours prêt à s'aligner sur les positions définies par l'état-major du parti, qui, d'ailleurs, contrôle de bout en bout le congrès, organise les débats en appelant à la tribune les orateurs de son choix et en éliminant les amendements controversés.

Il n'y eut pas de véritable débat puisque Mme Thatcher et ses collaborateurs en avaient ainsi décidé. La réaction de la salle n'en traduisait pas moins une profonde hostilité voisine de la haine à l'égard des syndicats. Cependant, la ligne modérée recommandée par M. James Prior, porte-parole pour l'emploi, fut approuvée par le congrès, qui vota à main levée sur une motion anodine.

Sir Keith Joseph, porte-parole pour les affaires industrielles, qui, ces dernières semaines, avait mené l'attaque contre le *closed shop* (adhésion obligatoire aux syndicats), n'en fit pas mention dans son discours du matin, où il reprit les thèses conservatrices classiques sur les vertus de *la libre entreprise*, les effets néfastes du socialisme sur la rentabilité et la productivité de l'industrie assimilée à Gulliver paralysé par les fils de la bureaucratie. Sir Keith fut vigoureusement applaudi, mais sa référence à la nécessité de supprimer des emplois ou de procéder à des mises à la retraite *anticipée* pour rétablir la prospérité des entreprises provoqua quelques remous désapprobateurs parmi les autres dirigeants du parti, conscients que ce genre de suggestion n'est pas de nature à rallier les électeurs.

M. Prior, qui s'était opposé publiquement et non sans véhémence à Sir Keith Joseph au sujet des syndicats, souligna que sa position personnelle était aussi celle de l'ensemble du cabinet fantôme. En fait, la controverse avait été réglée en coulisse avant le congrès, et la position du parti définie la veille dans un *document* dont M. Prior fit seulement l'exégèse (*le Monde* du 12 octobre). Sur le terrain des principes, le parti conservateur est contre le *closed shop*, mais dans la perspective électorale, le parti ne veut pas compromettre ses relations avec le mouvement syndical en demandant son *« élimination »*, comme le souhaitent la grande majorité des délégués.

M. Prior, approuvé à coup sûr par Mme Thatcher, refusa donc de *« manger du syndicat »* ; *« notre politique n'est pas celle de l'affrontement ou de l'apaisement systématique, mais un respect mutuel »*, a-t-il dit, en invitant le TUC à *s'interroger* plus vigoureusement sur son rôle dans la société. M. Prior a ajouté que l'opinion publique n'accepterait jamais que la loi soit bafouée ni que la violence triomphe. Il rappela que trois à quatre millions de syndicalistes votent conservateur et que d'autres millions de *travailleurs sont prêts* à les rejoindre, à condition que le parti tory les accueillent chaleureusement sans se présenter comme le défenseur des possédants et des valeurs établies.

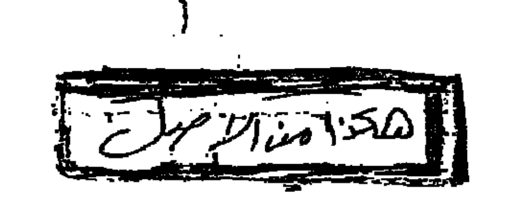
M. Heath ovationné

Les préoccupations électorales sont très présentes à l'esprit des dirigeants conservateurs, soucieux d'offrir aux électeurs l'image d'un parti uni, champion des humbles et des « petits » contre les abus de pouvoir du gouvernement et des « néo-féodaux », c'est-à-dire, dans leur esprit, les syndicats.

L'intérêt se concentre maintenant sur M. Edward Heath, qui a été salué mardi par une très longue ovation. Mme Thatcher n'en a pas pris ombrage, consciente que son prédécesseur, malgré tout son talent, n'est pas en mesure d'ébranler sa position, du *moins jusqu'aux élections*. Néanmoins, il semble que M. Heath, après s'être retiré pendant trois ans sous sa tente, soit prêt à envisager son retour dans le cabinet fantôme et à jouer un rôle actif au côté de Mme Thatcher.

HENRI PIERRE.







Le vieil homme de la Yougoslavie

II. — L'œcuménisme triomphant

La production industrielle poursuit sa croissance en Yougoslavie, grâce notamment aux achats de biens d'équipement à l'étranger, mais les responsables cherchent à ralentir le rythme pour que le pays ne vive pas au-dessus de ses moyens (« le Monde » du 12 octobre).

De notre envoyé spécial BERNARD FÉRON

Belgrade. — A maintes reprises dans sa carrière, le maréchal Tito aura donc réalisé l'inimaginable. A quoi pouvait-il donc songer au début de septembre lorsque la foule de Pékin l'acclamait et que le président Hua Kuo-feng lui rendait l'hommage dû à un personnage historique ? Sans doute aux polémiques de 1958-68 quand la presse chinoise le taxait de révisionnisme et invitait les vrais marxistes-léninistes à rompre avec ce « Judas ». Il se souvenait peut-être aussi de l'arrivée à Belgrade, un jour de mai 1955, d'un Khrouchtchev repentant, demandant à son hôte de pardonner à l'Union soviétique le tort que Béria avait causé. Peu importe que le voyage à Pékin n'ait été suivi d'aucun accord concret, que les interlocuteurs n'aient pas signé de communiqué commun — les Chinois ne se livrent généralement pas à ce genre d'exercice, — qu'il n'ait pas encore été décidé de rétablir les relations de parti à parti. L'essentiel est que Tito, l'ancien ennemi numéro un, ait été reçu avec faste au pays de Mao. Du coup, le président yougoslave a oublié tout le mal qu'il avait dit jadis de Mao, *« ce Gengis Khan »*, et il a redécouvert que le fondateur de la Chine communiste avait comme lui la passion de l'indépendance.

Avant la Chine, il avait visité la Corée du Nord où il avait été accueilli avec encore plus d'enthousiasme. En 1975, les dirigeants de Pyongyang ont fait savoir qu'ils étaient, eux aussi, des non-alignés. Ont-ils de ce mouvement la même conception que les Yougoslaves ? Il est permis de s'interroger. Le non-alignement est surtout pour les dirigeants coréens une manière de lutter contre les « impérialistes ». Pour les titistes, c'est le moyen de bâtir la paix. En tout cas, les uns et les autres proclament *« le droit pour les partis communistes et ouvriers et les autres forces progressistes de décider en toute autonomie et sans ingérence extérieure... de la voie à suivre... de n'être responsables de leur travail révolutionnaire que devant la classe ouvrière et le peuple de leur pays »*. En signant ce communiqué final, les dirigeants nord-coréens ont fait leur une des idées-forces du titisme.

L'U.R.S.S. n'allait-elle pas montrer quelque humeur de ce voyage chez des communistes asiatiques qui ont secoué la tutelle de Moscou ? Il n'en fut rien. Sachant quelle allait être la suite du programme, M. Brejnev avait lui aussi accueilli le vieux pèlerin. Certes, il n'avait pas jugé nécessaire de mobiliser les foules pour applaudir le visiteur ni de célébrer dans le communiqué l'accord parfait avec Tito. Mais enfin, il ne lui avait pas battu froid. La tournée estivale du président yougoslave marque, en quelque sorte, le triomphe de l'œcuménisme. Quelques semaines plus tard, le plus proche compagnon du maréchal, M. Kardelj, allait compléter la série des visites en se faisant, auprès de M. Carter, le Jean-Baptiste de son président. Et voici Tito attendu à Paris puis à Lisbonne.

Une somme de la morale internationale

Toute cette politique étrangère a une couleur radicale-socialiste de la belle époque. Les hommes qui l'ont inventée et qui l'appliquent ont un penchant sympathique pour les idées les plus généreuses. Aucune autre puissance n'a encore plaidé avec autant de constance l'égalité de tous les peuples, réclamé le désarmement, prié les riches d'accepter un nouvel ordre économique mondial qui réponde aux besoins des pauvres. Le discours yougoslave est une somme de la morale internationale des temps modernes. Les donneurs de leçons sont généralement écoutés avec politesse, parfois avec agacement. Les représentants de Tito ont une audience que n'expliquent pas le caractère parfois abstrait de leurs propos ni la place modeste — en superficie — qu'occupe leur pays sur le planisphère.

Les succès qu'ils ont obtenus incitent à la réflexion. Il ne leur aurait servi à rien de proposer à l'univers un programme ambitieux s'ils n'avaient manœuvré avec savoir-faire. Ces théoriciens se sont révélés des champions de l'empirisme et ils ont su tirer leur force de ce qui paraissait être leur irrémédiable faiblesse.

Staline pouvait dire en 1948 : *« Je lèverai le petit doigt et il n'y aura plus de Tito. »* Un jeune Etat socialiste, qui, depuis sa naissance, n'avait de relations véritables qu'avec les autres pays socialistes, semblait condamné à partir du moment où le chef suprême du mouvement international l'avait proclamé hérétique et jeté en quarantaine. Après avoir essayé de montrer qu'ils étaient incompris, les titistes cherchèrent et trouvèrent, là où ils étaient, les moyens de résister aux pressions. L'Ouest fournit une aide économique, envoya des armes. Une flotte américaine se promena dans les parages. La Yougoslavie indépendante bénéficiait en fait de la protection occidentale.

C'était une question de vie ou de mort. Le maréchal Tito paraissait décidé à aller très loin pour sauver son régime et son pays. Il avait conclu un pacte avec la Grèce et la Turquie. Il s'intéressait même à l'armée européenne. Aurait-il, en cas de nécessité, sollicité son adhésion à l'alliance atlantique ? Le communiste qu'il était resté répugnait à s'associer trop étroitement à ceux qui étaient tout de même, pour lui, des impérialistes. Fort heureusement, des Etats neufs aspiraient à tenir le rang auquel les appelait la démographie. Le maréchal *Tito fut avec Nehru et Nasser* l'accoucheur du tiers-monde. Le non-engagement, qui devait se transformer en non-alignement, lui permettait d'affirmer hautement qu'il était socialiste sans appartenir au camp socialiste, d'être plutôt amical à l'égard de l'Occident tout en prenant fait et cause pour les victimes de l'impérialisme.

Et puis la déstalinisation effaça les conséquences les plus redoutables de la condamnation par le Kominform. Le rebelle était à nouveau courtisé par ses anciens amis qui espéraient le voir revenir dans l'orthodoxie. Tito accepta leur contrition. Puisqu'il était réhabilité, il admit qu'eux aussi étaient à leur manière de bons communistes, mais il n'en fit qu'à sa tête. Quoi que disent Moscou et ses fidèles, il entendait poursuivre l'expérience qu'il avait engagée. Il fallait l'accepter tel qu'il était devenu.

Parfois ses partenaires de l'Et et de l'Ouest s'impatientent de ses exercices d'équilibre. Refusant de s'aligner, le maréchal ne risquait-il pas de se fâcher avec les uns et les autres, d'être à nouveau comme en 1948 complètement isolé ? Il eut l'habileté de maintenir et même de consolider les appuis — contradictoires — qu'il avait gagnés pendant les étapes de sa carrière d'homme d'Etat. Maintenant il est en excellents termes avec tout le monde ou presque tout le monde. Seule l'Albanie continue à crier sur tous les toits qu'il a trahi le marxisme (et pourtant les deux pays voisins ont la même passion de l'indépendance). Les conflits avec l'Italie sont résolus. Avec l'Autriche et la Bulgarie (à propos des minorités slovènes et macédoniennes), ils ont, dans la situation actuelle, une importance mineure.

La diplomatie yougoslave se fixe pour tâche de consolider cette situation. Au secrétariat fédéral des affaires étrangères, on nous a résumé par cette formule les résultats du voyage en Chine : *« L'important pour nous est d'être en bonnes relations avec tous les pays qui sont puissant. »* Sous-entendu pour qu'aucune puissance n'ait envie de jeter le trouble en Yougoslavie. Ainsi s'explique l'intérêt que porte Belgrade à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe : il faut créer sur ce continent un climat tel que le dépècement du pays soit inconcevable du vivant ou après la mort du maréchal.

Il faut aussi prendre les moyens de se défendre par ses propres forces. Le gouvernement réclame le désarmement général. Il affirme avec son ministre des affaires étrangères, M. Minitch, que l'objectif, *« c'est la réduction, non l'accroissement du facteur militaire dans les affaires européennes »*. En attendant, il se prépare comme si le pire pouvait arriver. Il a mis en place un système de défense populaire générale : 85 % des armes sont produites par l'industrie nationale et les fournisseurs des 15 % restants sont diversifiés.

Les puissances communistes « orthodoxes » ne pourraient-elles pas quand même profiter des « événements », à venir pour ramener de manière plus subtile que par la force armée la Yougoslavie dans le droit chemin ? Ceux qui seraient tentés de le faire s'attelleraient à une tâche presque surhumaine. Le pays est façonné par trente ans d'autogestion. Comment supprimer en un tournemain les habitudes prises, bouleverser les *mécanismes* de production et de distribution, modifier très substantiellement les circuits des échanges ? La Yougoslavie fait actuellement 42 % de ses échanges avec les industriels de l'Ouest, 42 % avec les pays socialistes et 16 % avec le tiers-monde.

Cette répartition en volume ne donne d'ailleurs pas une image exacte de la réalité. Les Yougoslaves achètent surtout à l'Ouest la technologie dont ils ont besoin. La qualité des biens achetés à ces pays compte plus que la quantité. Qui, à moins de perdre les fruits de ce qui a été fait depuis trois décennies, consentirait à se couper de l'Occident ?

Nul ne sait ce qui se passera après le maréchal. Au moins, le vieux président a-t-il fait l'impossible pour créer les conditions militaires, économiques et diplomatiques d'un socialisme pas tout à fait comme les autres.

FIN

La France, troisième partenaire occidental

De notre correspondant

Belgrade. — La France, qui pendant longtemps avait occupé la sixième, voire la septième place sur la liste des partenaires occidentaux du commerce extérieur de la Yougoslavie, est passée, en 1976, à la troisième place (le montant global des échanges est supérieur à 2 milliards de francs). Elle reste, certes, encore assez loin de l'Italie et surtout de l'Allemagne fédérale (5 milliards de francs), mais la tendance est encourageante.

Cette progression est cependant menacée par le déséquilibre entre les exportations et les importations. En effet, les ventes françaises, en 1976 — il s'agit pour 60 % d'équipement industriel et de machines, — ont atteint un montant de 1 600 millions de francs. En revanche, les achats — il s'agit surtout de véhicules de transport (la fameuse caravane Adria), de pièces détachées pour automobiles, de textile, de produits semi-finis à base de cuivre et de plomb, de produits chimiques, etc. — n'ont été que de 720 millions de francs.

Le déficit de la balance commerciale yougoslave s'est d'ailleurs accentué ; il a atteint pour les sept premiers mois de 1977 la somme de 700 millions de francs contre 490 millions de francs pour la même période de 1976. Cette aggravation est attribuée surtout au fait que la Yougoslavie procède, depuis un certain temps, à d'importants achats d'équipements pour plusieurs de ses ouvrages de base, notamment pour les centrales thermiques de Kosovo et d'Obrenovatz, pour cinq raffineries de sucre dans la région de Voïvodine, pour l'industrie de l'aluminium à Mostar, pour l'industrie chimique à Koutina. La valeur totale de ces achats est de près de 1 milliard et demi de francs. Cependant, les recettes « invisibles » lui ont apporté, en 1976, quelque 700 millions de francs (tourisme, rapatriement des salaires des ouvriers émigrés).

Un comité mixte de coopération économique et technique, présidé par MM. André Rossi, ministre français du commerce extérieur, et Janko Smolej, membre du gouvernement fédéral, se réunit une fois l'an pour analyser et orienter l'ensemble des échanges. Parallèlement, six groupes de travail (agriculture et industrie alimentaire, industrie électrique et machines, industrie chimique, etc.) se réunissent plus fréquemment pour s'occuper des affaires courantes.

L'activité des uns et des autres a facilité la mise en place de multiples formes de coopération industrielle à long terme auxquelles les Yougoslaves tiennent tout particulièrement : entre autres, dans l'industrie automobile (Citroën et Tomos à Kopar, et Renault et I.M.V. à Novo-Mesto), les pneumatiques (Kléber-Colombes et Dakipch à Krouchevatz) et l'aluminium, où les positions de Pechiney sont ici consolidées depuis longtemps.

Comment accroître davantage encore les échanges entre les deux pays et réduire en même temps le déficit de la balance commerciale de la Yougoslavie ? Les hommes d'affaires de ce pays sont conscients de la nécessité d'augmenter les exportations. Ils estiment cependant que leurs partenaires français devraient prospecter plus sérieusement le marché yougoslave ; ceux-ci, sans contester le bien-fondé de cette thèse, pensent que les entreprises yougoslaves devraient, elles aussi, faire un effort supplémentaire sur le marché français. D'autant plus que le système des compensations ou des contre-achats se heurte à des difficultés découlant de la grande décentralisation de l'économie yougoslave.

Pour améliorer leurs relations, Belgrade et Paris se sont mis d'accord pour multiplier les contacts entre les hommes d'affaires. Une importante impulsion a été donnée au début de 1977 par la visite de M. Pierre Loygue, président du Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) et président-directeur général d'Alsthom-Atlantique, qui, avec les représentants de la chambre économique fédérale et des entreprises, a étudié l'ensemble du dossier des échanges franco-yougoslaves.

PAUL YANKOVITCH.

DIPLOMATIE

LE DÉPART DE L'AMBASSADEUR D'ITALIE

M. Giscard d'Estaing a offert un déjeuner en l'honneur de M. Malfatti

Après huit ans et demi de mission à Paris, M. Francesco Malfatti Di Montetretto, ambassadeur d'Italie, quitte son poste pour devenir secrétaire général du ministère des affaires étrangères (*le Monde* du 10 septembre). Le président de la République l'a, en cette occasion, invité à déjeuner à l'Elysée le 10 octobre. Cette attention, d'un caractère tout à fait exceptionnel, s'agissant d'un ambassadeur, devait, selon le porte-parole de l'Elysée, M. André Arnaud, marquer « *l'importance que M. Giscard d'Estaing attache aux relations étroites et confiantes qui existent entre deux pays latins membres de la Communauté économique européenne* ».

A ce déjeuner participaient MM. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, Gaston Palewski, ancien président du Conseil constitutionnel et ancien ambassadeur à Rome, et M. Giovanni Agnelli, président de Fiat.

Les débuts de la Communauté européenne

Autant que les relations entre la France et l'Italie, c'est la manière dont M. Malfatti Di Montetretto les a servies, que le chef de l'Etat a voulu honorer. Ayant présenté ses lettres de créance au général de Gaulle le 5 février 1969, M. Francesco Malfatti retrouvait, rue de Varenne, une ambassade où il avait déjà, de 1956 à 1963, occupé le poste de premier conseiller et de ministre conseiller. Il était grand-croix de la Légion d'honneur depuis la visite à Paris de M. Giovanni Leone, président de la République italienne, le 1er octobre 1973.

Au cours d'une carrière diplomatique commencée à Londres en novembre 1944 et qui le mena ensuite à Munich, Washington et Berlin, M. Francesco Malfatti participa à toutes les négociations qui permirent de préparer puis de développer la Communauté européenne. Conseiller diplomatique de M. Giuseppe Saragat, alors président de la République, en janvier 1965, il fut l'un des inspirateurs d'une profonde réforme des structures de la diplomatie italienne.

Si, contrairement aux espoirs qui n'étaient pas irréalistes lorsqu'il fut nommé à Paris, une politique franco-italienne à long terme ne s'est pas dessinée, les relations bilatérales se sont considérablement élargies et améliorées. M. Francesco Malfatti avait fait de son ambassade un des centres de la vie politique et culturelle de Paris. Le meilleur témoignage a été donné dans la soirée du 11 octobre, au cours de la réception où ses nombreux amis sont venus prendre congé de lui. On remarquait notamment, parmi eux, MM. Armand Bérard, Etienne Burin des Roziers et Charles Lucet, anciens ambassadeurs de France à Rome.

● *Le déjeuner de l'Association de la presse diplomatique*, qui était prévu pour le jeudi 13 octobre, est annulé. M. Georges Marchais, qui devait être l'hôte d'honneur de ce déjeuner, a fait savoir à l'Association que, devant intervenir à l'Assemblée nationale ce jour-là, il ne pourrait répondre à leur invitation.



L'accord sur la limitation des armes stratégiques

Les concessions consenties par Washington pourraient mettre M. Carter en difficulté

De notre correspondant

Washington. — Alors que M. Carter est sévèrement attaqué au Congrès pour sa politique à Panama et au Proche-Orient (sans parler des problèmes de politique intérieure), le président va-t-il au devant d'une nouvelle bataille à propos de la limitation des armements stratégiques ? Le projet de traité SALT-2 avec l'U.R.S.S. n'est pas encore au point, mais les indiscrétions commencent à se répandre sur les progrès enregistrés lors des entretiens de M. Gromyko à Washington et à New-York, le mois dernier. Le peu qu'on en sait est déjà suffisant pour inquiéter les législateurs partisans d'une attitude ferme à l'égard de l'U.R.S.S. — et ceux-ci ont le vent en poupe actuellement.

Le département d'Etat s'est refusé, mardi 11 octobre, à faire le moindre commentaire sur les indications publiées à ce sujet, mais le projet d'accord est à peu près connu dans ses grandes lignes. Il en ressort que le résultat des négociations sera beaucoup plus proche de l'accord de Vladivostok, comme les Soviétiques le souhaitent, que des propositions que M. Vance avait présentées en mars à Moscou, et qui avaient été alors fort mal reçues par les dirigeants du Kremlin.

Le plafond global des vecteurs (bombardiers, fusées sous-marines et terrestres) sera, certes, légèrement abaissé : de 2 400, comme il avait été décidé à Vladivostok, il passerait à *2 160* ou *2 250*. Mais le plafond qui avait été fixé pour les engins à tête multiple (M.I.R.V.) sera maintenu à 1 320 unités dans chaque camp. Simplement, les Etats-Unis ont accepté d'y faire figurer les avions porteurs de missiles de croisière dont le nombre sera limité à 120, le reste du contingent, soit 1 200 engins, allant aux missiles terrestres (800 à 850) et marins (350 à 400). Il s'agit là d'une concession importante à l'U.R.S.S. car Washington estimait, il y a peu, que l'accord de Vladivostok ne s'appliquait pas aux missiles de croisière et l'armée de l'air américaine envisageait d'équiper de tels engins non pas 120 avions, mais de 240.

La portée de ces missiles serait limitée pour les engins lancés d'avion à 2 500 kilomètres, comme le demandait le gouvernement américain. Cette limitation ne serait toutefois concédée que pour *une période de trois ans*, aux termes d'un protocole spécial. Ce délai très bref réduit l'importance de la mesure, mais celle-ci n'en sera pas moins critiquée par les militaires, qui demandaient une portée de 3 500 kilomètres.

M. Carter s'est mis dans une situation de faiblesse, car, tout en donnant le feu vert au missile de croisière, il a décidé à la fin de juin de tuer dans l'œuf l'avion sur lequel on comptait pour le transporter, le bombardier B-1. Or celui-ci était un avion de « pénétration », capable de forcer les défenses anti-aériennes soviétiques. Le B-52, beaucoup plus ancien, qui transportera les missiles de croisière, est moins apte à une telle mission.

De leur côté, les Soviétiques ne semblent pas avoir fait d'aussi importantes concessions, du moins si l'on se réfère à ce que les Américains leurs demandaient en mars. Ainsi, Washington voulait limiter à cent cinquante le nombre des gros missiles terrestres soviétiques tels que le SS-18. Finalement Moscou aurait obtenu d'en avoir trois cents, un chiffre analogue à ce qui lui avait été concédé par l'accord SALT-2. De même, à propos du bombardier Backfire qui inquiète les Américains, le Kremlin ne serait pas allé au-delà des engagements pris envers M. Kissinger en 1976 : la production de ce bombardier moyen ne dépasserait pas deux unités par mois, et il serait déployé de manière à ne pas menacer le territoire américain. Mais il ne serait toujours pas question de le compter dans les contingents globaux accordés à l'U.R.S.S.

Dure bataille au Sénat

Si ces indications sont confirmées, on peut s'attendre à une dure bataille au Sénat, où M. Vance se présentera jeudi et vendredi devant la commission des affaires étrangères et celle du contrôle des armements. Les débats devraient être un peu moins passionnés que pour le canal de Panama, mais on peut se demander si l'administration ne sera pas obligée de « payer » l'accord SALT-2 par de nouveaux *programmes d'armements*, en particulier en donnant son feu vert au nouveau missile intercontinental MX, prévu pour remplacer le Minuteman actuel. Plus puissant et plus précis que ce dernier, le MX aura la particularité de se mouvoir en permanence le long d'une tranchée de 20 kilomètres de long afin d'échapper aux coups préventifs de l'adversaire. M. Brown, secrétaire à la défense, vient de demander une somme de 245 millions de dollars pour ce missile, premier acompte pour un programme dont le coût d'ensemble se montera à quelque 40 milliards de dollars.

MICHEL TATU.

Les États-Unis pressent l'Europe d'accepter la bombe à neutrons

Bari *(Reuter)*. — Les Etats-Unis ont pressé leurs alliés européens de se mettre d'accord sur l'opportunité de déployer la bombe à neutrons, au cours d'une réunion du groupe de planification nucléaire de l'OTAN, à Bari. La France ne fait pas partie de ce groupe. M. Harold Brown, secrétaire à la défense, a rappelé, mardi 11 octobre, que cet engin était conçu essentiellement pour le théâtre des opérations européen.

Les *Etats-Unis*, a-t-il déclaré, cherchent un « *consensus sérieux* » de la part de leurs alliés sur l'opportunité d'introduire cette arme capable de tuer des combattants tout en causant un minimum de dégâts matériels. Les responsables militaires européens de l'OTAN n'ont pas soulevé de réserves sur la valeur de cet engin. Mais l'arme est de nature à inquiéter l'opinion occidentale par ses effets de destruction.

De source américaine autorisée, on précise que M. Brown a fait état du désir de Washington de voir les alliés européens partager la responsabilité du déploiement éventuel de l'engin en Europe. « *Mais nous n'essayons pas de forcer qui que ce soit à le recevoir, et si personne ne le veut, il ne sera pas déployé* » assure-t-on du côté américain.

L'alliance atlantique a, entre-temps, engagé une campagne visant à faire accepter par l'opinion l'éventualité d'une telle arme.

Le président Carter attend de connaître l'attitude des Européens avant de prendre la décision de lancer la production de cette nouvelle bombe. Mais les Américains venus à Bari ont indiqué que l' « *unanimité* » des Européens n'est pas nécessaire et qu'il suffit d'un « *consensus appréciable* » pour emporter la décision.

∴

[Connue jusqu'à présent sous le nom d'arme à « rayonnement accru », la bombe à neutrons a reçu désormais, de l'OTAN, l'appellation suivante : « enhanced radiation redued blast » ou E.R.R.B. (arme à rayonnement accru et déflagration réduite). En clair, cela veut dire que la bombe à neutrons, spécialement conçue pour le territoire européen comme « le Monde » le soulignait dans ses éditions du 29 septembre, ne permet pas seulement d'occuper un territoire — après destruction des forces adverses qui l'auraient envahi, — mais aussi de le débarrasser de sa population civile et militaire.]

CORRESPONDANCE

L'assemblée de l'Atlantique

A la suite de l'article du *Monde* sur l'assemblée de l'Atlantique nord (*le Monde* daté 25-26 septembre), M. Pierre Giraud, ancien sénateur socialiste de Paris, nous prie de préciser, « *au nom du droit de réponse* », que :

1. — son titre de chef de la délégation française était « *purement protocolaire et administratif* », les membres de la délégation, de groupes parlementaires différents, ayant entière liberté de vote ;

2. — aucun socialiste français n'a participé au débat de la commission politique au cours duquel fut rejeté le rapport du socialiste néerlandais M. Dankert (jugé par la majorité trop favorable à l'eurocommunisme). M. Giraud lui-même siégeait, au cours de ce débat, à la commission militaire.

Ces précisions n'infirment nullement le compte rendu du *Monde*.

En cinq mois

LES LIVRAISONS AMÉRICAINES D'ARMES ONT ATTEINT 20 MILLIARDS DE FRANCS

Washington *(Reuter)*. — Les livraisons américaines d'armes dans le monde continuent à un rythme « *routinier* », est-il indiqué dans un rapport du Congrès à Washington.

Le chef de la Maison Blanche avait pourtant annoncé, le 19 mai dernier, que les livraisons seraient désormais « *un instrument exceptionnel de la politique étrangère auquel on ne recourrait que dans des circonstances où il pourra être nettement établi qu'elles contribueront à maintenir les intérêts nationaux et la sécurité des Etats-Unis* ».

Mais le rapport préparé par le service des archives du Congrès à la demande de M. Hubert Humphrey, sénateur démocrate du Wisconsin et président de la sous-commission de l'aide à l'étranger, indique que, depuis cette déclaration, les Etats-Unis ont livré pour 4,1 milliards de dollars (environ 20 milliards de francs) d'armes à dix-huit pays.

« *Les ventes d'armes américaines continuent à un rythme routinier plus qu'elles ne deviennent un instrument exceptionnel de la politique étrangère* », note le rapport.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le président du R.P.R. se réjouit de la candidature de M. Barre à Lyon

La candidature de M. Raymond Barre aux prochaines élections législatives, à Lyon, dans la quatrième circonscription du Rhône, a été annoncée, mardi 11 octobre, par le R.P.R., au moment même où le premier ministre recevait, à l'hôtel Matignon, une délégation conduite par le maire de Lyon, M. Collomb (non inscrit), sénateur. Le chef du gouvernement a indiqué qu'il ferait connaître officiellement sa décision au cours de la journée de jeudi.

Sa réponse ne fait, toutefois, aucun doute. L'hôtel Matignon indique, en effet, que M. Raymond Barre s'est montré « *sensible* » à « *l'invitation* » qui lui a été adressée par M. Collomb venu lui dire que « *de très nombreux Lyonnais* » souhaitaient le voir se porter candidat dans leur ville. Le chef du gouvernement a réservé « *un accueil très favorable* » à cette démarche.

M. Collomb était accompagné de plusieurs élus de la région lyonnaise, notamment de M. Jean Baridon (R.P.R.), conseiller général, suppléant de M. Louis Joxe (R.P.R.), ancien ministre, député de la quatrième circonscription depuis 1967. Dans l'entourage du premier ministre on souligne que M. Barre avait décidé de différer sa réponse jusqu'à ce que M. Joxe ait fait connaître ses intentions. Le député R.P.R. ayant annoncé qu'il ne se représenterait pas « *pour des raisons personnelles* », le chef du gouvernement a donc le champ libre. Dès mardi après-midi, M. Chirac s'est réjoui de la candidature de M. Barre. Le président du R.P.R., en visite à Vienne (Isère), a déclaré : « *Nous ne présentons pas de candidat contre M. Barre mais au contraire nous lui apportons tout notre appui, ne mettant pas de condition à notre soutien. Nous avions souhaité qu'il prenne comme suppléant M. Jean Baridon, déjà suppléant de M. Louis Joxe. Je viens d'apprendre que M. Barre a été d'accord, cela comble mes vœux et je lui renouvelle le complet accord du R.P.R.* »

La déclaration de M. Chirac a suscité, mardi soir, une mise au point de l'hôtel Matignon, adns laquelle le premier ministre indique qu'il fera connaître « *ultérieurement* » le nom du suppléant « *qu'il aura choisi* ».

La candidature du chef du gouvernement a été bien accueillie par M. Soustelle (réf.), député de la troisième circonscription du Rhône, qui se félicite « *qu'un homme d'État de la stature de M. Barre, tout à fait dégagé des intrigues locales et des petites manœuvres* », ait choisi Lyon.

La quatrième circonscription du Rhône est, depuis longtemps, l'un des fiefs de la majorité. En 1973, M. Louis Joxe avait été réélu, au deuxième tour, avec 19 724 voix (44,1 %), devant le candidat de l'union de la gauche, M. Roger-Machart (P.S.), qui avait obtenu 15 020 voix (33,5 %), et un candidat réformateur, M. Banssillon, qui avait recueilli 10 030 suffrages (22,4 %). Au total, les représentants de l'actuelle majorité avaient donc obtenu 29 754 voix : près du double des suffrages recueillis par le candidat du P.S.

En 1974, M. Giscard d'Estaing, sur le nom duquel s'étaient portés 50,41 % des suffrages exprimés au premier tour, avait obtenu, au second tour, 30 043 voix (62,92 %), contre 17 701 (37,07 %) à M. Mitterrand.

GUIGNOL

Le R.P.R. n'ayant pas résisté au plaisir sincère d'annoncer et la candidature de M. Raymond Barre aux législatives à Lyon et le nom de son suppléant choisi par M. Chirac en personne, à l'heure même où le premier ministre assurait le maire de la capitale rhodanienne qu'il lui dirait dans les quarante-huit heures s'il était candidat dans sa bonne ville, l'hôtel Matignon a publié un communiqué dans lequel il était indiqué que M. Barre annoncerait seulement jeudi qu'il était candidat et qu'il donnerait plus tard le nom du suppléant « qu'il aurait choisi ».

Ce communiqué était bienvenu dans la mesure où, sachant que si M. Barre était à Matignon, c'était un peu parce que M. Chirac en était parti, on aurait pu croire que, s'il était à Lyon, c'était un peu parce que le R.P.R. l'avait bien voulu. Et puisque M. Barre va au charbon, il est désormais assuré qu'on ne le laissera pas tout seul dans la mine.

Certes, l'effet de surprise est manqué, mais nul ne se formalisera de ce que, dans la ville de Guignol, il n'y ait que des secrets de Polichinelle.

BERNARD CHAPUIS.

UNE TOURNÉE DANS L'ISÈRE

M. Jacques Chirac : nous n'avons pas le tempérament de gouverner au centre

De notre correspondant

Grenoble. — En deux jours, M. Jacques Chirac, président du R.P.R., aura parcouru près de 600 kilomètres dans le département de l'Isère et visité sept circonscriptions et les principales villes du Dauphiné, serré des mains dans les rues de Vienne et de Grenoble, visité une ferme et une petite usine, enfin tenu une quinzaine de réunions publiques avec des artisans, des agriculteurs, des commerçants et des élus locaux. Le président du R.P.R. a réalisé une véritable course contre la montre pour apporter son soutien aux candidats de son parti dans un département qui compte trois députés socialistes, trois députés P.R. et un député communiste, et où la gauche dispose d'une forte majorité au conseil général de l'Isère et gère les principales mairies du département. « *L'action du R.P.R. est de gagner des voix, non dans la majorité mais sur l'opposition. Il faut chercher des voix là où la gauche est forte. L'Isère est le genre de département où le R.P.R. doit être actif et présent pour gagner des voix.* » C'est en ces termes que M. Alain Carrignon, conseiller général de Grenoble et membre du comité central du R.P.R., explique le « *marathon dauphinois* » de M. Chirac.

Mardi soir 11 octobre, au Palais des glaces de Grenoble, le président du R.P.R. a prononcé un long discours devant cinq à six mille personnes venues de tout le département, mais aussi de la Savoie, de la Drôme et du Rhône. M. Chirac a mis en cause la gestion socialiste des villes qu'il avait traversées. C'est ainsi qu'à Vienne, dont le maire est M. Mermaz, député, membre du secrétariat national du P.S., il avait déclaré, lors de son passage dans cette ville : « *Je suis toujours surpris qu'un homme intelligent comme M. Mermaz aborde les problèmes politiques avec autant d'irresponsabilité et étonné de voir avec quel art il manie la démagogie.* »

Le président du R.P.R. a mis en cause aussi le premier secrétaire du P.S. en déclarant :

« *Les difficultés rencontrées par la coalition socialo-communiste met en évidence de façon spectaculaire l'erreur historique de François Mitterrand. Mais il ne s'ensuit pas pour autant que l'adversaire soit moins redoutable ni que M. Mitterrand soit revenu de son erreur.* » M. Chirac a expliqué que « *l'attitude intransigeante de M. Marchais ne l'étonnait pas* ».

« *Le parti communiste*, a-t-il ajouté, *est, en effet, des trois partenaires, celui qui est le moins menacé par un risque de rupture. Il est peu à redouter que M. Mitterrand perde ce qui lui reste de crédit politique en se ralliant in extremis à une stratégie centriste. Mis dans l'impossibilité de retourner sa veste, le premier secrétaire n'a guère d'autre choix que de relever le gant ou de porter le chapeau.* »

Le président du R.P.R. a fait allusion au jugement de M. Giscard d'Estaing suivant lequel la France doit être gouvernée au centre, et il a déclaré :

« *De quel droit vient-on dire que nous bloquons les réformes ? De quel droit tente-t-on de nous expliquer que nous sommes un peu plus à gauche ou un peu plus à droite ? Nous nous refusons de nous classer dans ces catégories qui sont, hélas, en train de revenir à la surface des esprits. Nous situons*, a-t-il dit, *à notre gauche tout ce qui est dans l'opposition, comme nous situons à notre droite tout ce qui n'y est pas. Nous ne sommes pas au centre.*

» *Nous n'avons pas le tempérament à gouverner au centre. Nous prétendons être l'expression d'une volonté nationale qui refuse la facilité et le compromis et entend assumer la responsabilité de notre pays.* »

Le président du R.P.R. a développé les objectifs de son parti : « *Compétitivité et innovation, tels sont les choix fondamentaux qui maintiendront la France à son rang, un des tout premiers dans le monde. Une politique volontariste, de relance sélective par la production et le développement de l'énergie nucléaire, sont les défis que nous devons, d'urgence, relever. Les écologistes, dont la mission de régulation est à mes yeux essentielle, sauront admettre, j'en suis sûr, que le développement des techniques, qui a été longtemps source de gêne et de pollution, est appelé à devenir, à condition que l'on soit vigilant, le meilleur auxiliaire de notre cadre de vie.* »

CLAUDE FRANCILLON.

L'UNICER ADRESSE UNE LISTE DE QUESTIONS A DIX PARTIS POLITIQUES

L'Union des chefs et responsables d'entreprise (UNICER) a décidé d'adresser aux dirigeants des dix principaux partis politiques français (1) six questions « *afin d'accélérer le débat et de clarifier les problèmes* ».

M. Aimery d'Oiron, président de l'UNICER, a déclaré, mardi 11 octobre : « *Dans les projets qui sont aujourd'hui formulés (...) nous ne discernons pas d'idées capables de dominer une situation difficile. Pour l'heure, la réflexion nous paraît insuffisante et les hommes politiques (...) se doivent d'affirmer clairement leurs intentions.* » Les six questions concernent la liberté d'entreprise (pour ou contre sa suppression), la lutte contre la bureaucratie et les « *carcans* » qui gênent les chefs d'entreprise ; le développement des capacités d'autofinancement des firmes par la réduction de leurs charges ; une politique économique capable de réduire le rythme de l'inflation à 3 ou 5 % par an, sans blocage des prix ; une politique de lutte contre le chômage fondée sur la mobilité de l'emploi et l'organisation de stages de formation financés par l'État ; l'impact des nationalisations.

(1) R.P.R. (Rassemblement pour la République) ; P.R. (parti républicain) ; C.D.S. (Centre des démocrates sociaux) ; CNIP (Centre national des indépendants et paysans) ; parti radical ; Mouvement des démocrates ; P.S.D. (parti des socialistes démocrates) ; P.S. (parti socialiste) ; P.C. (parti communiste) ; M.R.G. (Mouvement des radicaux de gauche).

PUY-DE-DOME : trois des quatre députés socialistes ne se représentent pas

MM. Arsène Boulay, président du conseil général du Puy-de-Dôme, Joseph Planeix, et Fernand Sauzedde, tous trois socialistes, ne solliciteront pas le renouvellement des mandats qu'ils détiennent respectivement dans les 1re (Clermont Est et Sud), 3e (Issoire) et 4e circonscriptions (Ambert, Thiers). Seul M. Edmond Vacant, député sortant, se représentera dans la 5e circonscription (Riom). Le P.S. a désigné comme candidats : MM. Maurice Pourchon, adjoint au maire de Clermond-Ferrand, conseiller général (1re circonscription) ; Jacques Lavedrine, conseiller général, maire d'Issoire (3e circonscription) et Maurice Adevah-Pœuf, maire de Thiers (4e circonscription).

Dans la 2e circonscription (Clermont Nord et Sud-Ouest), dont le député sortant, ancien suppléant de M. Valéry Giscard d'Estaing, est M. Jean Morellon (P.R.), le P.S. présentera M. Bruno Viallet, secrétaire fédéral.

[Né le 5 septembre 1910 au Crest (Puy-de-Dôme), M. Arsène Boulay, fonctionnaire des ponts et chaussées, est maire de Romagnat depuis 1944. Conseiller général depuis 1963, il préside depuis 1976 l'assemblée départementale, fonctions qu'il avait déjà occupées de 1970 à 1973. Devenu député en 1963 après le décès d'Ambroise Brugière, M. Boulay, constamment réélu depuis lors, avait recueilli au second tour des élections législatives de mars 1973 39 586 voix contre 25 831 à M. Jean Montpeyroux (U. D. R.).]

[Né le 8 avril 1915 à Aydat (Puy-de-Dôme), M. Joseph Planeix, entrepreneur, est maire de Parent depuis 1944 et conseiller général depuis 1945. Il siège depuis 1962 à l'Assemblée nationale, où il avait été réélu en mars 1973, au second tour, avec 23 776 voix contre 17 119 à M. Jean Grolier (rép. ind.).]

[Né le 3 décembre 1908 à Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme), M. Fernand Sauzedde, artisan, a été maire de Thiers de 1952 à 1971 et conseiller général de 1952 à 1973. Il siège depuis 1962 à l'Assemblée nationale, où il avait été réélu en mars 1973, au second tour, avec 28 435 voix contre 19 479 au candidat de la *majorité*, M. André Calamy.]

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

ALPES-MARITIMES : difficultés pour la désignation des candidats du P.S.

(De notre corresp. régional.)

Nice. — Au cours de sa dernière réunion, la commission exécutive fédérale du P.S. des Alpes-Maritimes a refusé de ratifier les investitures qui avaient été accordées par les sections concernées à MM. Gilbert Accolla, dans la 1re circonscription (Nice I, II et III) et Jacques Randon dans la 2e (Nice IV et V). L'instance départementale du P.S. a pris cette décision à l'unanimité des trente-sept membres présents sur les quarante et un qui la composent, en soulignant que *« les candidatures de MM. Accola et Randon ne correspondaient pas à la définition du combat politique à mener dans les Alpes-Maritimes et surtout à Nice en 1978 »*.

Le bureau exécutif national a été saisi des deux dossiers. MM. Accolla et Randon avaient tous les deux été les candidats du P.S. aux élections législatives de mars 1973, ainsi qu'aux cantonales de mars 1976, respectivement dans les 2e et 6e cantons. M. Randon, pour sa part, avait été distancé de 743 voix sur *10 553 votants au second tour de* scrutin par le candidat soutenu par M. Jacques Médecin, maire (P.R.) de Nice, en réalisant un score supérieur au total des voix obtenues au premier tour par le P.C. et le P.S.

La commission exécutive a d'autre part accordé l'investiture à trois autres candidats : M. Seraphin Pinto, professeur, dans la 3e circonscription (Nice VI, Puget-Théniers) ; Mme Michèle Mathieu dans la 4e (Menton) et M. Jean-Michel Galy, maître-assistant à la faculté des lettres de Nice, conseiller général, conseiller municipal de Vence, dans la 6e (Grasse).

L'examen de la situation dans la 5e circonscription (Cannes, Antibes), dont le député sortant est M. Bernard Cornut-Gentille (non inscrit) a été réservé.

G. P.

VOSGES : M. Hoffer ne se représente pas.

(De notre correspondant.)

Epinal. — M. Marcel Hoffer (R.P.R.) a annoncé que, pour *« des raisons d'ordre personnel »*, il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat de député de la première circonscription (Epinal). Dans cette circonscription, MM. Serge Thibers (P.S.) et André Beur, secrétaire de la fédération départementale du parti radical, seront candidats, ainsi que M. Hubert Maigrat, ancien ouvrier spécialisé aux établissements Peugeot de Mulhouse, actuellement conseiller technique au cabinet de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État chargé de la condition des travailleurs manuels. De son côté, le R.P.R. a annoncé qu'il rendra public, dans *« peu de temps »*, le nom de son candidat.

Dans la quatrième circonscription (Mirecourt - Neufchâteau), dont le siège est vacant depuis l'élection au Sénat, le 25 septembre, de son titulaire, M. Albert Voilquin (P.R.), le P.S. présentera M. Serge Beltrame, conseiller général, maire de Contrexeville. — Y. C.

[Né le 13 juillet 1916, à Thaon-les-Vosges, M. Marcel Hoffer, technicien en bâtiment, conseiller général de 1970 à 1976, est député depuis 1962. Il avait été réélu au second tour des élections législatives de mars 1973 avec 29 338 voix contre 28 306 à M. Pierre Blanck (P.S.) lequel est maire d'Épinal depuis mars 1977.]

BOUCHES-DU-RHONE. — M. Gérard Jouve sera le candidat du R.P.R. dans la onzième circonscription (Arles), dont le député sortant est M. Vincent Porelli (P.C.), maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

ESSONNE. — M. Serge Dassault, membre du bureau national du CNIP, sera candidat dans la première circonscription (Corbeil-Essonnes), dont le député sortant est M. Roger Combrisson (P.C.). M. Dassault, fils de M. Marcel Dassault, avait conduit aux élections municipales de mars 1977 la liste de la majorité, qui avait recueilli au premier tour 5 178 voix contre 9 687 à celle d'union de la gauche menée par M. Combrisson.

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

La présentation audio-visuelle du budget : « lifting » pour une vieille dame

Il arrive qu'une des nombreuses idées que M. Edgar Faure se plaît à semer sur son passage, et notamment du haut de la tribune du Palais-Bourbon, fasse son chemin et finisse par se concrétiser.

Se livrant, en décembre dernier, au traditionnel examen de conscience sur la procédure budgétaire, le président de l'Assemblée nationale avait notamment proposé de commencer une semaine plus tôt la discussion du budget et de la faire précéder d'une séance élargie de la commission des finances au cours de laquelle il serait procédé à une présentation audio-visuelle des documents budgétaires.

La discussion a été avancée d'une semaine et, mardi après-midi 11 octobre, dans la *salle ultra-moderne du 101*, rue de l'Université, les députés (une centaine se déplacèrent) étaient conviés à « audio-visualiser » cette vieille dame nommée budget, si souvent décriée et dont M. Edgar Faure avait un jour déploré qu'elle souffrît de litanie, de liturgie et de léthargie.

Consultés, les esthéticiens de la rue de Rivoli ont donc rajeuni sa silhouette et réalisé un « lifting » de 200 000 F, en six cents diapositives, dont les élus de la majorité devaient finalement se déclarer enchantés. A la sortie, le producteur, M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, qui faisait savoir avec insistance qu'il était l'auteur du commentaire, était sollicité de toutes parts par des élus lui réclamant des copies de cette œuvre didactique pour aller porter, au plus vite, la bonne parole dans leurs provinces respectives.

Car, s'il est vrai que le montage réalisé est une honnête présentation du dispositif budgétaire tel que le gouvernement le soumet à l'Assemblée, il impose plus qu'il ne propose un budget *« sérieux, sélectif, social, honnête, efficace et fiscalement juste »*. M. Boulin *dixit*.

En fait, la modestie n'est pas la caractéristique dominante de ce « son et lumière » budgétaire, de ce montage tricolore, de ce déluge de chiffres présentés parfois comme autant de performances, de cette défense et illustration d'un budget qui, refusant de tenir compte de l'échéance électorale, peut décevoir, voire inquiéter une majorité qui, elle, n'oublie pas qu'elle ira « au charbon » en mars prochain.

Aussi comprend-on qu'elle se soit laissé gagner par la musique tonique de Vivaldi, Lulli et Rameau, mobilisés pour la circonstance, et qu'elle ait applaudit lorsque la lumière revint. Elle semblait en effet ravie et conquise. M. Edgar Faure, lui, était satisfait. Quant à M. Boulin, il jubilait, oubliant que de ce succès il était peut-être la première victime. *Que lui resterait-il* encore à dire, mercredi, lorsqu'il monterait à la tribune ? Et ne serait-il pas alors accusé de sacrifier une nouvelle fois à la liturgie ?

PATRICK FRANCÈS.

Le calendrier de la discussion budgétaire

Réunie le 11 octobre au Palais-Bourbon, la conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée :

— *Jusqu'au mardi 18 octobre :* discussion de la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1978 ;

— *Mercredi 19 :* questions au gouvernement et début de la discussion de la deuxième partie (dépenses) du projet de loi de finances avec l'examen des crédits de la recherche, du Plan, du commerce et de l'artisanat ;

— *Jeudi 20 :* culture, cinéma et environnement ;

— *Vendredi 21 :* tourisme, monnaies et médailles, imprimerie nationale et taxes parafiscales ;

— *Mardi 25 :* coopération, Légion d'honneur, ordre de la Libération et justice ;

— *Mercredi 26 :* agriculture ;

— *Jeudi 27 :* éducation ;

— *Vendredi 28 :* anciens combattants ;

— *Mercredi 2 novembre :* intérieur et rapatriés, D.O.M. ;

— *Jeudi 3 :* T.O.M., santé et sécurité sociale ;

— *Vendredi 4 :* commerce extérieur et jeunesse et sports ;

— *Mardi 8 :* universités et affaires étrangères ;

— *Mercredi 9 :* information et défense ;

— *Lundi 14 :* travail et formation professionnelle ;

— *Mardi 15 :* P.T.T. et industrie ;

— *Mercredi 16 :* R.T.F., équipement, aménagement du territoire, urbanisme et logement ;

— *Jeudi 17 :* logement, transports terrestres, aviation civile et marine marchande ;

— *Vendredi 18 :* services du premier ministre, services divers (journaux officiels, Conseil économique et social, fonction publique), services financiers, charges communes et comptes spéciaux.

Devant le groupe R.P.R.

LE PREMIER MINISTRE CONFIRME QU'IL N'ACCEPTERA PAS DE CHARGES NOUVELLES POUR L'ÉTAT

M. Barre a présenté, mardi 11 octobre, devant le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, un exposé de quarante minutes sur sa politique économique. Il a réaffirmé qu'il avait entrepris une action de longue haleine qui ne pouvait pas être perturbée par l'échéance électorale de mars 1978. Toutefois, le premier ministre s'est déclaré prêt à recevoir les suggestions des députés en matière budgétaire, pourvu qu'elles n'entraînent pas de charges nouvelles pour l'État. Il a indiqué que l'amendement adopté par la commission des finances, qui étend aux retraités l'abattement de 10 % de l'impôt sur le revenu des salariés, était acceptable dans la mesure où les députés ont prévu de financer cette mesure par l'augmentation de diverses taxes.

L'exposé de M. Barre, qui a été bien accueilli par les députés du R.P.R., n'a porté que sur l'économie. M. Michel Debré, qui assistait à la réunion, n'a pas pris la parole. Jeudi matin 13 octobre, le premier ministre rencontrera les présidents des groupes de la majorité, accompagnés de membres de la *commission* des finances, *puis* il sera entendu par les députés des trois formations réunies.

Le Sénat veut demeurer un rempart contre l'aventure

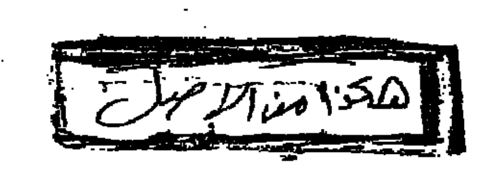
déclare M. Alain Poher

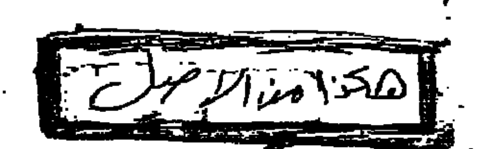
Les sénateurs ont procédé, mardi après-midi 11 octobre, à l'installation des membres de leur nouveau bureau, dont l'élection ou la réélection, mercredi dernier, avaient été précédées, le 3 octobre, de celle de M. Alain Poher, président de leur Assemblée depuis 1968.

Le président du Sénat, dans le discours qu'il a prononcé, a notamment déclaré : *« Des échéances importantes se profilent qui peuvent engager pour longtemps notre pays. Pluraliste par nature, le Sénat a toujours su aborder dans la courtoisie et le respect de toutes les opinions les débats les plus difficiles et les questions les plus controversées. La libre discussion est de règle chez nous ; mais il faut qu'il soit clairement entendu que, si la tolérance et l'ouverture demeurent notre ligne de conduite, nous saurons, demain comme hier, protéger et défendre les principes fondamentaux de notre démocratie. (...) Le Sénat n'est pas la chambre d'opposition dont on parle parfois imprudemment. C'est d'abord et avant tout une chambre de réflexion apportant sa compétence souvent décisive à l'édifice législatif, et par là même sa coopération critique à l'action de l'exécutif. Cependant, notre Assemblée demeure la gardienne des libertés et de la Constitution et, à ce titre, on ne peut douter de sa détermination. Devant les incertitudes de notre temps et, singulièrement, de notre proche avenir, le Sénat a bien conscience de ses responsabilités. Il n'entend pas les exercer dans un esprit conservateur, mais il veut demeurer un rempart contre l'aventure, sans pour autant apparaître comme un obstacle à l'évolution nécessaire. Canaliser le flux mais ne jamais opposer un barrage systématique, tel est le rôle du Sénat. »*

LE GROUPE SÉNATORIAL DU P.C. S'ESTIME LÉSÉ DANS LA RÉPARTITION DES POSTES DE COMMISSIONS

La conférence sénatoriale des présidents de groupes et de commissions, convoquée pour le jeudi 13 octobre, est saisie d'un différend qui oppose les sénateurs communistes aux autres groupes au sujet de la répartition des sièges dans les bureaux des commissions. Contrairement à la tradition et, semble-t-il, au règlement, le P.C., en effet, n'a pas obtenu, notamment à la commission des affaires culturelles que préside un socialiste, M. Eeckhoutte, le poste de vice-président qu'il pouvait revendiquer. L'incident, soulevé par le porte-parole du groupe communiste au cours de la séance du 12 octobre, sera réglé, a dit M. Alain Poher, lors de la conférence des présidents ou, si l'accord ne peut se faire jeudi, ultérieurement par le bureau du Sénat.





POLITIQUE

« Nous gardons le cap sur la démocratie »

(Suite de la première page.)

Quant à la « liberté d'entreprendre » », c'est de la part des maîtres du pays un abus de langage. Car elle désigne dans leur bouche la liberté pour ceux *qui possèdent d'exploiter à loisir* ceux qui n'ont rien. Il est bien regrettable que dirigeants socialistes et radicaux de gauche manifestent maintenant tant d'attachement à cette conception.

En définitive, la crise profonde que connaît notre pays naît et se nourrit de tout cela. De quelque côté que l'on se tourne, les problèmes du pays appellent une même solution : la démocratie.

Démocratie sociale d'abord, c'est-à-dire justice pour ceux qui peinent et qui doivent pouvoir vivre dignement, égalité plus grande dans le travail, le revenu, le logement, l'accès au savoir et à la culture.

Démocratie économique ensuite, c'est-à-dire maîtrise par la nation de ses ressources essentielles, accès des travailleurs aux responsabilités, aux décisions qui les concernent.

Démocratie politique enfin, c'est-à-dire défense et épanouissement des libertés individuelles et collectives, des formes de vie démocratique auxquelles notre peuple est attaché, et création de formes nouvelles sans cesse plus riches et plus variées.

C'est cela dont la France a besoin et c'est pour cela que nous luttons.

C'est dire que, contrairement à ce qu'affirment nos adversaires, nous n'avons aucunement l'intention d'instaurer le capitalisme d'Etat — il existe déjà en France et nous le combattons — pas plus qu'un quelconque « socialisme d'Etat ». Cela, nous n'en voulons pas. Dans un texte récent, la commission exécutive de la C.F.D.T. a affirmé que nous avions tenté de l'utiliser à notre service sans que, je cite, « *rien n'indique qu'au-delà des mots, il y ait modification de* (notre) *attitude* ». Eh bien ! aux camarades de la C.F.D.T., nous disons *sincèrement, fraternellement* : vous vous trompez. Quand nous affirmons par exemple que nous attachons la plus grande importance à l'extension des droits et des pouvoirs des travailleurs, ce ne sont pas que des mots.

Nous avons beaucoup réfléchi sur notre expérience, sur la réalité et les besoins d'un pays comme la France. Il n'est pas question pour nous de chercher à remplacer les privilégiés d'aujourd'hui par d'autres privilégiés, la bureaucratie par une autre bureaucratie, un parti dominant par un autre parti dominant, un homme providentiel par un autre homme providentiel. On ne résoudra rien, on ne construira pas le socialisme en France par ce chemin. Notre perspective se fonde sur l'idée que l'accroissement et la répartition plus juste des biens matériels et culturels sont inséparables de la diffusion sans cesse plus poussée des responsabilités, de la décentralisation toujours plus large des pouvoirs.

Ce n'est donc absolument pas un hasard si, en vue de la négociation sur l'actualisation du programme commun, c'est nous qui sommes venus avec vingt propositions nouvelles tendant à élargir les droits et pouvoirs des travailleurs dans l'entreprise. C'est nous qui avons proposé la méthode du contrat négocié pour régler les rapports entre l'Etat et les entreprises nationales, qui doivent disposer d'une large autonomie de gestion. Car, à notre sens, il s'agit d'aller vers une économie où l'Etat et le plan ne commandent pas toute la vie économique dans les moindres détails, mais jouent un rôle d'impulsion, de coordination, de régulation d'une économie largement décentralisée. C'est encore nous qui avons proposé la suppression de toutes les tutelles administratives inutiles et celle de tous les contrôles *a priori*. C'est nous qui avons insisté pour préserver et élargir l'autonomie des communes, cela dans l'esprit des orientations nouvelles que nous avions adoptées au mois de juin pour le travail de nos élus.

On le sait, nos propositions — qui ont été le plus souvent les seules dans ce domaine — se sont heurtées aux réticences et aux refus du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche, au point que ces divergences ont subsisté jusqu'à la fin sur ces questions.

Quoi qu'il en soit, pour nous — comme nous le disons dans le projet d'actualisation, sans souci des querelles de mots — il s'agit d'avancer résolument sur le chemin d'une « *gestion toujours plus large de la société tout entière par les travailleurs eux-mêmes, par les citoyens eux-mêmes, c'est-à-dire de l'autogestion* ». C'est une autre façon de dire la démocratie.

L'indépendance nationale

Mais tout changement véritable allant dans le sens de la démocratie a une condition — c'est la possibilité pour notre peuple de décider librement, souverainement de son sort ; c'est la liberté d'action de notre pays ; c'est, en un mot, l'indépendance nationale.

Nous l'avons dit souvent, et depuis longtemps : pour ce qui concerne le parti communiste français, la politique de coexistence pacifique ne peut en aucune manière signifier ou exiger le maintien du *statu quo* social et politique. Nous sommes résolument pour la détente politique et militaire, pour une paix stable en Europe et nous dénonçons pour cette raison le comportement du pouvoir giscardien, qui ne prend pas la moindre initiative en ce sens. Nous nous félicitons de tout accord entre l'U.R.S.S. et les U.S.A. visant à préserver la paix mondiale ou à effectuer un petit pas sur la voie du désarmement. Mais nous ne subordonnons pas pour autant notre combat pour le changement en France aux impératifs de je ne sais quel « équilibre mondial ».

Nous voulons la paix et nous voulons des transformations démocratiques, d'un caractère original, propre aux conditions et aux traditions de notre pays, ouvrant la voie à ce que nous appelons un socialisme aux couleurs de la France. Il est évident qu'une telle perspective ne peut s'accommoder d'aucune dépendance, d'aucun alignement. Elle exige au contraire une politique conséquente d'indépendance nationale.

Certains s'évertuent désespérément — et, disons-le, sans craindre le ridicule — à aller chercher loin, très loin, dans la politique étrangère des Etats socialistes l'explication de notre attitude, de nos propositions. C'est que *leur* pensée, leur politique à eux s'inscrit tellement dans le cadre de l'alignement — l'alignement au sein du bloc atlantique — qu'ils considèrent que tout le monde est forcément inféodé à l'un ou à l'autre. Ce n'est pas notre cas.

Nous, nous récusons catégoriquement l'idée selon laquelle il appartiendrait aux deux Super-Grands de régler les affaires du monde. Nous entendons respecter les alliances existantes de la France, y compris l'alliance atlantique, mais nous n'acceptons pas que notre pays renonce à sa liberté d'initiative, s'efface derrière un chef de file étranger quel qu'il soit. Nous sommes contre la politique de bloc.

Il n'est donc pas besoin d'aller chercher loin des explications à la politique que nous proposons pour la France : il suffit de se reporter au XXII° congrès. Nous y avons défini très clairement les principes sur lesquels repose notre politique internationale.

Le premier, c'est l'indépendance, la souveraineté du pays.

Le deuxième, c'est l'action en faveur du dépassement, puis de la dissolution des blocs politico-militaires qui divisent le monde.

Le troisième, c'est la plus large coopération internationale sans discrimination. Certains craignent que notre attachement, effectivement intransigeant, à l'indépendance nationale ne conduise à l'isolement, à l'autarcie. C'est qu'ils négligent notre égal attachement à la plus ample coopération avec tous les pays. En vérité, c'est aujourd'hui, avec la pratique extérieure réactionnaire de la grande bourgeoisie et avec sa politique de bloc, que notre pays voit limité le champ de ses relations internationales, qu'il est privé des moyens d'utiliser des possibilités de coopération qui seraient fructueuses pour notre peuple. En retrouvant sa pleine liberté d'action, la France élargirait, au contraire, considérablement ses horizons.

Nous, communistes, nous sommes parfaitement à l'aise pour *traiter de ces questions et avancer* nos propositions. Naturellement, nous ne cesserons jamais de manifester notre solidarité à tous ceux qui, dans le monde, luttent pour la liberté, l'indépendance, le progrès, le socialisme. Il n'y a pas de parti, en France, qui puisse s'enorgueillir d'avoir jamais fait dans ce domaine ce que notre parti continue de faire chaque jour. Cela dit, le parti communiste français dispose d'une totale indépendance ; nous n'appartenons pas à une internationale, nous n'admettons aucune ingérence, aucune pression sur la définition de notre politique.

Voilà ce que nous sommes et ce que nous voulons. L'idéal que nous poursuivons ne peut être atteint par des moyens qui le contrediraient. C'est pourquoi la voie que nous avons définie — on dit aussi la stratégie politique — est elle-même *démocratique*. Elle se résume dans les notions suivantes : rassemblement populaire majoritaire assurant à chaque étape, grâce à la lutte et sur la base du suffrage universel, les transformations démocratiques progressives indispensables ; union de la gauche comme axe de cette union de toutes les forces populaires et démocratiques.

Cette stratégie est la seule réaliste parce qu'elle se fonde sur une analyse attentive de la réalité sociale et politique de la France, sur le poids de la classe ouvrière et son aptitude à réaliser son alliance avec les autres couches sociales opprimées, sur l'importance numérique de ces couches et la convergence de leurs intérêts fondamentaux, sur la nécessité de l'alliance de forces politiques dont l'existence et la diversité sont traditionnelles dans notre pays et dans lesquelles se reconnaissent telle ou telle partie de la population.

L'union

La situation actuelle de l'union porte-t-elle contradiction à notre analyse ? Faut-il la revoir ? Nous ne le pensons absolument pas.

Notre stratégie n'a jamais eu pour objet la recherche d'un unanimisme sans principe et sans contenu. Nous le disions clairement à notre vingt-deuxième congrès.

« Nous voulons une union sans démagogie, une union dans la clarté, dans la loyauté, une large union du peuple de France au sein de laquelle le pluralisme, l'indépendance et l'originalité de chacune des forces qui la composent ne seront pas un obstacle à son succès, mais au contraire un facteur de sa puissance, de son élan, de sa victoire, dès lors qu'elles agiront ensemble pour le succès des objectifs communs. »

A l'évidence, une telle union, celle dont notre peuple a besoin, ne peut se faire et se maintenir comme dans un rêve. Elle ne peut se forger, se maintenir et se renforcer qu'au travers d'une bataille politique intense et permanente.

Encore une fois citons ce que nous disions au congrès à ce sujet :

« *La coopération entre partis démocratiques est dans notre pays une condition du succès de la lutte pour changer la société ; elle est en même temps un élément de cette lutte.*

» *L'union de la gauche ne ressemble pas, en effet, à un contrat dont la simple signature suffirait à en assurer l'application ; elle est un combat permanent. Et cela pour deux raisons liées entre elles. En premier lieu parce que la bourgeoisie ne se résout jamais à l'union des forces ouvrières et démocratiques, et mène contre elle une lutte incessante, avec tous les moyens dont elle dispose, pour la briser. En second lieu, parce que cette pression ne reste pas sans écho au sein du parti socialiste.* »

Et nous ajoutions : « *Voilà pourquoi notre parti a toujours dû déployer des efforts opiniâtres en faveur de l'union... L'union ne peut se réaliser, se maintenir et vaincre qu'en prenant appui sur la vigilance, l'intervention, le concours des travailleurs et des démocrates eux mêmes.* »

On le voit, la situation actuelle n'infirme pas, mais confirme l'analyse de notre congrès. L'union ne peut aller sans lutte, et comme toute lutte, celle-ci n'évolue pas de manière linéaire, mais connaît des progrès, des difficultés, de nouveaux progrès.

Nous sommes dans un moment difficile. Mais rien ne peut nous inciter à changer d'orientation : nous ne renoncerons jamais à lutter pour cette union indispensable.

GEORGES MARCHAIS.

M. Mitterrand : la décentralisation devrait être la grande affaire d'un gouvernement de gauche

De notre envoyé spécial

Grenoble. — « *La décentralisation devrait être la grande affaire d'un gouvernement de gauche et le maître-mot d'une expérience de progrès. Toute réforme doit commencer par le haut, et l'on ne fera rien si l'on ne casse pas l'inspection des finances et si l'on garde les préfets et leurs contrôles* a priori. »

C'est par ces mots que François Mitterrand a conclu mardi 11 octobre à Grenoble, devant cent cinquante personnes, la rencontre nationale des présidents de conseils généraux socialistes et radicaux de gauche, qui avait pour thème « *Pour une gestion démocratique du département* ».

Un thème et un enjeu si actuels, si fondamentaux — car c'est, à travers eux, les résultats de plus de deux siècles de jacobinisme qui sont jugés — qu'il n'était évidemment pas possible au P.S. et au M.R.G. d'apporter une réponse par oui ou par non ou de rédiger une motion unanime ou définitive. Et personne ne s'étonnera que la rencontre de Grenoble ait mis au jour des opposition internes, voire des tensions, qui sont la preuve, a noté M. Louis Mermaz, président du conseil général de l'Isère, que « *notre parti est bien vivant, démocratique, et sans aucune sclérose* ».

Les orientations des rapports qu'ont successivement présentés MM. Louis Besson (Savoie) et Maurice Faure (Lot) sur « *La responsabilité des élus dans l'élaboration du budget départemental* » et « *Le fonds départemental d'équipement des communes* », qui relataient des expériences personnelles, ont été très largement approuvées et vivement applaudies, notamment lorsque M. Maurice Faure a lancé : « *L'administration ne veut pas décentraliser car elle affiche pour les élus une défiance totale, nous croyant démagogues, bavards et incompétents.* »

Plusieurs présidents de conseils généraux ont cité, au chapitre des transferts indus de charges, l'utilisation par l'Etat de personnels départementaux ou, à l'inverse, le « *scandaleux système des rémunérations annexes* », qui permet aux fonctionnaires de l'équipement ou de l'agriculture de toucher des honoraires sur les travaux communaux et départementaux.

M. Josy Moinet (Charente-Maritime) a indiqué pour sa part que, en deux ans, les dépenses d'aide sociale de son département étaient passées de 14 à 31 millions de francs et que le budget représentait pour 80 % des dépenses de fonctionnement que les élus ne maîtrisent pas.

Plus ardue et moins concrète, bien que posant des interrogations essentielles, est apparue l'intervention de M. Charles Josselin (Côtes-du-Nord) sur le thème « *Le département et l'emploi* ». Et l'on comprend que plusieurs élus de la base se soient sentis quelque peu séparés des réalités par un rideau de fumée lorsqu'ils entendirent : « *L'aménagement du territoire doit être le contrepoids majeur aux tentations de la planification centralisée, sectorielle ou fonctionnelle. Il exige une claire redistribution des compétences entre niveaux territoriaux et la gestion souple des contradictions et des conflits d'objectifs dans une planification contractuelle.* »

Mais c'est autour du rapport de M. André Chandernagor (Creuse), « *Vers un exécutif départemental élu* », que se sont noués les débats les plus instructifs et les moins conventionnels. D'entrée de jeu, M. Chandernagor, qui a précisé avoir l'appui sur ce point de M. Gaston Defferre notamment, a critiqué dans la forme et le fonds le rapport Pisani et son projet de décentralisation (*le Monde* du 5 octobre), lui reprochant « *de faire table rase de ce qui existe et d'être trop ambitieux et trop théorique* ». « *Les groupements obligés autour des grandes villes risqueraient de nous mettre à dos tous les maires ruraux et ne seraient d'ailleurs pas capables d'endiguer le centralisme d'Etat. De plus, je n'vois rien dans ce projet à propos des moyens financiers ou des moyens en personnel.* » D'où les propositions du député de la Creuse :

— *Le* président du conseil général doit être l'exécutif, « le maire du département » et l'on réglementera le cumul des fonctions ;

— Ill aurait des pouvoirs d'ordonnancement financier, de gestion du personnel et un pouvoir réglementaire ;

— Dans un premier temps, des personnels de l'Etat et des communes seraient détachés auprès des assemblées départementales.

« *M. Chandernagor caricature le rapport Pisani, dans lequel il n'y a aucun machiavélisme*, a répliqué M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, après le réquisitoire du président du conseil général de la Creuse contre les visionnaires. *Les agglomérations sont des réalités, alors pourquoi ne pas créer, avec ceux qui le veulent, des groupements. Le département pourrait déléguer des compétences aux groupements ; mais en revanche dans les zones de montagne peu peuplées et incapables de gérer les services essentiels, le département serait fondé à se substituer à des petites communes. Il y a autant de solutions que de cas de figure. Le droit à la différence, ce n'est pas le fédéralisme.* »

Réponse de M. Chandernagor : « *Le département ne doit pas devenir un « syndicat de groupement ». Si nous voulons décentraliser vite, après mars 1978, il faut utiliser ce qui existe.* »

Cette petite passe d'armes illustre combien la doctrine des socialistes et des radicaux de gauche sur la décentralisation reste floue.

Et ce n'est pas M. Mitterrand qui aura apporté beaucoup de clarté en déclarant : « *Le maire étant le médiateur par excellence, je suis favorable à leur maintien, et même trente-six mille communes et cinq cent mille conseillers municipaux bénévoles ce n'est pas assez. Qu'est-ce que la démocratie gagnerait à les faire disparaître ?* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

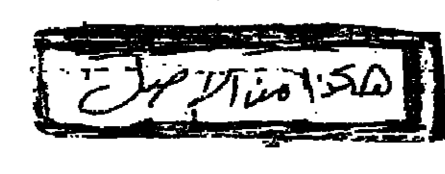
Le P.C.F. a dressé un premier bilan de sa campagne de propagande

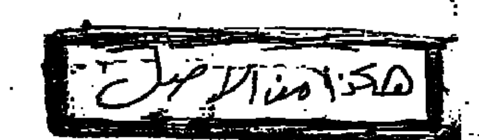
Les secrétaires fédéraux du P.C.F. se sont réunis, mardi 11 octobre, pour dresser un premier bilan de la campagne de propagande engagée par le parti, et faire le point sur les décisions prises par le comité central. *L'Humanité* du 12 octobre, qui rend compte de cette réunion, souligne que « *le parti est solidement uni autour du comité central* ». Dans leurs interventions, les secrétaires fédéraux ont fait état de sentiments « *de déception, d'inquiétude et de résignation* » dans l'opinion. Ils ont noté que « *le tournant à droite du P.S. n'est pas partout et par tous reconnu d'emblée* ». « *La gravité de ses conséquences est parfois sous-estimée*, ajoute *l'Humanité. Ou alors, à l'inverse, ce sont les possibilités de faire revenir le P.S. à ses engagements de 1972 qui sont mises en doute.* »

Les communistes affirment toutefois que leurs explications sont bien accueillies et « *reçoivent un soutien très large* ». Ils indiquent que « *le courant d'adhésion du P.C.F. non seulement ne se ralentit pas mais croît proportionnellement à l'activité des cellules* ».

L'effort du P.C.F. porte en priorité sur les entreprises. A partir du 15 octobre *l'Humanité-Dimanche* diffusera une édition spéciale qui leur sera consacrée. Il y aura donc deux éditions du magazine hebdomadaire du P.C.F. Afin de manifester leur *volonté de dialogue*, les communistes ont décidé d'ouvrir cette édition de *l'Humanité-Dimanche* aux suggestions et questions qui pourront être adressées à l'organe communiste, soit par courrier (une boîte postale « H.D. » a été crée), soit par le moyen d'un « téléphone spécial » avec répondeur. Des « boîtes à idées » seront également installées dans les entreprises.









LA DEMOCRATIE CHRETIENNE PROPOSE DU TRAVAIL POUR LES CHANTIERS NAVALS

Le chômage règne et les licenciements menacent dans les chantiers navals parce que la concurrence sauvage des chantiers japonais détourne la clientèle.

Il faut donc trouver du travail pour le personnel de ces entreprises.

Qu'est-ce qu'un bateau ? C'est une maison qui va sur l'eau.

Si une maison va sur l'eau, elle peut aussi bien être posée sur terre, soit sur des longrines préparées à l'avance, soit sur des pieux également métalliques.

En faisant construire par les chantiers navals des maisons individuelles comme on construit des automobiles, ces maisons présenteront une très grande qualité, on ne verra plus de murs fendus. Les murs et la partie travaillante de ces maisons seront entièrement métalliques, les plafonds et les cloisons intérieures en matériaux composites, la couverture en tuiles.

Le coût de la maison sera également diminué du fait que seront commandés en grandes séries les équipements de la cuisine, de la salle de bains et du cellier.

De plus, ces maisons pourront facilement être exportées car, étant entièrement métalliques, elles seront facilement démontables.

Il faudra prévoir pour commencer trois types de maisons individuelles : une de trois pièces, une de quatre pièces et une de cinq pièces.

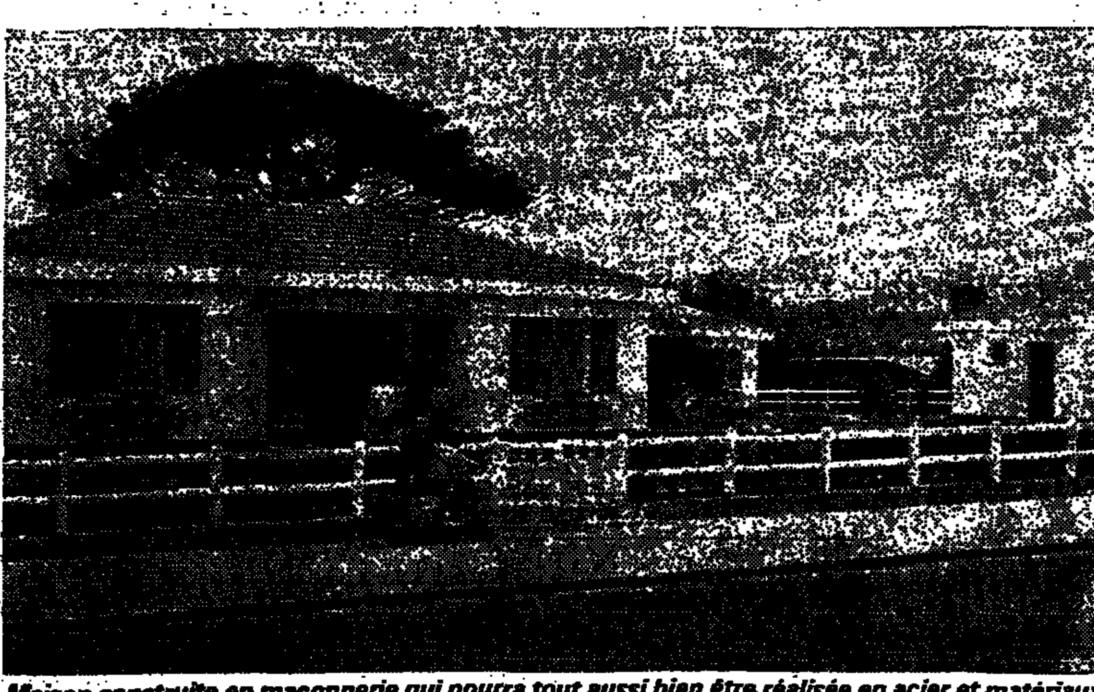
Prenons l'exemple d'une caravane standard dont le prix est inférieur à 10 000 F. Mettons quatre caravanes les unes à côté des autres, cela constitue une petite maison individuelle dont le prix n'est que de 40 000 F.

Pour être très larges, mettons qu'une maison de quatre pièces construite en série avec un outillage important coûtera 80 000 F, soit la moitié du prix d'une maison en maçonnerie.

Ainsi, toute une couche de la population sera en mesure d'accéder à la propriété, et les subventions du gouvernement pourront être réduites de moitié.

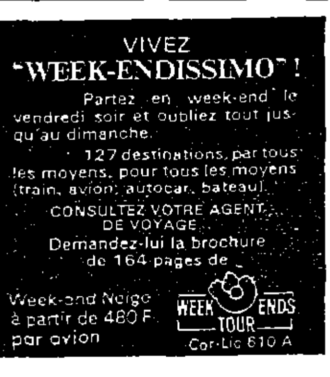
L'exportation constitue à coup sûr le débouché le plus important des maisons individuelles entièrement métalliques.

Que le S.M.I.C. soit à 2 200 F par mois et la retraite à 60 ans, la Démocratie Chrétienne n'est pas contre, mais il faut avant tout trouver du travail pour ceux qui en ont besoin.



Maison construite en maçonnerie qui pourra tout aussi bien être réalisée en acier et matériaux composites.

DEMOCRATIE CHRETIENNE
11 rue de Tilsitt, Paris •
Tél. 754 99 79







POLITIQUE

APRÈS LE CONGRÈS DE LYON

La nouvelle direction du C.D.S.

Au terme du congrès extraordinaire du Centre des démocrates sociaux, qui a siégé à Lyon du 7 au 9 octobre, la direction de ce parti est ainsi constituée :

Président : M. Jean Lecanuet, sénateur de Seine-Maritime.

Vice-présidents : MM. Jacques Barrot, ancien secrétaire général du parti, secrétaire d'État, Jean-Marie Daillet, député de la Manche, Pierre Schiélé, sénateur du Haut-Rhin, et Bernard Stasi, ancien ministre, qui occupait déjà ce poste dans la direction précédente.

Secrétaire général : M. André Diligent, ancien vice-président.

M. Jean Lecanuet a été réélu président en obtenant 384 voix sur 510 votants, M. Bernard Stasi — qui n'était pas candidat — ayant obtenu 60 mandats. M. Diligent a été élu secrétaire général avec 445 voix sur 503 votants.

Le secrétaire général a annoncé, dans son allocution finale, qu'il proposerait que M. Bernard Stasi soit nommé premier vice-président délégué lors de la prochaine réunion du conseil politique du parti. (M. Stasi avait renoncé à protester contre le fait que le projet de faire élire le premier vice-président directement par le congrès ait été abandonné).

La réforme des statuts

M. Pierre Fauchon, qui fut, devant le congrès de Lyon, le rapporteur de la commission chargée de préparer la modification des statuts du C.D.S., conteste que M. André Diligent ait, comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 11 octobre, « *largement contribué à faire échouer la réforme souhaitée par M. Stasi* ». (La principale de ces modifications consistait à faire en sorte que l'u des vice-présidents, M. Stasi en l'occurrence, soit élu directement par le congrès).

Dans la lettre qu'il nous a adressée, M. Fauchon explique que les obstacles à cette révision étaient d'ordre statutaire et souligne notamment : « *Nos statuts prévoient en effet que toute proposition de révision doit émaner soit du comité directeur, soit du tiers du conseil politique et faire l'objet d'une communication aux adhérents, au moins un mois avant le congrès.*

» Aucune de ces conditions n'était remplie. Dès lors que cette lacune était invoquée, même par une faible minorité, il était manifestement impossible d'aller loin dans la voie d'une révision qui portait sur un nombre important de dispositions, dont certaines, mais non celle à laquelle votre texte fait allusion, étaient sérieusement contestée.

» En qualité de rapporteur, j'ai pris mes responsabilités en déclarant qu'il ne me paraissait pas possible de conduire à son terme cette révision.

» Il a été procédé à un vote et la majorité a décidé de ne pas poursuivre le débat.

» M. Diligent, qui n'avait d'ailleurs pas assisté à la réunion de la commission, n'est pas intervenu à la séance plénière. »

● *M. Jacques Ribs, rapporteur spécial du P.S.*, chargé des problèmes des rapatriés, estime qu'il serait « *inadmissible, comme on peut malheureusement le craindre* », que le projet de loi d'indemnisation « *ne constitue qu'une loi-cadre fixant des principes généraux et renvoyant à des décrets d'application l'essentiel des dispositions* ». Il déclare notamment : « *Ce serait abaisser, une fois de plus, le Parlement, en retirant aux représentants du peuple français la connaissance d'un texte qui ne peut relever que de leurs compétence et la faculté de le modifier par voie d'amendement, tout en laissant à des services anonymes le soin de légiférer aux lieu et place du Parlement et dans l'arbitraire le plus complet, retirant, en outre, aux rapatriés, toute possibilité de faire entendre leurs voix à l'occasion d'un véritable débat national.* »

M. DILIGENT A-T-IL RENIÉ SES PRINCIPES ?

Nous avons reçu la lettre suivante de M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S. :

Je prends connaissance de votre article en date du 11 octobre, publié sous le titre : « Quand M. Diligent se plaint d'être censuré par la télévision ».

Le lecteur devrait logiquement en conclure qu'après avoir lutté de longues années contre toutes les formes de pression sur les ondes, j'aurais renié ces principes.

Je me réjouis de vous voir poser en cette occasion le problème de la déontologie de l'information. Je souhaite que cette question fasse l'objet d'un examen, qui d'ailleurs ne devrait pas se limiter à la seule télévision.

Dans le cadre du droit de réponse qui m'est accordé par la loi, je tiens à souligner les trois points suivants :

1) Vendredi après midi, j'ai appris par le service de presse du C.D.S. que des directives auraient été données *a priori* aux journalistes de télévision de ne pas « couvrir » l'ouverture de notre congrès ;

2) J'ai alors téléphoné aux responsables des sociétés concernées pour savoir s'il s'agissait de décisions intérieures ou d'interventions externes, comme j'en ai connues dans un certain passé ;

3) Au cours de la conversation téléphonique avec les responsables des deux sociétés de télévision, j'ai expressément demandé que les journalistes que vous citez gardent, bien entendu, une totale liberté d'appréciation, me bornant à regretter un système de sélection de l'information préalable et sans critères définis.

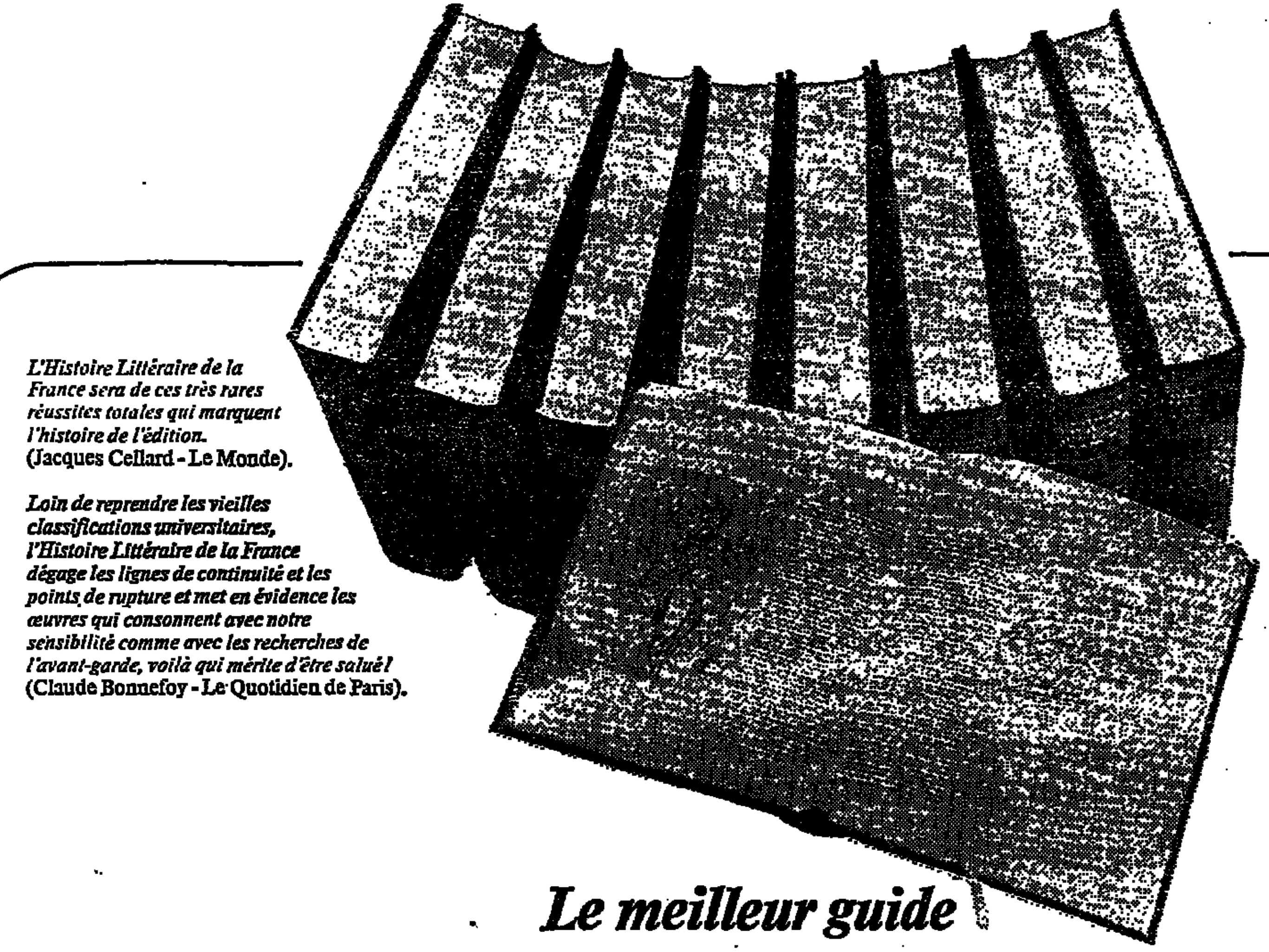
[La lettre de M. Diligent confirme purement et simplement l'article du « Monde » daté du 11 octobre. — N.-J. B.]

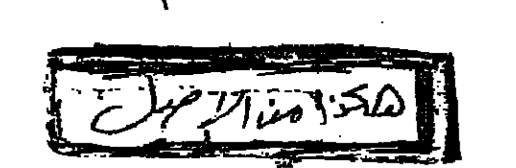
DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

Au cabinet de M. Barre, M. Jean-Claude Paye, conseiller des affaires étrangères, conseiller du premier ministre pour les affaires internationales est nommé secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, fonctions qu'il exercera conjointement avec celles qu'il occupe auprès de M. Barre.

Au cabinet de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, M. Gérard Jacquin de Margerie, administrateur civil est nommé conseiller technique en remplacement de M. Philippe Dulac, inspecteur des finances, appelé à d'autres fonctions.

Au cabinet de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, M. Jean Picq, auditeur à la Cour des comptes, est nommé conseiller technique.





Le Monde

Société et culture

MÉDECINE ET PRÉVENTION

Une campagne du secrétariat d'État à la santé

« BIEN NAITRE DANS LE NORD »

(De notre correspondant.)

Lille. — Si le taux de mortalité périnatale du Nord-Pas-de-Calais était ramené au niveau du taux national, la vie de trois cent cinquante enfants serait sauvée chaque année, et plusieurs centaines de handicaps et d'infirmités seraient épargnées. Cette constatation justifie la campagne « Bien naître dans le Nord-Pas-de-Calais » lancée récemment à Arras et à Lille par Mme Hélène Missoffe, secrétaire d'État à la santé. Cette région continue, en effet, de tenir le record de la mortalité infantile.

Aujourd'hui, on met en avant la notion de périnatalité qui concerne la période comprise entre le sixième mois de la grossesse et le sixième jour après la naissance : les actions menées en France depuis 1970 contre la mortalité périnatale ont permis, affirme-t-on, de sauver la vie à plus de vingt mille enfants. Le nombre des décès constatés dans la période considérée, qui était de 24 pour 1 000 naissances en 1970, est descendu à 16,7 pour 1 000 en 1976. Mais dans ces nouvelles statistiques le Nord-Pas-de-Calais, avec 23 décès pour 1 000 naissances, et parfois 25 à 29 dans certaines zones (Calais, Lens, Dunkerke, Denain), apparaît toujours aussi défavorisé.

La campagne lancée par Mme Missoffe vise *« à réaliser en quelques années une véritable éducation sanitaire du public »*. Plus du quart des femmes enceintes de la région ne subissent pas les visites prénatales obligatoires, et une femme sur cinq arrive à la maternité sans aucun dossier établi au préalable. Pour remédier à cette situation, vingt mille affiches, deux cent cinquante mille dépliants, des brochures donnant toutes les indications nécessaires aux futures mères, seront diffusés. Les caisses d'assurance-maladie accorderont la gratuité de sept visites prénatales au lieu des quatre prévues officiellement ; un centre d'information pour la régulation des naissances, la maternité et la vie sexuelle sera créé à Lille, à l'image du centre mis en place à Paris il y a un an.

GEORGES SUEUR.

La pathologie bucco-dentaire et la santé des gencives

La carie n'est pas, et de loin, le premier responsable des dents perdues : la destruction et l'extraction des dents sont liées, dans sept cas sur dix, à l'état des gencives. L'Organisation mondiale de la santé estime que plus de la moitié de la population jeune du globe et les trois quarts de la population adulte sont touchés par les atteintes parodontales. Un certain nombre de praticiens ont voulu sensibiliser particulièrement la population, les médecins, les chirurgiens-dentistes sur cette pathologie. Deux enquêtes menées en juillet et en août 1977 sur la santé bucco-dentaire des Français et sur l'attitude des généralistes face à ces affections illustrent le type d'actions menées par une partie de la profession.

Les maux de dents ou de gencives sont considérés comme moins inquiétants que la plupart des autres maladies aux yeux des personnes interrogées en juillet 1977 par l'IFOP. En outre, ils connaissent peu cette pathologie : si 86 % d'entre eux ont déjà eu des caries, 57 % seulement sont en mesure de citer spontanément cette maladie. 25 % sont incapables de citer une seule affection bucco-dentaire. Moins prévenues et moins informées à l'égard de ces maladies, 50 % des personnes interrogées attendent de souffrir pour se faire soigner, même si la plupart reconnaissent la nécessité de se faire examiner sans avoir de douleurs aux dents ou aux gencives ! Elles expliquent leurs réticences notamment par la peur d'avoir mal (pour 48 % d'entre elles) et par le prix trop élevé de ces prestations (pour 19 % d'entre elles).

Si le recours aux soins apparaît dans cette enquête insuffisant, l'hygiène bucco-dentaire individuelle semble d'un niveau relativement élevé : 95 % déclarent avoir leur brosse à dents personnelle, 83 % se lavent les dents au moins une fois par jour, et un quart affirment avoir acheté leur dernière brosse à dents depuis un mois ou moins. L'hygiène bucco-dentaire semble meilleure chez les femmes que chez les hommes, et dans les catégories socio-professionnelles élevées.

La pathologie bucco-dentaire demeure cependant importante. Les affections les plus répandues semblent être les caries, les abcès dentaires et les aphtes, qui ont touché respectivement 86 %, 60 % et 49 % des personnes interrogées. Les gencives apparaissent plus saines que les dents ; si 38 % des personnes interrogées disent avoir de mauvaises dents, 17 % ont des gencives en mauvais état. Trois personnes sur dix, enfin, portent un dentier.

Une enquête menée par la SOFRES auprès de médecins généralistes confirme le mauvais état de santé bucco-dentaire des Français. Ces praticiens conviennent presque unanimement que les maladies de la bouche sont très répandues. Mais il apparaît une contradiction entre leurs déclarations sur la nécessité de surveiller ces troubles, sources de maladies graves, et leur pratique quotidienne. Ainsi, la moitié d'entre eux reconnaissent qu'ils n'examinent les gencives de leurs patients que lors de certaines affections (troubles digestifs, syndrome infectieux). De même, il existe parmi les généralistes un certain consensus pour ne pas revendiquer le soin des gencives et pour s'en remettre aux spécialistes lors d'affections sérieuses. Pourtant, la prévention des parodontopathies passe par le diagnostic précoce des premières atteintes des gencives. — N. B.

Le remboursement des prothèses

Mieux vaut actuellement perdre une jambe ou un œil qu'une dent... si l'on se place d'un strict point de vue financier. En effet, les prothèses oculaires ou orthopédiques sont remboursées par la Sécurité sociale à un taux de 75 %, et une avance de frais est même le plus souvent consentie aux assurés sociaux. En revanche, pour les prothèses dentaires, les taux de remboursement évoluent entre 30 et 40 %, alors que les sommes en jeu sont souvent importantes.

Bien que la plupart des chirurgiens-dentistes soient conventionnés, ils disposent dans ce domaine d'un droit permanent à dépassement : les tarifs actuellement appliqués par la Sécurité sociale ne leur permettraient pas, s'ils les apliquaient, de couvrir leurs frais.

La fixation des prix en ce domaine est très aléatoire : elle dépend en partie des prix fixés de manière tout à fait libre entre les prothésistes, artisans chargés de la partie mécanique de la prothèse, et les chirurgiens-dentistes, qui ont la responsabilité de l'examen clinique, du diagnostic, de l'élaboration des empreintes. Elle est aussi fonction de l'honnêteté de chaque praticien.

Cette situation ne devrait pas durer : au 1er janvier prochain devrait intervenir une première revalorisation des remboursements des actes pratiqués par les chirurgiens-dentistes. Peut-être serait-il souhaitable de fixer également par arrêté des prix uniformes pour les services rendus par les prothésistes dentaires aux chirurgiens-dentistes, comme c'est le cas pour les prothèses orthopédiques ou oculaires.

FAUTE D'ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS

Trop d'enfants pluri-handicapés restent confinés dans leur famille ou échouent à l'hôpital psychiatrique

« Quel avenir pour les sourds pluri-handicapés ? », c'est à cette question qu'ont tenté de répondre, les 8 et 9 octobre, lors de deux journées, les parents d'enfants atteints de handicaps associés dont le comité de liaison (1) est présidé par M. Faivre. Au cours d'une conférence de presse, ils ont tenté de définir le « profil » de ces enfants dont personne ne veut et pour qui, ont-ils dit, le principe de l'obligation scolaire est un leurre.

« Ils sont repoussés de partout ou accueillis sans solution éducative adaptée. » M. Faivre a cité ainsi plusieurs exemples : ceux qui joignent à la surdité un trouble grave du comportement ne sont acceptés nulle part ; pour ceux qui sont à la fois sourds et gravement handicapés moteurs, n'existe que l'hôpital ; pour ceux qui sont sourds et aveugles (quelque deux cents enfants en France) *« et qui sont au départ des emmurés complets »*, ne fonctionne à l'heure actuelle qu'un seul centre, celui de Larnay, près de Poitiers, qui ne compte que vingt-quatre places. D'autres catégories trouvent une solution, mais en fonction de la région seulement : ainsi, a noté M. Faivre, rien n'existe dans tout le quart sud-ouest de la France pour les sourds déficients mentaux.

Pourquoi, d'une manière générale, ces enfants ne disposent-ils que d'une infime quantité de solutions adaptées ? *« En raison d'une absence d'équipes pluridisciplinaires susceptibles d'établir un diagnostic de synthèse et de promouvoir une guidance parentale précise à l'âge préscolaire »* ; d'autre part, parce que les établissements qui pourraient les recevoir, compte tenu de leur handicap principal, les refusent à cause du second, voire du troisième handicap.

De cet état de fait découlent deux conséquences : la première est que ces enfants sont souvent gardés — voire cachés — dans leur famille. Ils y atteignent l'âge adulte sans avoir reçu aucune formation ni aucune aide, pour la plus grande angoisse de leur entourage. Que deviendront, en effet, ces jeunes adultes à la disparition de leurs parents ?

Deuxième conséquence : un certain nombre d'entre eux échouent dans les hôpitaux psychiatriques. Au bénéfice de qui ? Il est évident qu'ils n'y sont pas à leur place.

Ce problème, très longtemps, est resté camouflé. *« Aucune statistique officielle n'a été faite sur les pluri-handicapés*, disent les parents, *faute de dépistage systématique. »* Les études préparatoires des Ve et VIe Plans en ont très gravement sous-estimé le nombre. Il semble bien que, en réalité, selon les études réalisées par le Comité de liaison des parents, ce nombre atteigne, pour la seule classe d'âge de six à seize ans, cinq mille.

Les parents ont l'intention de demander notamment aux pouvoirs publics la création d'un établissement-pilote par catégorie de sourds handicapés, la constitution d'une équipe spécialisée dans la guidance parentale et la création de foyers pour adultes. Ils insistent, aussi, sur la nécessité de la prévention et du dépistage précoces. *« Un tiers de ces cas*, a estimé M. Faivre, *sont dus à une rubéole contractée par la mère pendant la grossesse. Et ce sont souvent les cas les plus graves. »* — C. B.

(1) 17-19, boulevard Blanqui, 75013 Paris.

UN NIGÉRIAN, M. JUSTICE J. A. ADEFARASIN, EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE LA CROIX-ROUGE

Pour la première fois, un représentant africain, M. Justice J. A. Adefarasin (Nigéria) a été élu par le conseil des gouverneurs de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge pour présider la nouvelle assemblée générale appelée à remplacer ce conseil.

[Agé de cinquante-six ans, M. Justice J. A. Adefarasin est le président de la Croix-Rouge du Nigéria. Après des études de droit à Londres, il entreprend une carrière de magistrat au Nigéria, où il est nommé président de la Cour suprême de l'État de Lagos en 1974. Il a assumé ensuite les fonctions de chanceller du diocèse anglican de Lagos, et de lord du même diocèse.

Il est devenu membre du conseil exécutif de la Croix-Rouge du Nigéria en 1964, puis président du conseil en 1972. Dès 1974, il assume les fonctions de président de société nigériane.

M. Justice J. A. Adefarasin a été élu pour quatre ans, succédant à M. José Barraso (Mexique), qui avait occupé ce poste pendant douze ans.]

SOCIÉTÉ

La femme et la futilité

La chambre de commerce et d'industrie de Paris organise, du 12 au 15 octobre, le Premier Festival de la femme qui coïncide avec la fin des travaux de rénovation du Palais des congrès de la porte Maillot à Paris. Deux ans après l'Année de la femme et un an après la suppression du secrétariat d'Etat à la condition féminine, la liste des thèmes qui seront abordés donne une idée de l'évolution des mentalités dans ce domaine : « La femme et la mode », « La femme et la beauté », « La femme et la gastronomie », « La femme et les arts martiaux », « La femme et la littérature », « La femme et Air France », « La femme et l'armée », « La femme et la musique », « La femme et l'enfant ». *Présentations de mode, conseils de beauté, de maquillage et de gastronomie, démonstrations de judo, informations sur les carrières féminines dans l'armée et l'aviation, fabrication de marionnettes, toutes les préoccupations des femmes d'aujourd'hui figurent au programme de ce premier festival.*

L'accent sera mis sur l'artisanat, du tissage à la tapisserie et du patchwork au macramé, en passant par le « tricot crochet d'art » *et la décoration florale. Rien de ce qui est féminin n'étant étranger aux organisateurs (et organisatrices), des débats sont prévus avec Mmes Florence d'Harcourt (R.P.R.) et Gisèle Moreau (P.C.), députés, avec Mme Marcelle Segal qui parlera du courrier du cœur. Le dernier débat, samedi 15 octobre, traitera de* « La femme et l'amour » : *Mme Alice Sapritch, notamment, y participera.*

L'accès au premier Festival de la femme est entièrement gratuit. Le dessin retenu pour symboliser cette manifestation commerciale représente une femme « rétro », les épaules nues, émergeant d'une sorte de cornet de dragées fermé à la base par une faveur blanche. La femme offerte, en quelque sorte, comme une douceur, délicieusement consommable... Au-delà de toutes ces futilités, ne manque-t-il pas une « table ronde » à ce festival : la femme et le mépris ?

Br. F.

La « vérité » d'un objecteur de conscience

FONCTIONNAIRE INDÉSIRABLE

M. Bernard Laugier, vingt-huit ans, est architecte des Bâtiments de France. Le 1er septembre, le ministère de la culture et de l'environnement le nomme à Alençon. C'est son premier poste.

Le 21 septembre, le directeur de l'architecture informe M. Laugier qu'il a « *révisé ses projets* ». *Le jeune homme doit* partir. Que s'est-il passé en trois semaines ?

Le statut de la fonction publique dispose que tout fonctionnaire doit être en règle avec l'institution militaire. Dans le dossier qu'il a rempli auprès des *services de M. Michel d'Ornano*, M. Laugier n'a pas caché qu'il avait obtenu le « statut » d'objecteur de conscience. Mais il a omis de préciser qu'il avait refusé l'affectation qui lui était imposée au titre du service civil. Ces faits remontent à décembre 1974.

Le casier judiciaire de l'architecte est vierge. Mais la préfecture de l'Orne a eu tôt fait, par une simple enquête de routine, de découvrir la « vérité ». C'est elle qui a indiqué au ministère de la culture et de l'environnement que M. Laugier *était « indésirable »*.

Il y a en France, dit-on, quelque deux mille jeunes gens qui sont dans le même cas que M. Laugier. Dans la très grande majorité des cas, l'administration, elle-même, a renoncé à les persécuter. Dès lors, quel intérêt national à les bannir de la fonction publique ? — M. C.

ÉDUCATION

Bataille juridique autour du Pharo

Deux universités de Marseille se disputent des locaux vieux de quatre-vingt-dix ans

Marseille. — Les étudiants venus prendre, lundi 3 octobre, leurs inscriptions pour la prochaine rentrée dans le bâtiment qui abrite les annexes de deux universités — Aix-Marseille-II et Aix-Marseille-III — dans les jardins du Pharo ont trouvé portes closes. Sur les planches qui barraient l'entrée, ils ont pu lire : « Fermé pour cause d'insécurité, par arrêté du maire de Marseille. » Cette décision a surpris par sa soudaineté, y compris les intéressés, puisque ni le recteur d'académie ni le doyen de la faculté de droit ne semblaient apparemment avoir été avertis. L'opération avait été effectuée dans l'après-midi du samedi précédent par le personnel municipal. Cette fermeture est, en fait, la conséquence d'un imbroglio administratif déjà ancien et d'une querelle politico-universitaire.

De notre correspondant

Le Pharo, bâtiment municipal qui surplombe le Vieux Port, est occupé depuis 1890 par l'enseignement supérieur. Affecté d'abord à l'ancien institut d'anatomie et à la faculté libre de droit de Marseille, il accueillit, à partir de 1958, des étudiants capacitaires en droit et des étudiants de médecine et de pharmacie. Cette occupation, toutefois, n'a jamais eu d'assise juridique. La création, en 1973, de l'université d'Aix-Marseille-III (droit, économie et sciences), présidée par M. Charles Debbasch, a encore compliqué la situation, car le Pharo abritait à la fois des services et des enseignements de la nouvelle université et d'Aix-Marseille-II (médecine), présidée par M. Henri Gastaut.

Depuis plusieurs années, les escarmouches sont fréquentes entre les deux universités. La naissance d'Aix-Marseille-III avait fait suite à une scission survenue entre les universités I (lettres) et II (médecine). De plus, personne n'ignore, à Marseille, que la création, par le secrétariat d'État aux universités, d'Aix-Marseille-III et l'élection de M. Charles Debbasch comme président ont été ressenties par M. Gaston Defferre comme une manœuvre politique dirigée contre lui. Ainsi, le même scénario s'est-il répété plusieurs fois, M. Defferre soutenant M. Henri Gastaut (Aix-Marseille-II), M. Debbasch (Aix-Marseille-III) cherchant davantage l'appui administratif du secrétariat d'Etat.

A plusieurs reprises, le maire de Marseille avait tenté d'obtenir que le bâtiment soit concédé à l'éducation nationale pour être affecté à Aix-Marseille-II, et M. Henri Gastaut s'était efforcé, depuis 1974, de faire évacuer les 418 mètres carrés de locaux occupés par Aix-Marseille-III. Par une délibération du 6 juin 1977, le conseil municipal — après deux initiatives semblables en 1973 et 1974 — avait prévu de donner bail à l'État pour une durée de dix ans, à condition que le *Pharo soit mis à la disposition* d'Aix-Marseille-II. Dans l'attente d'une réponse, un permis d'occupation provisoire avait été accordé à son président, M. Gastaut, jusqu'à la signature de la convention envisagée. M. Henri Gastaut avait donc sommé, en juillet dernier, M. Debbasch de quitter les locaux, menaçant d' « *utiliser tous les moyens que lui confèrent les lois, y compris la force publique* ».

Selon certaines informations, cependant, le secrétariat d'État aux universités aurait décidé, ces dernières semaines, d'attribuer définitivement à Aix-Marseille-III les locaux revendiqués par les deux universités. Cette décision inattendue a certainement pesé dans la réaction soudaine du maire de Marseille de fermer le Pharo pour des raisons d'insécurité.

Le sort des étudiants salariés

M. Gaston Defferre s'abrite *derrière un rapport* du 27 septembre 1977 de la commission communale de sécurité qui, « *ayant constaté qu'aucune réalisation des prescriptions qui avaient été précédemment formulées en octobre 1974 pour ouvrir les locaux au public en toute sécurité* », donnait un avis défavorable à toute forme d'exploitation. *M. Defferre a donc retiré* le permis d'occupation tant que les travaux nécessaires pour rendre conforme le bâtiment aux règlements de sécurité n'auront pas été réalisés.

Déplorant que, « *à huit jours de la rentrée, plusieurs centaines d'étudiants salariés n'aient pas la possibilité de s'inscrire* », le conseil de *la faculté* de droit (Aix-Marseille-III) a voté à l'unanimité, le 5 octobre, une motion exprimant sa stupéfaction et son inquiétude pour la rentrée. M. Charles Debbasch estime que cette péripétie est un épisode supplémentaire de la guerre que lui livre M. Defferre. Il affirme aussi que le maire de Marseille n'a pas compétence en *matière* de sécurité pour un bâtiment affecté à l'enseignement supérieur. Selon le président d'Aix-Marseille-III, seul le recteur d'académie peut prendre une mesure de fermeture comme le précise l'arrêté interministériel du 14 octobre 1976. M. Debbasch a déposé une demande de sursis à exécution auprès du tribunal administratif et un recours devant *le Conseil d'Etat.*

M. Gaston Defferre n'est cependant pas inquiet : « *Ce bâtiment est propriété de la ville*, explique-t-il, *et pour cause : jamais le ministère de tutelle n'a voulu le prendre en charge. J'en suis donc responsable. Et s'il brûlait, si des étudiants périssaient dans cette souricière, c'est à moi qu'on demanderait des comptes, non au recteur.* »

M. Henri Gastaut se défend, pour sa part, de l'accusation de collusion entre le maire et lui-même. Il rappelle, cependant, qu'il attend toujours que son homologue d'Aix-Marseille-III obtempère à la lettre du 9 septembre 1974, lettre signée par M. Jean-Pierre Soisson, alors secrétaire d'Etat aux universités, et qui demandait « *au recteur de prendre toutes mesures de nature à remettre les locaux à disposition d'Aix-Marseille-II à partir du 30 juin 1975* ».

Afin que nul ne se méprenne sur sa détermination, M. Defferre a fait, dans un deuxième temps, *murer les accès aux locaux* d'enseignement, plaçant hors d'atteinte tous les étages du bâtiment, en attendant que les travaux de sécurité soient achevés. Il s'apprête toutefois à autoriser prochainement l'ouverture de certains locaux du rez-de-chaussée qui abritent le centre d'accueil et l'administration d'Aix-Marseille-II.

JEAN CONTRUCCI.

L'ART DU DIALOGUE

Le ministère de l'éducation consacre deux pages de son dernier bulletin d'information destiné aux enseignants à un important sujet : « *Comment correspondre avec votre administration ?* » Peut-être suffit-il de lui écrire ? Ce serait trop simple. Le dialogue est un art. Le ministère établit une distinction entre « *deux types de lettres dont les présentations ne doivent pas être confondues, en vertu d'une règle d'or de la correspondance administrative : l'unité de la forme* ». Il s'agit de « *la lettre administrative proprement dite et de la lettre personnelle* ».

Suit une avalanche de conseils : « *Toujours en haut, au coin droit, doit figurer l'indication de la ville d'origine et de la date* » : les formules de politesse « *ne sont pas usitées dans le cas de la lettre administrative* » ; en revanche pour la lettre personnelle, on peut en user. Le ministère cite des exemples : quand on s'adresse à « *un égal* » on peut écrire : « *Je vous prie d'agréer, M..., l'assurance de mes sentiments dévoués (ou très)* » (1). Le souci de l'unité de forme ne va pas jusqu'à indiquer dans quels cas les sentiments sont « *très dévoués* » et dans quels cas ils ne sont que « *dévoués* ». Le libéralisme se manifeste dans cette formule : « *En cette matière vos préférences peuvent s'exprimer.* »

Une autre règle d'or : « *Il est de tradition dans le langage administratif d'adopter le ton impersonnel (...), il va de soi que la lettre est toujours rédigée en termes courtois* », il faut être « *précis et concis* » et adopter « *un ton objectif, les formules trop personnelles étant à éviter, s'agissant de service public donc d'intérêt général* ».

Les recommandations du ministère *s'apparentent*, pour la minutie, aux conseils que les instituteurs donnent aux enfants le jour de la rentrée pour la présentation des cahiers de texte. Si les enseignants s'avisaient de respecter, à la lettre, ces conseils fastidieux, ne risqueraient-ils pas d'écrire tous la même chose ? Cela faciliterait la tâche de l'administration destinataire qui pourrait diffuser une réponse type. Mais ce que ne dit pas le ministère, c'est s'il s'engage à répondre à ces lettres si bien tournées. — Br. F.

(1) Dans le cas d'un « supérieur », il vaut mieux exprimer son « profond respect » ou son « respectueux dévouement ».

Recevant une délégation du S.N.I.-P.E.G.C.

M. RAYMOND BARRE S'ENGAGE A « SAUVEGARDER LA FONCTION D'INSTITUTEUR »

Une délégation du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.), conduite par son secrétaire général, M. Guy Georges, a été reçue, mardi 11 octobre, à l'hôtel Matignon, par le premier ministre, M. Raymond Barre. L'entretien, qui a duré plus d'une heure, a porté essentiellement sur la revalorisation de la fonction d'instituteur. Le S.N.I. a notamment demandé que les professeurs d'école normale reçoivent une formation spécifique et que les futurs instituteurs soient formés en trois ans.

Il a rappelé son opposition au projet de création d'un corps de professeurs « brevetés », et il a insisté pour que les salaires des instituteurs soient revalorisés indépendamment de la grille qui régit toute la fonction publique. Enfin, les porte-parole du S.N.I. ont fait part de leur inquiétude quant à la situation dans les départements de la Guadeloupe et de la Martinique.

Selon M. Guy Georges, le premier ministre s'est engagé personnellement à « sauvegarder à tout prix la fonction d'instituteur » et a marqué sa volonté de « faire avancer les choses » dans un domaine qu'il juge « fondamental pour le pays ».

● PRECISION. — Une phrase de l'article sur la rentrée dans les écoles maternelles à Paris (*le Monde* du 12 octobre) a été rendue incompréhensible. Certaines observations sur la démographie pourraient justifier, écri*vions-nous, un moindre effort en* faveur des maternelles. Mais « *ce serait oublier le jeu de facteurs psychologiques, sociaux ou culturels* ».

RELIGION

● *Les dominicains du couvent de l'Annonciation*, à Paris, organisent une série de cours sur « *les difficiles mutations historiques dont naquit l'Eglise chrétienne* », par le Père Féret. Ces cours ont lieu le jeudi, à 18 h. 30, dans la salle Albert-le-Grand, 228, rue du Faubourg-Saint-Honoré, aux dates suivantes :

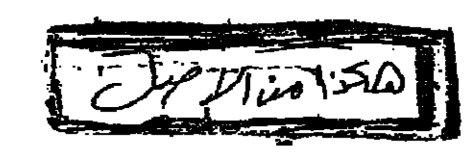
13 octobre : La mutation, en Jésus, de la religion juive en religion chrétienne.

20 octobre : Mission apostolique de Paul et crise des judaïsants.

27 octobre : Types successifs de communautés chrétiennes à l'âge apostolique.

3 novembre : L'affrontement du paganisme à la fin de l'âge apostolique.

10 novembre : Actualité du schisme de Marcion.



SCIENCES

Les lauréats du Prix Nobel

PHYSIQUE : deux Américains et un Britannique

L'Académie royale de Suède a désigné comme lauréats du prix Nobel de physique (725 000 F), M. Philip Anderson (Etats-Unis), Sir Nevill Mott (Grande-Bretagne) et le professeur John Hasbrouck Van Vleck (Etats-Unis) pour « leurs travaux théoriques fondamentaux sur la structure électronique des systèmes magnétiques et amorphes ».

Les propriétés électroniques des solides

Le magnétisme des corps solides peut trouver deux origines : soit le mouvement des électrons des atomes qui peut être considéré comme l'équivalent d'un courant électrique engendrant une induction magnétique, soit le « moment magnétique » propre des particules élémentaires lié à ce que les physiciens théoriques dénomment le *spin*. Dans la pratique, c'est le spin des électrons qui est mis à contribution. Un matériau deviendra magnétique, si, *pour une raison ou une autre, tous les « petits aimants »* créés par le spin s'alignent dans le même sens. Une telle structure ordonnée est assez facilement réalisable dans de nombreux corps quand le matériau lui-même est ordonné. C'est le cas quand le solide a une *forme* cristalline. Cette forme cristalline n'est cependant pas la seule qui puisse exister. On trouve aussi un état amorphe où il n'existe *pas d'ordre évident.*

A priori, le parallélisme de l'orientation *des petits aimants constitutifs du matériau, y est beaucoup plus* difficile à obtenir. Il est cependant possible, en particulier grâce à la *présence d'impuretés. La théorie des* interactions entre ces « moments magnétiques » élémentaires est particulièrement complexe et fait intervenir la mécanique quantique.

Dans son communiqué, l'Académie royale des sciences précise que : *« Van Vleck a été appelé le « père du magnétisme moderne ». Il a développé des méthodes avec lesquelles on peut comprendre le comportement d'un atome ou d'un ion étranger dans un cristal. Une autre partie importante de ses travaux concerne l'effet Jahn-Teller, aspect de l'interaction entre les électrons d'une part, les positions et les mouvements des noyaux de l'autre. L'effet Jahn-Teller avait été prédit dans les années trente. Mais c'est seulement pendant la dernière décennie qu'on a pu, surtout grâce aux travaux de Van Vleck, comprendre ce phénomène en détail et reconnaître son importance expérimentale.*

« C'est Van Vleck qui, le premier, a attiré l'attention sur le fait que la corrélation électronique — l'interaction entre les mouvements des électrons — est capitale pour expliquer l'existence des « moments magnétiques » locaux.

« Son ancien élève, Anderson, en développant ces idées, a réussi à décrire dans quelles circonstances des « moments magnétiques » locaux peuvent apparaître dans les métaux comme le cuivre ou l'argent, qui à l'état pur ne sont pas magnétiques.

« Mott et Anderson, séparément, ont contribué d'une manière capitale à l'éclosion de nos connaissances sur les systèmes amorphes. Dans les matériaux cristallins, en effet, les atomes forment des réseaux réguliers, ce qui facilite sensiblement leur description théorique. Cette régularité fait défaut dans les matériaux désordonnés.

« Mott a également étudié ce qu'on a appelé la « transition de Mott », par laquelle certains métaux peuvent devenir des isolants lorsque la densité électronique décroît en fonction de la distance qui sépare les atomes.

« Les trois lauréats ont été actifs dans de vastes domaines de la physique où ils ont apporté des contributions très importantes. Le prix de 1977 insiste particulièrement sur leurs travaux concernant l'interaction des électrons et le couplage entre les mouvements des électrons et des noyaux dans les matériaux magnétiques et désordonnés. Dans ce domaine, ils ont dépassé considérablement les théories conventionnelles. Leurs travaux ont une importance directe pour la physique expérimentale et pour la technologie. »

PHILIP ANDERSON

Né le 13 décembre 1923 à Indianapolis, M. Philip Anderson, après des études à Harvard, entre en 1943 aux laboratoires de recherches de la marine américaine. Depuis 1949, il travaille aux laboratoires de la Bell Telephone, et il est depuis 1967 professeur de physique théorique à l'université de Cambridge (Grande-Bretagne). Il est membre de l'Académie des sciences américaine.

SIR NEVILL MOTT

Né le 30 septembre 1905, Sir Nevill Mott, après des études à Cambridge, enseigne à l'université de Manchester, puis à Cambridge et à Bristol, avant de retourner à Cambridge. Physicien théorique, il publie, dès 1930, sur la mécanique quantique, et il devient un spécialiste de son application dans les solides, en particulier les métaux. Sir Nevill Mott est membre de nombreuses sociétés savantes et académiques.

JOHN HASBROUCK VAN VLECK

Né à Middletown (Connecticut), le 13 mars 1899, M. John Hasbrouck Van Vleck, physicien américain, est docteur en philosophie en 1922, puis obtient un doctorat ès sciences à Harvard, en 1966. Docteur honoris causa *de nombreuses universités (Grenoble, Paris, Oxford), il fut professeur de physique à l'université du Minnesota (1927-1928), professeur de physique théorique à l'université du Wisconsin (1928-1934) et professeur de physique mathématique à Harvard depuis 1935. Ses travaux ont porté sur la théorie quantique de la structure atomique de la matière et sur le magnétisme. Il est associé étranger de l'Académie des sciences, en France, depuis le 11 février 1974. Il est chevalier de la Légion d'honneur.*

● *Le professeur Van Vleck* s'est déclaré *« très surpris et très heureux »* d'avoir obtenu le prix Nobel de physique : *« Les prix vont si souvent à des jeunes, on ne peut s'empêcher de penser qu'à soixante-dix-huit ans c'est le point culminant d'une carrière »*, a-t-il notamment indiqué.

● *Sir Nevill Mott* a affirmé : *« Le prix Nobel est un incident très agréable dans la vie d'un savant, mais il ne doit pas faire oublier que celui-ci n'a atteint des résultats qu'en collaboration avec d'autres collègues. »* Le physicien britannique a notamment souligné qu'il devait beaucoup à la coopération de son beau-frère, le savant français Jacques Friedel, professeur à l'université Paris-Sud, membre de l'Académie des sciences, du professeur Aromueller, de l'université de Bordeaux, et de ses *« amis »* des universités de Grenoble et de Marbourg (Allemagne fédérale).

CHIMIE : un professeur belge

L'Académie royale de Suède a attribué, mardi 11 octobre, le prix Nobel de chimie (725 000 F) à M. Ilya Prigogine, professeur à l'université libre de Bruxelles, pour ses travaux sur la thermodynamique irréversible. Le professeur Prigogine est le premier Belge à recevoir le prix Nobel de chimie (dernières éditions du « Monde » du 12 octobre).

La thermodynamique de la vie

La thermodynamique classique est une discipline extrêmement féconde qui s'appuie, notamment, sur le principe de Carnot. Les spécialistes en ont depuis longtemps déduit une loi fondamentale dite de l'*augmentation de l'entropie* : cette loi exprime la tendance spontanée d'un système à aller vers l'état le plus désordonné possible. Elle est très bien vérifiée dans la plupart des phénomènes physiques. Mais il est au moins un cas où on ne peut pas l'utiliser : celui des êtres vivants. Ces derniers sont, en effet, des structures très ordonnées et qui ordonnent de plus en plus. Dans leur cas, la nature va donc vers l'ordre et non vers le désordre, comme pourrait le faire croire une application trop simple de la loi de l'augmentation de l'entropie.

Ce paradoxe apparent peut se résoudre en s'intéressant non au système limité à l'être vivant, mais au système complexe, être vivant et environnement. Un être vivant est, sur le plan de la thermodynamique, un système ouvert qui a besoin d'un environnement pour exister. Ce système ouvert peut être de plus en plus ordonné à condition qu'un désordre *plus grand* apparaisse dans l'environnement. S'il n'y a pas contradiction entre l'existence des êtres vivants et la thermodynamique classique, il restait à expliquer pourquoi de tels systèmes existent.

Ce fut le mérite du professeur Prigogine et de l'école belge de thermodynamique des phénomènes irréversibles, qui mit au point la notion fondamentale de *structure dissipative* (*le Monde* du 24 juillet 1974). Un des points fondamentaux de cette théorie est de montrer que le système ordonné qu'est un être vivant n'est pas le fruit d'un hasard rare, mais au contraire d'une structure normale et spontanée. — *J.-L. L.*

ILYA PRIGOGINE

Né le 25 janvier 1917 à Moscou, de nationalité belge, le professeur Ilya Prigogine obtient en 1941 son doctorat de sciences physiques à l'Université libre de Bruxelles (U.L.B.), où il devient chargé de cours en 1946, et professeur en 1951, responsabilité qu'il exerce toujours. En 1959, il est nommé directeur de l'Institut international de physique et chimie Solvay. De 1961 à 1966, il est titulaire d'une chaire extraordinaire de chimie à l'université de Chicago (Etats-Unis) et est depuis 1967 directeur du centre de mécanique statistique et de thermodynamique à l'université du Texas, à Austin.

LETTRES

Les trois Hervé Alphand

(*Suite de la première page.*)

Hervé Alphand ayant choisi de surcroît de « gommer » les « aspects frivoles » de son caractère, son livre est donc tout différent de ce qu'on pouvait « a priori » en attendre. C'est trop rarement qu'il condescend à nous faire sourire, fréquemment qu'il confesse son scepticisme, ses hésitations ou son vague à l'âme. « Les hommes sont prisonniers d'une imbécillité congénitale... Ce monde qui va finir sans s'en apercevoir... »

Mais ce sceptique est capable de pleurer et de prier. Et il lui est arrivé au moins une fois de s'engager à fond « avec foi et passion », dit de Gaulle. Pas de chance, il s'agissait d'une cause perdue : celle de la Communauté européenne de défense. Ce qui nous vaut un jugement trop amer pour n'être pas injuste sur M. Pierre Mendès France et aussi un passage d'une belle ironie sur soi-même lorsque l'auteur se retrouve un peu plus tard représentant du général à Washington : « Comme l'avocat Barbemolle devenu procureur général, j'attaque l'intégration des forces alliées après avoir défendu l'armée européenne. C'est le sort des ambassadeurs fidèles de changer ainsi leurs propos. »

Fidèle à qui ? A la France, certes, dans l'esprit de tel jugement de Talleyrand, qui est pour lui comme une justification, bien qu'il dénonce souvent la médiocrité, les divisions nationales. Mais aussi à de Gaulle, qu'il a rejoint en 1941, écœuré dès la première minute par « l'immense pourriture » de Vichy, et dont il a été bien souvent le collaborateur ou le confident. Cela nous vaut des pages entières de propos du général, rapportés le plus souvent de manière assez prosaïque, sans l'envolée qu'y mettent un Malraux ou un de Saint-Robert, mais qui sont autant de contributions à l'histoire de ce temps.

Le général était un peu cyclothymique, il avait lui aussi ses crises de découragement, de pessimisme noir. Au fil du livre, il n'apparaît pas toujours d'une particulière constance dans ses propos. Il lui a fallu parcourir du chemin pour devenir le grand décolonisateur — encore ne mâchait-il pas ses propos sur ce que deviendraient, laissées à elles-mêmes, les ex-terres d'empire. De même le voyons-nous envisager la dissolution du pacte atlantique pour le remplacer par des accords bilatéraux, et finalement se contenter de retirer la France de l'organisation militaire intégrée. En revanche, on sera sans doute assez surpris de constater que le projet de « triumvirat occidental » de 1958, où beaucoup n'ont voulu voir jusqu'à présent qu'une simple manœuvre tactique, était profondément ancré dans l'esprit du général, qui en parla souvent à Alphand.

Dans les dernières années du règne, l'auteur juge de Gaulle de plus en plus dominé par le scepticisme, la xénophobie. On le sent s'écarter de lui, trouver de moins en moins d'arguments pour défendre une politique à laquelle il croit peu. D'ailleurs sa tâche de secrétaire général du Quai d'Orsay, sous M. Couve de Murville comme sous M. Debré, lui laisse peu d'initiative. Il se rattrape avec M. Maurice Schumann, dont il brosse un portrait d'une réconfortante sympathie.

Des portraits, on en trouve bien d'autres — en quarante ans, Hervé Alphand a connu tout le monde, — depuis Arthur Rubinstein, brossé en cinq mots, « grand pélican doux et intelligent », jusqu'à Jean Monnet, autre personnage central du livre, « secret, une énigme », psychologiquement aux antipodes de l'auteur, puisque totalement donné à l'idée et à l'action. On rencontre au passage Pétain : « Décidément je révoquerai tout le monde si cela continue. Vous voyez ce métier qu'ils me font faire. Je n'avais pas mérité cela à mon âge... » Churchill : « Prenez garde, je vais parler français... » ; Giraud, qui était « resté en 1912 » ; Staline, avec son « œil bridé égrillard » ; Eisenhower, Kennedy, qui s'était lié d'amitié avec l'auteur, mille autres vedettes de l'actualité, du Tout-Paris et du « Jet Set ».

Pour qui a vécu à un titre ou à un autre les événements que rapporte l'ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, son récit est toujours intéressant, parfois passionnant, et il fait revivre avec talent bien des moments oubliés. Aux yeux du lecteur dont le monde de la diplomatie et des salons est si éloigné qu'il en paraît irréel, il risque évidemment de ne pas en aller de même. Pourquoi Hervé Alphand, qui a connu cette période mieux que personne, n'écrirait-il pas maintenant, lui qui déteste tant l'oisiveté, un livre pour un beaucoup plus large public, un livre qui raconterait et expliquerait pourquoi et comment la France est redevenue hexagonale, tout en montrant la place qu'elle pourrait encore tenir, pour peu qu'elle le veuille, dans les affaires du monde ?

ANDRE FONTAINE.

★ Hervé Alphand, *l'Etonnement d'être, Journal 1939-1973*, 1 vol. de 614 pages, aux éditions Fayard, 59 F.

● *Le romancier américain MacKinlay Kantor* est décédé, le 11 octobre, en Floride. Il était âgé de soixante-treize ans.

[Auteur de trente-deux romans et d'une centaine de récits, articles et poèmes, Kantor avait reçu, en 1956, le prix Pulitzer pour « Andersonville », un roman retraçant la vie dans un camp de prisonniers pendant la guerre civile américaine. L'un de ses poèmes, « les Meilleures Années de notre vie » (« The Best Years of our Lives »), avait inspiré le scénario du film du même nom.]

PRESSE

● *A Montréal*, les deux journaux de langue française, *la Presse* et *Montréal matin*, sont empêchés de paraître depuis le jeudi 6 octobre, en raison d'une grève de la rédaction et des photographes de *la Presse*, pour protester contre la mise à pied de quatre rédacteurs sportifs en désaccord avec leur nouveau chef de service.

L'ancienne convention collectiv, venue à expiration le 31 décembre 1986, ne spécifiait pas que la section syndicale de la rédaction serait consultée sur les nominations des chefs de service. Mais le syndicat des journalistes réclame que cette consultation soit inscrite dans le nouveau contrat collectif. La direction s'y oppose catégoriquement, estimant que ce serait la *« fin de l'entreprise »*.

La grève, d'abord déclenchée pour quarante-huit heures, a ensuite été reconduite pour une durée illimitée. — (*U.P.*)

JUSTICE

A Marseille

HIPPODROMES EN FOLIE

De notre correspondant

Marseille. — *Par deux fois en moins d'une semaine, l'hippodrome de Pont-de-Viraux, à Marseille, a été le théâtre d'incidents qui ont empêché le déroulement normal des courses au programme. Chaque fois, ces incidents ont été consécutifs aux décisions prises par les juges aux allures (dont les décisions sont sans appel) de déclasser certains concurrents qui avaient commis des fautes lors d'épreuves de trot attelé. Les parieurs ont envahi la pelouse, bloquant l'enceinte d'accès à la piste et retardant la suite des réunions.*

Le déclassement de *Feu Rouge*, à l'entrée de la ligne droite, dans le Grand Prix de trot du Sud-Est célébrant samedi 8 octobre, le cinquantenaire de l'hippodrome, a mis le feu aux poudres. A deux reprises, le cheval, qui ne trottait pas franchement, commit des fautes qui ne furent pas relevées par les juges aux allures. C'est après une troisième faute, alors que *Feu Rouge*, en tête depuis le début, ne pouvait être rejoint, que les juges décidèrent de le sanctionner. Cette décision tardivement prise, tout comme l'importance de la dotation (140 000 francs, soit la plus grosse dotation régionale), furent à l'origine de la brusque flambée de colère du public, bientôt renforcée par celle des professionnels.

La foule envahissait l'hippodrome et les propriétaires, entraîneurs, drivers refusaient spontanément de se remettre en piste, pour les courses suivantes, si les juges aux allures n'étaient pas immédiatement remplacés. Il fallut plus d'une heure de transactions menées par M. Gérard Grantet, président régional de l'association des propriétaires de chevaux de trot, pour qu'un *accord fût trouvé. Les juges aux* allures furent provisoirement écartés et remplacés par deux drivers ne prenant pas part aux dernières épreuves.

Le 3 octobre dernier de semblables remous s'étaient produits lors de la troisième course de la réunion. Après un départ confus, dû à l'énervement d'*Icomo*, qui désarçonnait son driver, les juges avaient distancé *Inattaquable*. Pourtant, selon les parieurs, son rival, *Idéal Grand Bois*, semblait bien plus fautif, tandis que le *driver d'un autre cheval, Intrigueur*, était accusé de ne pas disputer pleinement ses chances. Ici encore, il fallut toute la persuasion des dirigeants de la société hippique du Sud-Est pour que les pistes soient évacuées.

Le 10 septembre dernier, un autre incident avait déjà troublé la réunion sur l'autre hippodrome marseillais, celui du parc Borely. Une plainte contre X... avait été déposée par *la société sportive de* Marseille après la course du Prix de Nîmes, support du triplé, en raison du *« caractère suspect des enjeux »*. Plus de 1 million de francs de paris se répartissaient sur moins de quatre-vingts bordereaux (dont une soixantaine émis à Marseille et une vingtaine à Toulon), qui retenaient trois chevaux gagnants (le 16, le 8 et le 9) cotés respectivement à 30, 26 et 14 contre 1. La combinaison gagnante rapportait 5 629,20 F. Aussi le P.M.U. avait-il décidé de ne payer les gros parieurs qu'en échange de leur identité. C'est sans doute la « discrétion » de certains d'entre eux qui a amené la société sportive de Marseille à exiger la lumière sur la manière dont les enjeux ont été effectués. En pareil cas, rappelons-le, la limite autorisée ne doit pas excéder plus de vingt jeux par combinaison. — J. C.

PARCMÈTRES ILLÉGAUX

Un sens interdit peut-il être pourvu de parcomètres ? Un avocat de Nancy, Me Roger Joubert, refusait depuis plusieurs années de glisser des pièces à l'intérieur de ceux qui avaient été installés das sa rue, quai Claude-Le Lorrain, et ne paya pas les amendes qui lui avaient été infligées. Me Joubert souleva l'exception d'illégalité de l'arrêté municipal du 3 octobre 1974 qui avait autorisé la pose de ces parcomètres au motif qu'il s'agissait d'un détournement de pouvoir.

Le tribunal de police de Nancy, dans un jugement en date du 5 octobre, lui a donné raison en estiman que, *« si l'emploi de parcomètres se justifie dans une avenue commerçante pour faciliter la circulation ou afin d'éviter les stationnements abusifs aux environs de bâtiments appelés à recevoir le public tels que gares ou hôpitaux, il ne s'applique nullement dans les rues à sens unique comme le quai Claude-Le Lorrain, où la circulation est particulièrement fluide »*.

Le tribunal rappelle en outre que l'administration ne doit *« exercer ses compétences qu'en vue de la satisfaction de l'intérêt général (...) et que le maire a utilisé ses pouvoirs de police en vue d'accroître les ressources de la commune. Il est de jurisprudence constante que l'arrêté devra être également déclaré illégal, puisque le but poursuivi, bien que d'intérêt général, n'est pas celui invoqué par l'acte lui-même. »*

BIBLIOGRAPHIE

« Mon combat est le vôtre »

DE ROLAND AGRET

Quatre années ont passé presque jour pour jour depuis son procès quand, le 1er mars 1977, le président de la République *accorde* à M. Roland Agret une grâce pour raison médicale. Sept médecins experts venaient de déclarer : *« Cet homme est en danger de mort. »* Quatre années au cours desquelles ce petit malfaiteur — *« un jeune con »*, comme il le dit lui-même, — va se défendre d'être l'instigateur d'un double crime pour lequel la cour d'assises du Gard l'a condamné à quinze ans de réclusion criminelle, le 28 février 1973. Une longue lutte acharnée, obstinée, qu'il raconte avec passion dans son livre *Mon combat est le vôtre*. Un combat qui n'aura jamais de cesse, même après avoir obtenu la révision de son procès et la proclamation officielle de son innocence, puisque *« l'affaire Agret n'est qu'un moyen, un tremplin qui lui permet d'attaquer d'autres injustices et de se mettre au service de tous ceux qui souffrent et qui combattent »*.

En définitive, pour Roland Agret, peu lui importe *« de convaincre ou non de sa non-culpabilité »*. Il le dit et le répète tout au long du récit de l'affaire. Un dossier dont il connaît tous les détails et qu'il expose scrupuleusement, mais sans apporter d'éléments nouveaux. Ce que Roland Agret veut remettre en cause, c'est *« le système et ses injustices prospères »*. *« Coupable*, précise-t-il, *j'aurais combattu de la même façon, seules les formes auraient changé. »*

Cet homme, déterminé et résolu, ne demande pas réparation des sept années de sa jeunesse *« qu'on lui a volées »*. Il se rebiffe et attaque un système qui l'a désigné comme un *« coupable vraisemblable »* et qui n'a pas voulu en démordre. Une révolte violente contre tous les rouages de la machine judiciaire, en commençant par la police, *« qui n'a pas pu ou n'a pas voulu remettre en question les bases de son enquête »*. Il en dénonce le parti pris en disséquant le rapport du commissaire Delarue.

Puis, vient le tour des avocats, qui *« assurent la caution la plus sûre à la mystification répondant au nom de justice »* ; des procès, qui *« ne sont qu'une mascarade spectaculaire, où seules les morales d'épicier et les banques trouveront leur compte »* ; de l'administration pénitentiaire et des prisons, *« ces laminoirs qui fabriquent des monstres »*. Une critique rageuse, quelquefois naïve et schématique, mais toujours sincère et poignante d'un combattant opiniâtre.

Une action qu'il a menée notamment avec l'aide de sa femme, Marie-Jo, épousée en prison, et tous ceux sans lesquels *« il est quasiment certain qu'il serait mort »*. Roland Agret a d'abord avalé des fourchettes (vingt et une), deux stylos à bille, a dû subir trois interventions chirurgicales, puis, le 29 août 1974, a tenté de se suicider en se pendant dans sa cellule de la centrale de Muret. *« C'est à partir de ce moment-là que je prends réellement conscience, et que mon combat change de face, de forme et de force. »* La suite, on la connaît : des grèves de la faim interminables, et celui qui se dit malade d'*« innocentisme claustrophobie »* pourra finalement recouvrer la liberté *« aux frontières de la mort »*, comme l'écrit Claude Mauriac, qui postface cet ouvrage, témoignage d'une lutte toujours recommencée.

MICHEL BOLE-RICHARD.

★ *Mon combat est le vôtre*, Éditions Bernard Grasset, 268 pages, 42 francs.

Après la bagarre entre légionnaires et travailleurs nord-africains

Les marginaux du bistrot L'Hacienda à Castelnaudary

De notre correspondant régional

Castelnaudary. — **C'est le drame après boire, stupide, dans une petite ville de garnison où l'on s'ennuie, où les déracinés vont demander à l'alcool, au bruit et aux filles, l'oubli de leur solitude. A Castelnaudary, dimanche soir 9 octobre, deux légionnaires ont terminé leur journée sur la table d'opération du centre hospitalier. Un ancien harki a été conduit à la prison. Un de ses camarades a disparu (« le Monde » du 11 octobre).**

Le 11 décembre 1976, la capitale du Lauragais (Aude) est devenue la garnison du groupement d'instruction de la légion étrangère, transféré de Corse après le meurtre d'un berger commis par deux déserteurs. Devenu régiment le 3 septembre dernier, le centre d'instruction des apprentis légionnaires et gradés (huit cents hommes et cadres) dépense, en un an, pour son ordinaire, plus de 10 millions de francs. Soixante-quinze H.L.M., qui n'étaient pas louées, sont maintenant occupées par des gradés et leurs familles. Leurs loyers font entrer, chaque année, 600 000 francs dans les caisses de la commune. Les hommes du régiment d'instruction se sont donc intégrés à la vie quotidienne des Chauriens. Deux mariages le mois dernier, deux mariages dans les mois à venir.

Le drame a éclaté dimanche soir dans un bar de la rue du 143e Régiment-d'Artillerie, L'Hacienda. Au comptoir, une cinquantaine de consommateurs : des jeunes, qui terminent leur week-end au pastis ; des légionnaires qui, dans une heure, vont rentrer à la caserne, et un groupe un peu isolé, assommé par le vacarme de la sonorisation poussée à bloc : des Français musulmans, ceux qu'on continue d'appeler des harkis. Quinze ans après leur départ d'Algérie, ils ne sont toujours pas acceptés par les Français. Pour les Algériens qui ont voulu l'indépendance, ce sont des traîtres. Comme les légionnaires, ils sont les marginaux d'une certaine forme de société. Ils se retrouvent au bistrot.

« Allez prendre le frais »

Ce soir-là, M. Abdelkader Abada, ouvrier agricole à Ferran, à une vingtaine de kilomètres de Castelnaudary, a bu plus que de raison. Une discussion éclate avec l'un de ses compatriotes, un certain Panurge, berger dans le même village. Deux gradés de la légion, le caporal-chef Sllejak, trente-cinq ans, dix ans de service, et le caporal Dherissé, même âge, même ancienneté, tous deux en civil, tentent de calmer les deux harkis. *« Ça va, les gars, allez prendre le frais, cela vous fera du bien. »* Mais la discussion continue. On tente de les faire sortir : bousculade à l'entrée. M. Abdelkader Abada fouille dans la poche intérieure de son veston, sort un revolver 22 long rifle et tire les six cartouches sur les légionnaires. Tous deux tombent, gravement blessés au ventre. Le premier a le foie atteint et de nombreuses perforations de l'intestin grêle ; le second a le rein droit traversé par une balle.

Après les coups de feu, Panurge a pris la fuite. L'alcootest pratiqué sur son compatriote une heure après son arrestation a été positif. Les deux légionnaires n'avaient bu que deux bières et *n'étaient pas armés. Pourquoi* le meurtrier l'était-il ? Tous les anciens harkis le sont, dit-on, pour se défendre. L'arme qui a tiré a été achetée en Andorre en juin dernier.

C'est le premier incident grave à Castelnaudary depuis l'installation de la légion. Les képis blancs ne sont pas tous des « anges ». Mais si on vole, quelquefois, une voiture, le véhicule est à chaque fois restitué à son propriétaire, après remise en état, avec son plein d'essence et les excuses du colonel. Les légionnaires ont *refait entièrement* le mur du cimetière, nous dit le maire, M. Jean-Pierre Cassabel, ancien député U.D.R. ; la commune y a gagné 100 000 francs. *Ils ont* aussi drainé le terrain de sport gratuitement, et leur présence a entraîné la création d'emplois nouveaux.

LÉO PALACIO.

● NOMINATIONS DE MAGISTRATS. — Sont nommés procureurs de la République : à Rouen, M. Jean Berthier ; à Reims, P. Jacques Bihoreau. (*Journal officiel* du 10-11 octobre.)

● *RECTIFICATIF.* — Dans la *correspondance relative aux difficultés des sociétés d'économie* mixte de la région parisienne, publiée dans *le Monde* du 11 octobre, nous avons prêté à MM. Cathala et Viellet, respectivement président et directeur général de la Société d'économie mixte de construction et de rénovation urbaine de la ville de Créteil (SEMIC), des propos qui n'étaient pas les leurs. Ce ne sont pas eux, en effet, qui ont fait état des problèmes rencontrés par la Société d'économie mixte immobilière de Coudray-Montceaux, dans l'Essonne (portant, elle aussi, le sigle SEMIC), mais nous-mêmes, dans un article publié le 28 septembre et dans lequel nous avions omis de mentionner la raison sociale exacte de l'entreprise incriminée, ce qui pouvait entretenir une confusion.

Faits et jugements

La mise en liberté de M. Apalategui, qui a disparu, est rapportée.

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a ordonné, mardi 11 octobre, que soient remis à exécution les deux mandats d'arrêt dont faisait l'objet M. Miguel Apalategui (*nos dernières éditions*). Le militant séparatiste basque ne s'était pas *présenté au contrôle* de police au commissariat central de Marseille le vendredi 7 octobre, formalité à laquelle il devait se soumettre deux fois par semaine depuis sa mise en liberté, le 6 septembre dernier.

M. Apalategui, qui vivait dans une communauté religieuse, devait comparaître le 14 octobre devant la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui doit statuer sur la demande d'extradition présentée par le gouvernement espagnol. La décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a *été motivée « par le manquement au respect dû à la parole donnée »*.

Me Jean-Claude Sebag, avocat de M. Miguel Angel Apalategui, a déclaré à propos *de la disparition* de son client que celui-ci avait *« eu le sentiment que les autorités françaises étaient demeurées sensibles avant tout aux pressions du gouvernement espagnol et qu'un militant politique ne pesait pas lourd dans le jeu des Etats-nations souverains »*. Il a confirmé que M. Apalategui avait été avisé le 29 septembre par l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) que sa carte de réfugié était prête et qu'elle lui serait délivrée quand le ministère des affaires étrangères donnerait son accord. *« Il semble, toutefois*, a précisé l'avocat, *que le ministre des affaires étrangères en personne ait décidé de différer cette décision et Miguel Angel Apalategui en a été informé par l'OFPRA. »*

Le ministre des affaires étrangères indique à ce sujet que, conformément aux règles de l'OFPRA, l'absence de réponse ponse à une demande de carte à une demande de carte de réfugié équivaut, après quatre mois, à un refus implicite. Le demandeur doit alors s'adresser dée par un conseiller d'Etat, M. André Heilbronner.

● *Nouvelle inculpation pour M. Gérard Jullien.* — L'ancien président de la section football de l'A.S. biterroise, M. Gérard Jullien, quarante-sept ans, déjà inculpé de proxénétisme hôtelier et incarcéré, depuis le 31 mars dernier (*« le Monde »* daté 24-25 avril), s'est vu notifier, la semaine dernière, une inculpation pour fraude fiscale par M. Jean-Pierre Michaud, juge d'instruction au tribunal de Paris, sur la plainte de la direction générale des impôts. Il est reproché à M. Jullien d'avoir encaissé les bénéfices de trois maisons de rendez-vous à Paris et d'avoir éludé, au détriment du Trésor public, *« une très importante somme d'argent »*.

SPORTS

FOOTBALL

Le championnat de première division

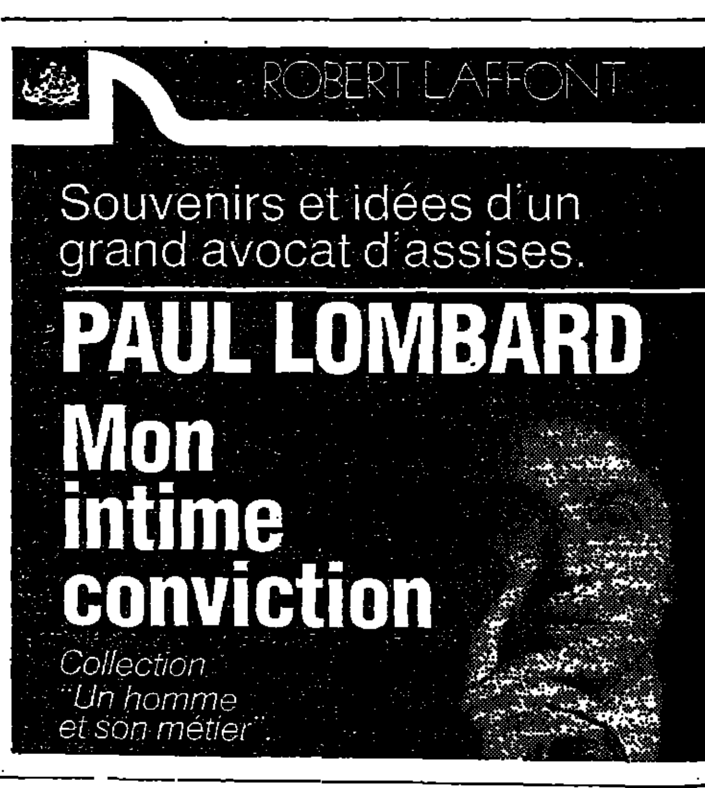
LOURDE DÉFAITE POUR LENS

Lors de la onzième journée du *championnat de France de première division* disputée mardi 11 octobre, c'est en priorité, le résultat de la rencontre Sochaux-Lens qui retient l'attention. Lens a essuyé la plus lourde défaite (7 à 2) et le score reflète équitablement la physionomie du match. Les six premiers du classement — Nice, Monaco, Saint-Etienne, Marseille, Sochaux et Nantes — ont gagné. Deux de ces succès ont été obtenus chez l'adversaire par Saint-Etienne à Metz et par Monaco à Rouen.

RESULTATS

Bordeaux b. *Valenciennes	1-0
*Nîmes b. Nancy	1-0
*Nantes b. Paris-Saint-Germain	3-1
*Troyes b. Bastia	1-0
*Nice b. Laval	4-2
Saint-Etienne b. *Metz	2-0
*Marseille b. Strasbourg	1-0
*Sochaux b. Lens	7-2
Monaco b. *Rouen	4-3
Reims b. *Lyon	1-0

Classement. — 1. Nice, 18 pts ; 2. Monaco, 17 ; 3. Saint-Etienne, 16 ; 4. Marseille, 15 ; 5. Sochaux, Nantes et Laval, 13 ; 8. Strasbourg, 12 ; 9. Lens et Bordeaux, 11 ; 11. Nancy, Paris-Saint-Germain, Nîmes et Reims, 10 ; 15. Bastia, 9 ; 16. Lyon, Troyes et Metz, 7 ; 19. Valenciennes, 6 ; 20. Rouen, 5.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

JE SUIS NÉE EN...

Ingrid Caven, la star du jeune cinéma allemand

Tous ceux qui ont vécu une époque, un pays, un art, tous ceux qui sont à la fois traversés d'histoire et eux-mêmes influents, peuvent dire : « Je suis né en ... », et parler de leur expérience. Artistes, créateurs, témoins, acteurs du champ culturel, vedettes et travailleurs obscurs, raconteront, se raconteront ici. C'est l'actrice allemande Ingrid Caven qui inaugure cette série.

LE salon est joli, tout en courbes et couleurs douces, capitonné comme l'intérieur d'une boîte à musique fin de siècle. Enrobés de musiques feutrées, légèrement éraillées, deux automates ensorcelés accomplissent le rituel répétitif d'une mise à mort. C'est au théâtre de Bochum, Mademoiselle Julie, mis en scène par Werner Schroeter. On retrouve là, sur scène, son goût pour l'enfer gelé du narcissisme, pour les faillites de l'amour dans le faux luxe de la décadence. Monsieur Jean, vu par Werner Schroeter, est un gandin blond, dont l'ambition sociale se manifeste par un besoin maniaque de paraître. Il rectifie une mèche, un bouton, des tics agitent son visage inexpressif (mimiques de jeune premier du cinéma muet), et il a une telle gravité obsessionnelle qu'il n'est pas ridicule, mais inquiétant. Face à ce mannequin déréglé, Mademoiselle Julie, enfant exigeante aux gestes sûrs et gracieux, expérimente l'inanité de son pouvoir et meurt en se mutilant, ventre et cuisses éclaboussés de sang.

Mademoiselle Julie, petit vampire pathétique au regard transparent, c'est Ingrid Caven, celle qui, dans tous les films de Werner Schroeter, de Rainer Fassbinder, de Daniel Schmid, représente la femme introuvable. C'est « leur » star.

Star, elle apparaît sans maquillage, souple sous une robe noire un peu fendue, avec cette démarche au bord de la chute que donnent les talons très hauts de ses chaussures en vernis noir. Présence insolite, artificielle, dans une rue triste de Bochum, dans la chambre sombre d'un vieux palace parisien. Elle est venue voir Yves Saint-Laurent, non pour s'habiller, mais pour habiller la reine de l'Aigle à deux têtes *qu'elle va jouer en janvier à l'Athénée, dans la mise en scène de Jean-Paul Dusseaux. On dit Ingrid comme on dit Marlène. Ingrid, femme de son temps, vamp de naguère à l'heure d'aujourd'hui.*

∴

« Je suis née en 1945 ; petite fille, j'ai le nez à la fenêtre, je regarde le gris d'une rue ouvrière, j'imagine le bleu du ciel. Je suis née à Sarrebrück ; mon père faisait de la musique en amateur dans les bals et les carnavals. Moi, je jouais avec ma sœur — qui est devenue chanteuse lyrique, — je lui racontais que les cheminées étaient des arbres.

» Rêver ne me suffisait pas, je devais exprimer mes rêves. Je n'étais pas heureuse : mes parents sont très unis. Maintenant, je trouve ça formidable ; quand on est enfant, on ne peut pas le supporter. J'étais acceptée, mais je voulais être la plus aimée. J'intriguais, sans succès, pour séparer ma mère de mon père. Ma mère est une forte personnalité, elle existe comme ça, simplement, sans effort. Nous sommes tous les quatre différents. D'où mon agressivité : je devais toujours crier ou chanter plus fort. J'avais besoin d'être remarquée pour me sentir aimée, je provoquais. Je souffrais d'allergies, j'étais malade, je jouais avec la maladie. Nous formions une famille assez théâtrale. A présent, le théâtre me permet d'être agressive jusqu'au bout, sans danger réel pour moi ni pour les autres.

Le désir d'agir selon moi

» Je suis montée sur scène, toute petite, au jardin d'enfants. Les gens avaient préparé un conte de fées. Je voulais être la princesse, j'ai eu le rôle du nain. J'avais juste à tourner trois fois autour d'un feu en disant : « Ah ! quelle chance, personne » ne sait quel est mon nom... » Et j'ai tourné une fois, deux fois, cinq fois, tout le monde me disait d'arrêter, j'entendais, je savais que j'avais tort, mais j'ai continué jusqu'à ce qu'on m'emporte de force... Chaque fois que je joue, je retrouve cette sensation : le désir d'agir selon moi.

» Je savais ce que je ne voulais pas. Je ne voulais pas être comédienne. J'étais bonne en maths, meilleure que les garçons, je pensais devenir professeur. Pas en sciences : je me disais que pour une femme, ce n'est pas bien. Pas en psychologie : j'avais peur. J'ai étudié l'histoire de la musique...

» J'ai fait du théâtre un peu par hasard, en deux temps. D'abord à Munich avec des jeunes troupes qui montaient Genet, Sartre. Puis, j'ai eu peur de mon narcissisme. J'étais déjà athée, mais j'ai eu une éducation catholique, et je me sentais coupable de m'aimer. De toute façon, lier le théâtre au fait de gagner sa vie me paraissait absurde. Jouer est tellement en moi. Avec ou sans public, pour quelqu'un ou pour moi seule, je joue.

» J'ai repris mes études, mais naturellement je continuais à vivre autour des gens de théâtre. Et j'ai recommencé après mon divorce *(Ingrid Caven a été mariée quelque temps avec Rainer Fassbinder. Epouser le leader incontesté du nouveau théâtre et du jeune cinéma — qui est, de plus, homosexuel — ne témoigne pas d'un penchant exagéré pour la facilité, surtout si on a décidé de ne plus être comédienne...)*

Vieillir ne me fait pas peur

» Je suis une petite-bourgeoise avec des rêves kitch de soumission et de paix familiale, et une enfant qui crie et pleure parce qu'elle veut posséder, manger tout et tout le monde. Je dois absolument me montrer entière dans mes rôles. Je ne joue jamais sans moi. C'est pourquoi j'ai fini par admettre ce masque de « star »... Un jour, peut-être, je n'en aurai plus besoin. Mais cette figure superposée à la mienne me permet d'oser. Après tout, le seul droit que j'aie de m'exprimer, c'est de m'exprimer moi-même. Que je joue une pauvre fille ou une princesse, je ne suis ni l'une ni l'autre : je ne vais pas dans les usines pour voir comment vivent les ouvrières, je ne vais pas rendre visite à Elizabeth d'Angleterre. Je prends les gestes et les sensations qui ont traversé mon corps, mon imagination.

» Tout le monde éprouve des émotions, mais généralement les retient. J'ai appris à ne pas en avoir peur, à les laisser aller, à les reconnaître en moi, et chez les autres. Je fais davantage attention à la manière dont quelqu'un parle et bouge qu'à ce qu'il dit ou fait. Etre libre, ce n'est pas tout faire, c'est décider ce qui est possible entre la naissance et la mort. Vieillir ne me fait pas peur. Je ne ferai sans doute que du théâtre, ou autre chose. Je serai moins absolue, je pourrai vivre à deux, adopter un enfant. Je n'ai pas peur de la vieillesse, mais je hais la mort.

» Enfant, malgré mon éducation catholique, j'accusais Dieu. Je sais que la mort est inévitable, et les gens qui l'envisagent calmement me semblent des Martiens. J'ai eu plusieurs fois des crises suicidaires. Je ne voulais pas mourir, seulement changer. Vouloir mourir, c'est se refermer sur une identité. C'est pareil en amour, lorsqu'on veut quelqu'un, lorsqu'on se fixe sur le « moi, moi, moi », et qu'on ne peut rien imaginer d'autre.

» Pendant mes études, à Munich, je me suis intégrée à des groupes très politisés. Nous voulions construire une nouvelle société, une nouvelle famille... Nous avons demandé à nos pères : « Comment avez-vous pu faire ça ? Mon père n'a jamais été nazi, mais il a été soldat, et ma mère l'a aimé. Nous n'avons pas interrogé nos mères, nous ne leur avons pas dit : « Pourquoi avez-vous » laissé faire ? »

» Nous, ceux de ma génération, nous nous sommes cherchés, seuls, sans maîtres. Les savants, intellectuels, étaient morts ou exilés. Nous commencions au point zéro. Nous sommes retournés vers un certain individualisme, stagnant d'incertitude. Pourtant, je peux comprendre ceux qui s'en sont remis à un Etat fort. Ils sont revenus au bercail, dans les structures de la vieille famille, bafouant leurs idées, essayant de se préserver. Parfois, on entend sur les intellectuels et les artistes des mots (officiels) terribles qui réveillent d'anciennes peurs.

» Je perçois un danger que je ne peux situer, il est caché par le mythe nazi. On essaie de nous imposer une vision du nazisme à la fois trop simple et trop vague. Trop vague, purement irrationnelle, cette vision englobe les rapports humains, les rapports de forces, les impulsions fondamentales, et nous n'osons plus agir. On nous raconte une maladie de l'histoire, une malédiction attachée à un homme : Hitler, le père, le führer, l'antéchrist, le diable investi de tous les pouvoirs. Et moi, je vois en lui un petit bourgeois névrotique à qui on a laissé prendre le pouvoir. On ne peut pas limiter le fascisme à la séduction des chemises noires et des casquettes à tête de mort. Nos yeux, nos pensées, restent toujours trop fixés sur des croix gammées et des cérémonies de masse. Des gens luttent contre le nazisme, c'est-à-dire contre cette fascination du nazisme, qu'ils cultivent.

» Pendant longtemps, j'ai éprouvé un amour fou pour l'autre Allemagne. Je voudrais tant croire encore que les gens de l'Est vivent le communisme utopique auquel je rêvais. Ils sont, ces gens, notre mauvaise conscience, ils payent pour nous. Nous, nous avons tout de suite eu l'argent américain, et nous sommes devenus riches. S'ils avaient eu les mêmes richesses, ils auraient eu les mêmes capacités. Ils sont les parents pauvres qui nous gênent, que nous ne voulons pas voir. Entre nous, on en parle un peu, superficiellement, comme pour s'en débarrasser. On met des bougies aux fenêtres aux jours anniversaires. Voilà. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

ANACHRONIQUES

par GÉRARD GENETTE (*)

« MONDE des arts et des spectacles » : pour le regard esthétique, il n'en est pas d'autre, car il considère le monde en général comme art et comme spectacle. Le monde en général, et non seulement celui de l'encombrante « culture », haute ou basse, élitiste ou populaire. Pour être moins visiblement affairée, la « nature » ne met pas moins en œuvre, et en scène. Nature, culture : un visage, un arbre, une voix, suffisent à en effacer la frontière, fantasme classique, idée reçue des idées reçues.

Le monde en général, au présent comme au passé. Autre fantasme ruineux, romantique celui-là, déjà condamné par Baudelaire, mais toujours en sursis : la sacralisation de l'ancien, l'illusion rétrospective pour qui le poétique est toujours le *révolu*, et qui voit le monde, selon le mot merveilleusement stupide du jeune Lukacs, « *toujours plus prosaïque* ». Il y a un peu, et beaucoup, de ce passéisme dans des attitudes très contemporaines, et j'aimerais saisir quelques occasions, toujours neuves, de le contrebattre. Le poétique n'est pas à préserver, mais à découvrir, et à inventer ; et nulle part ailleurs que dans cette « modernité » tant décriée, dans cette prose du monde dont certains peintres ont bien su faire, aux yeux d'un autre philosophe en l'occurrence mieux inspiré, le « dimanche de la vie ». Ce qui ne prend son (bon) sens qu'une fois levée cette ultime frontière, qui fut déjà la première, entre le jour désœuvré du « seigneur » et la semaine laborieuse des mortels. L'art sera désendimanché, quotidianisé, ou il ne sera plus. Mais c'est peut-être la même chose.

Il est sans doute d'autres points de vue sur le monde, mais je ne trouve pas qu'à celui-ci l'on accorde aujourd'hui la place qui lui revient, si marginale qu'elle puisse être dans une époque fascinée par un « débat d'idées » tantôt morne, tantôt burlesque, et qui ne débat souvent de rien. Les chroniques qui pourraient suivre, sans compétence ni responsabilité, chercheront à défendre et illustrer ce regard nu porté sur des objets ou des événements qui n'excitent d'ordinaire — contestation, solidarité — qu'une réaction seconde, idéologique, au sens un peu (trop) fort du terme.

L'actualité peut être inactuelle, c'est-à-dire d'une certaine manière désaffairée, voire désoccupée d'elle-même. « *Les événements*, disait Valéry, *sont l'écume des choses ; c'est la mer qui m'intéresse* » : métaphore aussi trompeuse qu'illustre, car « les choses », comme tout un chacun, n'ont rien de plus profond que leur peau, et la mer, ici n'est autre chose qu'une réserve d'écume. La « profondeur » est un effet de recul, c'est-à-dire — les historiens le savent bien — de durée et de délai. Un peu, très peu de patience, et, tandis que l'actualité file ailleurs, l'éphémère oublié s'alourdit et s'enfonce, l'intemporel — ou ce qui nous en tient lieu — s'allège et fait surface.

Faisons ici confiance, et donc appel, à cette vertu de la mince distance temporelle, après-coup, avant-coup, léger retard, légère avance parfois, légère absence s'il se peut de toute relation mesurable à une actualité qui souvent nous étouffe, et qu'il suffit peut-être de soulever et déplacer pour qu'elle nous amuse, nous séduise, nous inspire : un sourire, un sentiment, un commentaire. Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui, c'est aujourd'hui vu de demain, d'hier, de quelque autre jour. Face au présent, la bonne distance serait simplement celle de l'anachronisme comme demi-absence au présent : présence flottante, un peu *hors du coup*.

Ces chroniques à contretemps seront donc — forgeons très vite le vilain néologisme qui s'impose — des *anachroniques*. Chroniques à contretemps, oui, commentaires déplacés, considérations sinon toujours inactuelles, toujours du moins désamarrées de leur actualité, textes en rupture de prétexte. Rien de neuf à cela dans le principe : tout compte rendu est tardif, tout commentaire, comme l'oiseau de Minerve, crépusculaire, toute chronique, donc, anachronique. La chose, ici, sera de le savoir, d'en user, et d'en jouer, brièvement.

Brièvement, si possible. Le monde comme art et spectacle tient son intensité de sa légèreté, de sa fugacité. Seul l'*augenblick* lui convient, toute insistance lui serait fatale. Il ne s'agit pas ici de *s'expliquer*. Pour entrevoir et montrer du doigt (et n'allez pas, comme l'imbécile, regarder le doigt), un instant doit suffire. Un instant doigt suffit. Suffit pour l'instant.

★ Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Auteur de *Figures* I-II-III et de *Mimologiques* (Le Seuil, éd.)

NOTES PHOTOS



Photographie de Guy Le Querrec.

L'esthétique du sordide

YAN SAUDEK n'est pas quelqu'un qui se promène à travers la vie en attendant d'être sidéré par une image, pour la capter à son tour. Il ne compte pas sur le hasard, inévitable ; il le provoque à peine. Il élabore lui-même ses images, un peu comme on compose un fantasme, en l'alimentant de vécu, vécu gratté, doublé d'une pellicule d'imaginaire et d'excès. Ses photos sont avant tout des idées de photos. Il met en scène ces idées qui semblent s'imposer à lui avec l'évidence du rêve, de l'obsession.

Un psychanalyste ferait volontiers une « lecture » des photos de Saudek, pleines de femmes « grosses » aux mamelles laiteuses et veineuses, pleines de ventres et d'enfants. Ses cadrages resserrent généralement l'objet photographié, le détachent d'un contexte, le bloquent dans une chambre aux murs et aux planchers nus. Ils coupent souvent aux femmes tête, bras et jambes, ou alors le mouvement passe un « coup d'éponge » sur la tête, et il ne reste plus qu'un buste de femme décalqué sous un tulle mouillé, des seins malades, hypertrophiés, surgissant d'un corset noir à lacets. Il y a une sorte d'esthétique du sordide et du monstrueux, de l'ampoule nue qui pend misérablement dans une chambre vide, du slip et du soutien-gorge distendus par les nombreux lavages, accrochés à une fenêtre. De là à dire que Saudek est un maniaque, il n'y aurait qu'un pas. Mais certaines de ses visions sont sereines, plates, vidées d'angoisse. L'enfant assis sur son lit dans la blancheur de l'édredon regarde vers la fenêtre le soleil et le vent pousser le rideau.

Saudek aime les contrastes de matières, les rapports de peaux et d'âges : il aime mettre dans une même image deux jambes d'enfant entre deux jambes d'homme, une main minuscule de bébé qui touche un énorme biceps, un homme qui serre sur son torse un corps encore moite, à peine extrait de son placenta. Ce sont les images les plus belles. Pourtant, la vingtaine de photos exposées à la Photogalerie sont d'un intérêt et d'une force inégales.

Saudek est tchèque, mais il ne nous parle pas de son pays, de ses habitants. Il ne parle de la vie qu'indirectement, par représentations et par symboles. Le seul arrière-plan de réalité dans ces photos est un paysage sombre de voies ferrées et de fils électriques. Une femme en robe du soir marche le long des rails, tenant à la main deux enfants nus. Elle ne va nulle part, elle n'existe pas, c'est une imagination capricieuse qui l'a placée là.

★ Yan Saudek, la Photogalerie, 2, rue Christine, Paris-6e. Jusqu'au 30 octobre.

La banalité surprise

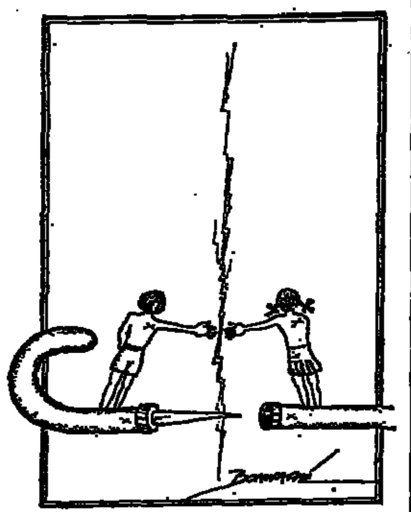
GUY LE QUERREC est reporter pour l'agence Magnum : son travail n'est jamais dissocié de la vie, d'une actualité souvent banale. Le Querrec aime surprendre des gestes, les gestes quotidiens du travail (sa photo du cultivateur qui envoie un artichaut dans un panier est extraordinaire), mais aussi ceux qui échappent, les gestes-grimaces : le moment où la personne photographiée oublie sa représentation devant l'appareil et se gratte la tête, met les doigts dans son nez. Le Querrec semble s'amuser lorsqu'il photographie, il aime l'instant de surprise réciproque de chaque côté de l'appareil.

A travers ses reportages sur les inondations en Bretagne, sur les cours et les concours de danse ou sur les clubs du troisième âge en banlieue parisienne, Le Querrec donne une vision plutôt bonhomme de la vie. Ses photos ne sont jamais cruelles ni dérisoires, elles rejettent l'émotion facile. Le Querrec ne semble pas attiré par le particulier ou l'insolite, il fait surgir des instants comiques dans le quotidien, il n'est pas pessimiste. Son enquête sur les Français en vacances est assez terrifiante, mais on n'a pas envie de rire, on se reconnaît, on se dit : la vie c'est bien ça, et après, on serait malhonnête de dire que c'est l'horreur, c'est encore très vivable ; il est rare de trouver un photographe qui soit aussi peu déprimant, qui représente le « moyen », la norme, sans les faire haïr.

H. G.

★ Guy Le Querrec, *Quelque part*, FNAC-Montparnasse. Jusqu'au 29 octobre. Un album broché aux Editions Contrejour, 19, rue de l'Ouest. 50 F.

Une sélection



« Les Enfants du placard » vus par Bonnaffé.

Cinéma

LES ENFANTS DU PLACARD
de Benoît Jacquot

Une histoire d'amour entre un frère et une sœur, qui n'est pas sans rappeler certains récits de Cocteau et de Thomas Mann. Benoît Jacquot, l'auteur de l'Assassin musicien, *prend plaisir à la fiction, avec limpidité, sans émotion apparente.*

— Lire notre article page 23.

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ÊTRE RÉVOLUTIONNAIRES
de René Vienet

René Vienet fait « parler » les images, et parle lui-même sans arrêt, jusqu'à provoquer notre malaise. Il détourne le sens livré par les documents officiels maoïstes, recherche le mensonge derrière l'iconographie.

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL
de Liliana Cavani

D'après un épisode réel de la vie de Nietzsche à la fin du siècle dernier, Liliana Cavani reconstitue une époque, et certains songent à Visconti. Fantasmes sexuels, pouvoir érotique, supériorité des femmes, ce « discours moderne » tente de proposer une nouvelle morale. Film et mise en scène controversés.

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN
de Patricia Moraz

Dans une Suisse immobile, un monde de neige, deux adolescentes (Isabelle Huppert et Christine Pascal) souffrent aujourd'hui de l'éducation, du vide affectif, du cloisonnement de la société. L'une en meurt. Emotion et réflexion traversent ce constat sur le mal et la cruauté du siècle.

PARADIS D'ÉTÉ
de Gunnel Lindblom

Une actrice bergmanienne a réalisé, sur les femmes, un film produit par Bergman et qui n'a rien de bergmanien. La petite musique des sociétés finissantes de Tchekhov accompagne ce tableau de vacances d'été dans une propriété de famille. Le bonheur suédois chavire sous la prise de conscience des malheurs du monde.

HARLAN COUNTY U.S.A.
de Barbara Kopple

Une grève dans une ville minière du Kentucky filmée en « cinéma direct » par une jeune américaine qui se veut militante politique avant d'être réalisatrice. L'engagement aux côtés des mineurs luttant pour leurs libertés syndicales et leur dignité. Une réalité sociale brûlante et le juste regard d'une cinéaste.

Théâtre

FESTIVAL D'AUTOMNE
à Chaillot

Du 11 au 23 octobre, Tadeusz Kantor et le Cricot 2 avec la Classe morte, *le grand triomphe du Festival de Nancy. L'humour saccageur des Polonais casse jusqu'aux conventions de l'angoisse.*

au musée Galliéra

Du 11 au 26 octobre, avec deux spectacles : le Livre des danses *et* Come ! and the day will be ours, *Eugenio Barba, fils de Grotowski, à sa manière glaciale, casse lui aussi des conventions, celles du spectacle.*

LES PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE
à Saint-Denis

Il était une petite chatte blanche qu'on appelait Beauty tant elle était gracieuse. Si gracieuse qu'une sombre corneille et une chienne folle décidèrent de l'éduquer pour en faire une lady... Que sont les humains sinon des animaux qui obéissent aux lois des hommes.

ZOUC
au Palace

Un dessin noir sur un tableau blanc, une parole qui rassemble les moments suspendus, les « beaux jours » beckettiens de la déception souriante, un corps qui décrit la folie cachée des gestes quotidiens, la grandeur des gestes fous. Zouc la superbe, la méchante, la généreuse ne raconte pas la vie, elle la crée.

Musique

OTELLO
par Jean-Pierre Ponnelle

L'Opéra du Rhin ouvre sa très riche saison lyrique avec Otello, *de Verdi, dans des décors et une mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle, dont on n'a pas oublié le récent et superbe* Turandot. *Guy Chauvet sera Otello, et Alain Lombard dirigera ces représentations, réalisées en coproduction avec l'Opéra de Lyon. (Strasbourg, les 14, 18 et 19 octobre ; Mulhouse, 21 octobre ; Colmar, 26 octobre ; Lyon, du 8 au 30 novembre.)*

CENERENTOLA
à Paris et à Lyon

Tandis que la Cenerentola, *de Rossini, poursuit une belle carrière à l'Opéra de Paris, avec Federica von Stade (le 12 et le 15 octobre) et Teresa Berganza (les 19, 22, 25 et 28 octobre, à 20 heures), elle va apparaître, en même temps, sur la scène de l'Opéra de Lyon sous les traits de de Colette Alliot-Lugaz (la Pamina de l'Opéra-Studio) ; Louis Erlo fait confiance à la jeunesse avec une mise en scène de Jean-Marie Simon et sous la direction de Sylvain Cambreling (Lyon, les 18, 21, 23, 26 et 29 octobre).*

RÉVOLUTIONS RUSSES
à Pantin

Une occasion de découvrir ce qui sera, peut-être, la plus grande salle de concerts de Paris, le Pavillon de Paris, à la porte de Pantin (sept mille places) : un spectacle de « Chants et Danses des révolutions russes », avec le Chœur d'Etat de Moscou, les cosaques du Don, des tziganes, des danseurs du Bolchoï, etc. (Gala le 18 octobre.)

ELOY, JOLAS BIRTWISTLE
à l'IRCAM

Une création de Betsy Jolas, Onze lieder pour trompette et orchestre de chambre, *encadrée par les belles* Equivalences *(1963), d'Eloy, et la première française de* Meridian, *chant de l'amour et de l'activité créatrice, de l'Anglais Harriston Birtwistle, composent un séduisant programme de « Passage du vingtième siècle », donné par l'Ensemble Intercontemporain (Théâtre de la Ville, le 17 octobre).*

— ET AUSSI : *Vingt regards sur l'Enfant Jésus,* de Messiaen, par Y. Loriod (Champs-Elysées, le 13 octobre) ; N. Bataju, sitar, et D. Choudhoury, sitar (Guimet, le 13 octobre) ; *Aïda* (Opéra de Marseille, les 14, 16, 19 et 22 octobre) ; *la Tosca* (Genève, les 14, 16, 18 et 21 octobre) ; une œuvre d'Eloy dans le spectacle audio-visuel de Berio (Centre Pompidou, le 15 octobre) ; rentrée des Amis de la musique de chambre, avec le nouveau Trio Pasquier (Théâtre de la Madeleine, le 15 octobre, à 17 heures) ; Verdi et Bizet, par l'orchestre de l'Ile-de-France, direction P.-M. Le Conte (*Clichy, le 16 octobre, à 15 heures* ; Chatou, le 18 octobre ; Chelles, le 21 octobre ; Châtenay-Malabry, le 22 octobre ; Villejuif, le 23 octobre, à 15 heures ; *Cormeilles, le 28 octobre*) ; orchestre Pro Arte de Munich, direction K. Redel, avec M. J. Pires (Pleyel, le 17 octobre) ; Quatuors avec flûte, de Mozart, par Ch. Lardé et le Quatuor Via Nova (Saint-Séverin, le 18 octobre) ; Orchestre national, direction Y. Ahronovitch, avec P. Rogé (Pleyel, le 19 octobre) ; *Elektra,* par l'Opéra de Berlin (Théâtre de la Monnaie de Bruxelles le 19 octobre) ; Troisième Atelier ordinateur de l'IRCAM (Centre Pompidou, les 19 et 21 octobre).

Danse

MERCE CUNNINGHAM
à Nanterre

Un chorégraphe dont les recherches sur le mouvement ont conditionné toute la nouvelle danse américaine (jusqu'au 16 octobre).

— ET AUSSI... *La Tétralogie,* de Carolyn Carlson, dans son intégralité (le soir le plus long de la danse), 14 octobre. *Demain l'enfant,* par la compagnie lyonnaise la Traboule, à Vaulx-en-Vélin (un conte de fées dans le monde d'aujourd'hui). *Chants pour le Delta,* par le ballet du Théâtre d'Avignon (un essai de spectacle total, en collaboration avec le Théâtre du Chêne noir).

Expositions

GUSTAVE COURBET
au Grand Palais

L'exposition-anniversaire du centenaire de la mort de Courbet — une mort en exil qui passa presque inaperçue. Elle réunit cent trente peintures et une dizaine de dessins, les œuvres les plus célèbres, à très peu d'exceptions près, ainsi que des toiles insuffisamment connues, oubliées ou même inédites, qui illustrent les étapes d'un chemin parcouru délibérément en dehors de l'art officiel, et autrement plus complexe qu'il ne paraît au premier abord.

LES COLLECTIONS DE LOUIS XIV
à l'Orangerie

— Lire notre article page 21.

DESSINS DE JEAN GORIN ET PROJETS POUR L'AUBETTE
au Centre Georges-Pompidou

L'œuvre graphique de Jean Gorin, le plus pur des continuateurs du néo-plasticisme en France, qui a repris la règle des Mondrian mais n'en a pas moins fait preuve de beaucoup d'invention. En parallèle, est présenté l'ensemble des maquettes et projets de Theo Van Doesburg pour l'Aubette, un cabaret strasbourgeois aux couleurs constructives, conçu avec Arp et Sophie Taeuber en 1926-1928, aujourd'hui détruit.

— ET AUSSI : *Hommage à Dufy,* au centre Georges-Pompidou (pour le centenaire de la naissance du peintre) ; la *Biennale de Paris,* au palais de Tokyo et au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (rien de bien neuf chez les jeunes) ; *Bonnard,* à la galerie Claude-Bernard (dessins, pastels, aquarelles, piqués à tous les moments de l'œuvre) ; *Jardins privés de Paris 1977,* à l'hôtel de Sully (l'inventaire d'un patrimoine végétal menacé, peu connu, et pour cause, n'en bénéficie pas qui veut) ; *Illustration européenne* au Centre Georges Pompidou (affiches, images publicitaires, d'animation, sélectionnées en 1977).

Variétés

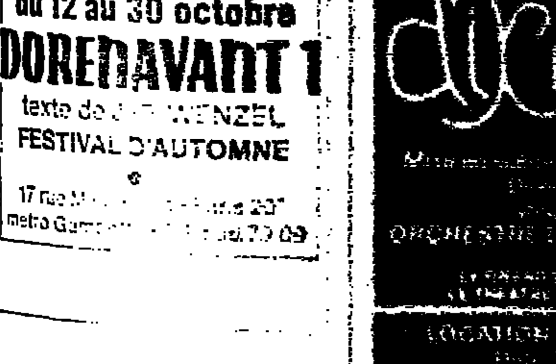
YVES SIMON
à l'Élysée-Montmartre

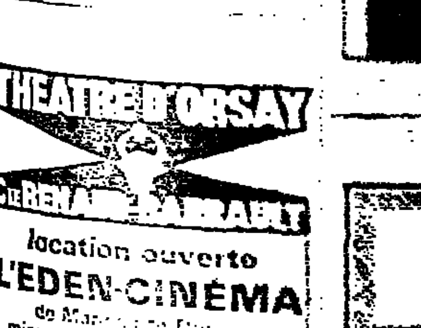
Inauguration de la nouvelle formule de l'ancien temple du catch avec un auteur-compositeur qui sait parler du cœur et de l'âme en une suite d'images impressionnistes, de croquis (21 heures).

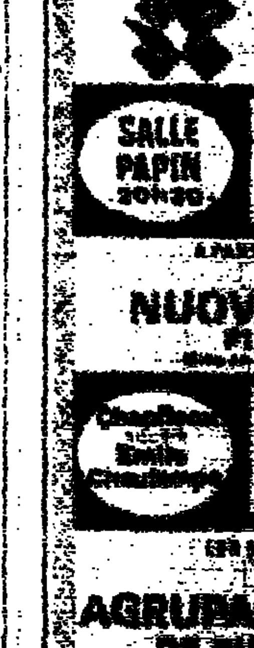
JACQUES BERTIN
à la Cour des Miracles

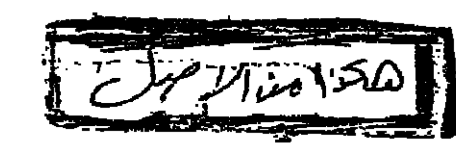
Une écriture de poète simple et forte, lyrique dans sa nudité, une finesse presque animale pour faire surgir la réalité (20 h. 30).











LES COLLECTIONS DE LOUIS XIV A L'ORANGERIE

Le symbole d'une vocation souveraine

LOUIS XIV revient périodiquement. Par bonheur toujours sous une face nouvelle, comme il se doit à un astre de grande taille. L'histoire bouge là aussi, Dieu merci, et change de ton. Cette société française, où il s'est alors fait tant de choses, apparaît sous un autre jour selon que le roi lui-même est placé sous la lumière ou laissé dans l'ombre. Ce n'est pas toujours si facile. En 1960 une exposition intitulée loyalement « Faste et décors » au Musée des arts décoratifs avait, par les soins de R. A. Weigert, exploré l'œuvre des prestigieux ornemanistes et ébénistes du temps de Louis XIV, à la fois par rapport au roi qui n'intervient pas qu'un peu avec Versailles et par rapport aux inventeurs et gens de métier foisonnant dans tout le pays. Il fallait les deux points de vue ; car les productions, portées, bien sûr, par un goût parfois écrasant de l'apparat, témoignent d'un sérieux professionnel, d'une attention au matériau, et, comment dire ? d'une compétence, qui parlent encore aujourd'hui à l'ouvrier, à l'amateur du beau travail.

L'exposition, extrêmement brillante, et solide, présentée par les soins conjugués du département des dessins du Louvre et de la Bibliothèque nationale, va un peu dans le même sens, en ouvrant un autre chapitre, celui des collections, de la « curiosité ». Pour donner une idée de ce qui s'est accumulé dans les « portefeuilles » royaux, de ce qui est passé par Versailles et s'est trouvé à un moment ou à l'autre sur la table du roi, on n'avait que l'embarras du choix, puisque les grandes institutions nationales ont dûment hérité des trésors de la couronne ou, du moins, de ceux-là. Créant habilement un effet de surprise, on a ajouté au fonds, déjà largement connu, des dessins, italiens et autres, des exemplaires remarquables d'ouvrages « exotiques » venus de pays lointains, ou des recueils savants entrepris à la demande du monarque, ce qui ouvre sur tous les aspects de l'art et de la science, avant l'Encyclopédie. Ces documents fameux appartiennent maintenant aux diverses académies ou au cabinet des estampes, comme le recueil des « métiers » de Marolles (1664), ou au Muséum comme les fameux « vélins », qui sont tout simplement de superbes planches d'histoire naturelle. Tout l'horizon culturel de l'époque se déploie ainsi à travers des pièces, d'une origine, d'une qualité, d'un intérêt incontestables, qui sont, au demeurant, fort bien présentées (*).

La fin des mécènes particuliers

Sous l'impulsion de Mlle Roseline Bacou, le département des dessins, si bien installé depuis les transformations du Louvre, a pu pousser très loin sa propre histoire. La suite des acquisitions qui l'ont constitué précisément sous Louis XIV et sur les initiatives de l'inévitable Colbert, n'est pas quelque chose d'ordinaire. Comment cela a commencé, deux salles pleines vous invitent à y penser avec quelque deux cents dessins, nobles (Raphaël, Michel-Ange, un seul Léonard), charmants (Rosso, Primatice, Parmesan, Nicolo Dell'Abbatte), pédantesques (Vasari, Jules Romain), inattendus (J. Bosch, Grünewald, Savery), passionnants (Rubens, Andrea del Sarto), de grande classe (Poussin, Corrège). Les attributions n'ont pas beaucoup changé, et l'on s'aperçoit vite que cet ensemble est, malgré tout, assez homogène. Il répond à un goût. Catalogue en main, il est bon de restituer à ces feuilles, encadrées comme des reliques pour l'occasion, les circonstances qui les ont amenées là.

C'est assez simple, si l'on veut bien avoir présent à l'esprit le fait navrant que, sous les derniers Valois, malgré l'importance de Fontainebleau, on ne conservait pas systématiquement les dessins des travaux de commande officielle (le fait-on mieux aujourd'hui ?). En Italie, chez les Habsbourg, en Angleterre, de grands amateurs constituaient des fonds européens, dont on n'a eu que tardivement le souci en France. Les choses commencèrent à changer à la mort de Mazarin, ce collectionneur frénétique, qui enrichit d'un coup la couronne de ses bijoux, ses tableaux, ses objets orientaux. Un curieux mémoire de Colbert exposa en 1663 que le temps des mécènes particuliers était passé : tout devait aller au roi, principe d'une centralisation qui ne devait plus cesser. L'acquisition de la formidable collection Jabach en 1671 porta d'un coup le trésor des dessins royaux à un niveau élevé : plus de cinq mille pièces, dont près de la moitié dites d'« ordonnance », c'est-à-dire destinées à des compositions peintes, dessins complets et poussés, donc supérieurs, selon la conception classique, dont nous avons à peu près le contrepied aujourd'hui avec notre goût du trait élevé, du graphisme spontané. Mais, dans la seconde classe, dite peu aimablement « de rebut », les exemples qu'on a eu soin de ne pas exterminer ne manquent pas et seront regardés avec plaisir.

A partir de ces fonds solides, l'avenir était assuré, et notre bonheur aussi. D'autres acquisitions suivirent. Mais il fut réservé à Louvois, dans son animosité contre Le Brun, de prendre à la mort du premier peintre, en 1690, la décision de considérer tous ses cartons et ses collections, même privées et anciennes, comme biens de la couronne. Après tout... Il en résulta un bel accroissement du fonds français. Les quatre grands cartons des Nations du monde, destinés au décor de l'escalier (disparu) des ambassadeurs à Versailles, ont été accrochés au palier de l'Orangerie pour le rappeler à l'entrée de l'exposition.

Le Roi-Soleil et l'empereur de Chine

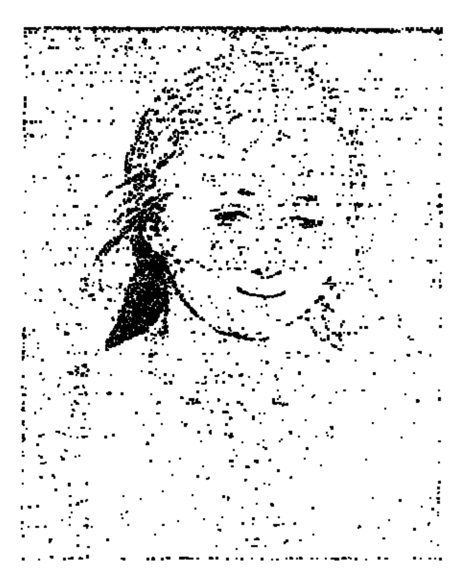
Pour les manuscrits enluminés, qui furent longtemps l'une des passions des princes français — parmi beaucoup d'autres, — la situation est curieuse. Il en entra un certain nombre à la Bibliothèque royale par l'héritage de Gaston d'Orléans, mais son neveu, Louis, lui-même, en retint fort peu. F. Avril nous signale qu'il avait constamment à Versailles un ouvrage enluminé, *les Heures d'Anne de Bretagne*, c'est-à-dire des peintures rondes et calmes de bon ton, mais aussi les fameuses bordures formant herbier, qui expliquent peut-être la prédilection. La miniature n'était pas, en soi, dédaignée. La dernière floraison du genre se trouve, en plein dix-septième siècle, dans l'atelier dit des Invalides, étudié naguère par J. Vanuxem, et où les bouquets fleuris ne manquent pas.

L'Asie était déjà à la mode ; des orientalistes de premier plan voyageaient là-bas, dont Antoine Galland, qui fit lire *les Mille et Une Nuits* un peu édulcorées, mais aimables, à toute une suite de générations ; ils rapportaient les recueils syriaques, les parchemins hébreux, les Corans beaux comme des tapis, dont les exemplaires sont toujours là. De superbes lettres enluminées arrivaient d'Arménie, d'Ethiopie et, bien sûr, du pays des mamamouchis. Un manuscrit persan de Saadi, tout doré dedans et dehors, a été raflé chez Fouquet. Les conservateurs du roi avaient de beaux jours.

Mais il y a mieux encore. En 1685, nous rappelle Marie-Rose Séguy, une équipe de mathématiciens (qui étaient d'ailleurs des jésuites) s'embarqua pour l'Extrême-Orient. L'empereur K'ang-hi fut ravi d'avoir à Pékin, trois ans plus tard, des nouvelles du grand roi chrétien. Dix ans après, de beaux volumes, offerts par le Soleil d'Asie au Soleil d'Occident, étaient apportés à Paris : on peut en voir quelques exemples, venus de la Bibliothèque nationale, qui a, bien entendu, hérité de tout cela. Il y a des cas où la continuité française se démontre, même dans les bonnes relations franco-chinoises. L'échange portait avant tout sur les scientifiques, et la mission de Chine rapporta, entre autres, une encyclopédie agricole, des traités de technologie. De quoi rêver au va-et-vient des vases énormes, aux objets de luxe, dont chaque culture faisait ses représentants.

Un peu comme en Chine, tout passait donc par l'organisation royale, sinon par la personne et la « pensée » du prince. Une troisième section, très sélective, présentée par J. Adhémar, illustre, avec des pièces tout à fait exceptionnelles, toutes les activités : topographie du royaume, documentation des guerres et des places assiégées (une des passions, et même un des travers exhibitionnistes du roi, que ces parades devant les galions et les tranchées : Saint-Simon le souligne), grands travaux d'architecture, comme le pauvre Marly. L'activité des fêtes, autre point fort du règne, apparaît mieux qu'ailleurs dans le recueil d'Israël Silvestre.

Ces développements divers procèdent d'une volonté cohérente, qui est celle de Colbert autant que celle du roi. On a même l'impression, si on a le mauvais esprit de relire Saint-Simon, qu'il avait tellement le goût de s'instruire et de savoir, parce qu'on avait beaucoup négligé son éducation intellectuelle aux temps troubles de sa jeunesse (toutefois, le cahier de thèmes latins de Louis infirme quelque peu l'accusation du mémorialiste). Au rez-de-chaussée de l'Orangerie, la présentation, également soignée, de planches de la chalcographie apporte la conclusion attendue, en rappelant là encore la naissance d'une institution longtemps capitale (avant la photographie). Conscience des besoins, souci de haute propagande, sérieux des tâches officielles, concentration « impériale », tout se lit dans les instructions de Colbert en 1670 pour la publication sous forme d'estampes de « tout ce qui aura été fait de toutes sortes de travaux ». A cette époque, chose étonnante, les instructions étaient suivies d'effet. La chalcographie du Louvre nous met les planches de cuivre sous les yeux.



Hans Holbein le Jeune : *Portrait de jeune femme.*

Ce ne sont plus des goûts et des curiosités personnelles qui sont ici en cause, mais une sorte de devoir intellectuel d'enregistrer le présent. Le développement exceptionnel des médailles et, comme on disait, de l'« histoire métallique » est un autre bel exemple de ces préoccupations; il a été laissé de côté ici, mais quelques belles frappes à exergue pouvaient aisément accompagner les documents d'histoire. On la voit bien : le roi n'est plus ici avec son soleil rayonnant que le symbole un peu délirant d'une vocation souveraine irradiant dans la culture. Il est normal que l'univers soit représenté tout entier dans ce cabinet de Versailles, dont on considère ici quelques brillants vestiges. Devant tout prince, et surtout devant celui-là, on soupçonne un balancement de l'homme à la fonction fabuleuse qu'il assume ; tout l'Occident et Saint-Simon lui-même ont reconnu qu'on n'avait jamais rien vu de pareil. Après trois siècles, nous avons un certain mal à y consentir, mais le prestige qui s'attache à une certaine manière d'exercer le pouvoir est peut-être plus qu'un legs obscur de l'Ancien Régime.

ANDRÉ CHASTEL.

(*) Collections de Louis XIV : dessins, albums, manuscrits, présentations par R. Bacou, F. Viatte, L. Duclaux, F. Avril, C. Goguel, F. Méjanès, F. Séguy, J. Adhémar. 376 numéros, Orangerie des Tuileries (jusqu'au 9 janvier 1978). Les planches gravées de la chalcographie, 65 numéros, présentation F. Méjanès et J. Adhémar.

VISITE AUX OPÉRAS LONDONIENS

Une histoire exemplaire

UNE visite aux opéras londoniens donne l'impression rafraîchissante de quitter la zone des tempêtes et de retrouver la terre ferme. On y parle posément des problèmes d'exploitation, de répertoire, de rentabilité, de démocratisation, et, malgré les difficultés inhérentes à notre époque de cette « industrie de main-d'œuvre », le théâtre lyrique n'y met pas en danger les budgets et les ministères.

Comparaison n'est pas raison et les situations de Paris et de Londres ne se recouvrent nullement, mais il n'est pas mauvais de chercher des exemples qui puissent aider à réfléchir sur la crise de croissance du théâtre lyrique à Paris. Ce serait une erreur de s'hypnotiser sur le type d'exploitation du palais Garnier dont tout le monde (M. Liebermann en tête) s'accorde aujourd'hui à dénoncer les contraintes intolérables. Des études sont menées activement au ministère de la culture et dans les bureaux de la Ville de Paris pour trouver ou créer une seconde salle de grande contenance qui pourrait accroître considérablement l'activité et la « rentabilité » culturelle du « Théâtre national de l'Opéra de Paris », comme on va sans doute l'appeler. L'exemple d'outre-Manche prouve que cette espérance n'est pas vaine.

La pleine splendeur edwardienne

Londres dispose en effet de deux scènes lyriques : le Théâtre royal de Covent Garden (dont le standing est comparable à celui de l'Opéra) et le Coliseum, où réside l'English National Opera, quasi inconnu en France et dont l'activité considérable mérite d'être examinée.

Si l'on considère globalement les chiffres que nous présentons (voir l'encadré ci-dessous), on constate que Covent Garden a un budget qui est plus de moitié moindre que celui de l'Opéra de Paris, pour un volume d'activité double et pour des prix de places moins chers d'un tiers ; que d'autre part l'English National Opera (ENO) a le même volume d'activité que l'Opéra, mais pour un budget qui atteint le quart de celui du palais Garnier, sans oublier qu'il s'agit, surtout pour les deux derniers, d'institutions ayant une optique sociale, une politique artistique et des charges bien différentes.

Pour s'en rendre compte, sortons de l'enfer des chiffres et allons faire une promenade à l'English National Opera (1). Près de Trafalgar Square, à côté de l'église St-Martin-in-the-Fields, que Neville Marriner et son orchestre ont rendu célèbre, se dresse un *curieux édifice du début du siècle, « dans la* pleine splendeur edwardienne », dont la tour tarabiscotée, où foisonnent les colonnes et les statues, s'exhausse d'un globe terrestre. C'est le Coliseum, attendrissant chef-d'œuvre d'un mauvais goût qui se confirme à l'intérieur avec, en particulier, ses loges d'avant-scène dans le style des niches de la Renaissance italienne...

L'histoire de cette maison est exemplaire : construite pour le théâtre (Sarah Bernhardt y joua, la compagnie Diaghilev y dansa), elle fut bientôt jugée trop grande et transformée en music-hall ; puis, trop grande pour le music-hall, elle devint cinéma ; trop grande encore, avec le déclin du cinéma, elle fut enfin dévolue au théâtre lyrique en 1968 et fait maintenant chaque soir salle comble. Rien ne peut mieux symboliser l'irrésistible développement actuel de l'art lyrique dans tous les pays.

Ce n'était pas encore l'English National Opera qui s'installait au Coliseum, mais la célèbre troupe du Sadler's Wells Opera, créée en 1931 par une incomparable animatrice, Lilian Baylis, qui avait fondé aussi le *ballet du même nom (passé en 1948 à* Covent Garden) et la compagnie théâtrale de l'Old Vic. Le pari de Lilian Baylis, toujours tenu depuis, était d'offrir l'ensemble du répertoire lyrique mondial exclusivement en anglais, et à des prix de places extrêmement modérés ; en trente-sept ans, Sadler's Wells n'a pas monté moins de deux cent dix-sept productions.

Mais le théâtre était situé dans un lieu excentrique et les conditions techniques et acoustiques étaient fort déficientes, ce qui risquait d'entraver la carrière de la troupe. Il fut question en 1954 de construire dans le nouveau complexe artistique du South Bank, où s'élevait le London Festival Hall, mais l'énormité de la dépense fit qu'on se rabattit sur le Coliseum, inemployé, admirablement situé au cœur de la capitale, et qui avait la scène la plus profonde de tous les théâtres londoniens.

« Sadler's Wells at Coliseum » fut le nom de la compagnie de 1968 à 1974, mais cette désignation était si indissolublement liée au célèbre théâtre du West End qu'elle était source de confusions permanentes, notamment postales... Ainsi prit-elle en 1974 le titre d'English National Opera, qui lui allait comme un gant.

Le vieux Coliseum contribue sans doute à donner à ces spectacles (parfumés par l'exquise odeur du sacro-saint « café » de l'entracte) un caractère délicieusement « provincial » ; de même certaines mises en scène au premier degré qui rappellent celles de l'Opéra-Comique (il y en a aussi à Covent Garden). Mais ce serait oublier les magistrales réalisations d'un Colin Graham (*Gloriana, les Mines de soufre*, etc.), d'un John Dexter (*les Diables de Loudun*), ou récemment la merveilleuse *Bohème* de Jean-Claude Auvray.

Ces metteurs en scène ne semblent pas éprouver une répulsion insurmontable pour un théâtre aux installations techniques vieilles et un peu rudimentaires. On a même supprimé l'an passé le plateau tournant parce qu'on avait besoin d'installer dans la machinerie la cantine que réclamait le personnel...

Le but essentiel de l'ENO est de permettre au public d'accéder aussi largement que possible aux œuvres musicales, et ceci sans « dogmatisme », comme en témoigne, par exemple, l'excellente production *The Ring of the Nibelung*, dans une traduction moderne d'Andrew Porter, qui alterne une année sur deux avec le cycle donné en *allemand par Covent Garden. Les Londoniens* tiennent à comprendre le texte des opéras, au point qu'ils ont fait un accueil enthousiaste à l'enregistrement intégral de cette Tétralogie anglophone, dont l'homologue francophone déclencherait un épouvantable scandale parmi nos mélomanes !

La règle de donner les opéras en anglais simplifie sans doute les problèmes artistiques : il n'est pas question d'inviter un ténor italien pour chanter Verdi dans la langue de Shakespeare. Bien que trente pour cent des premiers rôles soient des artistes invités, la force de l'ENO repose essentiellement sur sa troupe de quarante-six chanteurs (2), qui permet de présenter un répertoire étendu dans des conditions artistiques et économiques très satisfaisantes ; ainsi peuvent être affichées en deux saisons trente-quatre productions différentes, comportant chaque année six nouvelles réalisations, dont une création mondiale (3) et une première anglaise.

Les mérites d'une troupe permanente sont indéniables et ils apparaissent encore plus éclatants en Allemagne, à l'Opéra de Hambourg par exemple où, au temps de M. Liebermann (saison 1966-67), on donnait, en une seule saison, cinquante-sept ouvrages lyriques différents, dont vingt et un composés au vingtième siècle et deux créations.

Le public populaire, la contenance de la salle et le faible prix des places n'impliquent nullement une « légèreté » du répertoire à l'English National Opera. Si l'on y fait place à l'opéra-bouffe ou à l'opérette avec, par exemple, en 1976, *la Belle Hélène* et *la Veuve joyeuse*, les autres œuvres ne dépareraient aucun autre théâtre avec, outre la Tétralogie, *Carmen*, *Marie Stuart* (de Donizetti), *l'Affaire Makropoulos*, *Idoménée*, *la Flûte enchantée*, *l'Enlèvement au sérail*, *Guerre et Paix* (de Prokofiev), *la Bohème*, *Madame Butterfly*, *la Tosca*, *l'Italienne à Alger*, *le Chevalier à la rose*, *Salomé*, *le Roi Roger* (de Szymanowski), *Don Carlos* et *la Traviata* dans la même saison.

Les exigences des « happy few »

Et c'est finalement cette diversité qui est la grande richesse anglaise. Si Paris bénéficie de distributions de grand luxe, d'un « festival permanent » souvent digne de Salzbourg, que Londres ne cherche pas à égaler, on ne peut guère entendre à Paris que seize opéras par an ; à Londres, entre Covent Garden et l'ENO, il n'y en a pas moins de cinquante, accessibles à tous. Du point de vue de la diffusion de la musique, c'est une situation bien plus satisfaisante, *même s'il ne faut pas pour autant renoncer* à présenter des spectacles de haut niveau qui doivent maintenir une référence de qualité absolue. Mais il serait grave de penser qu'on ne peut plus représenter *la Tosca* sans Callas ou *Otello* sans Vickers. La demande actuelle d'art lyrique ne doit pas être étranglée par les exigences et les habitudes des « happy few ».

Dans le cas de Paris, il importe absolument de multiplier l'offre en nombre de places et en spectacles. S'il s'avère que le palais Garnier ne peut accroître sérieusement sa « productivité », ce qui est probable, il sera nécessaire de trouver d'autres solutions : par exemple, consacrer le palais Garnier au ballet, au concert et à quelques productions exceptionnelles, et construire l'opéra moderne de trois mille places qui permettra enfin à Paris d'avoir les spectacles et le public qu'il mérite, à moins qu'il ne se trouve sur les bords de la Seine quelque vieux Coliseum endormi qui n'attende qu'un coup de baguette magique pour revivre et faire vivre l'opéra à Paris.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) L'exploitation de Covent Garden demanderait une étude plus technique pour mettre en lumière ce qui le différencie de son homologue parisien et lui permet des résultats plus « performants » (nombre de représentations et de spectateurs, budget, etc.).

(2) Auxquels s'ajoutent soixante-quinze choristes, vingt danseurs-acteurs et l'orchestre de quatre-vingt-douze musiciens.

(3) L'ENO vient de créer, le 28 septembre, *Toussaint*, un opéra de David Blake sur les aventures de Toussaint Louverture.

COMPARAISONS

Les salles

Paris : l'Opéra compte 1 991 places (dont 800 de qualité inférieure) ; l'Opéra-Comique 1 400 places (dont 200 médiocres), soit au total 3 391 places.

Londres : Covent Garden a 2 165 places et le Coliseum 2 655 (dont 304 debout), soit 4 820 places.

Nombre de représentations (année de référence 1976)

Pour le théâtre lyrique : 101 à l'Opéra, 166 à Covent Garden, 179 à l'English National Opera (soit 345 à Londres).

Pour le ballet : 77 à l'Opéra, 106 à Covent Garden (l'ENO ne fait pas de ballet). L'Opéra de Paris joue donc 178 soirs par an, l'ENO 179, mais Covent Garden 272 (soit 451 soirées à Londres).

Nombre de spectateurs

La contenance des salles et le nombre de représentations (pour des taux de fréquentation de 90 % à Paris, de 93 % à Covent Garden, de 80 % à l'ENO sur les seules 2 358 *places assises) donnent* comme nombre de spectateurs en un an : 315 000 à l'Opéra de Paris, 339 000 à l'ENO et 533 000 à Covent Garden (soit pour Londres 872 000 en tout).

Spectacles donnés à l'extérieur

L'exploitation de ces théâtres *lyriques doit aussi prendre en* compte les spectacles donnés à l'extérieur de chaque maison : 70 pour l'Opéra de Paris (29 d'opéra, 41 de ballet), 84 pour l'ENO et 279 (10 d'opéra, 269 de ballet) pour Covent Garden. Soit un total de représentations (à l'intérieur et à l'extérieur des théâtres) de 258 (en y incluant 10 concerts) pour l'Opéra de Paris, 263 pour l'ENO et 551 pour Covent Garden.

Budgets et prix des places

A titre d'information (car les *chiffres recouvrent des activités*, des conditions d'exploitation et des immeubles fort différents), on notera que le budget global de ces théâtres était en 1976 (ou 1975/1976 en Angleterre) de :

— 137,8 millions de francs (non compris la tournée aux Etats-Unis) pour l'Opéra de Paris ;

— 6 171 208 livres (environ 55 540 000 de francs) pour Covent Garden ;

— 3 900 000 livres (environ 35 000 000 de francs) pour l'ENO.

Il est vrai que les prix des places sont fort différents : pour des représentations normales d'opéra (en septembre 1977), l'échelle va de :

— 5 francs (places aveugles) à 200 francs (1), à l'Opéra de Paris ;

— de 13,25 francs à 132 francs à Covent Garden ;

— de 8 francs à 52 francs à l'English National Opera.

Subventions

Les subventions, en 1976 (ou 1975/1976), se montaient à :

— Opéra de Paris : 105,3 millions de francs (76 % du budget) ;

— Covent Garden : 3 652 732 livres, soit 32,9 millions de francs (59 % du budget) ;

— English National Opera : 2 730 000 livres, soit 24,5 millions de francs (70 % du budget). Soit pour Londres un total de subventions (Arts Council, gouvernement de Londres, mécénat privé) de 57,4 millions de francs environ.

(1) 300 à 400 francs pour les séances d'abonnement en tenue de soirée.

LA NOUVELLE RENCONTRE DE JOHN CAGE ET MERCE CUNNINGHAM

Entendre chanter la danse

ENTRE les cris d'oiseaux et la voix du téléphone, une récente aventure de John Cage : *Telephone Birds*. Parce que les oiseaux portent chacun un numéro dans la collection nationale australienne (enregistrements réalisés par Norman Robinson et utilisés aux concerts avec son autorisation), leurs chants peuvent être mis en relation avec les répondeurs automatiques des grandes villes — journaux téléphonés, bulletins météorologiques, informations-spectacles, — et sur un coup de dés les uns et les autres s'interpellent, se moquent... Dans la fosse du Théâtre des Amandiers, les musiciens, à pile ou face, jouent avec le hasard et composent leurs appels sur le cadran, faisant sonner la mécanique qui cliquette paresseusement dans le silence. Le moindre bruit, saisi par les micros, devient musique au même titre que la mélodie des phrases sans visage, que les ramages collectionnés.

De cette œuvre qui d'une fois sur l'autre change dans ses détails, avec d'imprévisibles rebondissements, dont le seul principe formel reste fixe, Merce Cunningham n'a pas « fait » un ballet. Depuis sa première rencontre avec Cage à New-York en 1944 — des solos qui jamais ne prenaient appui sur la musique, — il n'a pas cessé d'explorer le secret d'une entente entre le geste et le son au-delà des rencontres provoquées.

Deux sons qui se cognent

Rien de fortuit pourtant, à moins de croire à l'innocence du hasard. En réglant, dés en main, l'ordre des vingt et une entrées-sorties de *Summerspace* (1958) sur une musique de Morton Feldman, Merce Cunningham ne se contentait pas de souscrire à certains procédés de composition chers à John Cage ; il s'imposait une autre discipline, celle, par exemple, de Stockhausen dont les dix-neuf séquences du *Klavierstück XI* ont été conçues en dehors de tout enchaînement obligatoire de l'une à l'autre, véritable reconstitution de la forme à partir de son éclatement. Il ne s'agissait plus de découvrir les meilleures successions, mais de susciter ce qui d'emblée ne se donnait pas, mettant l'accent sur l'interrogation, niant les certitudes.

Pourtant, d'une fois sur l'autre, l'ordonnancement des figures et des épisodes de la danse reste pratiquement le même, et on pourrait voir là une contradiction avec la démarche de John Cage. A ce dernier, dans ses entretiens avec Daniel Charles (*Pour les oiseaux*, Belfond éditeur), d'apporter en témoignage trente-cinq années de collaboration et l'affirmation d'une « différence inéluctable entre danse et musique, entre les mouvements d'un corps humain et la « danse » des sons. Si deux sons se cognent, il n'y a pas de problème ; dans le cas d'une chorégraphie, la rencontre un peu violente de deux danseurs peut interdire à l'un d'eux de continuer de danser. Il faut tenir compte de l'opposition entre l'utilité (au sens d'une nécessité à laquelle on ne peut échapper) et l'expérience esthétique. Cette opposition n'existe pas, ou n'existe plus en musique ; elle garde sa rigidité pour la danse. Ainsi, la musique nous donne un modèle pour une vie dégagée de toute utilité, tandis que la chorégraphie est un exemple de ce qu'il faut faire pour vivre avec l'utilité. La difficulté en effet, n'est pas celui d'une correspondance directe au niveau de la conception, car c'est bien du résultat qu'il s'agit. Si pour le spectateur le sentiment d'une relation privilégiée entre les créations de Merce Cunningham et les musiques qu'il choisit apparaît comme une évidence, c'est que, à l'abri des divergences de la subjectivité, une constatation s'impose : la constante entre les deux éléments du spectacle réside dans *le choix d'un matériau* — gestes ou sons — volontairement limité mais traité avec cette curiosité insatiable qui, tout d'abord, préexistait à l'esthétique. Traiter, c'est-à-dire composer ?

Les pas sont des croches

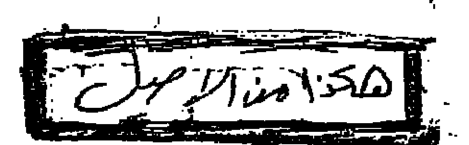
Il y a des partitions Debussy, par exemple, qui se lisent comme des tableaux, paysages imaginaires dont les forêts sont des accords de cuivres, dont les clarinettes coulent en méandres et se perdent, dont la *ligne des flûtes* se confond avec celle du ciel, les violons avec la brume qui monte. Debussy n'était pas peintre, mais certainement composait dans l'espace par touches (accords suspendus, délivrés de leur fonction mécanique), mêlant les timbres pour la couleur nouvelle de leur alliage. *L'étonnement du musicien* à l'écoute du travail de Merce Cunningham, c'est d'entendre seulement chanter la danse en contrepoint des sons qui semblaient seulement d'abord destinés à l'accompagner, de comprendre que précisément, c'est l'indépendance des deux, libérés de ce qu'on voudrait appeler les politesses d'usage, qui leur permet de s'épanouir avec cette force singulière.

Mais, à relever les analogies entre l'utilisation de l'espace et certains paramètres musicaux — les pas sont les croches d'un rythme ; les corps, soudain immobiles, des notes tenues ; les différentes figures, des thèmes suivis de leurs variations ; les jeux colorés *des costumes* sonnent comme des effets d'orchestre, les poursuites comme des entrées de fugue — pour affirmer que la démarche de Merce Cunningham est celle d'un compositeur parfaitement au fait des techniques les plus récentes, on s'en tiendrait tout juste aux apparences d'un art précisément riche en ce qu'il a d'irréductible et de contradictoire.

Cette musique que l'on vit par les yeux et que l'oreille inconsciemment reconstruit éveille à d'autres perceptions ; partant du geste, de ce geste qui, souffle ou percussion, a fait naître le premier son, la chorégraphie de Cunningham retrouve un secret perdu, réinvente...

GÉRARD CONDÉ.

★ Théâtre des Amandiers de Nanterre, jusqu'au 16 octobre.



ENTRETIENS A PROPOS DES «ENFANTS DU PLACARD»

Les désirs singuliers de Pierre Lhomme et Benoît Jacquot

AUJOURD'HUI, sort à Paris le second film de Benoît Jacquot, *les Enfants du placard*, photographié par Pierre Lhomme. Une photo remarquable par la rigueur de son cadre, par les nuances de sa lumière, par le nouveau visage qu'elle transmet à Brigitte Fossey.

Longtemps, le star-system a favorisé la parole de l'acteur, puis, avec la nouvelle vague, on a favorisé celle de l'auteur-metteur en scène. On mythifie le rôle du « créateur », alors qu'un film est un travail d'équipe, la concertation d'énergies multiples. On n'interroge presque jamais les techniciens, comme s'ils n'étaient que ceux qui « *font marcher les machines* », donc eux-mêmes instruments, au même titre qu'une prise ou une pile. On photographie souvent des metteurs en scène derrière « leur » caméra, mais celui qui tient la caméra, celui qui fait le cadre et règle la lumière, donc l'ambiance générale de l'image, c'est l'opérateur. Depuis quelque temps, on prend un peu plus en compte son travail. *L'American photographer* publie fréquemment des interviews de directeurs de la photo, et, en France, la revue *Cinématographe* a suivi. On a remarqué les photos de *l'Assassin musicien* et de *Barocco*, réalisées par Bruno Nuytten. On a remarqué l'extraordinaire noir et blanc de *la Maman et la Putain*, l'image ténébreuse de *la Chair de l'orchidée*, celle, lumineuse et transparente, du *Sauvage*, réalisées par Pierre Lhomme. On remarque les ciels surteintés, chargés de sang de *l'Ami américain*.

Pierre Lhomme a suivi les cours de l'Ecole de Vaugirard, puis il a fait des stages aux Etats-Unis. Dans les années 60, il a été assistant opérateur, notamment de Ghislain Cloquet et d'Henri Alekan, avant de commencer une carrière de chef opérateur pour les films de Chris Marker, Alain Cavalier, Jean-Paul Rappeneau, Philippe de Broca, Jean-Pierre Melville, Robert Bresson, Jean Eustache, Patrice Chéreau, Daniel Duval et, plus récemment, Claude Miller (*Dites-lui que je l'aime*).

La technologie ne me mobilise pas du tout

« Le film de Benoit Jacquot, dit Pierre Lhomme, *est un modèle de précision. Son projet, sa façon de s'exprimer impliquaient une grande économie et rapidité de travail. Le rapport que Benoit Jacquot avait, aussi bien avec moi qu'avec ses acteurs et son scénario, était d'une grande limpidité, et on retrouve celle-ci sur l'écran, dans l'image, dans le montage. Je ne peux pas dissocier les films que j'ai tournés. C'est le même projet intérieur qui se développe, plus ou moins bien, selon les films et le degré de communication avec le metteur en scène. J'ai un goût pour la mise en images, pour les visages, pour la lumière. J'ai une façon de voir les choses et de les idéaliser. J'ai une fringale d'images, mais pas pour un style plutôt qu'un autre.*

» A travers Marker, Melville ou Eustache, je reconnais mon chemin. Les moments importants sont ceux où on apprend des choses et non ceux où on fonctionne suivant son métier, sa routine, ses recettes.

» Depuis mon travail avec Bresson pour les Quatre Nuits d'un rêveur *et avec Eustache pour* la Maman et la putain, *c'était la première fois que je rencontrais une telle tranquillité, une telle concentration. Je me suis régalé. Benoit Jacquot m'a donné son scénario et m'a demandé si j'étais libre à ses dates de tournage. Nous ne nous connaissions pas. Il n'avait pas d'appréhensions, il n'avait pas peur du technicien chevronné que je suis devenu malgré moi. Et moi j'entendais tout ce qu'il me disait. Je cadre généralement en harmonie avec la lumière ; là je pouvais cadrer avant, puis éclairer en fonction de la continuité des plans. J'avais un grand souci du relief : le style de la mise en scène, essentiellement en plans fixes, permettait de faire la lumière qu'on voulait. L'exactitude me donnait la liberté.*

» La technologie ne me mobilise pas du tout. Dans la mesure du possible, je règle ces problèmes avant le film : je rouvre des bouquins, je vais voir des films, je fais des essais. Le tournage comporte une foultitude de problèmes techniques que j'essaye de digérer au moment de la préparation et des repérages. Je suis beaucoup plus soucieux d'épouser un propos et un décor. Un décor, c'est comme un visage. On peut complètement le dénaturer. Il faut pouvoir faire retrouver l'émotion qu'on a eue en entrant dedans pour la première fois.

» Fat City, *de John Huston, est un film merveilleux et sa photo est superbe. La photo d'*Alice dans les villes *a été faite avec 3 francs 6 sous, mais j'ai été ébloui par la qualité du cadre et de la mise en scène. J'admire Boris Kaufman (l'opérateur de* l'Atalante *et des films de Kazan), Gregg Toland (celui de* Citizen Kane) *et les opérateurs du cinéma français des années 37-39. Mais il y a beaucoup de films sublimes dont la photo est complètement anodine. Ce n'est pas forcément lié à l'opérateur. Il y a beaucoup de metteurs en scène qui n'ont pas de point de vue visuel. Ils racontent une histoire parce qu'à notre époque, pour raconter une histoire, on fait des films, mais ils ne sont pas cinéastes. Certains metteurs en scène vous disent «* J'aime les images froides *», mais choisissent des décors chauds.*

» La qualité d'une photo dépend beaucoup du metteur en scène. Avec Jacquot on abordait chaque scène en cherchant quel climat lumineux on souhaitait, quel point fort on voulait faire ressortir. Il est rare de voir un film monté qui ressemble autant au projet initial. Parfois, au cours d'un tournage, on a l'impression d'être sur un bateau qui chavire, de lutter contre la tempête, qu'elle soit financière ou qu'elle relève des difficultés de l'organisation, et on essaie de garder le cap. Là, on était tout le temps maître de la situation. Faire les Enfants du placard *comme on l'a fait, malgré un budget assez modeste, je considère que c'est un luxe. »*



Les plus beaux «chiens-et-loups» du cinéma français

« Il n'y a pas un genre de photo qui m'intéresse, dit Benoît Jacquot. *C'est la nature de chaque film qui commande mon critère d'appréciation. Si la lumière d'un film très français de caractère est traitée de façon expressionniste, je trouve ça ridicule. Je ne m'intéresse à la photo qu'en tant qu'élément d'une batterie générale de principes de mise en scène. Mon projet est une lumière « à effets », très concertée, très travaillée, qui est le contraire d'une lumière naturelle et qui pourrait se référer à l'expressionnisme allemand, et à tout ce qu'il a légué à Hollywood. Ça va jusqu'à un certain courant actuel de photo, mis en pratique dans les films d'André Téchiné ou de Wim Wenders. Le nouveau naturel des années 60 s'est référé massivement et bêtement à la lumière des films de Renoir alors que c'est la lumière la plus artificielle qu'il y a eu dans le cinéma français, avec celle de Cocteau.*

» On peut observer que chaque opérateur obéit à un désir qui lui est propre. La photo de Bruno Nuytten, l'opérateur de mon premier film, est plutôt nocturne. Celle de Pierre Lhomme relève plutôt du bleu, du « chien-et-loup », du mitoyen entre le jour et la nuit. C'est lui qui a fait, dans l'Armée des ombres, *de Melville, les plus beaux « chiens-et-loups » du cinéma français.*

» Mes scénarios comportent des indications de lumière : dans l'invention du récit, la lumière est mise en jeu au même titre que les personnages ou les objets qui circulent dans le film. Pour moi, le mouvement d'un personnage dans un cadre, c'est le mouvement d'une zone d'ombre à une zone de lumière, ou à une autre zone d'ombre. Plus encore que les personnages, que la psychologie, la lumière a une valeur programmatrice de l'allure du récit que je mets en scène. Elle intervient massivement et de façon cruciale.

Réjouissance du regard

» Lhomme avait une idée précise et globale des partis pris qui sont les miens. Puis il y a eu tout un travail d'intervention de sa part à partir de la concertation établie entre lui et moi. D'un film à l'autre, on trouve une différence de ton dans la lumière qui tient autant à la différence de l'idée de départ qu'à la différence des opérateurs avec lesquels j'ai travaillé. Mais il y a des choses qui riment d'un film à l'autre, quant à la lumière. Par exemple, j'aime bien que mes films soient parcourus de taches rouges. C'est une chose que je suis incapable de commenter, une insistance sans doute importante mais inexplicable. C'est comme des mots ou des tournures qui reviennent chez un écrivain, qui ne renvoient à rien sinon à une sorte de désir absolument « inassignable ».

» Autant mon premier film, l'Assassin musicien, *était un film d'hiver, autant* les Enfants du placard *est un film d'été. Autant la photo du premier était ingrate, frustrante, désobligeante pour un plaisir de l'œil, autant la photo du second est-elle diurne et solaire, faite sur une réjouissance du regard. La sensualité ne se tient pas tant dans les gestes ou les visages que dans la lumière qui joue sur les corps. C'est révélateur de ce que je voulais que soit le film : un objet problématique, mais aussi un objet de plaisir, donc un objet qui donne un plaisir problématique.*

» Quand je tombe sur des photographies, ce sont mes goûts cinématographiques qui ordonnent l'émotion que je peux ressentir. J'aime Stieglitz et Cartier-Bresson, dont les photos me font penser à celles des films d'Antonioni. Mais chez moi tout se réfère toujours à des critères cinématographiques, qu'il s'agisse des livres que je lis ou des choses que je vois dans la rue.

» Au lieu d'avoir une dimension artistique, très longtemps, la photo, dans les films, a obéi à une dimension purement technique. Jusqu'à la nouvelle vague, le rôle de l'opérateur était beaucoup plus de conforter l'image de marque d'une actrice ou d'un acteur que de s'insérer dans un réseau de partis pris qui constituent la mise en scène. Le fait que les directeurs de la photographie soient les reproducteurs patentés du star-system donnait parfois des résultats prodigieux. Même maintenant on trouve des résidus de cette ancienne position. Le directeur de la photo se trouve dans une posture malaisée, sur une marge tranchante et inconfortable, tiraillé entre le désir de l'acteur de reconduire ou de faire progresser une image de marque, et celui du metteur en scène qui est d'aller dans son désir singulier. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

Le cinéma indépendant à Thonon-les-Bains

Le temps de savoir qui est qui

ON revient de Cannes sans mémoire, de Locarno sans entrain, mais de Thonon-les-Bains sans avoir rien perdu de soi-même. Depuis quatre ans, un Festival international du cinéma indépendant, du 1er au 9 octobre, ou du 2 au 10 octobre, y garde sa place. C'est un petit festival, avec sept journalistes cette année, et une dizaine de réalisateurs, pour une trentaine de films. C'est une petite ville (27 000 habitants), tout à fait française et modeste, au bord du lac Léman qui serait plutôt suisse, et solennel de l'autre côté.

A l'origine, Pierre Caran, animateur de la Maison des arts et des loisirs où la manifestation a eu lieu tout à son aise, faisait venir des films de la Semaine de la critique ; puis ceux des Rencontres d'Avignon. C'est comme ça qu'il a rencontré Jacques Robert (on lui doit en partie la distribution, en France, des films de Wim Wenders et des frères Taviani), et Jacques Robert a été, pendant quatre ans, l'inventif programmateur d'un festival où se rencontrent les indépendants. Les indépendants, c'est-à-dire les cinéastes qui vivent dans les chemins de traverse et non grâce aux grands circuits de production. Ou encore les auteurs du cinéma expérimental, ceux que l'on appelle parfois aussi les Indépendants mais qui ne veulent pas être totalement confondus avec les indépendants du Festival, dont ils réprouvent une certaine ambition commerciale.

Viennent aussi des scientifiques, — car le C.N.R.S. participe activement en organisant colloque et projections, — et des élèves de l'IDHEC qui présentent leurs travaux, ce qui n'est pas la moindre originalité.

Comme les séances débutent à 15 heures et ne sont pas nombreuses, comme la population de Thonon-les-Bains a tendance à oublier l'existence de son festival, les participants ont l'opportunité de se compter et de savoir, dans le détail, qui est qui. Traditionnellement bons vivants, les festivaliers, ici, ont de l'imagination pour les longues nuits provinciales, et ont, chacun, une personnalité hors du commun qui a le loisir de s'exprimer. On regarde un théoricien s'exercer à une caricature pendant le colloque, on découvre qu'un autre sait par cœur les rocks des années 50, et les chante.

Jean Eustache est venu

Les repas sont longs et gais, on évoque les idoles mortes, Elvis Presley et Maria Callas, le meilleur café, le meilleur juke-box, le meilleur flipper de Thonon, on rivalise de cinéphilie (combien de films à Cannes ? — quatre-vingt-cinq pour celui-là, et la cinémathèque est d'une omniprésence tout affective. Dans un assemblage hétéroclite et riche, il y a le cinéaste Jean Rouch qui court de film en film et d'un réalisateur à l'autre, avec passion et gentillesse, il y a le directeur de la photographie Henri Alekan qui raconte sur la lumière, son métier, des souvenirs qu'on écoute, fasciné. Les jeunes metteurs en scène s'expliquent sur leurs expériences. Ils sont heureux d'être pris en charge pour toute la durée du Festival, même si le voyage ne leur est pas payé. Ils parlent avec une condescendance amusée des étudiants de l'IDHEC, ils ont aussi leur vedette : Jean Eustache est venu.

Placé sous l'égide de l'A.F.C.A.E. (Association des cinémas d'art et d'essai) et du C.N.R.S. qui lui a donné cette année 15 000 francs, le Festival reçoit 45 000 francs de la ville, autant du conseil général de Haute-Savoie, et 35 000 francs du Centre national de la cinématographie. Ce budget est séparé de celui de la Maison des arts, mais le Festival vient en prolongement des manifestations que Pierre Caran y organise. Pour cette raison, il déplore l'absence du public, et aussi le côté « parisien » du Festival, dont l'organisation a souffert cette année. Réajusté chaque fois, chaque fois davantage ouvert à des films visibles par tout le monde (une rétrospective de comédies italiennes pour ce quatrième rendez-vous), le Festival n'est pas encore bien défini. Le palmarès a été supprimé, puisque de toute manière les œuvres primées ne trouvaient pas pour autant à être distribuées, et puis il n'y a pas d'argent pour les prix. Mais ce n'est pas une question de budget. Pour la « Maison » comme pour le Festival, on n'entend pas la traditionnelle revendication de crédits supplémentaires.

*Pierre Caran voudrait prendre plus de responsabilités l'année prochaine, partir à la recherche de films qu'aucun festival n'aurait déjà « usés ». A Thonon, en effet, on retrouve un peu ce que l'on a vu à Thessalonique ou à Hyères (*le Trottoir des allongés, *de Jean-Louis Daniel, ou* Nous sommes tous des juifs arabes en Israël*). Pourtant, on n'a pas souvent l'occasion de voir, comme ici, des exemples du cinéma expérimental, représenté en l'occurrence par Martine Rousset et Gérard Courant. Marginaux des marginaux, ils poussent les spectateurs hors des limites de ce qu'ils peuvent supporter au cinéma. A Thonon, les gens étaient furieux, ou ils faisaient comme Jean Douchet, un des responsables de l'IDHEC : ils retenaient ces films pour les montrer ultérieurement. Car Thonon sert surtout à ça, à ces rencontres que l'on vient faire en connaissance de cause. «* C'est le Festival des affinités électives *», dit-on.*

CLAIRE DEVARRIEUX.





Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

CLAES OLDENBURG. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 16 octobre.

RAOUL DUFY. — Musée, troisième étage. Jusqu'au 14 novembre.

THEO VAN DOESBURG. Projets pour l'aubette : 1926-1928). — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

DESSINS DE JEAN GORIN. — Cabinet d'art graphique.

ATELIER D'AUJOURD'HUI 2 : Christian Fossier, pastels. — Denis Rivière, peintures sur toile, paysages. Jusqu'au 7 novembre.

QUELQUES PEINTRES AMERICAINS A PARIS. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 octobre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle (entrée libre).

CAFES, BISTROTS ET COMPAGNIE. — Jusqu'au 19 octobre.

ILLUSTRATION EUROPEENNE. — Jusqu'au 24 octobre.

RENCONTRE AVEC LES ARCHITECTES. — Tous les mercredis des mois d'octobre et novembre, de 18 à 20 h. Le 12 octobre : Michel Ducharme; le 19 octobre : Oriol Bohigas.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. — LE CROCRODROME. — Jusqu'au 31 décembre.

MUSEES

GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

COLLECTIONS DE LOUIS XIV. Dessins, albums, manuscrits. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F (gratuite le 7 novembre). Jusqu'au 9 janvier.

PORCELAINES DE VINCENNES. Les origines de Sèvres. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F (gratuite le 28 novembre). Du 15 octobre au 16 janvier.

PELERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.

« LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE » DU CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 octobre.

DIX ANS D'ACQUISITIONS AU DEPARTEMENT DES SCULPTURES. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

BIENNALE DE PARIS. — Palais de Tokyo (Musée d'art moderne de la Ville de Paris) (723-61-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 1er novembre.

ART MACEDONIEN CONTEMPORAIN. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27), sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F.; gratuite le dimanche. A partir du 13 octobre.

ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 17 octobre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (380-38-75). De 11 h. à 18 h. Entrée 10 F. Jusqu'au 16 octobre.

JARDINS PRIVES DE PARIS 1977. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 3 novembre.

MUSIQUE D'ASIE. Instruments de la collection Kwok On. — Bibliothèque musée de l'Opéra (galerie du rez-de-chaussée), rue Scribe. Sauf dimanche, de 13 h. à 17 h. Jusqu'au 20 octobre.

PARIS BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 28 novembre.

MARCEL PAGNOL. — Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Octobre.

SALON ECRITURES 78. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (027-64-29). Sauf mardi, de 11 h. à 22 h. Entrée : 4 F. Tous les soirs, de 20 h. 30 à 22 h. : cinéma différent. Jusqu'au 31 octobre.

FEUX D'ARTIFICE ET ILLUMINATIONS, sous le Premier Empire. — Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach, à Boulogne-Billancourt (604-41-27). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

FESTIVAL D'AUTOMNE (278-10-00)

PAPIER SUR NATURE. Œuvres de Ortner, Lopez, Diaz, Blake, etc. — Fondation nationale pour les arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Du 15 octobre au 27 novembre.

MARIONNETTES ET MAROTTES D'AFRIQUE NOIRE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

IMAGES DU XVe ARRONDISSEMENT. Cent quatre-vingts photos de Denis Gheerbrant. — Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 octobre.

CENTRES CULTURELS

TENDANCES ACTUELLES. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-25-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 octobre.

MARBRES ET BRONZES. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jardin de sculpture. Jusqu'en novembre.

PETER WEISS, peintures. Jusqu'au 4 novembre. — VOYAGE A L'INTERIEUR DE L'HOMME : photographies de Lennart Nilsson. Jusqu'au 24 novembre. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h.

EDGAR KNOOP : Modèles d'espaces colorés. Collages didactiques. Dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 3 novembre.

TEXAS ARTISTS : Terry Allen, Luis Jimenez, Bob Wade. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 29 octobre.

LE SUD-EST CONTEMPORAIN. Photographies et poésies. — Centre culturel américain (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 octobre.

RAINER RUTHENBECK. Quinze panneaux mobiles. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 14 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 10 novembre.

LORRIS JUNEC. Peintures et aquarelles. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 octobre.

RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE : J. Bellanger, céramiques; Derdrault, peintures; Dubosq, tissages; N. James, verres de couleur; Medrano, céramiques; Vivien, peintures et dessins. — American Center, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 novembre.

CARICATURISTES TURCS. — Unesco (salle des Actes), 125, avenue de Suffren (577-16-10). Poste 50-68).

VISAGES DE SAVOIE. Photographies de Bernard Grange. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-58). Octobre-décembre.

HYALOS : maîtres verriers créateurs. — Maison des métiers d'art, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 novembre.

LA NOSTALGIE dans les tapisseries contemporaines bourgeoises. — Galerie Sin'Paora, 15, rue Etienne-Marcel (236-61-77). Jusqu'au 12 novembre.

ARTISTES CONTEMPORAINS POLONAIS. — Galerie Du Bost, 18, rue Pierre-Lescot (233-48-92). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Octobre.

GITANS, LA FIN DU VOYAGE : Soixante photographies de Josef Koudelka. — Galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 29 octobre.

GILHOOLY-DE FOREST. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 5 novembre.

AMSTUTZ. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 5 novembre.

ASSADOUR. Gravures, dessins, aquarelles. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Du 14 octobre au 10 novembre.

G. BALDET. — Lucernaire Forum, 53, rue Notre-Dame-des-Champs (544-57-34).

BONIFACIO. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-31-65). Jusqu'au 5 novembre.

PIERRE BONNARD. Dessins et aquarelles. — Galerie Claude Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 12 novembre.

BERNADETTE BOUR. — Galerie Farideh Cadot, 11, rue du Jura (331-34-62). De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 22 octobre.

ALFRED COURMES. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 12 novembre.

JEAN COUY. Peintures, dessins, estampes. — Galerie le Soleil dans la tête, 10, rue de Vaugirard. Jusqu'au 31 octobre.

SONIA DELAUNAY. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Du 13 octobre au 31 décembre.

DILASSER. Peintures récentes. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 4 novembre.

ERRO. Programme spécial. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 29 octobre.

FLAVIO-SHIRO. Peintures. — Galerie l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 29 octobre.

JOCHEN GERZ. Œuvres 1976-1977. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 25 octobre.

GERARD GUYOMARD. Dessins intérieurs. — Galerie Saint-Paul, térieurs. — Galerie Saint-Paul, 22, rue Saint-Paul (887-91-02). Jusqu'au 5 novembre.

BRION GYSIN : Le dernier musée « suite ». — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 11 novembre.

KALLOS. Nouvelles peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 12 novembre.

ALEX KATZ. — Galerie R. d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12).

JIRI KOLAR. — Art moderne, 65, faubourg Saint-Honoré (266-64-70). Jusqu'au 20 octobre.

WILLEM DE KOONING. Peintures et sculptures récentes. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 29 octobre.

JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. — Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 22 octobre.

CLAUDE LEBOUL. — Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-36-85). Jusqu'au 10 novembre.

ENRIQUE MARIN. Labyrinthes. — L'Œuf du Beaubourg, 58, rue Rambuteau (887-74-96). Jusqu'au 22 octobre.

CARLOS MARTINS. Gravures. — Galerie Biren, 31, rue Jacob (260-25-30). Jusqu'au 20 octobre.

FRANÇOISE MAZINGUE. Peintures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 29 octobre.

GUILLERMO ROUX. Aquarelles et fusains. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 5 novembre.

SAINT CRICQ. Peintures, assemblages, reliefs. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 31 octobre.

GILLES SACKSICK. Gravures. — Galerie Le Carré d'art, 26, place Dauphine (326-61-27). Jusqu'au 22 octobre.

ANITA TULLIO. Les éclosions. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 5 novembre.

CLAUDE SERRYN. — Galerie Jean-Pierre-Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 31 octobre.

HUGH WEISS. Œuvres sur papier. — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 30 octobre.

EN BANLIEUE

COLOMBES. Gérard Zlotykamien : « Personnes » (octobre. — Les bandes dessinées (octobre-décembre). — M.J.C.-Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70).

CRETEIL. La femme et la création artistique : Maria Roclore, sculptures; Nathalie Stern, peintures. — Maison des arts et de la culture André-Malraux. Jusqu'au 13 novembre.

MEUDON. Images révolutionnaires : 1789-1799. - Médailles, monnaies, gravures, affiches, journaux, etc. — Bibliothèque municipale, 18, rue de la Pépinière (630-73-75). Jusqu'au 22 octobre.

SAINT-DENIS. Lars Bo : estampes originales en couleur, monotypes, aquarelles. — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi, de 10 h. à 13 h.; dimanche, de 14 h. à 18 h. Du 15 octobre au 23 janvier.

EN PROVINCE

ANGERS. Christian Zeimert : Catastrophe. — Musée ((88-64-63). Jusqu'au 6 novembre.

ARRAS. Hommage à Bryen. — Cercle Noirot, 6, rue des Capucins (31-30-12). Sauf mardi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 14 novembre.

BEAUVAIS. Tapisseries modernes-tapisseries anciennes : point-contrepoint. — Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 3 avril 1978.

BORDEAUX. Bordeaux 76-77. — Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal (4416-35). Jusqu'au 27 octobre.

CHALON-SUR-SAONE. Cueco, Itinéraire. — Maison de la culture. Octobre.

CHAMBERY. Histoire des chemins de fer en Savoie. — Musée d'art et d'histoire (33-44-48). Salle des expositions temporaires, place du Palais-de-Justice. Jusque fin novembre.

CHATEAUROUX. Quelques artistes de la Biennale de Paris : Olivier Mosset, Irène Laskine, etc. — Galerie l'Œil 2000, 71, rue Grande (22-15-14). Octobre.

DIEPPE. « Falaises », de Dorny. — Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

GRENOBLE. Architectures marginales aux U.S.A. Jusqu'au 27 novembre. Habitations provisoires Nil Yaltar. Nioré, dessins. Jusqu'au 30 octobre. Maison de la culture.

LE CREUSOT. La représentation du travail : mines, forges, usines. — Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février 1978.

LYON. Estampes de Lars Bo. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux. Octobre.

MONTBELIARD. Virgil, dessins, gravures, livres illustrés - Dietrich Mohr, sculptures. Maison des arts. Jusqu'au 23 octobre.

MONTPELLIER. Yves Reynier. — Musée Fabre. Octobre.

NANTES. Pierrick Tual, sculptures, dessins et gravures. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 24 octobre.

NICE. Art allemand contemporain. — Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00).

RENNES. Irréguliers de l'art : Aloïse, Chaissac, Müller, Ratier, Scottie, Wölfli. — Maison de la culture (79-26-26). Du 15 octobre au 27 novembre.

ROUEN. Ben Nicholson, peintures-gravures : David Hockney, gravures. — Musée des beaux-arts. Octobre.

STRASBOURG. Rubens et ses graveurs. Collections des musées de Strasbourg. — Château des Rohan. Jusqu'au 20 novembre.

TOURS. Le roi, la sculpture et la mort. Photographies des gisants et des tombeaux de la basilique de Saint-Denis. — Musée des beaux-arts (05-68-73). Jusqu'au 30 octobre.

Concerts

(Voir aussi les salles municipales.)

MERCREDI 12 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), 18 h. : Spectacle audiovisuel conçu et réalisé par L. Berio; 20 h. 30 : Audiovisuel et œuvre de J. Chownine.

MUSÉE D'ART MODERNE DE PARIS, 18 h. 30 : Récital P.-J. Croset.

LUCERNAIRE (222-26-50), 19 h. : J. Simon, J.-P. Audin et J.-Y. Thibaudet (Brahms, Fauré); 21 h. : Nicole Derhille (airs d'opéra).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Clélia Mertens (Bach, Haendel, Fauré, Hindemith).

PLEYEL (227-88-73), 21 h. : Orchestre national de France, dir. : K. Tennstedt, sol. : M. Crocquenoys, N. Denize (R. Strauss, Wagner, Prokofiev).

JEUDI 13 OCTOBRE

LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. : voir le 12.

MUSÉE GUIMET, 20 h. 30 : N. Bataju et D. Choudhury (cithare et surbahar).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Yvonne Loriod (Messiaen).

VENDREDI 14 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 12 à 15 h.

LUCERNAIRE, 19 et 21 h. : voir le 12.

HOTEL HEROUET (278-82-60), 20 h. 30 : Simone Escure (Bach).

RADIO-FRANCE (524-15-16), 20 h. 30 : Quintette à vent Hongrois, A. Bozay et E. Kormendi (Bakfark, Bertha, Lajtha, Durko).

SAMEDI 15 OCTOBRE

THEATRE DE LA MADELEINE (265-07-09), 17 h. : Nouveau Trio Pasquier (Beethoven, Roussel, Mozart).

CENTRE POMPIDOU, 15 h. : voir le 12; 20 h. 30 : audiovisuel et œuvre de J.C. Eloy.

LUCERNAIRE, 19 h. : N. Lee et X. Chabot (Bach, Mozart, Stravinski, Bartok); 21 h. voir le 12.

PLEYEL, 20 h. : Orchestre de Jeunes Loewenguth, et Schola Cantorum (Marl, Amoka, Schmidt, Haydn, Lambro, Loeillet, Ameller, Bartok).

HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : voir le 14.

RADIO-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Sainte Sophie de Skopje.

DIMANCHE 16 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 12 à 15 h.

PARIS INSTITUTE OF MUSIC, 15 h. : cours public de Bruno Gelber.

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : Chœur de l'Ecole Polytechnique de Wroclaw, dir. P. Ferensowicz (de Lassus, Lotti, Szamotuly, Zielenski, Scarlatti, Bruckner, Bortniansky).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Concert Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. T. Dussaut (Schumann, Grieg, Charpentier).

PLEYEL, 17 h. 45 : Concert Lamoureux, dir. D. Agrafiotis, sol. H. Richter Haaser (Beethoven).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : D. Jansonnie (Bach, Schumann, Liszt, Dupré).

EGLISE AMERICAINE, 18 h. : G. Benon, J. Pidoux et R. Duchamp (Bach, Fauré, Schumann, Reinecke, Damase).

THEATRE EN ROND (387-88-14), 18 h. 30 : Quatuor Lœwenguth (Haydn, Milhaud, Schubert).

LUNDI 17 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 12 à 15 h.

PLEYEL, 20 h. 30 : Orch. Pro Arte de Munich, dir. K. Redel, sol. M.-J. Pires (Gluck, Mozart, Beethoven, Stotzel).

EGLISE SAINT-AUGUSTIN, 20 h. 30 : S. Chaisemartin (Bach, Franck, Vierne).

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h. 30 : M. Geliot et J. Vandeville (Bach, Lameland, Haendel, Hindemith).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 12.

SALLE GAVEAU (225-29-14), 20 h. 30 : Danielle Laval (Bach, Mendelssohn, Grieg, Beethoven).

MARDI 18 OCTOBRE

CENTRE CULTUREL SUEDOIS (272-87-50), 20 h. 30 : E. Brahammar et Tan Ake Larsson (Pergamen, Poulenc, Satie, Granados).

EGLISE REFORMEE DE PENTEMONT (106, rue de Grenelle), 20 h. 45 : F. Chapeau, C. Perrier-Layec, A. Ferrand.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Eva Osinska (Mozart, Chopin, Chostakovitch).

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Nouvel Orch. Phil., dir. E. Mata (de Falla, Ginastera).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Quatuor Via Nova, L. Laskine et C. Larde (Mozart).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 12.

Les festivals

A PARIS

Festival d'automne (222-80-56)

Voir également les salles conventionnées.

THEATRE. — Opéra - Studio (742-72-00), les 12 et 13, à 20 h. 30 : S.A.D.E. (dernières). — Musée Galliera, les 12, 14, 18, à 20 h. 30 : Odin Theatret, les 12 et 14 : le Livre des danses; le 18 : Come, and the Day Will be Ours.

MUSIQUES AFRICAINES. — Cirque d'Hiver (700-12-25), le 12, à 20 h. 30 : Nigeria. — Bouffes du Nord (280-28-04), le 12, à 20 h. 30 : Mali; les 13, 14, 15, à 20 h. 30, le 16, à 16 h. : Dollar Brand and Musicians; le 18, à 20 h. 30 : Smallwood (progressive gospel).

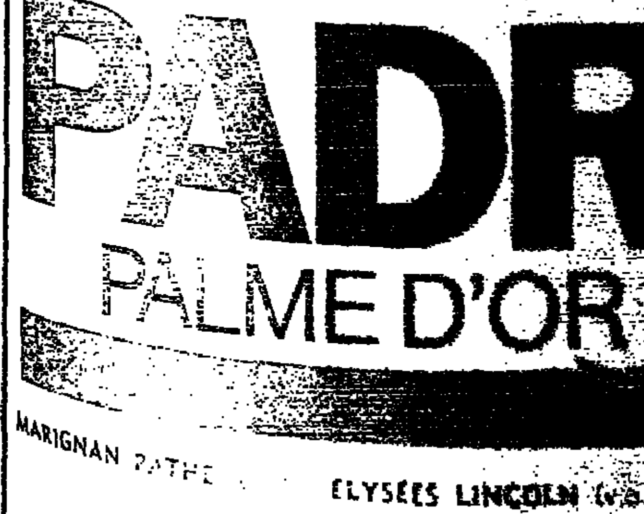
THEATRE - DANSE. — Nanterre, Théâtre des Amandiers, salle C.-Dullin (204-18-81), les 12, 13, 14 et 15, à 21 h., le 16, à 16 h. (dernières) : Merce Cunningham Ballet.

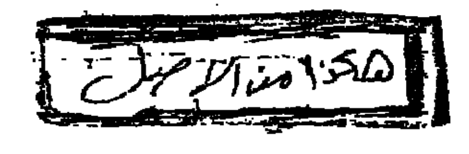
DANS LA REGION PARISIENNE

CHAUMES-EN-BRIE, église : Ve Festival Couperin (409-03-19), le 15, à 20 h. 45 : Ensemble Musiciens de France, dir. : M. Bigot (Mozart, Haydn).

DES SPECTACLES

Théâtre





Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 12, 15 et 19, à 20 h. : la Cenerentola ; les 13 et 14, à 18 h. 30 : spectacle du G.R.T.O.P. (ballet) ; le 18, à 19 h. 30 : hommage à Serge Lifar.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 12, 15, 16, 19, à 14 h. 30 ; les 14, 15, 17, 18, à 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope ; les 12, 13 et 16, à 20 h. 30 : la Paix chez soi, le Malade imaginaire.
CHAILLOT (727-81-15) (D. soir, L.), grande salle, 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Classe morte (Festival d'automne). — Salle Gémier, 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Marchand de plaisirs, marchand d'oublis (Festival d'automne).
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : la Guerre des piscines.
T.E.P. (636-79-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Dorénavant I (Festival d'automne) ; le 15, à 14 h. 30, cinéma : les Ambassadeurs, Claudine.
PETIT T.E.P. (636-79-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Risibles Amours.
CENTRE GEORGES - POMPIDOU (277-11-12) (voir les concerts).

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 14 h. 30 : Volga ; le 16, à 18 h. 30 : Orchestre symphonique de R.T.L., dir. L. de Froment (Rossini, Mozart, Ravel, R. Strauss, Bruch).
NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 12, 15, 16 et 19, à 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne. — Salle Papin (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. 30 : la Guerre civile. — Chapiteau, les 17, 18, à 13 h. 30 et 15 h. ; le 19 à 10 h. et 11 h. 30 : initiation à la danse.
THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), les 12, 13, 14 et 15 à 20 h. 30 : Ballets du XXe siècle Maurice Béjart ; le 17, à 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. M. Tabachnik (Eloy, Jolas, Birtwistle) ; les 18 et 19, à 18 h. 30 : Juliette Gréco.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 16 h. : Etoiles rouges.
ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Parents terribles.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Faiseur.
ATHENEE (073-27-24) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Equus.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Epée-de-Bois (808-39-74) (D., L.) 21 h. : Madras ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, mer.) 21 h., mat. dim. à 16 h. : les Pâques à New-York.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65) 20 h. 30 : la Tentation de Saint Antoine III (à partir du 18).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (272-87-50) (L., mar.) 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) La Galerie (D., L.) 21 h. : Hedda Gabler. — Grand Théâtre (D., L.) 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre (D., L.) 21 h. : l'Avare.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaia.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Pepsie.
EDOUARD-VII (073-76-90) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Un ennemi du peuple.
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES (325-41-71) les 13 et 14 à 21 h. : le Prophète.
EPICERIE - THEATRE (296-09-33) (D. soir, L., mar.) 21 h., mat. dim. à 18 h. 30 : Belle ombre.
ESPACE P.-CARDIN (266-17-30) (D.) 21 h., mat. dim. à 17 h. : Almira (à partir du 15).
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Madame Lazaré.
GYMNASE (770-16-15) (L.) à 21 h., mat. dim. à 15 h. : Arrête ton cinéma.
HUCHETTE (326-38-99), (D.), à 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), à 20 h. 30 : les Ragionamenti de l'Aretin.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), à 21 h., mat. dim. à 15 h. : Quoat-Quoat.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.). I : 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthesilée ; 22 h. 30 : Richard Wagner. II, 20 h. 30 : les Emigrés.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), à 21 h., mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.
MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la Chance (à partir du 14).
MAISON D'ITALIE (589-78-53), 21 h. : la Dame aux camélias (en italien) (dern. le 16).
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : la Ville dont le prince est un enfant.
MICHEL (265-35-02) (L), 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Vignes du Seigneur (à partir du 11).
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre Assassin.
MODERNE (874-94-28), 21 h. : Par delà les marronniers (à partir du 17).
MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Trois lits pour huit.
MOUFFETARD (336-02-87) (D.), 20 h. 45 : Erostrate.
NOUVEAUTES (770-52-76), (D. soir, J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : la Magouille.
ORSAY (548-38-53). I : (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. Harold et Maude ; II : (le 13, D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade ; le 13, à 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
PALAIS - ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.
PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Retour.
PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : Oui.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), mat. dim. à 17 h. : l'Ombre du conte.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
RECAMIER (548-63-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Jean Harlow contre Billy the Kid.
SAINT - GEORGES (878-63-47) (D. soir, J.), 20 h. 30, dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.
SOCIETE DES GENS DE LETTRES (033-06-15), le 12 à 17 h. : Poésies macédoniennes.
THEATRE D'EDGAR (326-13-68) (D.), 20 h. 45 : Sylvie Joly.
THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D), 20 h. 30 : A louer (Clovis) ; 21 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; 22 h. 45 : l'Amour en visites.
THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Pygmalion.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (L.). 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Voyage vertical.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 40 : le Grand Vizir ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D.), à partir du 14, à 21 h. : 1915.
THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Renaud et Armide.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D., L), 18 h. 30 : le Troisième Témoin ;
TROGLODYTE (222-93-54), les 12 et 13 à 21 h. : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Fêté de Broadway.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : On a le veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile ; 24 h. 15 : Qui mâles y pensent.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
BLANCS - MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Triboulet.
LA BRETONNERIE (272-24-81) (D.), 20 h. 30 et 22 h. : le Certificat ; Dialogades.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I : 20 h 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Valérie Lagrange. — II : 19 h 15 : Tango ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h. 30 : Coluche.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Jacques Bertin ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. : Marianne Sergent.
LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.), 20 h. 45 : le Président.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : la Pompe maudite ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. 30 : Que n'eau, que n'eau.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 18 h. 30 : Robert Wood ; 20 h. 30 : Philippe Val ; 22 h. 15 : Deux hommes en colère.
PETIT BAIN-NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : Je perce ; 22 h. 30 : Les jumelles reviennent de loin.
PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : la Porcherie du ciel ; 21 h. 45 : la Nuit de noces de Cendrillon.
LE SELENITE (033-53-14) (D., L.), 20 h. 45 : la Culture physique ; 22 h. 30 : Vriklonobif ; 22 h. : les Noces à l'envers (à partir du 12).
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.), I, 20 h. 30 : La muse gueule ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 15 : Je vote pour moi ; II, 22 h. 30 : les Œufs à la moutarde.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I, 20 h. 30 : Bernadette Rollin ; 22 h. 15 : L'autre côté de la vie ; 23 h. : Michel Haumont ; II, 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 22 h. : le Décret secret ; 23 h. : Antenne 1 000.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. : le Secret de Zonga.

Région parisienne

ARCUEIL, église Saint-Denis (253-68-10), le 14 à 21 h. : Waskar Amaru.
BAGNOLET, Gymnase (360-01-02), le 14 à 21 h. : Guy Bedos.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 12, 13, 14 et 15, à 21 h. 30 ; le 16, à 15 h. 30 : les Aiguilleurs ; le 18 à 20 h. 30 : Six Personnages en quête d'auteur ; les 12, 13, 14, à 14 h. : Obaldia non stop.
CHELLES, C.C. (421-20-36), le 15 à 20 h. 30 : Ballet Joseph Russillo (Requiem, de Fauré).
CLICHY, Théâtre Rutebœuf (270-03-18), le 14 à 20 h. 30 : Soirée celtique (Cargaison, Dihun Keltiek, J.-P. Quemener).
COLOMBES, M.J.C.-Théâtre (782-42-70), le 14 à 20 h. 30 : Djamel Alam.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 13 à 21 h. : Laurent Lazzarotti ; le 15 à 21 h. : Meier, P. Boragno, A. Alecian, Y. Repenant (Paumann, Haendel, Vivaldi, Telemann, Jolas).
CRETEIL, Maison des arts (899-94-50), le 12 à 20 h. 30 : Mikis Theodorakis ; le 15 à 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole ; le 16 à 16 h. : Ballet basque Etorki.
ENGHIEN, Casino (989-95-95), le 14 à 21 h. : la Nuit de l'espoir (gala avec Tino Rossi).
EVRY, Arènes (077-93-50), le 18 à 21 h. : Maxime le Forestier.
GOUSSAINVILLE, Théâtre municipal populaire P.-Neruda (988-99-52), le 14 à 21 h. : Nicolas Peyrac ; le 15 à 21 h. : Ars Antiqua de Paris.
MASSY, salle des fêtes (011-99-50) : Quebec à Massy ; centre omnisports, le 15 à 21 h. : Francine Reeves.
MARLY - LE - ROY, M.J.C.-Théâtre (958-74-87), le 15 à 20 h. 30 : Jacques Babault et Clivage ; le 17 à 18 h. : Quinquette à vent Taffanel.
MEUDON, C.C. (626-11-43), le 15 à 21 h. : Claude Bolling ; le 18 à 21 h. : Duo de flûte et harpe de Paris.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), les 12, 13, 14, 15, 18 à 20 h. 30, le 16 à 15 h. 30 : les Farceurs.
NOISY-LE-SEC, Gymnase P.-Langevin (843-61-30), le 15 à 20 h. : Guy Bedos.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 13, 14, 15 à 20 h. 30, le 16 à 17 h., le 18 à 19 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; le 18 à 20 h. 30 : Jean Lou Jalou ; les 14 et 15 à 22 h. 30 : Tango, tango.
SAINT-OUEN, Château (606-47-25), le 14 à 20 h. 45 : Geneviève et Bernard Picavet (Mozart, Brahms, Chopin, Milhaud, Jolivet...).
ST-QUENTIN-EN-YVELINES, Maison pour Tous (768-52-50), le 12 à 21 h. : Odetta, Sammy Price and his Friends From Harlem ; le 15 à 21 h. : la Jeune fille violaine ; le 16 à 17 h. : Gabriel Fumet, flûte.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), les 14 et 15 à 21 h. : la Jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
SENLIS, Auditorium F.-Liszt (453-06-40), le 15 à 17 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. G. Cziffra (Grieg) ; le 16 à 17 h. : G. Cziffra (Chopin, Liszt, Schubert) suivi de la Légende de Saint-Frambourg.
SUCY-EN-BRIE, C.C. (902-25-12), le 14 à 21 h. : Dom Juan.
TOURNAN-EN-BRIE, Parc de Combreux (407-05-57), le 15 à 21 h. : Tamarugo (musique latino-américaine contemporaine).
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 14 et 15 à 21 h. : le Scenario ; le 18 à 21 h. : Dom Juan.
LE VESINET, C.A.C. (976-32-75), le 14 à 21 h. : la Jeune fille violaine.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), les 15 à 21 h. : les Quilapayun.
VILLEPREUX, C.A.C. (462-49-97), le 16 à 17 h. : Mikis Theodorakis.
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), les 12, 13, 14 et 17 à 21 h., le 16 à 18 h. : George Dandin.
VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), le 14 à 21 h. : Ensemble Musica Mosaica (Haydn, Schubert, Sendrez, Bartok ; avec les solistes de l'Orchestre national de Radio-France et Mario Haniotis).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 12 OCTOBRE. — 15 h., le Plus Grand Cirque du monde, de H. Hathaway ; 18 h. 30, les Gens du voyage, de J. Feyder ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : Mais où est donc Daniel Vax ? de A. Heffner ; 22 h. 30, Prima della rivoluzione, de B. Bertolucci.

JEUDI 13. — 15 h., la Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine : les Marins de Cronstadt, de E. Dzigane ; 18 h. 30, le Vieil Homme et l'Enfant, de C. Berri ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : Siège, de G. Tofano ; 22 h. 30, la Main au collet, de A. Hitchcock.

VENDREDI 14. — 15 h., les Proscrits, de V. Sjostrom ; le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 19 h., Bel ami, de L. Daquin ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : le Grand Canal, de E. Kishon ; 22 h. 30, le Génie du mal, de R. Fleischer.

SAMEDI 15. — 15 h., regard sur Hollywood : la Chair et le Diable, de C. Brown ; la Tentatrice, de M. Stiller et F. Niblo ; 18 h. 30, Hollywood mélody, de S. Simon ; 20 h. 30, le Grand Couteau, de R. Aldrich ; 22 h. 30, semaine du cinéma israélien : Fifty fifty, de B. Davidson.

DIMANCHE 16. — 15 h., Harold Lloyd, Buster Keaton, Charlot, Laurel et Hardy ; 18 h. 30, semaine du cinéma israélien : Arvinka, de E. Kishon ; 20 h. 30, le Dictateur, de C. Chaplin ; 22 h. 30, la Revanche de Yukinojo, de K. Ichikawa.

LUNDI 17. — 20 h., le cinéma macédonien (films inédits).

MARDI 18. — 15 h., le Destin fabuleux de Désirée Clary, de S. Guitry ; 18 h. 30, Spartakiade ; Tchécoslovaquie ; semaine du cinéma israélien : la Marche des brancards, de J. Neeman ; 22 h. 30, The Getaway, de S. Peckinpah.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : Lucernaire, 6e (554-57-34).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Cinévog-Saint-Lazare, 9e (874-77-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98) ; V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e 539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02).

Les films nouveaux

LES ENFANTS DU PLACARD, film français de Benoit Jacquot. 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES, film français de René Vienet. Racine, 6e (633-43-71) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN, film musical de J.-F. Roux. Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'ESPION QUI M'AIMAIT, fil. américain de L. Gilbert. V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE SAMOURAI AVEUGLE, film japonais de Kazuo Ikehiro. V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE, film montage américain de G. Stevens Jr. Rex, 2e (236-83-93) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Broadway, 16e (527-41-16).
L'HOMME SANS MERCI, film américain de Daniel Vance. V.o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.-v.f.) (*) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Angl., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : mercredi, jeudi, lundi et mardi : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
EL MACHO (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43).
EMMA (Fr., v. am.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ENFER MECANIQUE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) ; Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA MACHINE (Fr.) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LA MAISON DE L'EXORCISME (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MANQUE (Fr. (*) ; Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 30).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Omnia, 2e (233-39-36), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp. Grand-Pavois, 15e (531-44-58) H. Sp.
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), les Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., v. yiddish) : la Clef, 5e (337-90-90), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sf le 17 à 20 h. 30), le Seine, 5e (325-95-99) à 22 h.
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e 359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), V., S. et D. ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Olympic, 14e (542-67-42).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PLEASANTVILLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TRANSAMERICA EXPRESS (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-am.), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN TAXI MAUVE (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Secrétan, 19e (206-71-33).
WIVES (Norv.) (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e.
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES CONTES DE CANTERBURRY (**) (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Hausamann, 9e (770-47-55).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55). H. sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (*) (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MORE (**) (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA MORT N'ETAIT PAS AU RENDEZ-VOUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
NETWORK (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ORANGE MECANIQUE (**) (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PIERROT LE FOU (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ROSEMARY'S BABY (**) (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). Sf mar.
SATYRICON (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
THE BUS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
THE KILLING (l'Ultime Razzia) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (**) (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
VOYAGES AU CENTRE DE LA TETE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). A 20 h., perm. sam. et dim.

Les festivals

L'OCCUPATION ET LA RESISTANCE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Mer. : Cape et poignard ; J. : la Brigade ; V. : les Années de feu ; S. : Camarade P. arc-en-ciel ; D. : le Journal d'Anne Frank ; L. : la Stratégie de l'araignée ; Mar. : Lifeboard.
FILMS DE FEMMES : Jean-Renoir, 9e (874-40-78) H. Sp. : Mer. : Un rêve plus long que la nuit ; la Musica ; Sous les pavés ; la plage ; J. : le Bonheur ; Quelque part, quelqu'un ; Je suis Pierre Rivière ; V. : l'Ebiouissement des mains bleues ; Douze fois impures ; la Musica ; Courts métrages ; S. : Quelque part, quelqu'un ; Une fille à la dérive ; Véronique ou l'été de mes treize ans ; D. : les Filles ; Legacy ; Je m'marie, je m'marie pas ; L. : Images de Gilles de Rais ; Wanda ; Sous les pavés ; la Plage ; Mar. : les Filles ; Wanda ; Douze fois impures ; le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 13 h. 45 : l'Une chante, l'Autre pas ; 15 h. 45 : Qu'est-ce que tu veux, Julie ? ; 17 h. 30 : la Fiancée du pirate ; 19 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 21 h. 15 : Jeanne Dielman, 23, quai du Commerce, 1080 Bruxelles.
CARMELO BENE (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) : Mer., S., Mar. : Notre-Dame des Turcs ; J., L. : Dom Juan ; V. D. : Capricci.
FELLINI-CAVANI-SCOLA (v. o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : 14 h. 15 : les Clowns ; 16 h. et 22 h. : Portier de nuit ; 18 h. : Drame de la jalousie ; 20 h. : Affreux, Sales et Méchants.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50). I : 13 h. : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; 15 h. : le Lauréat ; 17 h. (V. et S. + 23 h. 45) : Un après-midi de chien ; 19 h. : Mort à Venise ; 21 h. 15 : les Damnés ; II. : 13 h. : Cadavres au dessert ; 14 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : Nos plus belles années ; 18 h. 30 : Cria Cuervos ; 20 h. 15 : Casanova, de Fellini ; 22 h. 45 : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 0 h. 15 : Délivrance.
DEUXIEME FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'OPERA : Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; Mer. : l'Enlèvement au sérail ; le Prince Igor ; la Bohême ; Wozzeck ; J. : Boris Goudounov ; Madame Butterfly ; le Grand Caruso ; Tzar and Zimmermann ; V. : Eugène Oneguine ; Carmen ; la Tosca ; l'Enlèvement au sérail ; S. : le Prince Igor ; la Grand Caruso ; Wozzeck ; la Bohême ; D. : Tzar und Zimmermann ; Madame Butterfly ; Boris Godounov ; Eugène Oneguine ; L. : le Grand Caruso ; Wozzeck ; l'Enlèvement au sérail ; le Prince Igor ; Mar. : la Prise de la montagne du Tigre ; Kabuki-no ; Carmina Burana ; Tristan et Isolde.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Mercr. : le Dernier Baiser ; J. : Ssssnake le cobra ; V. : Dona Flor et ses deux maris ; S. : Dersou Ouzala ; V. et Mar. (sf à 21 h. 30) : Carrie.
HOMMAGE A LA FOX (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mer. : l'Homme aux colts d'or ; le Cavalier du crépuscule ; la Rivière sauvage ; J. : la Blonde et le shériff ; l'Impudique ; la Colline de l'adieu ; V. : le Sous-marin de l'apocalypse ; Hombre ; le Jour où la terre s'arrêtera ; S. : la Brune brûlante ; la Blonde et Moi ; la Blonde explosive ; D. le Jardin du diable ; l'Adieu aux armes ; L. : les Trois Visages d'Eve ; les déchaînés ; les Plaisirs de l'enfer ; Mar. : le Soleil se lève aussi ; Elle et Lui.
HOMMAGE A JEAN COCTEAU : La Pagode, 7e (705-12-15) : Mer. : Ruy Blas ; J. : le Baron fantôme ; V. : la Belle et la Bête ; S. : Orphée ; D. : le Testament d'Orphée ; L. : les Enfants terribles ; Mar. : l'Eternel retour.
VALENTINO (v.o.) : La Pagode 7e : Mer., V., D., Mar. : le Fils du Cheik ; J., S., L. : l'Aigle noir.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (I., v.o.) : 11 h. 50 (sf D.) : Maîtresse ; 14 h. : Mahler ; 16 h. 10 : Family Life ; 18 h. : Saloon Kitty ; 20 h. 20 : Casanova de Fellini ; 22 h. 40 : Aguirre, la colère de dieu ; V. et S., à 0 h. 30 : Taxi Driver ; II : 12 h. (sf D.) : Glissement progressif du plaisir ; 14 h. 10 : les Mille et une nuits ; 16 h. 15 : Cria Cuervos ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 40 : le Dernier tango à Paris.
J.-LOSEY (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) : 14 h. 30 : Monsieur Klein ; 16 h. 30 : le Messager ; 18 h. 45 : Modesty Blaise ; 20 h. 45 : les Damnés ; 22 h. 15 : Accident.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Serge, Stéphan et Carine Reggiani.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Parisline.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.) 21 h. : Yves Simon.
FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.) 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
JARDIN DES CHAMPS-ELYSEES (260-58-00) (L.) 20 h. 30 : Circus Follies.
LUCERNAIRE FORUM (544-57-34) (L.) 22 h. 30 : Cora Vaucaire.
MOULIN ROUGE (606-00-19) 22 h. 30 Follement.
OLYMPIA (742-25-49) 21 h., mat. dim. à 14 h. 30 : Enrico Macias (dernière le 16 en soirée ; à partir du 18 à 21 h. : Nana Mouskouri.
PALACE (770-44-37) (D.) 21 h. : R'Alboum de zouc version 1977.
PALAIS DES CONGRES (758-22-22) 21 h., mat. dim. à 17 h. Sylvie Vartan.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D., soir., L.) 20 h. 30, mat. sam. à 17 h., dim. à 14 h. 30 et 18 h. : Ballet soviétique sur glace.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.) 20 h. 45 : Jacques Douai.
PAVILLON DE PARIS (200-03-00) les 15 et 18 à 20 h. 45, le 16 à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Chants et danses des révolutions russes.
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (L.) 21 h. : Charles Dumont.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Plan, rate plan... et re plan plan.
DEUX ANES (606-10-26) (mer.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
DIX HEURES (606-07-48) 22 h. : le Maire est démonté.

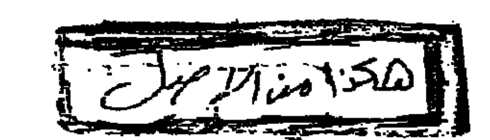
La danse

Voir Festival d'automne, Théâtre de la Ville.
SALLE IENA : les 13 et 15 à 20 h. 30 : Viana Kalina (galas de danse).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) le 14 à 20 h. 30 : Gala de la danse (P. Bertoluzzi, Monique Janeta) (Thème : Humour et création).

Jazz, pop', rock et folk

LUCERNAIRE (544-57-34) à partir du 17, à 19 h. : Nicole Devault (Jazz brésilien, sambs).
SALLE PLEYEL (227-88-73) le 13, à 21 h. : Keith Jarrett. Le 14, à 21 h. : Oregon.
AMERICAN CENTER (633-59-16) le 12, à 21 h. : Hootnanny, avec G. Lafaille ; le 14, à 21 h. : Pataphonie ; le 15, à 21 h. : Diesel.
GOLF DROUOT (770-47-25) le 15, à 23 h. : Boogaloo Band.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) les 13, 14 et 15, à 22 h. 30 : Francis Tusques ; à partir du 17, à 22 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) le 15, à 20 h. 30 : Louisiana Red ; le 16, à 20 h. 30 : Son Seals Chicago Blues Band ; le 17, à 20 h. 30 : Cousin Joe from New-Orleans.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) le 15, à 21 h. : The Chieftains.
LA PENICHE (205-40-39) le 16, à 21 h. : Cohelmec Ensemble.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 12, à 18 h. 30 : Pierre-Jean Croset.
THEATRE FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Groupe Albert-Marcœur.







harmonia mundi FRANCE

DES DISQUES PARMI LES MEILLEURS CHEZ LES MEILLEURS DISQUAIRES DE FRANCE

● 01
ETS ECOCHARD - BOURG
PROST - BOURG

● 02
SINFONY - LAON
GOSSE MUSIC - SOISSONS

● 02 ST QUENTIN
ETS VANPOULLE 27 r. Raspail
HIFI ECHOS C. Commer. Delta

● 03
BOITE A DISQUES - MONTLUÇON
ETS JOIRE - MOULINS
MELODY DISQUES - MOULINS

● 04
ETS GUICHARD - DIGNE
ARISTIPE - MANOSQUE
LA DISCOTHEQUE - MANOSQUE

● 05
LIBRAIRIE ALPINE - GAP
PHOX ART ET PHOTO - GAP

● 06
LE ROUGE ET LE NOIR - VENCE

● 06 CANNES
LA DISQUERIE 23 bd. Carnot
RADIO CANNES 6 r. d'Antibes

● 06 NICE
DELRIEU av. J. Médecin
LA SORBONNE r. b. des postes
PARIS DISQUES r. de Paris

● MONTE CARLO
LEMOINE RADIO bd des Moulins
TELE CONDAMINE r. Pr. Caroline

● 07
PATARD - TOURNON SUR RHONE

● 08
ART ET LECTURE - CHARLEVILLE
SYMPHONIA - CHARLEVILLE
CONCERTO - SEDAN

● 10
PATHEPHONE - TROYES

● 11
BIDULE - CARCASSONNE
DARAUD - CARCASSONNE
ETS BOYE - CARCASSONNE
BARTHAS - CASTELNAUDARY
GUY - NARBONNE

● 12
VIALA TELEMUSIK - MILLAU
HI FI 01 LARROUY - RODEZ

● 13
BOITE A MUSIQUE - AUBAGNE
J.P. CORNILLE - ISTRES
DELTA VITROLLES - VITROLLES

● 13 AIX EN PROVENCE
ARPEGES cours Mirabeau
IFFLI THELEC av. Europe
IMAGES SONORES r. Espariat
LE DISQUAIRE r. anc. Madel.
RYTHMES r. d'Italie
SON ET VISION r. Thiers
VENT DU SUD r. Espariat
QUADRAPHONIC r. Papassaudi

● 13 MARSEILLE
DELTA LOISIRS Sq. Belsunce
DELTA LOISIRS av. Cantini
ETS BOURGERIE r. de la rép.
FLAMMARION DISQ. Canebière
FNAC Centre Bourse
RAPHAEL La Canebière

● 14
DOMAINE DU DISQUE - CAEN
PORTE LATINE - CAEN

● 15
LE FOURNIL - AURILLAC

● 16
DISC 22 - ANGOULEME
HIPPO-DISQUES - ANGOULÊME

● 17
LA GRANDE OREILLE
Daniel REYNAUD - LA ROCHELLE
LA DISCOTHEQUE - ROYAN
BOUCHET - SAINTES

● 18
ETS MARTIN - BOURGES
GALERIE DU DISQUE - BOURGES

● 19
MUSICA - BRIVE
VENT DANS LES PAGES - BRIVE

● 21
STE BLIGNY - BEAUNE

● 21 DIJON
B.O. CLUB CENTER bd Tremouille
ETS PANSIOT Pl. des Ducs
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITE
LIBRAIRIE ROMAIN ROLLAND

● 22
DISCO SHOP - GUINGAMP
DIAPASON - SAINT BRIEUC
SOFEC - SAINT BRIEUC

● 24
SOPERAC - SARLAT

● 25
DOMI DISQUES - MONTBELIARD

● 25 BESANÇON
CENTRAL MUSIQUE r.L. Breton
DRUGTONE MUSSELIN r. Bibl.

● 26
ETS CHIRON - ROMANS

● 28
JEAN LEGUE - CHARTRES

● 29
DISCO MEVEL - BREST

● 29
LA SONOTHEQUE - BREST
BOITE A MUSIQUE - QUIMPER
LIB. RAVY L'EDITION - QUIMPER
PROCURE ST CORENTIN - QUIMPER

● 30
ARNAL HIFI MUSIQUE - NIMES
MUSIC CENTER - NIMES

● 31 TOULOUSE
DIAPASON r. St Antoine du T.
DANY DISC bd Carnot
MARTIN GAUTIE r. Alsace Lor.

33 BORDEAUX
BOITE A MUSIQUE P. Gallien
LA DISCOTHEQUE r. Rousseau
REPORTER PHOTO r. St Remy
SILER r. Ste Catherine.

● 34
STU. MUS. CAPELLE - BEZIERS
OPEN MUSIC - SETE

● 34 MONTPELLIER
BOITE A MUSIQUE r. du Palais
MUSIC DISC r. de la Saunerie
ORFEO Pl. Chabaneau
RADELEC Pl. Jean Jaurès

● 35
SEVEGRAND - DINARD
CHANT DE L'ALOUETTE
M. Lesoneff - REDON
LA DISCOTHEQUE - RENNES
S.D.O. z.i. ST GREGOIRE

● 37
L'EPINETTE - AMBOISE
HEIM - TOURS
MUSIC LOVER'S - TOURS
TERRE DES HOMMES - TOURS

● 38
LA SOURCE MUSICALE - VIENNE

● 38 - GRENOBLE
ARNAUD Pl. Victor Hugo
ARTHAUD Grande rue
DESHAIRS Pl. Victor Hugo.
LA DISQUERIE gal. Ste Claire
LIBRAIRIE NOTRE DAME Pl N.D.
MAISON DU PIANO av. Als. Lor.
RELAIS FNAC Grand Place

● 39
DALOZ - DOLE

● 40
ART ET LIVRE - DAX

● 41
ETS BRUNEAU - BLOIS

● 41
ETS BRUNEAU - BLOIS

● 42
ART MUSICAL - ST ETIENNE
FARANDOLE - ST ETIENNE
LA DISCOTHEQUE - ST ETIENNE

● 43
RAMOUSSE - LE PUY

● 44
GILRADIO - ST NAZAIRE

● 44 NANTES
LA FAUVETTE r. du Calvaire
NICOLAS r. du Chateau
SONNARD DISQUES r. de la Fosse
TASSEL r. du Calvaire

● 45
KINZING RADIO - ORLEANS

● 46
KARKAJOU - CAHORS

● 47
MUSICAGEN - AGEN

● 49
DISCORAMA - ANGERS
ETS GROLLEAU - ANGERS
VIVIEN - CHOLET

● 50
ART ET MUSIQUE - AVRANCHES

● 51
HIFI CLUB - CHALONS/MARNE
STUDIO ROBERT - EPERNAY

● 51 REIMS
LIBRAIRIE LARGERON r. Carnot
LIB. MICHAUD r. Cad. St Pierre

● 52
S.A.R.T.E.M. ST DIZIER

● 53
AU GAY SAVOIR - LAVAL
SATCHMO - LAVAL

● 54
M.D. LA PRESSE DUBOIS LONGWY
PT. D'ORGUE DUBOIS LUNEVILLE

● 54 NANCY
HALL DU LIVRE r. St Dizier
DUPONT METZNER r. Gambetta
LE TOUR DU MONDE r. Michotte
LE VENT DISQUES PARENTHESE
LIBRAIRIE LE VENT M. Ph BEIX
MARTIN MUSIQUE r. des Carmes
PRESSE MUSIQUE EDITIONS

● 55
ARTS ET MUSIC - BAR LE DUC
LIBRAIRIE DUCHER - VERDUN

● 56
PIERRE LENA - AURAY
DISCOTHEQUE PROUST - LORIENT
ETS PERROT TY BREIZ - VANNES
ROBERT ET CHAUVIN - VANNES

● 57
BEMER MUSIQUE - METZ

CLEMENCIC CONSORT



CARMINA BURANA
HM 335-336-337-338-385

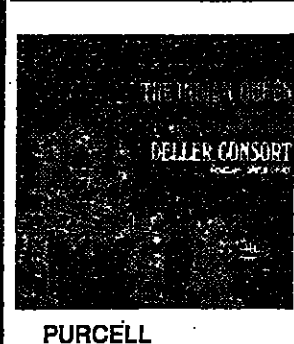


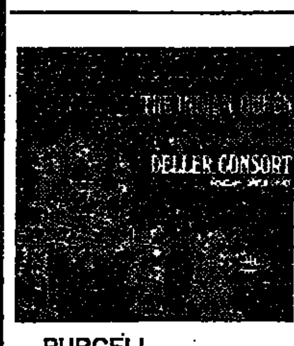
LES CANTIGAS DE SANTA MARIA
HM 977-978-979

LE ROMAN DE FAUVEL
HM 994

LES TROUBADOURS
HM 396

DELLER CONSORT



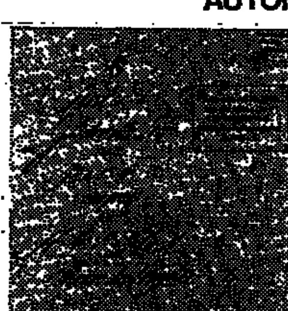


PURCELL
INDIAN QUEEN
HM 243

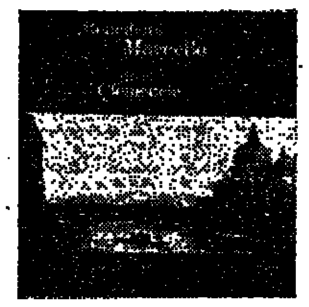
PURCELL
CHANSONS DE TAVERNES ET DE CHAPELLES
HM 242

offres spéciales

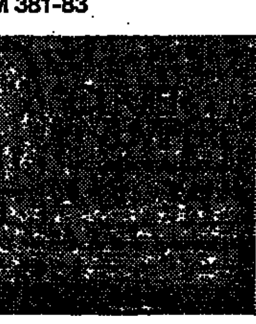
AUTOMNE 1977



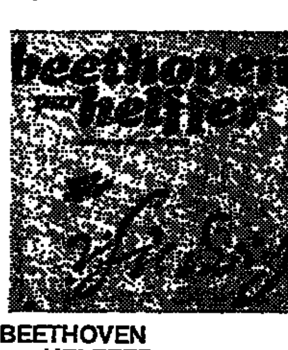
J.S. BACH
LES SIX SUITES POUR VIOLONCELLE SEUL
NIKOLAUS HARNONCOURT
un coffret de 3 disques
HM 381-83



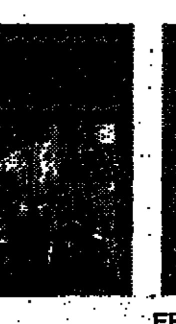
BENEDETTO MARCELLO
INTEGRALE DES SONATES POUR FLUTE SEULE
RENE CLEMENCIC
un coffret de 3 disques
HM 974-76



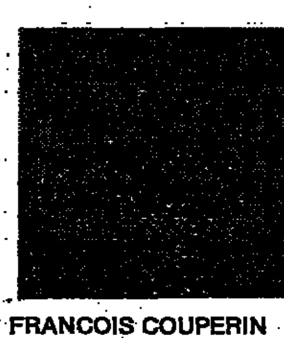
J.S. BACH
LE CLAVIER BIEN-TEMPERE, 1° et 2° PARTIES
GUSTAV LEONHARDT
un coffret de 5 disques
HM 20309-13



BEETHOVEN par HELFFER
LES SONATES DE L'OPUS 10,27 ET 53
un coffret de 3 disques
HM 971173



LULLY
LE BOURGEOIS GENTILHOMME
LA PETITE BANDE
dir. Gustav LEONHARDT
un coffret de 2 disques
HM 20320-21



FRANCOIS COUPERIN
PIECES DE CLAVECIN CHOISIES ET INTERPRETEES PAR KENNETH GILBERT.
un coffret de 3 disques
HM 350

● 57
RELAIS FNAC - METZ
BOITE A MUSIQUE - SARREGUEMINES
DISCO SHOP MEYER - THIONVILLE

● 58
MARTIN - NEVERS

● 59
PENEZ S.A. - ARMENTIERES
LIBRAIRIE LAUVERJAT - DOUAI
LIB. DEMEYERE - DUNKERQUE
LA BOITE AUX DISQUES - LILLE
LIBRAIRIE TIRLOY - LILLE
SOCOVAL - VALENCIENNES
LE TEMPLE DU DISQUE - VILLENEUVE D'ASCQ

● 60
DISCORAMA J. BOUTEILLE - BEAUVAIS
ARPEGES - COMPIEGNE

● 61
DISCO CLUB LAVAUX - ALENÇON

● 62
LIBRAIRIE BRUNET - ARRAS
MUTTE HERLIN - CALAIS

● 63
LIB. RELIGIEUSE - CLERMONT F.

● 64
DISCO SHOP - BAYONNE
SHOP 33/45 - BIARRITZ
MELODY'S - PAU
PHILIPS RM 4 - PAU

● 65
ORPHEE - TARBES
PERES HIFI DISC - TARBES

● 66
SUD MUSIQUE - PERPIGNAN

● 67 STRASBOURG
DISCOMA L'OREILLE D'OR
ETS BUCHERT r. v. Mar. Poissons
LIBRAIRIE DU DOME Pl. Cath.
LIB. DES FACULTES r. de Rome
TELE DISQUES ESPLANADE C. commercial
WOLF r. de la Mésange

● 68
LIBRAIRIE HUFFEL - COLMAR
MAURER ET ALBINAL - COLMAR
D'ORELLI - MULHOUSE
RELAIS FNAC PRC - MULHOUSE

● 69 LYON
BOUVIER DISQUES r. V. Hugo
FNAC r. de la république
LIB. DECITRE Pl. Bellecour
LIB. FLAMMARION P. Bellecour
LIB.NOUVELLE Quai St Antoine
TELE GLOBE r. de la républi.

● 70
AUDITORIUM - VESOUL
BOITE A DISQUES - VESOUL

● 71
AUDITORIUM - CHALON/SAONE
DRUG PRESS SEMAP - MACON
SAPHIR - MACON

● 72
ETS KERNER - LE MANS
DISQUES COOL BOUVIER LA FLECHE
GALERIE DU LIVRE - LE MANS
GUEDON - LE MANS

● 73
LA CLE DE SOL - AIX LES BAINS
DISCO SAVOIE - CHAMBERY

● 74
LA BULLE A DISQUES - RUMILLY
FAVRAT - THONON LES BAINS

74 ANNECY
BERGERE 9 r. Sommelier
LIBRAIRIE DU VIEIL ANNECY

● 76
L'AUDITORIUM - LE HAVRE

● 76 ROUEN
DAMAMME r. Général Leclerc
LIB. LA PROCURE r. républi.
MUSICA DAMIETTE r. Damiette
STORM MUSIQUE r. J. d'Arc

● 77
RIGODON - FONTAINEBLAU
AMBIANCE MUSICALE - MELUN

● 78
PERONNET - VERSAILLES
SORANT - VERSAILLES

● 79
DISCO + - NIORT

● 80 AMIENS
ETS POIRE CHOQUET r. Noyon
MARTELL S.A. r. des Vergeaux

● 81
ETS GALONNIER - ALBI

● 82
LIBRAIRIE DELOCHE - MONTAUBAN

● 83
AUDITORIUM - HYERES
MUSIC SHOP - ST TROPEZ

● 83 TOULON
ARGENCE r. Anatole France
MUSICA r. Letuaire
R.T.D. 54 bd de Strasbourg
RADIO DISC TELE DULBECO

● 84
ARPEGE - APT
LIBRAIRIE DUMAS - APT

● 84
LA DISQUERIE - AVIGNON
SYMPHONIA 2000 - AVIGNON
DISCORAMA - CAVAILLON
L'AUDITORIUM - ORANGE
LE SAGITTAIRE - PERTUIS
ETS MONIN - VAISON LA ROMAINE

● 85
LA PRESSE ET LE LIVRE - LA ROCHE SUR YON
SYPE 58r. Joffre LA ROCHE SUR YON

● 86 POITIERS
ETS VERGNAUD r. Gambetta
LA 3e OREILLE r. Descartes
MAISON DE LA PRESSE r. Gamb.

87
AMBIANCE - LIMOGES
ARPEGES - LIMOGES
BERNARDAUD COSTALLAT - LIMOGES

● 88
LA CALYPSOTHEQUE - EPINAL
PANORAMA 88 - EPINAL
LE NEUF - SAINT DIE
FIDELIO - SAINT DIE

● 89
BOITE A MUSIQUE - AUXERRE
LIBRAIRIE DUFLOUX - AUXERRE
10.000 DISQUES - SENS

● 90
RELAIS FNAC - BELFORT

● 91
LE TEMPS RETROUVE - DOURDAN
BIDOU MUSIQUE - ETAMPES
GUIRAO S.A. - RIS ORANGIS

● 92
RELAIS DE LA MUSIQUE
H. Babouhot - COLOMBES
LE VIOLON D'INGRES
FONTENAY AUX ROSES
REMOND - NEUILLY

● 94
D.C.G. - RUNGIS

● 95
LE KIOSQUE A MUSIQUE - ENGHIEN

PARIS

● 2e
DISLI Pl des Petits Pères

● 4e
BEUSCHER 25 bd Beaumarchais
FNAC 6 Bd Sébastopol

● 5e
EOLIENNE 70 Bd Saint Germain
PASDELOUP 89 Bd St Michel

● 6e
DISQUES ET MUSIQUE RENNES
FNAC 136 rue de Rennes
LA PROCURE rue Mezières
J. GIBERT MUSIQUE
PAN DISQUES 176 Bd St Germain
PARIS MUSIQUE Bd St Michel
VIDAL DISQUES ST LAZARE

● 7e
NOVELETTES 66 r. de Babylone

● 8e
DISCO GAVEAU
FNAC 26 av. de Wagram
MUSICA MADELEINE
S.A. GAVELLE c. du Havre

● 9e
DOMAINE DU DISQUE
r. Ch. d'Antin

● 10e
DAVE MUSIC Fb du Temple
LA DISCOTHIERE
114 Faubourg Poissonière
MAGENTA MUSIQUE Bd Magenta
TROUBADOUR LAFAYETTE

● 13e
JONAS 16 r. Maison Blanche

● 16e
DISCO CLUB 93 r. Longchamp
INTERMEZZO 2 r. Raynouard
LA PASTORALE 50 r. Assomption

● 17e
LIB. DE PARIS Pl. Clichy
MAUD 4 av. de Villiers

● 94
DISCO SHOP
St Mandé
Vente par correspondance

pour faire connaissance avec le
COLLEGIUM AUREUM

L. v. BEETHOVEN
TRIPLE CONCERTO OP.56
avec Fransjoseph Maier, Anner Bylsma et Paul Badura-Skoda
HM 20335

DISQUE PROMOTION
18f00

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale. ■ Orchestre. P.M.R. : prix moyen du repas. J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ou. jour et nuit. Chanson et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale. Cadre Second Empire. Diner salons 4 à 40 cts. Sug. 59 F. Carte. Poissons, grill., spéc. du Sud-Ouest. PARKING.
BRASSERIE DE L'OPERA 261-77-78 10, r. Gomboust, 1er. F/sam. sr. dim.	J. 9 h. 15. Petit Bistrot sympa. La Patronne reçoit, le Patron aux fourneaux. Spéc. lyonnaises. Ses plats du jour de 17 à 25 F. Vins propr.
CHEZ HANSI, 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd des Italiens. 9e. 824-51-77	J. 23 h. et 24 h. 30 vendr., sam., dim. Ses 2 plats du jour renouvelés ses 5 viandes et, unique à Paris : ses 40 pâtisseries et glaces.

DINERS

RIVE DROITE

A LA CIGOGNE F/dim. 17, rue Duphot, 1er. 260-36-07	Jusqu'à 9 h. 30 dans son cadre de faïences 1900. Spéc. alsaciennes. Quiche. Foie gras frais. Escargots. Coq au Riesling. Choucroute.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
DARKKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Le nouveau restaurant marocain à Paris. Salles climatisées. Un cadre et une cuisine raffinés. Salons. On sert jusqu'à 23 h. 30.
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur.	Jusqu'à 1 heure du matin. Fermé dimanche. Ses huîtres et coquillages, crêpes, grillades.
TRATTORIA TOSCANA 236-53-45 23, pass. des Panoramas, 2e. F/dim.	T.l.jrs. F/dim. Spéc. italiennes, ses vins Piccata Maison. Escalopines marsala. Scampi Fritti. Calamaretti livornaise. Jusqu'à 22 heures.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 heure du matin.
LA MENARA 073-06-02 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain. Pastilla aux pigeons. Méchoui. Ses tagines et brochettes. MENU : 90 F.
LE CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse sur grands boulevards. Ses grillades poissons et fruits de mer. MENUS 27,70 et 36,50, boiss. et serv. compr.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, rue Mansart, 9e. F/dim.	Déj. d'Aff. Diners Parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
DOUCET EST 208-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.jrs	A 50 m. Gare Est. J. 24. Rez-de-chaussée. Brasserie. Menu 22 F et carte. Choucroute fermière avec jarret 42 (2 pers.) et plats du jour. 1er étage : restaurant panoramique. Spécialités du chef et POISSONS.
LOUIS XIV 200-19-90 - 208-56-56 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Diners. Souper après minuit. Fermé le lundi et mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Salons pour réceptions.
Monsieur BŒUF T.l.jrs 31, rue Saint-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Diner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété.
SAN FRANCISCO 647-75-44 1, rue Mirabeau, 16e. F/lundi	Jusqu'à 23 h. Cadre Renaissance ital. Elégant et confortable. Spéc. ital. Tagliarini. Fruits de mer. Tagliatelles aux cèpes. PARKING.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Foie de canard 18, Brochette de moules 13, Gazpacho 8, ses grillades, Faux-Filet 12, Selle de gigot 29, Pavé de jambon 26. Salle climatisée.
BAUMANN ETO. 16-16. 754-01-13 64, av. des Ternes, 17e. F/D., L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
COOKY 227-48-64 40, rue de Prony, 17e. F/dim.	Jusq. 22 h 30. Charmant petit jardin avec ses bégonias (couvert et chauffé par mauvais temps). Gigot gratin dauph. 34. Bœuf paysan.
LE GAUCHO 380-28-44 18 bis, rue P.-Demours, 17e.	F/dim. soir, lundi. Nouvelle Auberge Brésilienne : ses Spécialités. Vous découperez vos viandes comme les gauchos.
AUBERGE DES DOLOMITES 38, rue Poncelet, 17e. 227-94-56	Déjeuner d'affaires. Diners. Parking gratuit. F/dim.. Spéc. Poissons, Aïoli. Bourrides, Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété.
EL QUETZAL 257-36-15 28, rue Lavieuville, 18e. F/mardi	Seulement le soir jusqu'à 23 h 30. Spéc. Mexicaines. Cuisine authentique à base de produits d'origine, environ 50 F.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, avec ambiance musicale.
AISSA Fils F/dim. et lundi 5, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-22	Jusq. 0 h. 30 dans un cadre typique, cuisine marocaine. Pastilla 22, Brick 13, ses 7 Couscous à 38 F prix nets. SES DESSERTS.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30, la grillade devient gastronomique. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Salle climatisée.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose pour 26 F s.n.c. (29,90 s.c.) sa nouvelle formule « hors-d'œuvre - 3 plats au choix », jusqu'à 1 h. du matin.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.jrs 16, carrefour Odéon, 6e. 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcut. du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés : Bœuf bourguignon 18, Potée du Morvan 25, Petit Salé 18. Fruits de mer
MAHARAJAH 033-26-07 72, bd Saint-Germain, 6e. F/lundi	Jusq. 11 h. Spéc. indo-pakistan. : soupe indienne 6, plats végétariens de New-Delhi, viandes curry du Panjab. MENU 25 F. s.c.
ELEPHANT BLANC - ST-HILAIRE 033-90-95, 24, rue Vavin, 6e. F/dim.	Jusq. 2 h mat. Autour de l'âtre : Diner. Souper. MENU 75 F vsc. Carte. Spéc. Excellente cuisine française. R.D.C. : Club jusqu'à l'aube.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F/lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon, Bourgogne. Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles. 90 à 200 F.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse. 538-52-35. Jusq. 2 h.	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tout comp.
LE CROQUANT 533-50-91 28, rue Jean-Maridor, 15e. F/dim.	Dans un cadre rustique et raffiné. Vincent VIGNALOU vous propose des produits venant directement des fermes du Périgord.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Diners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais serv. par nos moines. P.M.R. 100 F.
DISCOPHAGE 326-31-41 F/Dim. 31-33, rue des Ecoles, 5e.	J. 1 h. av. spect. et attract. brésiliennes (chanteurs et musiciens. Menu sem. 60, ven.-sam. 70 F. Serv. bois. en sus. Consomm. cabarets 30-35 F.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e F/lun.	Dans le cadre typique d'une Hacienda · Diners dansants aux chand. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.
ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13 6, rue A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.s.	Rest. spect. de gde classe : V. Norsky et les Chœurs Russes - Tzigane Zina - Tamara - G. Borodo, la ved. armén. Aklian. Orch. S. Voltys.
VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue A.-Houssaye, 8e. T.l.s.	Et dans., av. M. Lines et son Orch. Menu sug. 90 F et Carte. P.-J. Vaillard, J. Meyran, C. Wright. M. Planea. Pinatel. I. Aubrey ou Mouloudji.
DEUX CIGOGNES 627-08-82 111, rue Legendre, 17e F/Dim.	Jusq. 2 h. Spéc. des Provinces : Carte, Menu 50 F. Soirées music. avec Jack Jacquemin, sa guitare, ses chans. Jeudi, vend. sam. Salle de club.
MA COUSINE 606-49-35 12, rue Norvins, 18e.	Diners Soupers à la carte. Caricatures politiques. Chansons d'hier et d'aujourd'hui, de nouveaux talents.

ENVIRONS DE PARIS

COTTAGE LA METAIRIE de l'Oise L'Isle-Adam. Rés. 460-01-14	Changt de propriétaire. Cuisine personnalisée du chef Ch. Delahaye. Salon pour repas d'affaires et banquets. Fermé mercredi.
LE PARC A VILLEMOMBLE 1, rue Marevreville. 738-16-21	10 minutes de Paris. Porte de Bagnolet. Autoroute A-3. Une cuisine raffinée adaptée à vos repas d'affaires, mariages, réceptions.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse 326-70-50, 033-21-68
Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14, 9, pl. Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

LE LOUIS XIV
8, bd St-Denis. 200-19-90. F/lun.-mer. HUITRES, FRUITS DE MER. Gibiers Rôtisserie - Parking.

MERVEILLES DES MERS
CHARLOT 1er 522-47-08
128 bis, boulevard de Clichy (18e)
Son banc d'huîtres - Poissons

BRASSERIE TABAC PIGALLE
Pl. Pigalle. 606-72-90. Choucroute. Banc d'huîtres. Bières Löwenbräu

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 79-34
Huîtres, Poissons, Vins de pays.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés
SOUPER BRESILIEN
Feijoada - Churrascos - Camaroes

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h 30 (sf dim.)
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e). 770-12-06

CLUB HOUSE 29-31, pl. Madeleine, 8e. 265-27-67
Rez-de-ch. PUB. Grill Jr et Nt 1er ét restaur. vue panoramique

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours
Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes
23, rue de Dunkerque (10e)

LE PICHET 68, rue P.-Charron. 359-50-34
Spécialités campagnardes
GRILLADES - FRUITS DE MER
PATISSERIES PAYSANNES

WEPLER 14, place Clichy (18e). 522-53-29
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Dis-nous un peu ce qu'il y a de drôle...

A la limite du pénible cette émission de Guy Béart, mardi soir sur TF 1 : quelques copains rencontrés sur la Croisette il y a six mois au dernier Festival de Cannes et invités à se prêter à l'interview, aux confidences et à l'improvisation d'un « Bienvenue au cinéma » particulièrement lourd et plat.

La présence de Rossellini, mort depuis, un Rossellini fatigué, blanchi, à qui le meneur de jeu demandait avec une jovialité à nos yeux déplacée de nous parler des femmes de sa vie, cette présence, au lieu de nous émouvoir, ajoutait encore à notre impression de malaise.

Le direct en différé, en réchauffé, dans certains cas, ça ne pardonne pas. Quand ils sont portés par une irrépressible spontanéité, quand ils échappent totalement au contrôle d'une paire de ciseaux, les trous, les à-peu près les facéties les plus ineptes passent, bien obligé, et se perdent dans le désordre acceptable d'une soirée où tout peut arriver.

Tout ou rien en l'occurrence. Des riens qui bénéficient d'une indulgence surprenante de la part d'un homme de spectacle. On s'attendait à plus de rigueur, plus de lucidité. Ce genre, Béart l'a inventé, d'accord, et Jacques Chancel l'a imité avec son « Grand Echiquier », c'est exact. Reste qu'à force d'être appliquée, la formule a vieilli, elle s'est sclérosée et ne supporte plus la médiocrité.

Que Darras et Galabru chaussent des lunettes pour lire le texte de leurs anciens sketches — ils ont perdu et la mémoire et la vue — ça peut être drôle une fois, pas deux, pas trois ; que Jean-Claude Brialy, prié d'imaginer une scène entre un monsieur et deux dames, s'y essaie et y renonce piteusement, on le comprend ; que Marthe Keller refuse de répondre à la question de savoir comment on peut la séduire, bon, mettez-vous à sa place, mais qu'une soirée aussi sinistre soit ponctuée de « *Dis-nous un peu ce qu'il y a de drôle dans ce festival à part notre émission* », voilà qui pousse un peu loin le sens de la plaisanterie.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 12 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Comédie musicale : Paris-Cabourg, d'Anne Revel-Bertrand. Musique de Fred Lecotre. Avec J. Basehart, D. Volle, A. Wartel, D. Tirmont, J. Sparrow.

22 h., Réflexion : Rites et sociétés, de Bernard-M. Latour. Prod. A. Akoun.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine. Question de temps : le Moyen-Orient, de J.-P. Elkabbach et L. Bériot.

21 h. 35, Série : L'aigle et le vautour ; 22 h. 30, Société : La parole à dix-huit ans.

23 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Défense et promotion des langues de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : M.A.S.H., de R. Altman (1970), avec E. Gould, D. Sutherland, T. Skerritt, S. Kellerman, J.-A. Pflug, R. Auberjonois.

22 h. 20, Un événement (Les problèmes de l'hôtellerie française, avec M. Burseau, président de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes : Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Mozart dans son siècle, par J.-L. Martinoty ; 22 h. 30, Entretiens avec... T. Takemoto ; 23 h., Tout cela est fragments : travail sur « Pierres », de R. Caillois.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Ecoute, magazine musical : le festival « Jazz Pulsations » (en direct de Nancy) ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h. 30, Prestige de la musique.. Orchestre national de France, direction K. Tennsted. Avec N Denize, M. Croquennoy : « Wesendonck lieder » (Wagner) ; « Concerto pour hautbois » (R. Strauss) ; « Cinquième Symphonie en si bémol majeur » (Prokofiev) ; 22 h. 30, Portraits de compositeurs : concert du Théâtre Récamier ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Portraits de compositeurs : J. Schwarz, J. Lejeune.

JEUDI 13 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Emissions du Parlement : Le Sénat ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : « Richelieu », de J.-F. Chiappe, d'après l'œuvre de Ph. Erlanger. Réal. J.-P. Decourt. Avec M. Audibert, J.-P. Bernard, P. Boiron. (Première partie : L'envol du hobereau.)

21 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement, avec M. Menahem Begin, premier ministre israélien et l'affaire Yolande Mac Shane ; 22 h. 30, Réception de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, à l'Académie française (comment. L. Zitrone).

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série américaine : Les pionniers ; 16 h. 15, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'album d'A 2 ; 20 h., Journal ; 20 h. 20, D'accord, pas d'accord.

20 h. 30, Variétés : Un taxi en or, de G. Lux ; 21 h. 50, Magazine d'information : Un homme, un jour, de J.-M. Cavada, G. Bortoli, M. Thoutouze, J.-Cl. Paris (le procès de Nuremberg).

22 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

14 h. 45, En direct de l'Académie française : réception de M. Alain Peyrefitte, en présence du président de la République. (Présentation Ch. Ockrent.)

18 h. 45, Pour les jeunes : Route libre et Rallye automobile ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti socialiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : LES MAGICIENS, de C. Chabrol (1975), avec J. Rochefort, G. Froebe, F. Nero, S. Sandrelli, G. von Weitershausen.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : les Fous de Bassan, de S. Ganzl et J.-P. Colas, avec R. Bensimon, S. Artel ; 22 h. 30, Entretiens avec T. Takemoto ; 23 h., Tout cela est fragments : travail sur « Pierres », de R Caillois.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du gymnase de Ville-d'Avray... Nouvel orchestre philharmonique, dir. G. Amy avec S. Costa : « Symphonie opus 21 » (Webern), « Concerto pour piano en mi bémol » (Mozart) ; « Deuxième Symphonie » (Beethoven) ; 22 h. 30 à 2 h., Portrait de compositeur : I. Malec.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 12 OCTOBRE

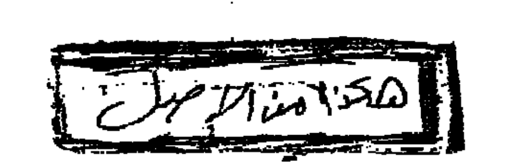
— *La défense et promotion des langues de France* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 13 OCTOBRE

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., intervient sur R.T.L. à 8 h. 30.

— La tribune libre est ouverte au *parti socialiste*, sur FR 3, à 19 h. 40.

● La réception à l'Académie française de *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, est retransmise en direct sur FR 3, jeudi 13 à 14 h. 45, et en différé par TF1, à partir de 22 h. 30.



JEAN MOULIN AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

LE COMBAT DES CHEFS

Dans l'instant où Joseph Pasteur, après une heure trente, coupa court, signifiant qu'il ne leur laisserait pas les clés quoi qu'ils aient encore à dire ou à découdre, on était dans un sentiment mêlé de grande confusion et de grand saccage.

Elle n'avait pourtant été que ce qu'elle devait être cette émission d'Antenne 2 consacrée à Jean Moulin « grande figure de la Résistance », et arrivant en même temps que ce livre de Henri Frenay, soutenant la thèse d'un Moulin pro-communiste (*le Monde* du 11 octobre). Autrement dit, Frenay s'était retrouvé solitaire, harcelé, malmené même, acculé à plaider la bonne foi.

Oh ! ce procès, ce petit débat, ils disaient bien tous qu'ils n'y avaient aucun goût. Et qu'il leur répugnait d'offrir ainsi une publicité à un éditeur et à un auteur. Ils ne purent pourtant pas s'en détacher dès lors qu'ils y entrèrent. Auparavant, on ne fit d'ailleurs que tourner autour du pot. Dès lors qu'on avait à rameuter ses souvenirs pour faire valoir que l'idée du Conseil national de la Résistance (C.N.R.) suscita pour le moins des réserves parmi les chefs des mouvements, on y courait, vers cet affrontement, Frenay contre tous les autres.

C'est vrai, rappelaient-ils tous, l'idée d'une remise en selle des vieux partis de la IIIe, et surtout de ceux qui depuis 40 n'avaient pas levé le petit doigt, ne nous disait rien qui vaille. Frenay, le chef de *Combat*, ne s'en remit pour sa part jamais. C'est ainsi que lui est venu l'idée qu'il avait dû y avoir derrière cela la main de Moulin, et d'un Moulin politique, proche du P.C., puisque proche de Pierre Cot, l'ancien ministre du Front populaire.

Aucun des autres n'accepte cette thèse : ni Cordier, l'ancien secrétaire du Jean Moulin clandestin, qui pour sa part rappellera qu'il venait, lui de la royaliste et conservatrice Action française.

Ni Pierre Villon, l'ancien du C.N.R., communiste toujours, et qui n'a pas oublié que si Pierre *Cot fut un ministre du Front* populaire il ne s'est pas désolidarisé d'un gouvernement qui mit à l'index le P.C. et fit arrêter au début de la guerre ses dirigeants. Et pas plus les autres : Christian Pineau *(Libération-Nord)*, Passy, le patron des services secrets de la France libre, rose, réservé, strict, mais net pour déplorer, lui aussi, la méchante querelle, comme la déplorent plus directement encore Raymond Aubrac (*Libération*), Francis Closon, Jean-Pierre Levy (*Franc-Tireur*).

Plus on serrera le sujet de près, plus le ton montera. Car Villon et Aubrac ont à fournir un témoignage écrit de Mme Pierre Cot. Henri Frenay assure tenir de l'ancien ministre la confidence que celui-ci resta en relation quasi hebdomadaire avec le Jean Moulin de la clandestinité, mais Mme Cot répond en substance que Pierre Cot n'a jamais été informé par Jean Moulin de ce qui se passait dans la clandestinité. Henri Frenay est touché, secoué. Il met en balance son honneur et persiste « *de la façon la plus solennelle* ».

On passe. Jean Cordier, qui de tous possède le mieux son dossier, est le plus cinglant : « *Tissus de contre-vérités, témoignages manipulés* », dit-il à Frenay.

Cela lui vaut la réplique : « *Vous n'étiez que l'intendance.* »

Au bout du compte, deux paradoxes. Ils se sont animés et si fort, pour quoi, tous ces chefs ? Pour dire — quand même — que, de toute façon, avoir été communiste pendant la résistance et en la faisant, n'était pas déshonorant, moins encore infâmant, et même pas déloyal. Pour dire aussi — et au moins cinq fois — qu'on devait donner une « triste image » aux anciens, à la piétaille, au « peuple de la nuit » en un mot, mais pour aussitôt continuer de la donner.

Quant à ceux qui sont nés depuis, il y a belle lurette qu'ils ont jeté aux orties les « Parlez-nous de lui, grand-mère », façon Béranger.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Deux répliques au livre de Henri Frenay

Avant même qu'ait eu lieu le débat des « Dossiers de l'écran » consacrés à Jean Moulin, les milieux de la Résistance étaient en émoi. Comme on pouvait s'y attendre, l'émotion est suscité par M. Henri Frénay, le fondateur de Combat, *qui se trouvait être non seulement un participant à ce débat mais en même temps et surtout l'auteur de* l'Enigme Jean Moulin, *livre dans lequel il soutient, une fois encore, la thèse de Moulin,* « homme du parti communiste ». *(*Le Monde *du 11 octobre.)*

A cette démonstration autant qu'à la façon dont elle est produite, voici les répliques que viennent de nous adresser Mme Lucie Aubrac et M. Pascal Copeau, ancien membre du Conseil national de la Résistance (C.N.R.), l'une et l'autre cités ou invoqués par M. Henri Frenay.

Mme LUCIE AUBRAC : des insinuations dignes du maccarthysme

J'étais avec d'Astier de la Vigerie, Jean Cavaillès et Rochon à l'origine du mouvement Libération-Sud. D'Astier le raconte dans Sept fois sept jours, *et les responsabilités que j'assume dans la liquidation des droits des membres du mouvement viennent de la reconnaissance par le ministère des anciens combattants de ma qualité de cofondateur.*

Notre situation à Lyon — j'étais professeur agrégée d'histoire et mon mari, ingénieur civil des ponts — a fait que nous avons connu et reçu à la maison, dès l'hiver 1940, beaucoup de ceux qui sont devenus des responsables de la Résistance. De Menthon nous a amené Frenay au printemps 1941.

Celui-ci vient d'écrire un livre qui n'est pas de souvenirs d'un passé commun, mais un ensemble d'affirmations et d'insinuations dignes du maccarthysme. Et, pour confirmer sa thèse de Jean Moulin crypto-communiste, il procède par intuition et contre-vérités.

Ainsi, page 116, il écrit que Libé-Sud a vu arriver dans le courant de l'été 42 un paquet de communistes camouflés, dont Raymond et Lucie Aubrac. Or en février de cette année 1977, à un dîner où nous nous rappelions avec Frenay nos souvenirs du début de nos mouvements, je lui ai précisé que j'avais appartenu aux Jeunesses communistes quand j'étais étudiante de 1933 à 1936, mais que Raymond ne fut jamais adhérent. C'est tout de même bien malhonnête d'écrire ensuite une histoire interprétée. Tous ces disparus qui ne peuvent protester !

Je pense à Pierre Cot ! — Et ces insinuations quant à l'existence et au financement de la galerie d'art qui était la couverture de Jean Moulin à Nice...

Je trouve profondément odieux que, à l'occasion d'un film sur Jean Moulin, Télé-Sept-Jours *fasse une colonne de publicité au livre de Frenay sur le « préfet rouge ». Quelle tristesse que ce moyen d'information formidable qu'est la télévision serve les intérêts d'un éditeur et les phantasmes d'un auteur qui risque bien d'y perdre l'estime que nous avions pour le grand résistant qu'il fut.*

Pourquoi pas ensuite la réhabilitation des collaborateurs et de la Légion anti-bolchevique ?

M. Pascal Copeau : la calomnie n'est pas un raisonnement

En trois cents pages, Henri Frénay tente d'apporter des « preuves » *à l'appui de l'accusation portée il* y a trois ans : « *Jean Moulin était, en fait, l'homme du parti communiste.* »

Pour odieuse que fût l'affirmation, elle m'avait, à l'époque, surtout paru grotesque. Je pris, et je le regrette, le parti d'en rire. Mais l'indulgence accordée au mémorialiste ne doit pas bénéficier à l' « historien ». En voilà assez.

Le lecteur de *l'Enigme Jean Moulin*, se frayant péniblement un chemin à travers les points d'interrogation perfides et les insinuations souvent contradictoires, voudra bien prêter une attention particulière au paragraphe qui commence à la page 147. On en était à la félonie : on en vient à la forfaiture. Par insinuation et en toute sécurité, puisque le héros ainsi sali ne répondra pas !

Il s'agit de l'histoire de la galerie de peinture de Nice qui servait de couverture à « Max ». Une histoire racontée de telle manière que le lecteur — sans que cela soit expressément formulé — ne peut qu'être *amené à comprendre que le délégué* du général de Gaulle puisait dans les fonds de la Résistance pour financer à des fins personnelles de fructueuses affaires de vente de tableaux.

Les bornes de l'ignominie étant ainsi franchies, il peut paraître superflu de suivre les méandres de la « démonstration » d'Henri Frénay : la calomnie *n'est pas un raisonnement.*

Mais il s'agit de l'histoire de la France. On ne peut laisser l'ancien chef de « Combat », dans l'aveuglement d'un orgueil aussi monstrueux que sénile, travestir le combat des patriotes — de tous les patriotes français — en une sordide et obscure empoignade entre agents doubles.

La ligne de Jean Moulin était fort claire, je puis en témoigner. Ramener la France dans la guerre, avait dit de Gaulle. Cela voulait dire *toute* la France. Cela, par voie de conséquence, voulait dire les communistes *dans* le gouvernement provisoire (où Henri Frénay a d'ailleurs siégé à leurs côtés), comme les *communistes* dans la Résistance.

Ce n'est pas Jean Moulin qui a été le compagnon de route des communistes : c'est lui qui a amené les communistes à être les compagnons de route du gaullisme. Pour se trouver ainsi intégrés dans l'effort patriotique national, ils ont payé le prix, un prix élevé.

Jean Moulin se plaisait particulièrement à faire monter les enchères. Les éclats verbaux ne l'impressionnait pas : il lui était aisé de savoir jusqu'où les communistes n'iraient pas, ne pouvaient pas aller trop loin.

Jean Moulin était idéologiquement opposé au communisme, mais il était réaliste. Ceci n'est pas un jugement *mais un témoignage. Je n'ai jamais* entendu le délégué parler autrement des communistes qu'avec une extrême méfiance et ses vues étaient en complète opposition à celles de ces derniers. Création d'une armée secrète, détachée des mouvements de Résistance, hiérarchisée, directement rattachée à Londres, stockant les armes et inactive en attendant le jour J ; concentration des maquis (Vercors) : sur tous ces points, les idées de Jean Moulin étaient radicalement contraires aux dogmes de la clandestinité tels que la pratique les avait enseignés aux communistes et... à Henri Frénay.

Je sais bien que mon témoignage est d'avance récusé par l'auteur de *l'Enigme Jean Moulin*. N'étais-je pas — puisque Jacques Soustelle l'a écrit — « *un communiste clandestin au soin de la clandestinité gaulliste* » ? Et à quoi servira-t-il que je redise à Henri Frénay que ceci est une invention pure et simple : dans son livre, il me traite — implicitement, naturellement — de menteur.

Depuis trente ans, je me désintéresse de ce qu'on écrit sur mon action dans la Résistance. Modestie ou orgueil, je ne saurais le dire. Mais, puisque Henri Frénay, avec hypocrisie, se sert contre Jean Moulin d'accusations hasardées restées sans réponse de ma part et puisque là aussi il s'agit de l'histoire de la France, je rends ici publique (en attendant la parution de mes Mémoires) *la déclaration que j'ai versée en* 1975 aux archives du colloque sur la libération de la France, organisé par le Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale.

« Je n'ai jamais, ni de près, ni de loin, ni avant, ni pendant, ni après la Résistance, appartenu au parti communiste. Je n'ai jamais eu d'autres contacts avec les communistes que mandaté par les instances de mon organisation, et j'ai toujours exécuté ses mandats scrupuleusement. Je n'ai jamais caché quoi que ce soit à mes camarades et si j'ai exercé une influence, je l'ai exercée à travers eux et non pas de façon occulte, puisque les décisions ont toujours été collectives. »

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

RESPONSABLE MARKETING
PUBLICITÉ PROMOTION

Editeur grande diffusion BRUXELLES

recherche
RESPONSABLE MARKETING
PUBLICITE PROMOTION

Il sera chargé de l'animation commerciale et éditoriale et des études sur les ventes : publicité, exploitation statistiques, suivi des réalisations, conception commerciale des livres.

Il doit avoir une formation niveau Grande Ecole Commerciale et posséder une expérience de quelques années dans la publicité ou la promotion de produits grande diffusion.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions sous référence 183 à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

ALGÉRIE

Pour important projet Franco-Algérien Centre de Formation de Techniciens du Bâtiment à Alger sont recherchés :

2 INGÉNIEURS CONFIRMÉS BATIMENT
ayant expérience en pédagogie des adultes, et pratique coordination des travaux.

DES INGÉNIEURS DIPLOMÉS GÉNIE CIVIL OU BATIMENT
3 ans expérience B.T.P. minimum. Pratique enseignement souhaitée.

DES TECHNICIENS SUPÉRIEURS
conducteurs de travaux et métreurs vérificateurs, 3 ans expérience minimum.

Prière adresser lettre candidature avec C.V. très détaillé au n° 7.760, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

GROUPE COMMERCIAL FRANÇAIS RECHERCHE POUR IMPORTANTE FILIALE

GABON
CHEF COMPTABLE
CONFIRMÉ
D.E.C.S. - B.T.S.
ayant plusieurs années d'exp. professionnelle et pratique de l'animation d'une équipe comptable.

EXPERIENCE AFRICAINE SOUHAITEE

RESIDENCE LIBREVILLE

Env. lettre man. avec C.V. sous le numéro 31.368.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

AUDITEURS

Cabinet d'audit français international recherche Auditeurs possédant 2 à 3 ans d'expérience. Les postes sont à pourvoir en

COTE-D'IVOIRE

Un séjour de 2 à 3 ans est à prévoir après un complément de formation en France de 12 à 18 mois

Envoyer C.V. et prétentions, G.D.V., 114, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY - SUR - SEINE.

OFFRES 1er EMPLOI

Recherche un jeune DIPLOME d'une grande école scientifique ou un universitaire, titulaire au minimum d'une maîtrise scientifique, pour animer à mi-temps l'Association pour l'initiation à la recherche dans le bâtiment. Premier emploi.
Env. C.V. + prétent. à IRBAT, 39, aven. d'Iéna, PARIS (16e).

PREMIER EMPLOI
Groupe Diffusion Mobilière
C.A. 15.000.000 de F par mois vous propose un
STAGE EXCEPTIONNEL
axé sur une formation financière et commerciale. Après six mois, garantie d'emploi au poste de
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE
Ecrire à G.D.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

Société tunisienne DE PEINTURES
ASTRAL
recherche un
INGÉNIEUR-CHIMISTE
expérimenté pour prendre la responsabilité des laboratoires de son usine de
TUNIS
Le poste ouvre de réelles possibilités de carrière pour un individu de valeur.
Le candidat devra être de nationalité tunisienne et si possible âgé de 30 ans minimum.
Envoyer C.V. et prétentions à Mme LACOSTE, TOUR AKZO, B.P. 140, 164, rue Ambroise-Croizat, SAINT-DENIS.

emplois régionaux

médecin responsable de l'expérimentation clinique

Le Directeur de notre centre d'immunologie et de biologie cherche un médecin responsable de l'expérimentation clinique.
C'est un clinicien de haut niveau susceptible de promouvoir les molécules issues de la recherche et de participer à leur développement.
Il doit avoir une bonne connaissance des problèmes de l'immunologie clinique.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
Ce poste est à pourvoir en France, à Castres, dans le Tarn.

Ecrire sous référence 102 à M. Jacques TIXIER, 125, rue de la Faisanderie, 75016 PARIS.

groupe pierre fabre
Avec 2 000 personnes dont 400 cadres employés dans ses filiales françaises et étrangères, notre Groupe est l'un des premiers laboratoires pharmaceutique et cosmétologique français.

Emplois et Carrières

POUR USINE DE FABRICATION MACHINES TOURNANTES
550 personnes

DIRECTEUR de PRODUCTION Annecy

35 ans min., Ingénieur (Type AM), c'est d'abord un animateur qui dispose d'une excellente expérience dans le domaine de la production.
L'ensemble des effectifs de fabrication méthodes et ordonnancement lancement lui sera rattaché.
Large autonomie d'action. Evolution possible dans grand groupe industriel.
Envoyer CV sous référence 532 à

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Discrétion absolue et réponse assurées par nos consultants

LTP

L'Agence d'Urbanisme du District de l'Agglomération Rennaise (A.U.D.I.A.R.) appelle candidatures au poste de

DIRECTEUR D'AGENCE D'URBANISME

Les candidats devront avoir la formation et l'expérience indispensables pour animer une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et être libres de suite.
Adresser curriculum vitae et prétentions avant le 18 octobre à M. le Président de l'A.U.D.I.A.R., 16, boulevard Laennec, 35100 RENNES.

IMPORTANTE SOCIETE DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES
Implantée en Franche-Comté
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
E.S.E. ou équivalent.
Ecrire avec curriculum vitae manuscrit à : HAVAS DIJON, N° 26.701.

ADJOINT A RESPONSABLE AGENCE
Niveau ingénieur ou assimilé. Lieu de travail : NANGIS. (60 kilometres de Paris.)
Experience minimale cinq ans dans tuyauterie - chaudronnerie (possibilité promotion).
Ecrire avec références et pretentions à :
FRIEDLANDER, SERVICE DU PERSONNEL, 39-41, boulevard Sainte-Lucie, 13007 MARSEILLE.

SOCIETE STANLEY-MABO BESANÇON
Usine Française d'Outillage à main, très forte implantation sur Marché National et International, affiliée à groupe mondial, recherche pour son usine de BESANCON :
CHEF DU SERVICE CONTROLE QUALITÉ
Très forte expérience nécessaire. souhaité. — Adresser CV manu - Situation d'avenir. - Anglais souhaité. - Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions à la Société STANLEY-MABO, Direction du Personnel, Boîte Postale 1579, 25009 BESANÇON CEDEX. Discrétion assurée.

Grande station des Alpes rech.
CHARGE DE MISSION EXPERIMENTE
pour assurer :
— Organisation et direction des services de la mairie ;
— Concertation avec les différents services de la station.
Profil souhaité :
- Formation de base économie;
- Expérience en matière d'organisation ;
- Connaissance approfondie en matière de gestion ;
- Capacité d'animation d'une équipe.
Adres. C.V., photo et prétent. à ARER RHONE-ALPES, 9, r. Gén.-Plessier, 69002 LYON.

Dans le cadre de son département notre laboratoire de produits chimiques industriels recherche
PR LA REGION PARISIENNE
UN DIRECTEUR RÉGIONAL
ayant une grande expérience dans la vente (cinq années minimum sur le terrain). Ce poste est destiné à un homme d'envergure ayant :
— 35 ans minimum;
— Le goût des relations humaines,
— Le sens de l'organisation;
— Apte à prendre des responsabilités;
— De formation supérieure ou équivalente.
Rémunération et avantages soc., intéressem., format. spécifique assurée. Adress. lett. manuscr., C.V. et photo à EREC, 208, rue Vendôme, 69003 Lyon (Réf. 65), qui transmettra.

INSTITUT DE RECHERCHE DES TRANSPORTS RECRUTE POUR LYON :
PSYCHOLOGUE
Orientation psycho-sociologie. Pratique des recherches par enquête. Informatique appréciée. Adresser C.V. et prétentions à l'attention de M. Vallet, I.R.T. Cern. — 109, avenue Salvador-Allende, 69672 BRON. — Cédex.

DEPLACEMENT EST DE LA FRANCE
ANALYSTE-PROGRAMMEUR FORTRAN
niveau DUT ou IUT
Se présenter :
SRS 66, rue de Provence - 9e 285-43-37

T.I.T.N. SELECTION
recherche d'urgence
INSPECTEUR D.E. MAINTENANCE
Petits calculateurs, connaissances périphériques souhaitées. Lieu de travail : sud-est. Ecrire avec C.V., à T.I.T.N. - rue Louis-Armand, Z.I. 13290 Aix-les-Milles

offres d'emploi

SERETE AMÉNAGEMENT

Société de Promotion de Centres Commerciaux et d'équipements de loisirs chargée notamment de la réalisation du Forum des Halles

recherche pour

son Département Commercialisation.

ATTACHÉ DE DIRECTION COMMERCIALE (réf. A)

Ce cadre d'excellent niveau, expérimenté dans la vente aura les responsabilités suivantes :
- Prospection, sélection des commerçants pour implantation dans centres commerciaux.
- Négociation et signature des contrats.

CONDITIONS REQUISES :
- Formation supérieure (Sc. Po, ESSEC, Sup de Co, HEC)
- 30 ans minimum
- Sens de la négociation commerciale développé
- Forte motivation professionnelle
- Ténacité, dynamisme, imagination
- Excellente présentation
- Anglais apprécié.
Expérience immobilière non indispensable.

ses Activités de Développement

RESPONSABLE D'OPERATIONS (réf. B)

MISSIONS :
Assurer la responsabilité totale ou la coordination des études et actions architecturales, techniques, commerciales, publicitaires, juridiques, financières.

CONDITIONS REQUISES :
- Formation supérieure (Ingénieur Grandes Ecoles, ECP, ETP, etc...)
- 32 ans minimum
- Une forte personnalité
- Une expérience confirmée de la négociation
- Expérience similaire souhaitée
- Anglais apprécié.

Les rémunérations motivantes prévues pour ces postes seront fonction de l'expérience apportée.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant la référence à
SERETE AMENAGEMENT — Direction du Personnel - 63 rue La Boétie - 75008 PARIS

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE PARIS-SUD
recherche pour un travail de traduction anglais-français d'environ deux mois à réaliser dans l'entreprise
TRADUCTEUR (TRICE) MÉDICAL (E)
EXPERIMENTÉ (E)
ayant des connaissances en VIROLOGIE.
Ecrire n° 31.359, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Cherche Homme ou Femme
Formation : Etudes Supérieures.
— Habitué à s'exprimer en public, bon debater ;
— Sachant bien rédiger;
— Capable organiser des manifestations d'envergure;
— Grande disponibilité;
— Expérience ou aptitudes RELATIONS PUBLIQUES.
(Sans expérience professionnelle s'abstenir.)
Envoyer C.V. et prétentions à : CHORUS, 9, rue Roquépine, 75008 Paris.

Centre de documentat. rech. : TITULAIRE D.E.A. Physique théorique ou INGENIEUR spécialisé en physique théorique, connaissant anglais (versions) et si possible allemand pour : TRAVAUX A DOMICILE (demeurant région parisienne). Adres. C.V. à CNRS (bur. 109), 26, r. Boyer, 75971 Paris-cédex 20.

SLIGOS une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche

INGENIEURS SYSTEMES
ayant une bonne expérience des systèmes
BS 1000, SIRIS 3

Pour assurer dans un premier temps des missions de support technique et par la suite participer à des projets de développement de logiciel de base.

Référence 100

INGENIEURS INFORMATICIENS
de formation supérieure (Université ou Grande Ecole)
2 ans d'expérience ou débutants avec option informatique.

Pour participer à la conception et la réalisation d'applications de gestion sur gros systèmes ou sur mini-systèmes temps réel.
Connaissance langue anglaise appréciée.

Référence 101

Adresser lettre de candidature avec C.V., prétentions en précisant la référence du poste choisi à SLIGOS - Service du Personnel 91, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

directeur d'hôpital (60 km N. de Paris)

Le Président du Conseil d'Administration d'un HOPITAL PRIVÉ (120 lits, 150 salariés, un équipement moderne) cherche un directeur. **Ses missions : assurer l'administration courante et la gestion ; diriger le personnel et assurer les relations avec douze médecins.**
C'est un homme de 40 ans minimum, ayant acquis une bonne expérience de la gestion et de l'administration ; c'est aussi un homme de communication, tant vis-à-vis de son personnel que des autorités locales.
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 3274 LM.

ingénieur électromécanicien
Chef du laboratoire de développement et d'essais

Nous sommes un fabricant français de composants électroniques à l'implantation mondiale. Notre directeur technique cherche, pour notre siège à Paris, **un ingénieur mécanicien : AM, IDN, par exemple, spécialisé en électricité, électronique.** Agé d'au moins 28 ans, il a trois ans d'expérience en laboratoire d'essais de matériel électromécanique. **Il participe au développement des nouveaux produits et dirige une équipe qui réalise les essais mécaniques et électriques, assiste le commercial auprès de la clientèle.** C'est un organisateur qui a le goût des responsabilités et aime prendre des initiatives. Il sait animer son équipe et n'hésite pas à " mettre la main à la pâte ". Il travaille en étroite collaboration avec les autres départements de la société. **Le succès dans ce poste ouvre de nombreuses possibilités de carrière dans ce groupe.** Il parle et écrit l'anglais couramment.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 3264 LM.

un banquier
L'un des premiers cabinets français de courtage d'assurances cherche pour son siège à Paris, un responsable des "affaires bancaires". Nous souhaitons un jeune cadre, minimum 30 ans, de formation supérieure, style HEC, IEP, qui, après un "tour de banque" de quelques années lui ayant donné **une bonne connaissance de l'exploitation, des services intérieurs, du milieu bancaire,** est attiré par une activité nouvelle où il pourra donner libre cours à sa créativité et à son dynamisme. Sa formation à l'assurance sera prise en charge.
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 3272 LM.



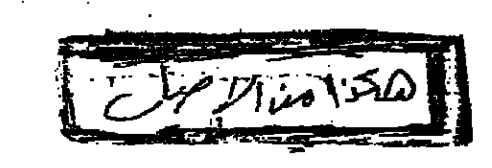
ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

REDACTEUR TECHNIQUE
HYDR. PNEUM. MECANIQ.
INGENIEURS SYSTEMES
TER INTERIM - 208-35-54 29, rue Beaurepaire - 10e

IMPORTANTE SOCIETE
Banlieue Nord-Est
dans le cadre de son expansion
vous propose un poste de :
RESPONSABLE SERVICE INSTALLATIONS CHANTIERS
(MATERIEL HOSPITALIER)
SI VOUS AVEZ :
— Une grande expérience dans la conduite de chantiers et en réalisations d'unités clés en main;
— Le sens des responsabilités;
— Une autorité naturelle;
— D'excellents contacts humains.
SI VOUS POUVEZ :
— Coordonner les travaux en liaison avec les architectes et nos fournisseurs;
— Effectuer de fréquents déplacements en métropole et éventuellement à l'étranger.
SI VOUS ETES :
— Un autodidacte de grande expérience dans ce domaine ou ingénieur confirmé (travaux publics ou équivalent).
Adresser votre candidature avec C.V. détaillé sous n° 31.499 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui trans.

COMPTABLE HOMME
niveau D.E.C.S., possédant expérience pr Société d'expertise comptable. Envoyer références et prétent. au Cabinet SOREL, 59, r. la Boétie, 75008 PARIS.

Pour postes contractuels administration recherche
1) ASSISTANT INGÉNIEUR
pour études de circulation niveau D.U.E.S., math. ou équivalent I.U.T. + permis V.L.
2) INGÉNIEUR GÉOMÈTRE ou STATISTICIEN
pour enquêtes circulation, commerce et équipement routier. Permis V.L.
Env. C.V. et prétent. à G.P., 11 bis, rue Leningrad, Paris-8e.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Shell Francaise

Expert centrales thermiques

Vous avez acquis une solide expérience des centrales thermiques; vous avez même peut-être été chef de quart, vous êtes très familiarisé avec la production et la distribution des fluides (vapeur, eau, électricité, air) et le traitement des eaux; vous connaissez bien les matériels utilisés.

C'est d'un point de vue plus large que vous souhaitez maintenant aborder ces problèmes. Nous cherchons précisement à compléter l'équipe qui, au siège de notre société, est responsable dans ce domaine de la création, *de l'extension et du suivi de nos centrales thermiques;* fonction d'intégration à la fois technique, administrative et financière, demandant une réelle polyvalence et tournée vers l'avenir.

Bien sûr, une évolution de carrière impliquant des affectations ultérieures en usine et dans d'autres domaines de responsabilité n'est pas exclue.

Si vous êtes de niveau ingénieur et si, à une bonne formation thermique ou électricité, vous alliez une expérience professionnelle d'une dizaine d'années, écrivez sans tarder, sous référence 77241 M.^I, au cabinet SIRCA auquel nous avons confié le soin d'étudier les candidatures.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Sté GROUPE P.U.K.
demi-produits cuivreux et aluminium, recherche

PROGRAMMEUR Cobol

résidant région Parisienne. Diplômé I.U.T. ou maîtrise informatique pour démarrage ordinateur orienté télétraitement. Contrat durée déterminée. Adr. C.V. et photo à Direction du Personnel CUIVRE ET ALLIAGES, 19, r. V.-Hugo, 93170 Bagnolet.

GROUPE INDUSTRIEL
SOUS-TRAITANCE
— Téléphonie
— Electronique
— Electromécanique
— Tôlerie
— et tous montages
recherche

COLLABORATEUR CCIAL

pour prise d'ordres. Env. C.V. détaillé, COGEFI/D, Tour Septention La Défense 92400 Courbevoie Cedex 9

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE CONSTRUCTION ELECTRIQUE
recherche pour
son service INFORMATIQUE (370/148 DOS/VS-TP)

1 ingénieur débutant
2 ingénieurs analystes

Ces postes s'adressent à des INGENIEURS GRANDES ECOLES.

Pour les 2 derniers un minimum de 3 ans en informatique de gestion (COBOL) est necessaire, de façon à prendre immediatement ou à court terme la responsabilité de projets tels que : GESTION PERSONNEL ou GESTION DES STOCKS.

La connaissance de CICS et DL1 serait particulièrement appréciée.

Résidence PARIS et LYON.

Adresser C.V. à No 31167 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MONTAGE
Fortement implantée à l'étranger

recherche

INGÉNIEUR-SOUDEUR

Formation E.S.S.A.

Expérience chaudronnerie atelier, chantiers, connaissances codes procédés de soudage manuel, M.A.G., automatique.

Le poste, basé à Paris (banlieue Nord), nécessite des déplacements sur chantiers à l'étranger.

Anglais indispensable.

CADRE ADMINISTRATIF
pour chantier NIGERIA

Il sera responsable des relations avec les autorités locales, des formalités à accomplir sur les plans juridique, fiscal, comptable et social.

LE CANDIDAT RETENU AURA :

Une formation supérieure commerciale ou juridique.

Une expérience similaire, si possible outre-mer.

Une excellente connaissance de l'anglais.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions sous N° 15.856 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
(Secrétariat d'Etat des PTT)

recherche

INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE (Niveau II)

recrute pour ses activités d'enseignement-recherche (Département Electronique et Physique) un ingénieur de Grande Ecole (niveau II ou plus) ou Universitaire (niveau doctorat) spécialisé en optique cohérente et en électronique; expérience indispensable en hardware; intérêt pour les télécommunications et anglais souhaitables. Envoyer C.V. détaillé : Direction des études (Pièce B 222), E N S Télécommunications, 46, rue Barrault 75013 PARIS, pour le 2 novembre 1977 dernier délai.

---

création de poste

Un établissement financier filiale d'un groupe coté en Bourse recherche pour assister son Directeur

UN COMPTABLE FINANCIER

35 ans minimum qui sera chargé de l'analyse des bilans et des situations financières des sociétés clientes, du suivi des affaires et des contentieux de recouvrement. De solides *connaissances comptables sont demandées, ainsi qu'une* bonne pratique des questions commerciales et fiscales. 75.000 F+.

Adresser lettre manuscrite CV et photo sous référence 307 à A.S. CARME
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18 rue Volney 75002 PARIS

LA CIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

recherche

pour lui confier la responsabilité du « contrôle non destructif » pour d'importantes réalisations nucléaires.

UN INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE ou ÉQUIVALENT

NOUS EXIGEONS :
— une expérience de 3 ans minimum en contrôle non destructif et en soudage ;
— une forte personnalité ;
— un sens inné des contacts humains.

NOUS OFFRONS :
— une rémunération attrayante ;
— de réelles possibilités de promotion dans un secteur en expansion ;
— une ambiance de travail dynamique.

Le poste est situé dans la proche banlieue Sud de Paris.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, ou tél. au 387-39-29, à M. DULIEGE - C.S.E.E., 2 à 8, rue Caroline - 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE NORD
(1300 personnes) recherche

MEDECIN D'ENTREPRISE

A TEMPS COMPLET (33h par semaine)
Diplôme de médecine du travail

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

Ayant quelques années de pratique en usine *(métallurgie, construction mécanique ou électrique de préférence).*

Ecrire avec C.V. à No 31188, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

T.R.T.

recherche

INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Intéressé par la commercialisation de matériel de faisceaux hertziens

Formation SUP. TELECOM ou SUPELEC RADIO appréciée.

Déplacements - Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à T.R.T. 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

DIRECTION FINANCEMENT
Société exportant des Biens d'Equipement dans les domaines Mécanique et Electrique recherche pour assurer la responsabilité

SERVICE FINANCEMENT EXPORTATION
UN CADRE

chargé de la gestion financière des contrats comportant :
- Démarches près des administrations DRE, COFACE,...
- Etudes des risques financiers
- Gestion des crédits et assurances exportation.

Expérience indispensable de 3 à 5 ans dans le domaine.

Anglais courant nécessaire.

Lieu de travail : PARIS, avec quelques déplacements France et Etranger.

Adresser lettre candidature, C.V., photo et *prétentions* à CONTESSE PUBLICITE *sous* No 31173, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

fildier S.A

premier fabricant français Menuiserie Alu

ADJOINT à la Direction Commerciale

Formation ESC, ESSEC ou équivalent
Expérience commerciale souhaitée.

Responsabilités confiées :
. Secteurs province existants
. Nouveaux créneaux de vente

Résidence PARIS

Adresser C.V. détaillé + photo + rémunération actuelle à

CARRIERES SERVICES — 19, rue de la Paix
Conseil en Recrutement — 75002 PARIS

BRIO

FIRME INDUSTRIELLE D'IMPLANTATION MONDIALE
recherche

auditeurs professionnels

ayant au moins 3 ans de pratique acquise dans une Grande Société ou dans un Cabinet spécialisé.
Formation Grande Ecole ou Expertise.
Adresser C.V. sous référence PELAM (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Nous proposons poste

CONTRACTUEL 3B

niv. D.U.T. ou B.T.S. Informat. Fonctions : pupitrage MITRA 15, écriture et maintenance *de Logiciel sur MITRA 15.*
— Salaire 2.500 F environ.
— Primes annuelles 4.000 F env.
Ce poste est vacant à compter du 1er novembre. Env. C.V., à M. LAPLACE Départ. Informatique I.U.T. B.P. 23, 91406 ORSAY avant le 25 octobre.

Société cherche pour 7e

CHEF COMPTABLE

très qualifié de préférence FEMME 40 à 50 ANS capable de dresser bilan, paies, *déclarations fiscales* et sociales, connaissances immobilier. PLACE STABLE. Très sérieuses référ. exigées. Ecrire à O.E.P. BABEY, 23, rue Galvani - 17e, qui trans.

---

roussel-uclaf
CENTRE DE RECHERCHES
laboratoire de spectroscopie infra-rouge

recrute

1 technicien supérieur

possédant une maîtrise de chimie organique, structurale ou l'équivalent, AYANT UNE EXPERIENCE REELLE et POUSSEE, de *l'utilisation de l'I.R. en analyse chimique* fonctionnelle et structurale, pour des molécules organiques nouvelles (masse moyenne 100-600).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, précisant l'expérience professionnelle antérieure, au SERVICE DU PERSONNEL
102 Route de Noisy-93230 ROMAINVILLE

SIGMA CONSEIL S.A.
28, rue de Naples, PARIS (8e)

recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

— *DIPLOME FORMATION SUPERIEURE* (préférence Grandes Ecoles) ;
— QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE ;
— ACCEPTANT DEPLACEMENTS EN PROVINCE.

Envoyer curriculum vitae, PHOTO, PRET. et date de disponibilité, à SIGMA CONSEIL - S.A.

Impt Centre de Recherche Pharmaceutique
Banlieue parisienne

recrute

UN(E) TECHNICIEN(NE)

EXPÉRIMENTÉ(E) en PHYSIOLOGIE ET ÉLECTROPHYSIOLOGIE ANIMALES
BTS minimum

Envoyer C.V. et prétentions à EPRI, 126, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris, sous la réf. n° 638.

SOCIETE EXPORTATION PRODUITS SIDERURGIQUES

recherche

HOMME JEUNE EXCELLENT VENDEUR

ayant bonnes connaissances commerciales en sidérurgie et en vente exportation pour seconder et remplacer ultérieurement

DIRECTEUR COMMERCIAL

Espagnol et anglais utiles.
Aucun diplôme nécessaire, mais qualités de vendeur indispensables.

Possibilité parvenir rapidement à situation intéressante. Salaire en rapport avec qualification.

Ecrire No 31.479 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

COUTANT ÉLECTRONIQUE
Fabricant d'alimentations stabilisées recherche pour

SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL

JEUNE TECHNICIEN

B.T.S. ou D.U.T.
+ 2 ans de laboratoire
souhaitant contact clientèle.
Anglais apprécié.
Adresser C.V. manuscrit, C.V., photo, prétentions à COUTANT ELECTRONIQUE 144, bd Masséna, 75013 Paris.

CENTRE INFORMATIQUE Sud de Paris
recherche

CHEF D'EXPLOITATION

- *Bonne formation générale : Diplômes d'études supérieures appréciés.*
- *Réelles capacités d'administration et de direction d'un service d'exploitation regroupant une vingtaine de personnes.*
- *Qualité d'ordre et de méthode, aptitudes aux relations humaines.*
- *Expérience d'exploitation sur machine I.B.M. 370 sous DOS/V.S.*

Envoyer C.V. et prét. sous réf. 3680/0 à A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

CENTRE INFORMATIQUE Sud de Paris
recherche

CHEFS DE PROJETS
confirmés

PROGRAMMEURS-ANALYSTES
confirmés

- *Formation supérieure appréciée ;*
- *Expérience approfondie de la programmation :*

— matériels : I.B.M. 370/135 ;
— logiciels : DOS/V.S., POWER ;
— langages : COBOL A.N.S. et/ou ASSEMBLEUR 370 ;
— méthodes : WARNIER, CORIG, COBOL structuré.

- *capacité de conception et de direction de projets P.M.E. ;*
- *qualités d'ordre et de méthode, aptitude aux relations humaines ;*
- *connaissances : comptabilité, paie, facturation, gestion des stocks ;*
- *débutants s'abstenir.*

Envoyer C.V. et prét., sous réf. 3.678/0, A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

Important Etablissement Financier
recherche pour développer son plan informatique sur un ordinateur IBM 370/145

ANALYSTE FONCTIONNEL

- Formation supérieure.
- 3 ans d'exp. minimum en informatique de gestion.
- Expérience BASES de DONNEES souhaitable.

Adresser curriculum vitae à : (87) LEBEUF, 8, place de la Madeleine, 75008 Paris, qui transm.

SIGMA CONSEIL S.A.
28, rue de Naples, PARIS (8e)
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— DIPLOME FORMATION SUPERIEURE (maîtrise informatique ou équivalent) ;
— quelques années d'expérience ;
— ACCEPTANT DEPLACEMENTS EN PROVINCE.

Env. C.V., photo, prétent. et date disponibilité à : SIGMA CONSEIL S.A.

Importante Société Matériel Electrique 650 personnes, recherche pour seconder

DIRECTION GÉNÉRALE
CADRE

30 ans environ

DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. 6.825,
P. LICHAU S.A. Boîte Postale 220 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

offres d'emploi

ING. ÉLECTRICITÉ
(Grandes Ecoles)

FUTUR PRODUCT MANAGER
INDUSTRIE DES MÉTAUX

Entreprise industrielle franco-suisse, Paris, bien implantée, fabriquant prod. pr l'électrotechnique, cherche ing. électricité (Gdes Ecoles) pour dével. division électricité. Après quelques années de formation poussée en France et en Suisse, ds domaines techn., écon., et vente, il prendra la resp. de la division. Collab. RD, politique prod., marchés internation., vente, gestion.

Personn. 28 ans min., exp. industr. (télécom. automation, ap. électr.) intéressée problème commerciaux, large ouverture d'esprit, qual. de promoteur. parf. ais. ds les contacts. Dépl. fréq. Lang : franç., bon. conn. all. et angl. souhait. National. F. ou CH.

Adr. C.V., lettre man. et photo sous référ. 919 à J.-G. Neuhaus, Manager Promotion, 9, avenue du Grammont, CH-1000 Lausanne 13. Rens. tél. : 021/27 43 43. Interviews à Paris.

REXSON S.A.

FABRICANT DE MATERIEL PNEUMATIQUE recherche pour développer ses ventes de matériel de pulvérisation, peinture et pompes, EN ALLEMAGNE

UN TECHNICO-COMMERCIAL

Basé à PARIS.
Allemand courant indispensable.
Voyages fréquents.

Il est demandé une bonne expérience des ventes à l'exportation. 13e mois + gratification + avantages sociaux.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 7.621 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION JURIDIQUE PRATIQUE DE HAUT NIVEAU TECHNIQUE recherche

1) UN JURISTE
Possédant UNE MAITRISE ou un D.E.A. DROIT PRIVE

pour assurer, en tant qu'attaché à la Direction de la rédaction, la coordination de travaux affectant l'ensemble des publications de la société.

2) FISCALISTE

Ayant plusieurs années d'expérience professionnelle pour collaborer à la rédaction et aux publications de la société.

Adr. lettre manusc. et C.V. très complet en indiquant rémunération souhaitée aux :
EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES
19, rue Peclet 75739 PARIS CEDEX 15

PLAYTEX FRANCE,

Leader mondial dans sa branche, n° 1 en dépenses publicitaires dans son domaine en France, Société en pleine expansion, recherche un

CHEF DE PRODUITS

- diplômé d'une Grande Ecole Commerciale ;
- ayant environ 3 ans d'expérience de Mercatique d'un produit de grande consommation ;
- parlant couramment anglais ;
- ambitieux, intelligent, créatif et plein d'humour.

NOUS OFFRONS :
- la responsabilité véritable d'une importante ligne de produits ;
- la participation au sein d'une équipe de vrais professionnels du mercatique ;
- une grande possibilité de développement international ;
- une rémunération digne du talent demandé.

Ecrire à J. BARNES - PLAYTEX FRANCE, 40, rue des Longs-Prés, 92100 BOULOGNE. Un curriculum vitae clair et complet sera apprécié. Nous vous répondrons. Référence PX.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE recherche

CADRE RESPONSABLE D'UNE CHAINE DE MAGASINS
D'ALIMENTATION LIBRAIRIE TABAC
(en Région parisienne)

CHARGE :
- D'animer et de gérer les 2 magasins existant actuellem.
- De prévoir le développement de la chaine (recherche d'emplacements nouveaux, études de rentabilité).
- De participer au recrutement des responsables de magasins et de les assister dans le recrutement et la formation du personnel.

Formation commerc. souhaitée, et expérience de la gestion d'un commerce de détail. ALIMENTAIRE indispensable.

Salaire annuel 60.000 F. Avantages sociaux, grandes sociétés.

Env. C.V. manus + photo et appointements actuels n° 32.007 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

ORGANISME SYNDICAL PATRONAL RECHERCHE ATTACHE de DIRECTION chargé des relations publiques et de la presse. Adresser C.V. et prétentions à Boite Postale M. du MAZET 186 - 75062 Paris, Cedex 02 (service n° 13), qui transmettra.

Sté de Services Informatiques recherche pour son service clients :

1 CORRESPONDANT CLIENTS

Le candidat, âgé de 30 ans minim., justif. d'une expér. des paies informatisées, de sa connaiss. de la législat. concernant les paies du secteur B.T.P. et métallurgie. Il sera dynam., il aura le sens des responsab. et des contacts humains. Envoyer C.V. dét., photo et prétentions à STAD, 11, r. de la Vistule, 75013 Paris à l'attent. de Mme Bornic.

Cherchons PROFESSEUR, enseignement FRANÇAIS aux étrangers. Candidature et C.V. à : INLINGUA, Hindenburg Strasse 161 D, 4050 MOENCHENGLADBACH.

CLICHY-SOUS-BOIS 93390
23.000 habitants, C.E.S., C.E.T.
RECRUTE PAR MUTATION TROIS CHEFS DE BUREAU ou REDACTEURS ayant vocation à ce grade pour diriger :
- Service du Personnel (dont payé informatisée) ;
- Service Action Sociale et Santé ;
- Service Socio-Educatif (écoles, centres de loisirs, vacances) ;

Conditions statutaires. Possibilité de logement à titre onéreux.
Adresser C.V. à M. le Maire de Clichy-sous-Bois (93390), Secrétariat Général.

ORGANISME PUBLIC recherche

DEUX JEUNES RÉDACTEURS

pour emplois documentation et renseignements sur questions réglementaires commerce extérieur (dégagés obligat. militaires) BAC, BTS commerce international ou diplôme équivalent orienté commerce extérieur.

1er POSTE : pour renseignements douanes étrangères principalement ; connaissances pratiques formalités douanières export demandées. Anglais (lecture) niveau licence et bonne connaissance espagnol (lecture).

2e POSTE : Pour renseignements importations en France : connaissances réglementation française commerce extérieur et pratique formalités import demandées. Anglais (lecture) souhaité.

Adr. C.V. avec réf. et prét C.F.C.E., 10, avenue d'Iéna, 75016 PARIS.

VILLE DE CLICHY-SOUS-BOIS 93390 (23.000 habitants) recrute sur titres ou par avancement :
SECRETAIRE Gal ADJOINT.
Les postulants sur titre devront être titulaires soit d'une licence en droit ou en sciences économiques soit d'un diplôme d'Institut d'Etudes Politiques et/ou d'un Institut d'Urbanisme.
Adresser C.V. à : M. le Maire.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE quartier Bourse recherche

2 CHEFS DE PRODUITS ACHETEURS
pour produits de grande consommation.

Format. commerciale souhaitée ou bonne expérience dans le domaine achats et vente.
- Connaissance des techniques de négociation d'achats.
- Aptitude à l'organisation administrative.
- Age minimum 25 ans.

Salaire annuel 70.000 F.
Avantages sociaux grandes Sociétés.

Adres. C.V. man. + photo et appointements actuels n° 32.010 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Société de services et conseils en informatique recherche

PROGRAMMEURS
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

1 à 2 ans d'expérience pour participer à l'installation de systèmes de gestion sur mini-ordinateurs ; au développement et à la maintenance de programmes.

Envoyer lettre manuscrite sous réf. PREU, à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet - 75008 PARIS

Ecole Supérieure d'Ingénieurs recherche pour Département Informatique

INGENIEUR CONTRACTUEL

Plein Temps pour enseignement et développement Hardware. Envoyer C.V. et prétentions à : M. CODOU - E.S.I.E.E., 81, rue Falguière. - Paris (15e).

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET CONSEIL INFORMATIQUE recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS
- Ingénieur maîtrise ou DUT
- Excellente pratique PL1/OS
- Solide expérience IMS

Téléphoner : 257-11-43

secrétaires

SOCIETE PARIS XIIIe recherche pour service export

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Anglais courant souhaitable, initiée pratiques Cciales et relations avec transitaires. Situation stable. Restaurant d'entreprise, 13e mois. Ecr. C.V. et prétent. n° T 000096 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Entreprise industrielle Banlieue Argenteuil (95) recherche pour son SERVICE ACHATS :

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

Tous travaux administratifs liés à l'import :
- Niveau B.T.S.;
- Débutante, éventuellement;
- 40 h. 30 par semaine en cinq jours.

Adresser C.V. + photo, sous le n° 31.733, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sténodactylo

SOCIETE MECANIQUE DE HAUTE PRECISION recherche
Jeune femme 22 ans minimum

STÉNODACTYLO CORRESPONDANCIÈRE TRILINGUE
pour SERVICE COMMERCIAL
Langue maternelle allemande indispensable
Bonne pratique écrite et parlée du Français et de l'Anglais.
Adress. C.V. et prét. à S.N.F.A. 23, bd de Brandenbourg, 94 Ivry

représent. offre

ENTREPRISE située au Nord de l'Espagne et fabricant des tubes et anneaux cylindriques de carton désire nommer Représentant pour la France. Ecr. B.P. 582 St-Sébastien (Espagne). Référ. 54 P.V.

Recherchons représentants d'expérience, motivés, pour la vente d'espace publicitaire et publi reportages, auprès des entreprises. Nbx déplacements dans région proche Paris. Rémun. et commiss. importantes Ecrire : HAVAS REGIONS, av. C.V. et photo, 136, av. du Gal-de-Gaulle, 92200 Neuilly-s-Seine.

capitaux ou proposit. com.

Rech. Collaboratrice : disposant 80.000 F pour assurer direction commerciale d'une Société dans région Paris. C.M. Tél. 822-83-84 de 8 à 11 h.

Agence de voyages licence A avec succursale, C.A. 7 millions, agrément I.A.T.A., A.T.A.F., S.N.C.F., cherche à céder au 31-12-77. Ec. n° T 000059 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

DETTES ENTREPRISES EN DIFFICULTE
Tous problèmes économiques et financiers
M. B. W. 288-58-37 sur rendez-vous

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Pour être informé des emplois offerts en Amérique latine (Venezuela, Brésil, Argentine, Costa-Rica, etc.) aux cadres, ingénieurs et personnels qualifiés dem. la documentation gratuite sur la revue spécialisée A.L.E. (E2), B.P. 422-09 Paris.

bateaux

A VENDRE YACHT, 20 M. Classé 1re catégorie tt cft. Décoration intérieure à terminer. Visible à Paris. Tél. M. Charles : 540-45-21

demandes d'emploi

EXPORT

MOYEN-ORIENT ? EXTREME-ORIENT ? AMERIQUE LATINE ? AFRIQUE ?

Depuis plus de dix ans je parcours le monde pour faire mon métier.

L'ETUDE ET LA PENETRATION DE NOUVEAUX MARCHES

et toutes opérations connexes (financements, négociation de contrats, choix et animation d'Agents ou de distributeurs, gestion).

Diplômé d'Enseignement Supérieur, anglais et espagnol, je vous propose de prendre la responsabilité de vos exportations.

Ecrire sous le numéro 1.770, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DOCTEUR D'ÉTAT
(sciences physiques)

32 ans. Disponible immédiatement - 8 ans de recherche dans laboratoire d'organisme d'Etat.

Recherche poste :
- Ingénieur Développement Recherche.
- Ingénieur Technico-Commercial.

Etudie toute autre proposition.

Ecrire sous le numéro 1.751, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

J'ai 26 ans, actuellement Chef de Groupe Achats, E.S.A.P., certificat CNAM Informatique. Techniques financière et comptable. Ergonomie.
Cherche poste identique ou Responsable d'Approvisionnements. Auteur de divers articles d'Organisation, Gestion, Informatique d'un service Achats et Approvisionnements.
Expérience pratique : électromécanique, mécanique générale, fonderie, électricité (machines-outils, robot automatique).
Libre fin 77/début 78.

Ecrire N° 7.775, LE MONDE Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

STATISTICIEN
Spécialiste enquêtes et expérimentation
Programmation
ch. poste temps partiel
Ec. Camhali, 2, allée du Midi, 94310 Orly. - Tél. 700-78-47 H.B.

J. F. 24 ans, bac littéraire, anglais, espagnol, not. dactylo, cherche travail intéressant. Téléph. 337-89-64.

ASSISTANTE DIRECT.
CADRE 37 ANS
Longue expérience, rech. poste COLLABORATRICE Paris Administration Personnel, paies, Secrétariat, Gestion, Organisat. Responsab. contacts humains. Ecr. n° T 00.176 M, REGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.F. 18 ans, sér., cherche place

STÉNODACTYLO CORRESPONDANCIÈRE
Ecr. n° 6.563, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE COMMERC. EXPORT. très introduit auprès importateurs mat. indust. et ent. bât. T.P. aux pays arabes et Afrique. Tél. 8 h à 13 h : 656-81-38.

J.H., 23 ans, dégagé O.M. Technic. micromécanique 2e éch. s/appar. ciné. instrum. optique, ch. emploi Paris ou banl. est. Ecrire n° 6.575, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 35 ans, resp. marketing, ch. poste similaire à mi-temps dans P.M.E.-P.M.I. Ecr. n° 1.766 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANIMATEUR FPC rech. à la vaccation. 1 à 2 jours interventions par semaine. Population ouvriers. Employés. Maîtrise. Ecr. n° 1.260, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Elève styliste modéliste cherche emploi sam. ou lundi, vendeuse, retouches ds prêt à port. de luxe. Ecr. n° 6.577, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE GESTION J.F. 24 ans
Français, anglais, espagnol, allemand. Bac.+BTS commerce international + diplômes comptables, spécialisé commerce international et gestion, cherche poste CADRE COMMERCIAL ou Administratif à responsabilit. impliquant contacts.
C. DOISE, 12, rue de la Jonquière, 75017 PARIS.

Jne homme 25 ans, libéré O.M., DUEL, anglais, allemand, dipl. Chbre comm. britannique, dipl. Ecole des cadres de comm. et de l'industr., sect. com. intern., 3e de sa promot., ayant effectué nombrx stages France et G.-B., étudierait toutes proposit. Paris et gdes villes Sud de la France. Accepte déplacements France et étranger.
Ecrire M. MAGNIER, 2, rue Charles-Tellier, Paris-16e.

COLLABORAT. ARCHITECTE diplôm. dessinateur, projeteur, actuell. employé service engineering, ch. poste région Paris. Ecr. n° T 202 M, REGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. F. 24 ans, maîtrise biologie végétale, connaiss en informatiq. : Fortran, Assembl. I.B.M., Microprocesseur. Tél. 010-24-76.

J. femme 26 ans, biling. anglais, D.E.C.S. + 1 certificat supér., 5 ans expér. révision comptab. et fiscalité dans cabinet américain et français, cherche poste dans direction financière. Ecrire à 422 Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui tr.

J.H. 26 ans, dég. O.M., lic. et maîtr. droit (droit privé), dipl. droit affair. (fisc., contr., propr. ind., assur.), ch. p. resp. Etud. ttes prop. Ecr. Christ. Laporte, 90, rue Masséna, 69006 LYON.

J. H. monteur frigoriste P 2 rech. pl. stable. Libre de suite. Ecr. n° 60.710, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECONDER UN HOMME (OU UNE FEMME) D'ENTREPRISE
- Organisée ;
- Rapide ds son travail, avec de bons réflexes ;
- Bilingue anglais ;
- Excellente présentation.

SECRETAIRE DE DIR., 31 a.
- Sens commercial ;
- Connaissances réelles gestion administrative et commerciale P.M.E. (+ publicité, presse, informatique).

Ecr. ss référ. 711.288, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75081 Paris.

J. F. 24 ans, licence anglais, espagnol, Chambre commerce britannique, rédactrice et traductrice, assurances transports import - export, cherche emploi offrant possibilités d'avenir, de préférence dans secteur bancaire. — Ecrire SEVIN Catherine, 16, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SECRET. COLLABORATRICE confirmée, sens responsabilité et contact humain, autonomie, réf. administr. et commerciale, ch. réelle stabilité. Libre de suite. Ecrire n° T 182 M, REGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Educatrice stg, compét., rech. emploi auprès enfants à Paris. Téléph. 015-40-28.

J.H. 23 ans, libéré obligations militaires, B. T. S. plasticien-surface, diplômes cycle supérieur Arts appliqués et Métiers d'art, formation polyvalente, cherche situation artistique ou décorative, ou technique. Libre immédiatement.
Ecrire M. FORTIN, 5, avenue Pascal, 93470 COUBRON.

TRAD. DOCUMENT.
QUADRILINGUE
Allemand (maternel) - Anglais Espagnol - Français propose services à société ayant relations internationales Ecr. n° 1.772, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fr., 27 a., tril. all., angl., ch. empl. tourisme, trad., même étr. Ecrire Mlle Amy JANKOWIAK, Riesstr 21, 5300 BONN (R.F.A.).

Jne Fme 24 ans cherche poste stable, sténodactylo, secrétariat. Ecr. n° 6 573, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GIVE ME A JOB, MAN.

Ecr. n° 1 761, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme 33 ans, bonne instruction BAC, PODOLOGISTE D. E. cherche place stable même nécessitant une reconversion. Ecr. M. Nobiet, 31, av Albert-Ier 93120 LA COURNEUVE.

Cadre 3 a organisat., centre de gest. compt., analyt., ch. empl. Région indifférente. Ecr. n° 7 758, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 35 a., 7 a. exp. banc. et secrét. de direct., angl. courant, bne conn. de l'ital., parle arabe. Possib. voyager, sachant recev. et diriger personnel intérieur ch. poste responsabilité auprès du milieu bancaire et du monde des affaires. Ecr. n° 6 572, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ADMINISTRATIF 58 a., 15 a. expérience organisation chantier T.P. Proche-Orient et Afrique noire, recherche emploi sédentaire région parisienne. — Ecrire n° 2.331, Bleu Publicité, 41, av. Château, 94300 Vincennes.

J.F. 27 a., lic. anglais, espagnol courant, ch. emploi, contact av. public souhaité. — Tél. 383-37-25.

ASSISTANTE DIRECTION 50 ans, bonnes réf. et présentat., sténodactylo, habituée initiative et responsabilités, rech. poste COLLABORATRICE ds affaire commerc., disponibilité, voiture. Mme C R O L A, 9, rue Davy, 75017 PARIS. Tél. H.B. 225-47-60.

Juriste, 25 ans, D.E.S.S. Droit des affaires, diplôme de juriste conseil d'entreprise (D.J.C.E.), anglais courant, étud. tte propos. Ecr. n° 7.746 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
50 ANS
- Entraîneur d'hmes et créatif,
- Ayant la maîtrise des chiffres dans le présent et le futur,
- Habitué aux structures multinationales aussi bien qu'aux structures fermées,
- Pratique des contacts et des négociations au niveau le plus élevé,
- Homme d'objectif et de résultats.

Prendrait en charge la totalité ou partie d'une entreprise, dimension indifférente. Résidence PARIS. Possibilité voyager.

Ecr. réf. 68.249, Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris

CADRE SUPERIEUR 51 ans GRANDE EXPERIENCE de la

FONCTION ÉDITORIALE
et de la production d'ouvrages complexes ; organisation et directions de services groupant un personnel qualifié ; collaboration avec rédactionnels commerciaux, gestionnaires, informaticiens ; négociations avec fournisseurs, recherche

DIRECTION TECHNIQUE ou **ASSISTANCE** à **DIRECTION Gale**
DANS L'EDITION + LES ARTS ET TECHNIQUES GRAPHIQUES ou leurs clients.

Ecr. n° T 00.048 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

ARCHITECTE D.E.S.A.
27 ans, 3 ans pratique étude et chantier. Bilingue anglais. COEFFICIENT 390, ch. place chez confrère ou B. E. PARIS OU PROVINCE. Téléph. : 727-71-04

LICENCIÉE BIOCHIMIE
23 ans, rech. emploi stable et intéressant Laboratoire. Ecr. n° T 0.163 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

DIRECTEUR DE TRAVAUX
CADRE GROUPE 4
30 ans, expér. 9 années dans bâtiment second œuvre, études de marché, surveillance et coordination chantiers, appels d'offres, sous-traitances, service achats fournisseurs et responsable personnel d'encadrement, recherche poste similaire. Etudie toutes propositions. Téléph. au 065-56-54 ou écrire : M. Bazonnais, 5, rue des Longues-Raies, 77310 PRINGY

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
pos. III A, 40 a., spéc. rob. nucl. (code Asmi), b. conn. esp., ch. pl. stable. Ecr. s/n° 711-273M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris, qui transm.

CADRE ADMINISTR. SUPER. 56 ans, Français, 30 années de références professionnelles.
Expérience :
Contrôle de gestion
Organisation administrative ds filiales sociétés américaines. Parfaitem. bilingue franç.-angl. (comptabilité anglo-saxonne).
Rech. poste de responsabilités dans entreprise Paris ou région parisienne.
Veuillez téléphoner : 912 - 19 - 38.

TECHNICO COMMERCIAL
CADRE 30 ans, B.T.S.
TOURISME 6 ans d'expérience
étud. ttes prop. poste à responsabilités - Tél. : 522-90-83.

EX-OFFICIER MARINE
46 a., I.A.E., lic. droit, sciences éco., informatique, dipl. ing. marine, exp. gest. P.M.I., rech. situation direction et responsab. France, Afrique...
Ecr. no 7.770 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION
COLLABORATRICE. Excellentes référenc., rech. situation stable.

Mme Crochet, 207, av. du Roule, 92200 NEUILLY.

J. F., 23 a., ch. place standard, mi-temps le matin, 1 an expér., connaissances angl., espagnol. TRANCART. Tél. 766-51-25 de 9 h. à 16 heures.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Miniatures indiennes sur ivoire et tankas tibétaines à vendre. TEL. : 331-88-54.

Vends très beau CHEVALET de peintre en hêtre ciré : 300 F. Tél. : 603-18-83 (à part. 20 h.).

ENFANTS
- Manteau épaisse fourrure, crylor, fauve, capuche, très bon état, taille 10 ans. Valeur 620 F. Prix 250 F.
- Robes longues cérém. 110 cm. env., portées une fois/nett. 100 F — particul. — Tél. soir et week-end : 959-15-08.

Agencement

Sur Paris et banlieue Est : AGENCEMENT DE CUISINES A vos mesures, rustique ou contemporaine. En chêne massif ou stratifié. Conception et installation. Possib. de crédit personnalisé. Visite et étude à domicile. Plans et devis gratuits. TEL. : 028-35-14.

Animaux

Particulier
Vends chiots EPAGNEULS bleu PICARD avec pedig., tat./vac., Parents excel. beauté et chasse. M. CABOCHE, Grande-Rue, Fosses, 95470 Survilliers, 471-42-81.

Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, 3, r. E.-Doriet, 77170 COUBERT. T. : 407-73-82. Souhaiterait remise à titre gracieux en vue éducation chiennes exclusivement taille 40 à 60 cm, âge environ un an.

Artisans

PLOMBERIE EXPRESS
tous dépannages immédiats installations et réfection sur devis gratuit. serrurerie-électricité en dépannages rapides et installations.
Tél. : 371-59-43
3 bis, rue de la Réunion, 75020.

ISOLATION
SAINT-GOBAIN phonique et thermiques, miroirs, vitres, tous travaux de miroiterie. Devis gratuit, consultez-nous. TEL. : 739-64-68.

TRAVAUX IMMEDIAT PEINTURES. MENUISERIE. TENTURE MURALE. MOQUETTE. TEL. : 878-00-75.

Arts

MICHEL GAGGIONE
dessinateur-créateur de marques. Téléphone : 350-91-39, le matin.

VOTRE MARQ. C'EST VOUS ! SON GRAPHISME C'EST MOI !

Bibliophilie

PART. VEND MEMOIRES DE GUERRE du général de Gaulle dédicacés par l'auteur (3 vol.). Faire offre. Téleph. : 987-28-38.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19 rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Cours

TOUTES LANGUES
Tous niveaux, tous diplômes
Particuliers et Entreprises
Petits groupes et individuels
LAETITIA : Ecole des Langues, 1, carrefour de l'Odéon, 75006 PARIS. 633-37-85 - 033-99-48.

CENTRE KLÉBER
- LEÇONS PIANO
- COURS : DANSE MODERNE
- ART DRAMATIQUE
- CHANT
- GUITARE

TOUS AGES, TOUS NIVEAUX. TEL. : 704-53-59.

PHYSIQUE-CHIMIE tous niveaux PAR PROFESSEUR AGREGE. LADUSSIERE, 7, villa Croix-Nivert, 15e, ou téléph. 783-42-96. SAUF. merc., jeudi, vendredi.

COURS AUDIO-VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANC. DEMONSTRAT. GRATUITES. Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e. Téléph. : 326-08-70 - 329-02-88. Tous les jours 9 h. à 21 h.

COURS DE RUSSE tous niveaux méthode classique ou audio-visuelle par prof. licenciée enseignement. T. : 754-16-88.

Professeur lycée donne leçon particulière philo et en groupe. Téléphone : 306-20-68, le soir.

Anglaise donne cours conversat. le soir pour 1 à 3 personnes, 25 F l'heure. Tél. 266-57-14, h. b.

Instruments de musique

ACHETE VIOLONS VIOLONCELLES ET HARPES. TEL. : 770-37-95.

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques ; neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location - test, livraison, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

PIANO PLEYEL DROIT cordes croisées, état neuf. Px 15 000 F. Tél. 967-24-14.

Matériel de bureaux

A vendre bureaux et sièges, machine à écrire et à calculer, état neuf, prix très intéressant. TEL. : 370-36-86.

Vends urgent beau mobilier de bureau + sièges Knoll + mach. IBM boule et calc. + photocop. TEL. : 737-58-80.

Péniche

SUR LA SEINE vends péniche habitation. Renseign. : BUS. 35-99.

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique
Maître RUCKEBUSCH
RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ
Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

Rencontres

RENCONTRES SOUS 48 H.
S.O.S. SOLITUDE
770-96-73
22, RUE DROUOT, PARIS-9e

SEUL (E) ?
pourquoi ne pas appeler
CPN 563-17-27
(M. Gallois ou Mme Bouchez)
DIRECTION
N. WLESCH psychologue D.E., 116, av. Chps-Elysées, Paris-8e.

SEGOLENE
ATTEND VOTRE APPEL
293-39-17
POUR RENCONTRES AMITIES-LOISIRS.

Produits d'entretien

SEL p. ADOUCISSEUR D'EAU 100 kg 96 F, 200 kg 180 F livrés. Paris et banlieue jusqu'à 80 km. REGISEL, téléph. 523-15-46.

Psychologie

G.A.F. Group. Ballot de réflexion sur la pratique professionnelle. Renseignements : 250-22-35.

Vacances-Tourisme-Loisirs

A GOLFE-JUAN
LOCATION vue sur mer, prox. centre, calme compl., r.-de-jdin, 1 ch., séjour, cuis., dche, w.-c., chauf. cent. 35 F par jour tt compris. T. (93) 63-78-34 ou écr. Mme Biaja, 436 chemin des Clos, Golfe-Juan, 06220 VALLAURIS.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

37, rue Croix-Nivert - P. à P., vds charm. 3 p. 65 m2 + 38 m2 terrasse. Imm. 70. Calme, soleil. Prix 370.000 F - Tél. : 567-77-15.

MAISON PARTICUL., MONGE Sél. double, 4 chbres, 4 bains. Terrasse, verdure, plus possib. appt 130 m2, grand jardin privé. Calme - ODE. 42-70. Soleil.

ALMA - Ptaire vend dans imm. grand standing, pierre de taille, beau 2 P., cuis., bains, boiseries anciennes, cheminée, tél. Prix : 500.000 F, entièrement ref. neuf.

3 P., cuis., bns 120 m2 environ, livg 60 m2 avec boiseries. Tél. chambre service. Cave. Prix : 950.000 F - Tél. : 734-76-13

AUSTERLITZ, Jdin des Plantes 2 Pièces, tout confort, 40 m2. 1er étage. 230.000 F - 337-88-14.

BD RASPAIL - Vends 6 Pièces (115 m2 environ), tt cft, chbre service. Possib. ccial. Prix intér. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09

NATION - Gentil 2 Pces, cuis., wc possib., douche. Bel imm. 544-58-38

R. Fizeau, 6e ét., ascens. prévu, 3 p. ref. neuf, entr., cuis., bns. chff. Cave. 250.000 F - 326-23-91

ALMA - Très bel appt d'angle, excellente distribution, 5 Pièces 167 m2, ch. service, av. ascens. 6.500 F le m2. Jeudi 13 h à 16 h. 2, RUE COGNACQ-JAY

SEVRES - BABYLONE Dans petit imm. XVIIIe siècle, CHARMANT 2 P., cuis. équipée, bains, calme, poutres. 319.000 F. 266-16-65, Poste 6

13e PRES QUARTIER LATIN STUDIOS, cft, à partir 100.000 F. 4, r. JONAS. Sam. 14 h à 18 h ou RVs : 542-73-85 (matin)

VIe PRES QUAI FABUL. VOLUME en DUPLEX AVEC JARDIN Récept. 100 m2, 2 ch., 3 bains, super-cuisine, chambre forte, très raffiné. Garage - 742-02-44

5e STUDIOS et 2 PIECES Tout confort ORPI SUD - 331-81-11

PLACE ITALIE 4 pièces 80 m2 10e ét. 380.000 F - 331-89-46

6e Ds HOTEL PARTICULIER 18e S. - Calme absolu. Dble livg + 1 chbre, tt cnft. Parf. ét. 70 m2. — Tél. 325-82-66 matin.

RUE MONT.-STE-GENEVIEVE Dans imm. entièrement rénové, GD STUDIO, cuisine, w.-c., bns. Poutres - Tissus - Moquette 250.000 F — 522-95-20

CARDINAL-LEMOINE Je vends STUDIO tout équipé direct. tout confort 165.000 F — 325-66-72

PANTHÉON PROPRIETAIRE VD DIREECT. UN 2 PCES ET UN DUPLEX dans immeuble 17e siècle magnifiquement rénové, cuisine équipée, S. de B. TRES CALME, sur jardin intérieur. VENDREDI, SAMEDI, 13-17 H., 15-17, RUE TOURNEFORT, OU 723-38-58.

Mo TEMPLE Studio ref. nf ds bel imm. P. de T. : 89.000 F. Tél. : 522-95-20.

FRANK ARTHUR S.A. propose trois appartements très prestigieux entièrement rénovés dans le quartier des ministères et des ambassades à quelques pas des Invalides :

RUE BARBET-DE-JOUY

Ces appartements ont respectivement 174, 183 et 206 m2, en

4 et 5 PIÈCES

avec chambre de service et parking. Ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de belle hauteur sous plafond. Pour tous renseignements s'adresser à : FRANK ARTHUR, 134, boulevard Haussmann, 766-01-69.

21, RUE HAUTEFEUILLE IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 M2 A 170 M2. 227-91-45 ou 755-98-57.

PLACE FALGUIÈRE Vue exceptionnelle - Récent. 16e et dernier étage : séjour 2 chambres, 2 bains, 110 m2 envir., balcon, parking. 538-52-52.

GOBELINS Bel imm. p. de t. Vaste salon, salle à mang., 3 ch., BALCON, TT CFT, PL. SUD. 710.000 F. - 325-97-16.

GOBELINS TRES BEAU 2 P., IMM. NF, CALME, soleil, park., tél. Frais Notaire 3 %. Prix 350.000 F. - 734-36-17.

13e 6 pièces, GRANDE TERRASSE plain-pied. Tél. : 583-39-86 (soir).

DOMINANT PARIS DIRECTEMENT SUR JARDIN DU LUXEMBOURG SPLENDIDE 5 P. 172 m2 + BALCON Récept. 62 m2, s. bains marbre Tél : Mme DEMOLIS 266-36-36

14e DENFERT EXCEPTIONNEL 2 Appts contigus 3 P. TT CFT, 2e étage. Imm. récent. 420.000 F et 450.000 F. - 293-62-16.

15e Bel imm. 6e étage, asc., balcon, STUDIO TT CFT. 99.000 F. — Tél. : 579-75-80.

3 PIÈCES Dans petit immeuble très calme 117, rue de l'Abbé-Groult, LIVRAISON AUTOMNE 1977 Visite pour appartement témoin sur place, 14 h. 30 à 18 h. 30, sauf mardi et dimanche. 828-75-64 et 256-37-70.

R. ST-ANDRE-DES-ARTS. Grd séjour + chambre caractère. CHARME. Bel immeuble classé. 430.000 F - 727-84-76

Paris Rive droite

TROCADÉRO

18, RUE GREUZE

Dans luxueuse rénovation, petits duplex et triplex originaux style hôtel particulier. Cuisine équipée, salle de bains entièrement marbre, tissus muraux, moquette, interph., téléph. Sur place du lundi au samedi, de 11 heures à 18 heures.

553-16-34

HAUTS de BELLEVILLE. P. à P. Imm. stdg. 6e ét., 2 p. 64 m2, park. 320.000 F. T. : 273-41-41, poste 9.357 ou 636-45-27 apr. 19 h.

Entre Saint-Augustin - Europe part. vd appt standg. 6 p. 190 m2 à 5 000 F le m2. 1er ét., rue calme, pces sud donnant s. jard. 2 chambres serv. Tél. 387-53-07.

ETOILE - Imm. standing 1910. TR. GDE et BELLE RECEPT. + 5 CHBRES - 2 bains - 288 M2 + 2 CHAMBRES DE SERVICE. PRIX 1.450.000 - 522-38-75.

AVENUE JUNOT, original gd 4 P. en duplex serv. VUE DEGAGEE PLEIN SOLEIL. Parfait état - 076-02-63 matin.

MUETTE - RUE DE PASSY Agréable 4/5 pces, bains, 106 m2. 4e étage, tout confort, soleil. MICHEL & REYL - 265-90-85.

Maillot - Ptaire vd appt 140 m2, gd standg, 2 bns. asc., ch. centr. 5e, ensoleillé. Possib. prof. Tél. 2, pl. Porte-des-Ternes, 11-19 h.

AV. NIEL - Gd standing Superbe réception + 4 chbres. Professions libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

12e - LEDRU-ROLLIN Gd 2 P. 45 m2 de caractère, refait neuf. 165.000 F. 343-66-29.

VILLIERS Particulier à particulier dans immeuble Pierre de T., 6e étage, très clair

6 PIÈCES 160 m2 très belle réception, cuis., aménagement par décorateur tt cft., ch. serv., cave, débarras. 975.000 F. Tél. : 522-68-35.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

S/AV. KLEBER, pr. ETOILE Beau 7 P. tt cft + atelier en duplex, soit 240 m2. Possib. prof. libérale - 522-48-55

PARC MONCEAU 5, AV. VAN-DYCK Propriétaire vend dans hôtel particulier classé, de très haut standing, 4 pièces 110 m2 envir. en étage élevé, entièrement rénové. Prix : 1.700.000 F.

Duplex intérieur exceptionnel sur 3 niveaux 130 m2 environ. Prix : 1.050.000. S/pl. 14-18 h.

Sur avenue Bosquet GALERIE, DOUBLE LIVING, 3 CH., CUISINE, S. DE BAINS, SERVICE. Belle restauration. 900.000 F. Urgent. Tél. 325-34-50

R. DES FRANCS-BOURGEOIS Studio tout conft, kitchen., dche, tél. Bon état. Téléphon. matin seulement au 325-82-66

50 mètres BUTTES-CHAUMONT Splendide 5 P. 105 m2, tt conft, 25 m2 balcon, dernier ét. Part. 590.000 F. Tél. 203-39-76, H. R.

Butte-Montmartre - Sacré-Cœur Imm. 1975. Studio, cuis., bains, 30 m2 env. P. 170.000. PAS. 34-80

WAGRAM Belle réception + 4 ch., 200 m2, 1.200.000 F. GERIM, 766-46-58

Près PLACE REPUBLIQUE Luxueux imm. 7 p. 200 m2, part. prof. libérale. Jeudi, 14 à 17 h. 21, RUE BERANGER

MUETTE - Imm. exceptionnel 240 m2 S/JARDIN, BALCON. Récept. 100 m2, 2 chbres, 2 bns, 2 serv. 2.150.000 F - 651-32-20.

3e arrdt - Pierre de t. BEAU 3 P., gde cuis., s. bains, 75 m2. Jolie décoration. TR. URGENT. Prix envisagé 360.000 - 266-19-08

Près BONNE-NOUVELLE. Très bel appt 3-4 p., cuis., s. d'eau, 70 m2. Tél. Impeccable. 320.000. TEL. : 770-07-55

RANELAGH - Grd appartement, luxueux 4-5 pces, tr. grd standg, cuis. équipée, 2 s. de bns, tout confort, ascenseur. Tél. 770-07-55

BONNE-NOUVELLE - Duplex 180 m2. très grde. réception + 3 chbres, s. de bains, s. d'eau, tout confort, 2 asc., gd balcon, vue panoramique - Tél. 770-07-55

118, rue de COURCELLES Ptaire vend dans imm. 1930 en P. de taille, 6-7 pièces 160 m2 environ, 2e ét., avec cour/jardin privé 60 m2. Tél., interphone. Px 1.100.000 F entièrement refait neuf - Tél. : 566-65-09

DAMREMONT 2 P., cuis., bains, 57 m2. Tt cft. Asc. Soleil. — 331-89-46.

PROPRIETAIRE VEND DUPLEX 5 MÈTRES 50 S/VERDURE, 130 m2, gd stdg. 734-98-06, HEURES de BUREAU.

17e MONCEAU Part. à Part. 8 pièces, 243 m2 + 2 ch. serv., 1er ét., asc., imm. p. de t., convenant profess. libérales. Soleil. Tél. 227-84-79, matin.

PRES PLACE WAGRAM IMMEUBLE RENOVE sur cour-jardin ensoleillée DUPLEX 2-3 PIECES 55m2 environ, salle de bains et cuis. équipées, chauff. et eau chaude immeuble. 227-91-45 et 755-98-57

16e rue SPONTINI Part. vd « STUDETTE » Prix 70.000 F. - Tél. 504-15-29.

MAIRIE 18e EXCEPTIONNEL 6/7 P. 135 m2 + 120 m2 terrasse, jardin, dernier étage, asc., tout confort. 820.000 F. Possib. partage en 2 APPTS. Etude MIRATON - 252-13-22.

RUE BERANGER 3e Ds imm. p. de t. standing confort 7 P. 230 m2 envir. équipements. Tél. : 766-91-80.

TROCADÉRO PRIX INTERESSANT 315 m2. Services. Deux boxes. FRANK ARTHUR. — 766-01-69.

Région parisienne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

VINCENNES, Mo Bérault RER, imm. P. de t., sél. + ch. 66 m2 390.800 F - Tél. : 585-11-58

BORDURE BOIS VINCENNES CHARENTON Vente directe par promoteur 3 appts dans petit immeuble, grand standing - Tél. : 965-21-39

VERSAILLES Proxim. Château Très bel appt 330 m2, 8 pièces ppales, très vaste réception avec cheminées, jolies boiseries, grd confort, chambres de service. Garage 2 voit. Px 1.150.000 F. TEL. : 950-56-21

St-Germain-Le Pecq, 4 p. 93 m2, loggia 33 m2, ds parc boisé, gar. R.E.R. 565.000 F. 973-43-65 dom.

VERSAILLES Quartier Rive Droite - Séj. 33 m2 + 2 chbres, balc. sur très beau jardin Sud. Parfait état. Garage 2 voitures. URGENT. 484.000 F - 955-06-41

Cachan (94) - Beau 3-4 p. ds pet. imm. av. park., constr. 65, 3e ét. Tr. clair. Tt cft. Cve, box fermé. Pr. bus-mo. Lib. fin déc. 655-11-38

Sèvres 92 - 2 p. 58 m2, 2e ét. Sél., ch., cuis. équipée, s. de bns, penderie, rangements. Cave. Parkg s/sol, asc. Parc 1 1/2 ha. Pr. gare, bus, mo, lyc., marché. Vis. RV, tél. 027-33-47, apr. 18 h

Pte de L'HIPPODROME Bordure BOIS DE BOULOGNE LUXUEUSE rénovat. d'un hôtel part. 1 à 5 P. S/pl. mercredi, vendredi, samedi, de 14 à 17 h., 7, BD ANATOLE-FRANCE à BOULOGNE, ou tél. 359-69-36.

COURBEVOIE GARE même BEAU 2 P., cuis., wc, bains, ref. neuf. 138.000 F. - 522-95-20.

VAUCRESSON PART. à PART. ds parc résid. 130 m2 + loggia. 580.000 F. - Tél. : 955-55-58.

Province

A vdre, SUPERDEVOLUY 05250, stud. 4e ét., Nord en copropriété. Ecr. no 6.555, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

locaux commerciaux

CENTRE VERSAILLES

A LOUER 300 m2 BUREAUX et ENTREPOT

— Proximité des gares chantiers et rive gauche ;
— Accès aux camions pour entrepôt.

Ecrire no T 0192 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DISPOSE VASTES LOCAUX :

— CAVAILLON, plein centre ville, 1.700 m2 ;
— LENS, rue principale, 750 m2 ;
— LILLE, centre ville, 1.000 m2 ou 1.500 m2 ;
— VALENCIENNES, 1.800 m2, grand parking.

Le tout accès facile, sur grandes voies de pénétration, bureaux, téléphone, télex, etc.

ETUDIERAIS TOUTES PROPOSITIONS : Cession droit au bail. Apport en société, etc.

Demander M. Dutoit. Tél. : LILLE (20) 92-06-11.

ASNIERES, pour habitation, usage profes. ou siège de société en 3 niveaux, 400 m2 utilisables sur sous-sol, parking - 754-44-81.

A louer, SARRIANS (Vaucluse), 25 km d'Avignon, ancienne usine, surface couverte 3.100 m2 sur 8.300 m2 de terrain clôturé. Idéal pour petite usine ou dépôt régional. Ecr. no 6.556, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e

12e DAUMESNIL Local commercial Libre 30 m2 + Tél. 1.400 F/mois, sans reprise. - Tél. 343-66-29.

12e - BASTILLE Local commercial 38 m2 + cave et tél. 1.500 F mensuel, sans reprise. Tél. 343-66-29.

bureaux

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 723-55-18.

EPINAY, à 10 min. gare du Nord, à louer ensemble de 4 immeubles, 18.000 m2 disponibles. Lots à partir de 50 m2, archives, parking, restaurant, téléph. Prix 250 F le m2 h.t. annuels. BOURDAIS BUREAUMATIQUE 227-11-89

1 à 20 BUREAUX tous quartiers. Locations sans pas de porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

PALAIS-ROYAL 2, 4 ou 6 beaux burx × 20 m2, meublés ou non, téléph., possib. sal. conférences. Bel emplacem. SOUS-LOCATION 1 an minim. Téléph. 260-37-17, poste 38.

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

Quartier ST-LAZARE A louer direct. av. propriétaire 850 m2 utiles de bureaux Loyer 500 F par an le m2 utile, charges environ 50 F par an le m2 utile. Imm. très bien situé, excellent état, ascenseur, chauff. centr., installat. tél. complète : 12 lignes. Dispon. immédiatem. Ecrire no 30.589 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

fonds de commerce

A VENDRE, av. murs, chef-lieu de canton de Vendée, 30 km mer BAR - TABAC - P.M.U. art. fumeurs, timbres, vign. auto. Aff. saine tenue plus de 30 ans par propriétaires. Ecrire no 6.570 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

MONTE-CARLO (Monaco-ville), A vendre intime, pittoresque Restaurant «Bablionia», clientèle choisie. Tél. (93) 50-82-36, repas.

locations non meublées Offre

Paris

17e, PROX. PARC MONCEAU Très bel appt 9 Pces, 3 sanit. IDEAL PR PROFESS. LIBER. TEL. : 734-23-97

ILE ST-LOUIS - STUDIO + mezzanine, cuis., bains, tél., 1.500 F - Tél. 705-61-91

SAINT-GERMAIN Limite Belle maison 1900, grand living, 4 ch., 2 bns, jard. 900 m2, gar. Agence 976-18-18

7e, Av. de Breteuil - Imm. neuf de tr. gd standg, reste quelques 4 P. de 125 m2 : 6.000 F. Charges et parking compris. 522-48-55

PARIS 16e Importante Société loue SANS COMMISSION Studio 31 m2 + terrasse 28 m2, loyer : 1.396 F charges : 181 F. S'adresser chez la gardienne 46 bis, rue SAINT-DIDIER Paris (16e) - Tél. : 704-62-25

Importante Société loue SANS COMMISSION appts neufs tout confort PARIS 19e 15-17, rue Henri-Ribière Face Mo Place-des-Fêtes
3 Pces 67 m2, loyer 1.208 F, charges 296 F, parking 118 F.
4 Pces 85 m2, loyer 1.557 F, charges 375 F, parking 118 F.
5 Pces 110 m2, loyer 1.868 F, charges 485 F, parking 118 F.

ECOLE MILITAIRE Dans imm. bon stand., av. asc., beau 3 P., refait neuf, cuis., wc, s. de bains, chauffage central, 1.980 F charg. compr. 606-23-48.

MAIRIE du 18e - Dans imm. beau standing, avec ascenseur, parfait état, 4 P., cuisine, wc, s. de bains + cab. toil., téléph. 2.100 F - 606-23-48

EXCEPTIONNEL RÉSIDENTIEL Splendide 4 Pièces, refait neuf, grand standing, donnant sur un espace vert sans vis-à-vis + chambre de service et téléphone, 2.650 F charges comprises + chauffage. Téléphone : 606-23-48.

Région parisienne

PAVILL. 4 P., près Neauphle-le-Château « Val-Boissière ». Libre. 2.500 F - Tél. : 460-31-22.

Près VERSAILLES Luxueux appt 115 m2 + terrasses, ds cadre de verdure, except., 4.500 F c.c. Tél. 954-46-42

locations non meublées Demande

Paris

Collaboratrice journal ch. appt 100 m2 min., avec cave. Bon standing, clair. 1er, 2e, 7e, 8e rés. RIC. 71-24, de 14 h. à 21 h. ou écr. no 6.569, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cherche loc. 100 m2 env., Palais-Royal, Bourse pr profess. libér. 589-46-31, 21 heures

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON Loue du STUDIO au 5 PIECES, standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

Immobilier (information)

Locations sans agence OFFICE DES LOCATAIRES, 18, av. La Michodière, Mo Opéra Frais abonn. 310 F. 266-52-84.

locations meublées Demande

Paris

Me auxil., dipl. de l'ENSAAMA, donn. cours dessin - peinture, éch. Studio Paris. Téléphone : 229-25-47

appartements occupés

ALESIA Imm. pierre de taille 3 pièces, 53 m2, gde cuis., wc, débarras, poss. bains. Occupé par couple âgé. Prix 153.000 F, créd. 80 %. Vr ptaire Jeudi, 17-19 h : 10, rue Baillou.

viagers

Ptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrète.

pavillons

PRES SAINT-BRIEUC PAVILLON 5 P., avec jardinet. R.-d.-ch. : entrée, 1 chambre, W.-C., garage. En étage : salle de séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains. Proximité tous commerces. Prix : 240 000 F. Tél. : 61-10-69.

ANTONY - Pavillon meulière 5 p., tt conft, jard. 380.000 F. PESCHARD - 666-00-27.

GENTILLY 2' Mo, PAVILLON 5 P., cuis., tt conft, ch. cal. jardinet, gar., ss-sol. A RENOVER, quartier calme. 390.000 F à débattre. T. 948-70-55.

terrains terrains

NEGOFIA S.A.

Offre collaboration technique et financière à propriétaires de terrains ou agences immobilières pour toutes réalisations de LOTISSEMENTS région parisienne

39, rue des Mathurins 75008 PARIS TÉL. : 266.57.22

Vincennes, prox. mairie. A vdre TERRAIN 1.144 m2 Tél. 233-57-59 le matin

L'ETANG-LA-VILLE Près forêt BEAUX TERRAINS BOISES 900 m2 à 1.100 m2, grandes façades. - Toutes viabilités. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

villas

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

GAMBAIS - Sur 7.000 m2 de terrain arborisé, splendide prop., piscine chauffée, séj. dble avec cheminée, cuis., 3 chbres, tt cft. Prix 1 200.000 F - 045-29-09.

A louer à l'année EZE 10 km DE NICE TRES JOLIE VILLA vide ou meublée Living, 4 chbres, cuisine amén., 2 s. de bains, 2 w.-c., tt conft. Dans parc de 2.000 m2, clôturé. SITE CLASSE TRES TRANQUILLE T. : Mme Colombi (50) 57-14-67.

LA CELLE-ST-CLOUD Dans parc de verdure construction réc. villa/appart. avec jard. privé, hall, récept. marbre 42 m2, 4 chbres, 2 bains, ch. centr., sous-sol, boxe double. 780.000 F - 538-52-52.

LE PECQ Domaine privé VILLA ILE-DE-FRANCE, parfait état, récept. 45 m2, 3 chbr.+lingerie, tt conft, gar., mazout, jardin boisé 1.300 m2. PX 650.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

domaines

SOLOGNE Sortie ville PPTE RAPPORT AGREMENT chasse, pêche, environ 300 ha, dont 125 ha terres surplus bois, étangs, rivière sur 1.200 m. Maison de maître 12 p., cft, commun, fermette. Px très raisonn. CABINET LA SOLOGNE S. A., 41200 Romorantin. (54) 76-02-92 +

chasse-pêche

Particulier vends chiots EPAGNEULS bleu Picard avec Pedigree (tatoué, vacciné). Parents excellents, beauté et chasse. M. Caboche, Grande-Rue Fosses 95470 Survilliers. Tél. 471-42-81.

propriétés

ANCIEN PRIEURE XVIIe agréable. Situé campagne NORMANDE 40 m. DEAUVILLE, sur 2 HA CLOS. Nbrx arb. P. D'EAU Allée cavalière. Px à débattre. 260-13-98 ou (16-31) 63-15-24.

Part. de préférence à part. 65 km rég. Magny-en-Vexin (27) PROPRIETE BEAUCOUP DE CACHET sur 6.000 m2 de terrain, environnement exceptionnel, 4 pièces, cuis., s. de bains. chff. mazout, tél. Prix 470.000 F. Téléph. bur. 272-78-02 ou le soir 553-75-76 ou week-end 16(32)52-02-13.

PROVENCE - Beau mas ancien de caractère - Aménagé tout confort - Gd séjour - Salon avec chem - 4 ch. - 1 bains - Nombr. dépend. (écurie, remise, boxes à chevaux) - 1 ha de prairie. Prix 800.000 F. CAB. LE TUC, boul. Mirabeau, Saint-Rémy-de-Provence - 13210 - (90) 92-10-83.

VAR, 60 MIN. MER sur 16 ha de bois et prairies PETITE BASTIDE à aménager, eau par source, vue, calme, soleil, chasse, pêche SACRIFIÉ 320.000 F avec 70.000 F comptant. Téléphoner CATRY, Marseille, ce jour : (91) 37-09-33. Jours suivants : Villecroze, (94) 70-63-38, h. repas de préfér.

NESLES (77) Belle propriété tt cft, 5.000 m2 clos. 600.000 F. BOURDIN 17290 CIRE

maisons de campagne

N'achetez pas en montagne sans avoir consulté le Spécial Montagne Immob. de MAISONS FERMES & CHALETS Rhône-Alpes. Joindre règlement à Agepe, 19, rue Louis-Guérin, 69100 Villeurbanne - Le No de nov. 7 F (Fce), 10 F (étrang.), les 10 num. (dont 4 spéc. mont.), 45 F (France), 55 F (étranger).

CABOURG - JOLIE VILLA 5 p., tr. bon état, mer à 50 m. Vte directe 250.000. Tél. 236-32-32.

PARTICULIER VEND 77-CHAMPAGNE-S/SEINE 80 km Paris - A 5 min. gare BORD SEINE, vue imprenable MAISON DE CAMPAGNE sur JARDIN CLOS 2 BATIMENTS séparés :
— Très belle cuisine aménagée, petit salon, vaste grange, poutres apparentes, grenier, cave.
— Cuis., s. à manger, chambre, s. de bains, grenier, cave.
Prix : 220.000 F A DEBATTRE - Crédit possible Pour tous renseignements 200-80-00 ou après 20 h. 878-05-94

LYONS-LA-FORÊT Maison normande, rez-de-ch. : s. à manger, cuis., cab. toil. wc. 1er ét. : 2 chbres. 2e ét. : chbre mansardée et grenier, dépend. cave, cour. Terrain sur forêt. Etat impeccable. Tél. à partir de 19 heures : 030-28-47.

constructions neuves

A PROXIMITÉ DE MONTPARNASSE DANS UNE RUE AU CHARME PROVINCIAL

6, RUE BARGUE PARIS-XVe

4 PIÈCES : 89,70 m2 + BALCON 17,80 m2 (5e ETAGE) 715.800 FRANCS, FERME ET DEFINITIF (+ PARKING)

Visitez l'appartement-témoin sur place, tous les jours, de 14 à 19 heures (fermé mardi et vendredi), samedi et dimanche, de 10 à 19 heures, ou téléphonez à :

GEFIC - 723-78-78 4, place d'Iéna. — 75116 PARIS

GEFIC REALISATION SEPIMO

Près du Château de VERSAILLES... 60 appartements de standing

1 à 6 pièces dont plusieurs duplex et triplex. Dans le style versaillais : toits en ardoise à la Mansard, jardins à la française.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE : SOVIC 15, rue du Général Leclerc à Versailles. Tél. 953.85.85 du lundi après-midi au vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h ou sur rendez-vous.

OBSERVATOIRE LUXEMBOURG Quartiers grandes Ecoles et Universités, petit immeuble beau séjour + chambres, 61 m2 pour fin 1977 ou début 1978 IMMOBILIER FRIEDLAND 41, avenue Friedland - 225-93-69

18e - SACRÉ-CŒUR LA CAMPAGNE A PARIS et pourtant tous commerces à 300 m. Imm. en finition, chambres, cft., studios, 2 P., 4 P. 108 m2 + terrasse. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

17e - 5.000 F LE m2 1 à 3 pièces été 1978. Loyer S.A. Tél. : 277-97-26.

LE NOUVEAU XVe Mos Boucicaut ou Lourmel. Studio 30 m2, 2 P., 55 m2, 3 P., et possibilité 4-5 pièces. IMMOBILIER FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent, studio, Paris, prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

Achète directement COMPTANT URGENT, 2 à 4 pièces, PARIS, avec ou sans travaux, préfér. près FACULTE - 873-20-67

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble - PAIEMENT COMPT.

traductions

Demande

Traductrice Américaine, 7 ans en France, diplômée, expér., ferait ts travaux de traduction. Ec. no T 77.067 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Toutes Traductions interprétation Serbo-Croate Français/Serbo-Croate par professionnelle qualifiée. Mme Gusic Hellégouarch, 4, av. Gal-Leclerc, 91800 Brunoy. Tél. : 046-05-47.

M., 35 a., germaniste, dipl. univ. ferait travaux, traductions. Ecr. no 7.719 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Demande

Ch. travaux dactylo à domicile sur mach. élect. « Adler 46 cm » Rapports, lettres, tableaux comptables, stencils, etc. Tél. : 524-35-76 ou 525-26-29.

cours et leçons

Profess. agrégé d'ALLEMAND donne leçons particulières, Mo Place d'Italie. Tél. : 588-97-98.

Sud-Américain dipl. univers. don. cours espagnol. Tous nivx. Tél. mat. 9 h. 30-11 h. 20. 535-89-37.

propositions diverses

Au Service de l'Employeur la sélection des COMPTABLES ET SECRETAIRES est notre spécialité. Rapidité et garantie. C.E.E. : 346-88-80.

occasions

EN SOLDE Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50.000 m2 sur stock. Tél. : 589-86-75.

perdu-trouvé

Perdu, autobus 43, sac à main cuir noir avec passeport syrien au nom de Hdie Jazzar Malki et chéquier C.C.F. Tél. 747-70-19.

automobiles

MERCEDES SFAM-France Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Concessionnaire. 23, bd de Courcelles Paris 75008 Tél. 292 02 50

5 à 7 C.V.

PART. A PART. COUPE FIAT 128 1300 SL 1973 Très bon état. Avec 2.500 F. Tél. : 520-72-64.

Pers. saine vend R 5 TL mi-avril 1977, bleu métall. Prix 18.500 F. Disponible mi-octobre. 8.500/9.000 kilom. à cette date. Téléphone : Bureau 609-94-56, poste 415. Domicile 237-34-54.

AUTOBIANCHI - A 112-72, peu roulé, excellent état. Téléph. bureau 526-29-00, soir 257-67-09.

8 à 11 C.V.

A vdre LANCIA FLAVIA 2000 coupé, 1969, 53.000 km., 4.500 F. Téléph. 720-78-00, poste 55-95.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE B.A., toutes options. Véhicule direction, 4.500 kilom., garantie 1 an et crédit. — 548-97-69.

UNE MERCEDES-BENZ S'ACHETE A EURO GARAGE 75, 77 Av A. BRIAND MONTROUGE 735.52.20

LANCIA AUTOBIANCHI Garantie 1 an usine 11, rue Marbeuf Paris 5e 336.38.35 +

divers

ALFA ROMEO 16 5, r de la tour, 870 06 04 17 97, r legendre 627 86 30

box parking

CRETEIL (rue Cherel) En sous-sol Ptaire vend et loue gd box fermé et emplacements. M. Martin, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. 742-99-09.

CARNET

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Agnès Revon,
fille de Mme Claude Revon,
avec M. Alain Troussier,
fils de M. et Mme Maurice Troussier.
Paris, Le Pecq.

Mariages

— M. et Mme Yves Le Verdier,
M. et Mme Henry Flon,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Albane et Henri-Elphège,
qui sera célébré le samedi 15 octobre 1977, à 15 h. 30, en l'église Saint-Rémi de Belmesnil (Seine-Maritime).
Les Sapins,
76590 Belmesnil - Longueville-sur-Scie.
6, rue Alexis-Durand,
77300 Fontainebleau.

— Marie-France Ségalot
et Frédéric Samama
ont le plaisir de faire part de leur récent mariage, célébré dans l'intimité le 30 septembre 1977 à Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Mme Elie Amsterdamsky,
M. et Mme Albert Astières,
M. et Mme Claude Amsterdamsky,
Serge et Nathalie Astières,
Mme veuve Georges Karassik,
M. et Mme Simon Nizri,
Les docteurs Daniel et Catherine Nizri et leurs enfants,
M. Michel Nizri,
Et toute la famille,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle et grand-oncle,

M. Elie AMSTERDAMSKY.

Les obsèques se feront jeudi 13 octobre. On se réunira à 10 h. 45 au cimetière de Bagneux.
Ni fleurs ni couronnes.
39, rue La Quintinie, 75015 Paris.

— Nous apprenons le décès du

docteur Marius CASILE,
président du conseil général
de la Corse-du-Sud
survenu mardi matin 11 octobre, à Paris, des suites d'une maladie.

[Né le 6 juillet 1910, dans les Ardennes, le docteur Casile, médecin-colonel des troupes coloniales en retraite, avait été élu maire d'Ucciani en 1965, à la tête d'une liste d'intérêt local. Elu conseiller général de Bocognano, en 1967, il siégea alors avec le groupe radical, puis adhéra ensuite au Mouvement des radicaux de gauche. De 1967 à 1975 — avant la bidépartementalisation, — il fut vice-président du conseil général de la Corse, puis vice-président du conseil régional.

Dans le cadre d'un regroupement de cantons, le docteur Casile fut réélu conseiller général de Celavu-Mezzana. Le 19 mars 1976, il fut élu, à l'unanimité, président du conseiller général de la Corse-du-Sud, en remplacement de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député R.P.R., qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat de président.]

— Mme Robert Chappellet,
M. et Mme Bernard Chappellet et leurs enfants,
M. et Mme René Loué et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CHAPPELLET,
professeur de mathématiques,
officier de la Légion d'honneur,
mort subitement, en son domicile, 226, rue de Tolbiac, à Paris (13e), le 11 octobre 1977, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ils vous prient d'assister à la cérémonie religieuse qui aura lieu le vendredi 14 octobre, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Anne-de-la-Maison-Blanche, 186, rue de Tolbiac, à Paris (13e).

— Médéa, Alger, Paris, Antony.
Les familles docteur André Chouraqui, Senegon, Athea, Javey, Sultan, parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Joseph CHOURAQUI,
née Fanny Elkaim,
petite-fille du Rabb de Médéa,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, survenu le 10 octobre 1977, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La levée du corps se fera à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, le 13 octobre 1977, à 11 h. 15.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux. Réunion à 11 h. 30 à l'entrée principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierrette Emmanuelli,
M. et Mme Marcel Emmanuelli et leur fils,
M. Bertrand Emmanuelli,
M. et Mme Pascal Thomas et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Thomas et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 7 octobre 1977, de

M. René EMMANUELLI,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
avocat général honoraire,
dernier chef du service judiciaire
des Indes françaises,
ancien premier président
de la cour d'appel de Brazzaville.

Les obsèques ont été célébrées le lundi 10 octobre.
« Clair Soleil »,
2 bis, rue Paul-Beltçaguy,
13100 Aix-en-Provence.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme René Domenach et leurs enfants,
M. Bernard Fouques Duparc,
M. et Mme Melchor Oliver et leurs enfants,
M. Xavier Nicot, conseiller à la cour d'appel de Paris, Mme Xavier Nicot et leurs enfants,
M. et Mme Alain Fouques Duparc et leurs enfants,
Le chef d'escadrons et Mme Régis Fouques Duparc et leurs enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Pierre FOUQUES DUPARC,
née Anne-Marie
Clerbout de Combremont,
leur mère, belle-mère et grand-mère, survenu à Versailles le 10 octobre 1977, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe sera célébrée le samedi 15 octobre 1977, à 10 h. 30, en la chapelle de l'hôpital de Versailles, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Ochtezeele (Nord).

Ils vous invitent à partager leur peine, leurs prières et leur espérance dans la foi.
12, rue Rémilly, 78000 Versailles.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Louis GERRIET,
journaliste et écrivain,
décédé mardi 11 octobre à Nancy, à l'âge de soixante-quinze ans.

[Né le 3 avril 1902 à Parcey (Jura), Louis Gerriet entre au « Progrès de la Côte-d'Or » en 1925. A la libération, après cinq ans de captivité, il devient chef des informations au journal « Bourgogne Républicain », puis aux « Dépêches » de Dijon.

Poète, écrivain, Louis Gerriet, en retraite depuis 1962, avait publié son trentième roman, « la Rue du côteau », en juillet dernier. Il avait été lauréat du Prix des provinces françaises, du prix Louis Pergaud et du prix Jean de La Fontaine. En 1933, son roman « la Belle du hameau », écrit en collaboration avec son frère René, avait échoué de peu au prix Goncourt, derrière un candidat de dernière heure : André Malraux et sa « Condition humaine ».]

— Mme Jean-Pierre Jourdan, son épouse,
M. et Mme Philippe Jourdan,
M. et Mme Michel Jourdan,
ses enfants,
François, Bruno, Pascal, Eric, Valérie, Mathieu et Thomas, ses petits-enfants,
Le commandant et Mme Yves Jourdan,
M. et Mme Etienne Waché,
Mme R. Lambert-Daverdoing,
ses frère, beau-frère et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre JOURDAN,
pieusement décédé le 11 octobre 1977, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu le 14 octobre 1977, à 14 heures, en l'église Saint-Christophe de Javel (rue de la Convention).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La famille et tous les amis de

Michel KOMPALITCH,
font part de son décès, survenu le 11 octobre 1977.

Les obsèques se dérouleront le 14 octobre, à 10 h. 45, au cimetière de Montrouge.

— Mme Pierre Moÿse,
Les docteurs Bernard et Lakshmi Moÿse et leur fille Olivia,
Le docteur et Mme Jean Masous et leurs enfants,
M. et Mme Claude Chassagny et leur fille,
M. et Mme Jaegy,
M. et Mme Claude Wertheimer et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre MOYSE,
chirurgien honoraire
de la Fondation Curie,
membre de l'académie de chirurgie, chevalier de la Légion d'honneur, leur époux, père, beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle et cousin, enlevé à l'affection des siens, le 10 octobre 1977, dans sa soixante-quinzième année, en son domicile, 17, rue de Tournon, 75006 Paris.

Le service religieux en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, sera célébré le jeudi 13 octobre, à 16 heures, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

[Né en 1902 à Paris, le docteur Pierre Moyse avait fait ses études de médecine à Paris. Interne, puis chef de clinique chirurgicale, chirurgien chef de service (1950) de la Fondation Curie, le docteur Moyse avait surtout consacré ses travaux à la cancérologie et à la chirurgie des cancers de la tête et du cou, des glandes salivaires et du sein.]

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Pierre MOYSE,
chirurgien,
ancien chef de service
de la Fondation Curie
(Institut du radium),
membre de l'académie de chirurgie, chevalier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 10 octobre 1977.
De la part :
Du conseil d'administration,
De la direction de la Fondation Curie (Institut du radium),
Et de tous ses anciens collaborateurs.

— M. et Mme Pierre Bucher, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Rouger et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Bucher et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Baron et leurs enfants,
M. et Mme Claude Rouger et leurs enfants,
Mlle Brigitte Rouger,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Hélène Michel, sa sœur,
M. et Mme Henri Rouger, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ses beau-frère et belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph ROUGER,
née Albine Michel,
survenu le 3 octobre 1977, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité de la famille le 6 octobre 1977 à *Castelnau-de-Guers (Hérault)*.

Une messe sera célébrée samedi 15 octobre 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, 75007 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
46, boulevard des Invalides,
75007 Paris.

— Ses neveux et nièces et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne SEMENSOHN.

Les obsèques auront lieu le vendredi 14 octobre, à 9 h. 45, au cimetière parisien de Bagneux (55e division).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, square Dufourmantelle,
94700 Maisons-Alfort.

— Nous apprenons la mort de notre confrère,

M. René SILVAIN,
décédé le lundi 10 octobre à Paris, à l'âge de soixante-quatre ans.

[M. René Silvain, entré en 1964 à l'agence Agra-Press, spécialisée en agriculture, était chargé des questions internationales. Auparavant, il avait collaboré notamment à l'A.F.P., Reuter et United Press.]

Remerciements

— Les familles Benichou, Colomb et Henriet remercient tous ceux qui ont exprimé leur affection et leur sympathie après la brutale et cruelle disparition de leur

Pascal BENICHOU,
dans sa vingt-quatrième année, le 29 septembre dernier.
Baure, 64300 Orthez,
Sainte-Suzanne.

Anniversaires

— Au cinquième anniversaire de sa mort, ceux qui l'ont connue et aimée évoqueront le souvenir de Claude DESCOMPS.

Communications diverses

— Le Comité juif d'action organise, le dimanche 30 octobre, au parc des expositions de la porte de Versailles une grande fête de l'amitié avec Israël.

Pour tous renseignements, s'adresser à 12 heures pour Israël, 774 47-06.

— M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICA, a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur au Révérend Père Braun, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée lundi après-midi 10 octobre, à la maison de l'Amérique latine à Paris. Parmi les nombreux invités, on remarquait la présence du président Alain Poher, de M. Jean François-Poncet, secrétaire général de l'Elysée représentant le président de la République, le grand rabbin Jacob Kaplan, M. Alain de Rohtschild, un représentant du cardinal Marty, ainsi que l'ambassadeur d'Israël.

— Une manifestation est organisée au profit de la lutte contre le cancer le dimanche 23 octobre, à 18 h. 30, au Châtelet : « Turangalila », symphonie d'Olivier Messiaen interprétée par l'orchestre des concerts Colonne. Prix des places : 15 F à 50 F.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Jeudi 13 octobre, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, Mlle Simone Lavabre : « La mélancolie et la poésie victorienne ».

RÉGIONS

Pays de la Loire

UNE PARTIE DU LAC DE GRANDLIEU SERAIT DONNÉE A L'ÉTAT PAR LE PARFUMEUR JEAN-PIERRE GUERLAIN

(De notre correspondant.)

Nantes. — Une enquête publique de classement du site du lac de Grandlieu, l'un des plus grands lacs de France, vient d'être ouverte dans les communes riveraines du vaste plan d'eau qui s'étend au sud de l'agglomération nantaise vers le pays de Retz. Cette enquête a pour but de définir un périmètre de protection à l'intérieur duquel le lac et ses abords devront rester en l'état.

Les maires du secteur se sont à de nombreuses reprises inquiétés des répercussions qu'allait avoir ce classement sur le développement de leurs communes. Leur anxiété s'est encore avivée ces jours derniers quand ils ont eu la *confirmation* d'une ancienne *rumeur* : le parfumeur Jean-Pierre Guerlain, P.D.G. de Guerlain et Cie, propriétaire de la plus grande partie du lac, était sur le point de faire don de sa possession à l'Etat. Les actes notariés sont à la signature. Une condition toutefois a été mise par M. Guerlain : que le lac devienne une réserve naturelle de façon à protéger efficacement la multitude d'espèces d'oiseaux qui y vivent ou viennent y chercher refuge (on parle de deux cents espèces d'oiseaux recensées).

C'est sur ces procédures de classement que les élus du secteur sont venus chercher des informations et des apaisements le mardi 11 octobre à la préfecture de Nantes. Les maires riverains étaient surtout inquiets des modifications que le changement de propriétaire et le classement éventuel en réserve naturelle étaient susceptibles d'apporter aux droits des habitants de la région. Sur ce point, le préfet s'est montré rassurant : pour eux, aucun changement au droit de pêche et de chasse actuellement offert, le classement fera de plus l'objet d'une enquête publique préalable.

Une réserve ornithologique

Deux sociétés immobilières se partagent la propriété du lac : la société civile immobilière du Domaine de Grandlieu, dans laquelle M. Guerlain détient la quasi-totalité des actions, et la société immobilière Herbauge-Grandlieu, que domine très largement un industriel de la région. La première société couvre 2 700 hectares, la seconde 700, ce qui correspond à la surface du lac l'été. Mais l'hiver, la superficie lacustre atteint jusqu'à 6 500 hectares quand les prés-marais sont recouverts d'eau.

M. Guerlain, soixante-douze ans, sans enfant, a écrit récemment aux actionnaires de la S.C.I. pour leur proposer de racheter leurs parts. Le lac devrait devenir la réserve ornithologique qu'il a souhaitée et, dans la négociation en cours entre lui et l'Etat, il est probable que l'on aboutira bientôt à la demande, par l'Etat, du classement en réserve naturelle de la partie du lac couverte par la S.C.I. du domaine de Grandlieu.

Trois mille hectares qui changent de propriétaire, même si ce n'est que de l'eau et des roseaux, même si c'est pour venir enrichir le patrimoine public, cela soulève des inquiétudes chez les riverains et des espoirs chez les écologistes.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

[Au stade actuel des négociations on ne sait pas encore précisément quel organisme gérera ce don. Il ne semble pas que le conservatoire du littoral et des rivages lacustres prendra en charge le plan d'eau de Grandlieu. En septembre dernier, ce même conservatoire recevait officiellement sa première donation : les 15 hectares de la propriété de Mme Mireille Farcin à Cavalaire dans le Var (*le Monde* du 22 septembre). Le nom de la société nationale de la protection de la nature est ici avancé, qui aurait une mission plus particulière de préservation alors que le conservatoire se propose d'offrir au public la jouissance des terrains qui lui sont, soit donnés, soit acquis par lui.]

Picardie

Sept disciplines « régionalistes » seront enseignées chaque jeudi à l'université d'Amiens

De notre correspondant

Amiens. — Depuis le 6 octobre, chaque jeudi, à l'université de Picardie, sont donnés des cours de langue et de culture picardes. Une unité de valeur extra-disciplinaire a été créée sous la responsabilité de Mlle Jacqueline Picoche, professeur à l'U.E.R. de lettres d'Amiens. Sept disciplines sont enseignées : géographie régionale, histoire régionale, étude linguistique du dialecte, littérature dialectale, socio-linguistique, toponymie et ancien picard.

Ceux qui luttent contre le jacobinisme se réjouissent de cette entrée officielle de leur langue et de leur culture à l'université. Le picard va cesser d'être l'objet d'une recherche à tendance souvent passéiste par des groupuscules, dont il ne faut d'ailleurs pas nier le travail de bénédictin effectué par certains de leurs membres. Des associations comme Eklitra, ou les « picardisants » du Ponthieu et du Vimeu, ont su dépasser le stade de la recherche réservée aux initiés pour donner aux jeunes le goût et l'envie de retrouver le parler de leurs ancêtres. Littérature, poésie et chansons contemporaines en picard commencent à fleurir. Les marionnettistes abandonnent les vieilles histoires pour en créer de nouvelles, sans pour autant délaisser la tradition. Ce n'est pas sans fierté que certains nostalgiques d'un riche passé font aujourd'hui mention d'une nation picarde qui, au Moyen Age, couvrait tout le nord de la France actuelle et une partie du pays wallon, de Creil à Dunkerque, et du Tréport à Mons, aujourd'hui en Belgique.

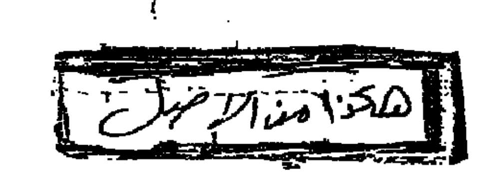
C'est au conseil régional qu'il appartient au premier chef de conforter ce sentiment régional et cette identité culturelle. Mais jusqu'à maintenant les élus ont surtout consacré leur temps à régler des questions économiques (qui ne sont pas sans faire apparaître des oppositions politiques).

Ainsi lors de la réunion du conseil régional de Picardie, sous la présidence de M. Charles Baur (Mouvement des démocrates sociaux), le groupe des cinq communistes a fait cavalier seul en ne votant pas les recettes fiscales (35 francs par habitant). Les socialistes, au nombre de quatre, ont déploré que l'Etat n'apporte pas aux collectivités locales une aide suffisante, mais, entendant se montrer « conséquents », ils ont voté les recettes « *puisqu'ils votaient leurs dépenses* ».

Les recettes fiscales sont de 58 657 000 francs, auxquels il faut ajouter 20 millions d'emprunt et 12 900 000 francs de remboursements de prêts, principalement par les P.T.T., soit au total un budget de 91 557 000 francs.

La séance a été marquée par une altercation entre les communistes et le préfet de région, M. Jean Rochet, au sujet de l'institution d'une prime régionale à la création d'entreprises industrielles (80 000 et 50 000 francs, selon les cas, par entreprise, pour créer six emplois au moins dans un délai de trois ans).

MICHEL CURIE.



ÉQUIPEMENT

Questions...

Des routiers moins voraces

La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) réunit, jeudi 13 octobre à Paris, son trente-deuxième congrès. Entre autres thèmes, y sera notamment évoquée « la recherche d'économies d'énergie » dans ce *secteur d'activité. Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous,* M. Hubert Ghigonis, délégué général de la F.N.T.R., précise les moyens qu'entend utiliser la profession pour diminuer la consommation de carburant.

— Que représente le poste « dépenses de carburant » dans le compte d'exploitation des entreprises de transport routier ?

— Entre 1974 et 1977, le prix du gazole à la pompe a augmenté de 40 %, tant du fait des augmentations massives des prix pétroliers que de la fiscalité sur les carburants. Les hausses prévues par le projet de loi de finances pour 1978 porteraient cet accroissement à 50 % au 1er juin 1978.

» Ceci est d'autant plus lourd de conséquences que le poste carburant dans le compte d'exploitation des entreprises représente environ 14 % (17 % dans le coût d'exploitation directe du véhicule).

» On doit remarquer aussi que, du fait de la fiscalité, le carburant en France n'a jamais été bon marché, cela d'autant plus que la T.V.A. sur le gazole n'est pas déductible et s'ajoute à la fiscalité spécifique du transport routier (taxe sur les carburants et taxe à l'essieu), ce qui représente pour un ensemble articulé de 38 tonnes parcourant 100 000 kilomètres par an une charge fiscale approximative de 43 000 F, dont 11 128 F de T.V.A. non déductible.

— Quelles méthodes employer pour réduire la consommation de carburant ?

— En dehors des efforts faits par les constructeurs, notre fédération a lancé une action en profondeur pour sensibiliser les transporteurs. Elle a notamment élaboré un document sur la conduite économique destiné aux conducteurs et aux chefs d'entreprise. Elle a, d'autre part, communiqué à toutes ses organisations départementales des méthodes simples pour mieux connaître la consommation des véhicules de transport.

» Nous avons également incité les transporteurs à équiper leurs véhicules en déflecteurs coupe-vent. Utilisés sur de longs parcours et pour des véhicules articulés présentant des dénivellements notables entre la cabine et la semi-remorque, ces équipements permettent des économies moyennes de 4 à 5 %.

» En outre, notre association de formation professionnelle (l'A.F.T.) organise, depuis 1975, des stages conducteurs essentiellement axés sur l'économie de carburant. L'efficacité de ces stages peut aboutir à une diminution de consommation d'environ 10 %, à condition que le stagiaire ne reprenne pas ses anciennes habitudes.

» Pour ce qui concerne la responsabilité des pouvoirs publics, la réglementation des normes techniques des véhicules, de la circulation, des temps de conduite, donne à l'Etat des moyens d'agir directement sur la productivité énergétique des véhicules.

» Par exemple, une augmentation de 15 % du poids total des véhicules entraînerait un accroissement de productivité de 30 % sur la charge utile et une économie d'énergie de 4 % à l'unité transportée ; il en irait de même pour un allongement de 50 centimètres des ensembles articulés.

« L'attitude négative des partenaires européens »

— A quels résultats êtes-vous déjà parvenus ? A quelles résistances se heurte une telle action ?

— Les données de départ sur la consommation spécifique ne sont pas connues avec précision. Il n'est donc pas possible de chiffrer, comme dans d'autres actions, un pourcentage de réduction de consommation.

» On peut toutefois indiquer que les transporteurs, contrairement à d'autres utilisateurs de produits pétroliers, ont toujours été très attentifs à leur consommation, puisque le prix de leur pétrole était alourdi de 100 % de charges fiscales.

» Mais, les transporteurs se heurtent aux inerties inhérentes à la conception des véhicules, à l'intérêt relatif, dans le passé, des services commerciaux des constructeurs pour les problèmes de consommation et surtout à l'attitude réservée des pouvoirs publics, qui hésitent ou refusent de prendre des initiatives qui amélioreraient le rendement énergétique.

» On doit également souligner l'attitude négative de nos partenaires européens quant à l'harmonisation des poids et dimensions pour les véhicules utilitaires. »

— Le meilleur moyen d'économiser l'énergie n'est-il pas de préconiser un certain transfert d'activités de la route vers le rail ?

— On ne saurait envisager de tels transferts, car ils ne seraient fondés sur aucune justification afférente à des économies d'énergie.

» Les rapports de consommation avancés par les détracteurs de la route ont été infirmés par les études sérieuses menées par le Conseil supérieur des transports en France ainsi que par des experts internationaux. Les comparaisons extravagantes avancées il y a quelques années entre la route et le rail, de l'ordre de 1 à 5, sont sans valeur. En effet, les écarts de consommation, pour des opérations comparables, s'apprécient à 10 % ou à 20 % près.

» De plus, toute mesure autoritaire porterait atteinte à la liberté de choix des usagers et perturberait le processus de production et de distribution, entraînant ainsi des accroissements de coûts pour la collectivité et donc pour l'ensemble des consommateurs. »

Propos recueillis par
JACQUES DE BARRIN.

...Réponses

● *Vol direct Amman - Etats-Unis.* — La compagnie jordanienne Alia vient d'inaugurer un vol direct Amman - New York, à raison de deux services hebdomadaires. La durée du voyage, à bord du Boeing-747, est de onze heures. Alia est la première compagnie arabe à relier directement le Proche-Orient aux Etats-Unis.

TRANSPORTS

Concorde aux États-Unis

LE GOUVERNEUR DE NEW-YORK REPART A L'ATTAQUE

(De notre correspondant.)

New-York. — Air France et British Airways *ont remis,* le mardi 11 octobre, à la Cour suprême le dossier où elles exposent les raisons pour lesquelles elles demandent la levée de l'interdiction d'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport. Quelques heures plus tôt, M. Hugh Carey, gouverneur de l'Etat de New-York, avait déclaré qu'il exercerait certainement son droit de veto pour empêcher le Port de New-York de promulguer la troisième des propositions qu'il a énoncées le 8 octobre et qui seront débattues au cours d'audiences publiques à partir du 17 octobre.

Cette proposition autoriserait l'appareil supersonique à se poser à Kennedy Airport pendant une période d'essai de trois mois.

« *Concorde est un fiasco économique,* a dit le gouverneur. *Qu'il aille se poser à Washington où il ne dérangera que les vaches, je n'y vois pas d'inconvénient. Mais, pas à proximité de zones où la densité de population est élevée. L'aéroport Kennedy ne sera pas utilisé comme un terrain d'essai* » Et comme pour rassurer davantage les riverains auxquels il s'adressait, il a ajouté : « *Je n'ai pas d'amis français. Ne vous inquiétez pas. Je ne permettrai pas à l'appareil de se poser ici.* »

La menace de M. Carey semble destinée à influencer la Cour suprême, qui, normalement, devrait refuser de se saisir du dossier Concorde parce qu'il ne met pas en cause un point de doctrine constitutionnelle. En menaçant de provoquer à propos de Concorde un affrontement entre l'exécutif et le judiciaire, M. Carey espère *convaincre la Cour suprême de* l'importance de cette affaire sur le plan juridique et l'inciter à se pencher sur elle.

La plus haute instance judiciaire des Etats-Unis, en ce cas, ne statuerait pas avant de longs mois, durant lesquels l'interdiction d'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport resterait en vigueur. Le Port de New-York pourrait utiliser ce nouveau délai pour établir les mystérieuses normes de vibration qu'il évoque de temps à autre, et qui banniraient Concorde de Kennedy Airport sans bannir les avions subsoniques les plus bruyants comme le DC-8 et le Boeing-707.

LOUIS WIZNITZER.

L'abandon de l'Aérotrain

23 MILLIONS DE FRANCS D'INDEMNITÉS

L'abandon de la ligne d'Aérotrain, qui devait relier Cergy-Pontoise, dans le Val-d'Oise, à la Défense, aura finalement coûté 23 millions de francs à l'Etat. Il s'agit des sommes qui ont été versées aux sept entreprises signataires du contrat d'étude pour les indemniser.

La construction de la ligne Cergy-la Défense par Aérotrain (véhicule sur coussin d'air) avait été décidée en 1971. Longue de 26 kilomètres, la ligne devait coûter à l'époque 335 millions de francs, mais l'estimation des dépenses devait rapidement doubler. D'autre part, la mise au point du moteur du véhicule s'est révélée plus délicate que prévu. En 1974, le gouvernement décidait d'abandonner le projet (le Monde du 19 juillet 1974). Actuellement l'expérimentation de véhicules prototype continue, mais aucune exploitation commerciale n'est envisagée.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12.OCT.1977 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 13.X.77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 octobre à 0 heure et le jeudi 13 octobre à 24 heures :

La faible perturbation, qui apportait quelques faibles pluies mercredi matin sur le nord de la Bretagne et le Cotentin, continuera à s'affaiblir, surtout dans sa partie méridionale et n'affectera légèrement que le nord du pays. Nos autres régions bénéficieront de conditions anticycloniques favorables aux éclaircies, mais aussi à des formations brumeuses matinales.

Jeudi, un passage assez nuageux sera observé sur le Nord et le nord du Bassin parisien, puis près des frontières du Nord-Est, mais les quelques faibles pluies ou averses qui pourront l'accompagner seront surtout localisées près des côtes et des frontières.

Sur le reste de la France, on notera des brumes et des brouillards qui se formeront au lever du jour, et qui seront parfois denses dans quelques vallées de l'intérieur. Après leur dislocation, dans le courant de la matinée, le temps sera bien ensoleillé avec des nuages passagers.

Dans l'ensemble, les vents seront faibles.

Le début de la matinée sera frais, surtout dans les régions continentales, mais le temps sera en général assez doux l'après-midi.

Mercredi 12 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019,1 millibars, soit 764,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 octobre; le *second, le minimum de la nuit du* 11 au 12) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 22 et 11 ; Bordeaux, 19 et 4 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 15 et 4 ; Dijon, 16 et 5 ; Grenoble, 14 et 2 ; Lille, 15 et 6 ; Lyon, 13 et 3 ; Marseille, 21 et 9 ; Nancy, 14 et 2 ; Nantes, 18 et 6 ; Nice, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 5 ; Pau, 21 et 6 ; Perpignan, 23 et 6 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 16 et 4 ; Tours, 17 et 4 ; Toulouse, 19 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 10 degrés ; Amsterdam, 16 et 6 ; Athènes, 25 et 18 ; Berlin, 13 et 6 ; Bonn, 16 et 4 ; Bruxelles, 15 et 5 ; Iles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 15 et 3 ; Genève, 15 et 3 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Londres, 16 et 11 ; Madrid, 21 et 6 ; Moscou, 12 et 2 ; New-York, 15 et 8 ; Palma-de-Majorque, 22 et 10 ; Rome, 20 et 11 ; Stockholm, 13 et 2 ; Téhéran, 27 et 16.

Visites, conférences

JEUDI 13 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, hôtel des Monnaies, 11, quai Conti, Mme Hulot : « Exposition « Pèlerinage à Watteau ».

15 h., sortie du R.E.R., face au château, Mme Bachelier : « Promenade à Saint-Germain-en-Laye ».

15 h., 70, rue de Vaugirard, Mme Pennec : « Chapelle, couvent, Jardin des Carmes ».

15 h., 1, rue du Figuier, Mme Puchal : « Hôtel des archevêques de Sens » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., hôtel de Malestroit, face à l'hôtel de ville : « Musée de Bry-sur-Marne » (L'Art pour tous).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., 115, rue de la Tombe-Issoire : « Les réservoir d'eau de Montsouris » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h., salle des monuments français, palais de Chaillot, Mme Saint-Birons : « L'art byzantin, Orient et Occident : Constantinople ».

14 h. 30, Centre Jacques-Dolbeau, 122, rue du Bac, M. L. Durand : « Sur les pas de la marquise de Sévigné » (CEPRE).

21 h., Centre Georges-Pompidou, petite salle, Ilios Iannakakis : « Raison d'Etat et droits de l'homme ».

Transports

● *Fermeture provisoire de la ligne du Simplon.* — La ligne ferroviaire du Simplon sera fermée pour au moins six mois entre Domodossola et Milan, après l'effondrement d'un viaduc, à la suite des inondations en Italie du Nord, annoncent les chemins de fer suisses. Un service de transport sera organisé pour les passagers de la ligne du Simplon entre Domodossola et Milan pendant l'interruption du trafic ferroviaire, indiquent les chemins de fer suisses. — *(A.F.P.)*

Automobile

● *La firme Peugeot* a confirmé le 11 octobre qu'une nouvelle voiture destinée à compléter sa gamme, la 305, sera commercialisée en France dans la deuxième quinzaine de novembre *(le Monde du 19 août). Elle comportera plusieurs* versions de 7 et 8 CV, dont les prix s'échelonneront de 26 000 francs à 30 000 francs environ. Les livraisons à l'exportation commenceront à partir du printemps 1978.

Journal officiel

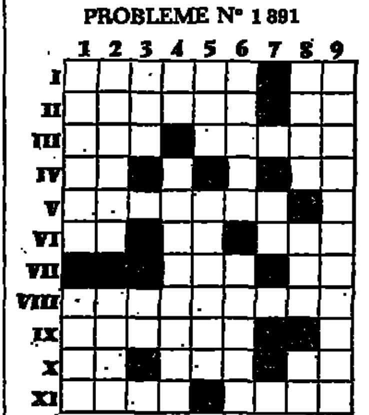
Est publié au *Journal officiel* du 12 octobre 1977 :

UN DECRET

● Relatif au régime disciplinaire des navigants non professionnels de l'aéronautique civile.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 891



HORIZONTALEMENT

I. Ne quitte pas facilement son hôte ; Bienheureux. — II. Conseil donné en vue d'activer le pas ; Ne ferait rien pour l'amour de Dieu (épelé). — III. Vieille bête ; Se tord parfois en croissant. — IV. Auteur de bien de méchants bruits ; Symbole. — V. Descente de lit. — VI. Abréviation ; Conjonction ; A intérêt à rester caché. — VII. Travail propre ; Possessif. — VIII. Placera dans un endroit ombragé et humide. — IX. Modifiées. — X. Aplanir (épelé) ; Point de repère ; Début de médisance. — XI. Sans aucun changement ; Ebranla.

VERTICALEMENT

1. Augmentaient considérablement la taille de Louis XV ; Illustre Auxerrois. — 2. Monopole divin ; Ne pesait pas lourd. — 3. Son château est rarement joli ; Terme musical. — 4. Point répété ; Equipées. — 5. Au Pérou ; Pâles imitateurs. — 6. Ventiler ; Prend certaines dispositions. — 7. Sigle. — 8. Décor classique d'une idylle ; Prit une décision ; Partie de boules. — 9. Etaient en proie à certains spasmes.

Solution du problème n° 1 890

Horizontalement

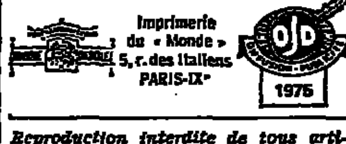
I. Noyau ; Top ! — II. Ouse ; Leur. — III. Ereinte. — IV. Acres ; Tas. — V. Do ; Pers. — VI Eue ; Tarda. — VII. Cru ; Veen. — VIII. Cher ; En. — IX. Les ; Astre. — X. En ; Im ; Es. — XI. Studieux.

Verticalement

1. Noyade ; Clés. — 2. Où ; Couchent. — 3. Yser ; Eres. — 4. Aérée ; Ur ; Id. — 5. Es ; Ami. — 6. Li ; Pavés. — 7. Tentèrent. — 8. Outarde ; Rex. — 9. Pressantes.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ÉCONOMIE - SOCIAL

A L'ÉTRANGER

Le Pérou abandonne les taux de change fixe

De notre correspondant

Lima. — Un nouveau train de mesures économiques a été annoncé dans un discours télévisé, le 10 octobre, par le général Alcibiades Saenz, ministre péruvien de l'économie. Pour la première fois au Pérou, le taux de change fixe a été abandonné : la valeur de la monnaie dépendra désormais de l'offre et de la demande. Cependant, le marché des changes ne sera pas totalement libéré, car les devises seront toujours accordées exclusivement par la Banque centrale.

On estime à Lima que, dans les prochains jours, la monnaie péruvienne devrait perdre environ 30 % par rapport au dollar. D'autre part, afin d'attirer les devises, le gouvernement autorise dorénavant les étrangers non résidents à ouvrir dans le pays des comptes en monnaies étrangères.

Une série d'impôts d'exception particulièrement sévères, tant directs qu'indirects, ont aussi été annoncés, afin de réduire l'énorme déficit du budget public. Ils se traduiront notamment par une nouvelle hausse du prix de plusieurs produits dérivés du pétrole (à l'exception, toutefois, de l'essence). Les subventions de l'Etat aux entreprises publiques seront encore réduites, celles-ci devant tendre progressivement vers l'autofinancement.

Les pressions du F.M.I.

Ces mesures représentent l'épilogue de la difficile négociation que le Pérou a poursuivie pendant plus de six mois avec le Fonds monétaire international. Le ministre de l'économie a précisément annoncé que le pays allait finalement recevoir du F.M.I. un prêt « stand-by » de 100 millions de dollars pour refinancer sa dette, ce qui devrait lui ouvrir d'autre part les portes des banques privées. Mais le prix payé par Lima semble élevé : le Pérou a pratiquement dû accepter toutes les « suggestions » du F.M.I. Il a notamment dû renoncer, devant l'opposition du Fonds, à mettre en œuvre un double système de change : afin d'éviter une flambée des prix, le gouvernement aurait voulu maintenir inchangée la parité de la monnaie péruvienne pour quelques importations de produits de base.

Le régime militaire péruvien avait essayé de résister aux pressions des organismes financiers internationaux. Pour avoir annoncé, le 10 juin dernier, un « plan d'urgence » visiblement inspiré des conseils du Fonds monétaire, le ministre de l'économie de l'époque, M. Walter Piazza — un civil, — avait dû démissionner un mois plus tard en raison du désaccord des autres membres du gouvernement et de la montée des désordres sociaux en province. La négociation avait alors été interrompue.

Le président Morales Bermudez avait ensuite tenté de mettre en œuvre une autre stratégie, accentuant le rôle de l'Etat dans la politique d'austérité, au lieu de s'en remettre aux préceptes libre-échangistes du F.M.I. A Lima, on affirme que le Pérou avait dû faire face, à partir de ce moment, à un blocage quasi général des lignes de crédit de la part des milieux financiers internationaux.

Le niveau des réserves en devises était tombé à quelque 30 millions de dollars. Dans ces conditions, le gouvernement se retrouvait le dos au mur. Il ne lui restait plus d'autre option que d'en passer par les conditions du Fonds monétaire afin d'éviter l'état de cessation de paiement.

Les décisions adoptées risquent d'avoir de sérieuses conséquences sur le plan social, alors que la cote d'alerte paraissait pourtant déjà atteinte. Ce contexte difficile risque-t-il d'altérer le processus d'ouverture politique actuellement en cours ? Les Péruviens ont, en fait, le sentiment d'être soumis à des pressions parfaitement contradictoires entre le gouvernement américain, qui demande une démocratisation politique, et les organismes financiers internationaux, qui préconisent l'adoption d'un programme d'austérité dont le coût social risque de rendre impossible toute véritable politique d'ouverture.

THIERRY MALINIAK.

Un métro français pour Caracas ?

Caracas. — L'affaire se joue dans la dernière ligne droite. Pour remporter le contrat de fourniture du matériel roulant destiné au futur métro de Caracas, le Japon et la France sont au coude à coude. L'enjeu est substantiel : environ 1 milliard de bolivars (1). Il l'est d'autant plus que les entreprises françaises n'ont remporté, ces dernières années, aucun marché d'importance. Le résultat est imminent, indique-t-on dans la capitale vénézuélienne.

De notre envoyé spécial

Dans cette ville striée d'autoroutes, sillonnée de lourdes voitures américaines et saturée d'embouteillages, les transports publics n'ont pas été les plus favorisés. Les difficultés de circulation sont d'autant plus aiguës que la construction, alimentée par la spéculation, se développe avec force et anarchie. Cependant les bidonvilles — les « *ranchitos* » — des collines surplombent les quartiers d'affaires, exception faite du cœur de la cité, où la maison natale de Simon Bolivar est dominée par les sièges sociaux des banques : l'automobile est reine et prisonnière. La construction d'une ligne de métro apparaît dès lors comme une nécessité économique et sociale.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par une société américaine. Toutefois, à la suite d'une adjudication internationale pour le matériel roulant, une société française, la S.G.T.E., a été la moins « disante » (985 millions de bolivars), devant les Japonais (1 044 millions), les Allemands (1 100 millions) et la Société franco-belge de construction ferroviaire (1 275 millions). Après la remise des rapports techniques, les responsables vénézuéliens prendront leur décision. Difficulté pour la firme française : le cahier des charges est inspiré des normes américaines.

Une décision favorable est d'autant plus attendue que la France a subi, ces derniers temps, des déboires. Ainsi, en l'espace de quelques mois, trois contrats importants ont été perdus : la réalisation de 700 kilomètres de voies ferrées, qui a été remportée par un consortium hispano-canadien (depuis la visite, en octobre 1976, du roi Juan Carlos, l'Espagne effectue une très nette percée sur le marché du Venezuela) ; la construction du barrage du Kuri, qui sera effectuée par le Brésil ; la mise en place d'une installation sidérurgique de coulée continue qui a été attribuée au Japon. D'autres projets sont en cours, comme la liaison entre Caracas et le littoral qui intéresse Matra ; mais la grande affaire reste le métro.

Une arrivée tardive

En fait, les entreprises françaises sont arrivées tard au Venezuela. Depuis le premier contact noué par le C.N.P.F., en 1964, elles ont certes obtenu des contrats, installé des filiales commerciales ou industrielles et se sont associées avec des partenaires vénézuéliens. Toutefois, les échanges restent modestes. En 1976, la France, qui a exporté pour 820 millions de francs de marchandises vers le Venezuela, n'a représenté que 3,2 % du total des achats de ce pays, loin derrière les Etats-Unis (46,6 %), l'Allemagne fédérale (6,5 %), le Japon (7,5 %), la Grande-Bretagne (5,5 %) et l'Italie (5 %), juste devant l'Espagne (2,9 %) et le Canada (2,8 %).

Les ventes à destination de Caracas n'interviennent, d'ailleurs, que pour 0,3 % dans le montant des *exportations françaises. Le Venezuela* est seulement le cinquante-deuxième client de la France et son soixante-troisième fournisseur, le pétrole entrant pour 0,6 % dans les approvisionnements français (0,7 million de tonnes de « brut », en 1976, sur un total de 122 millions). Pour Caracas, la France ne représente qu'un débouché marginal, absorbant 1 % de ses *ventes. Enfin, les investissements* français restent faibles, représentant, avec 170 millions de francs, moins de 1 % du total des capitaux étrangers.

Une certaine prise de conscience de l'intérêt présenté par ce nouveau riche pétrolier s'est toutefois opérée en France : le Venezuela a été choisi, en 1975, comme pays « cible » des *exportateurs de notre pays*. En février 1976, une exposition technique et scientifique a été organisée à Caracas, qui a permis d'améliorer l'image de marque de la France, qui n'est plus apparue seulement comme producteur de ce champagne dont les classes aisées du Venezuela sont grandes consommatrices. Le matériel présenté, bien qu'un peu sophistiqué, a fait impression. Durant les sept premiers mois de 1977, les exportations françaises ont augmenté de 53 % par rapport à la même période de 1976 atteignant 860 millions de francs. Cependant, les importations ont diminué de 18 % pour se situer à 230 millions, en raison d'une baisse des achats de mineral métallurgique et de pétrole.

D'autre part, les autorités françaises ont fait preuve de plus d'empressement, alors même que les dirigeants du Venezuela regrettaient la rareté des visiteurs officiels et l'absence de rencontre, à Paris, au plus haut niveau. Après M. Raymond Barre, alors ministre du commerce extérieur, qui avait inauguré l'exposition française, et M. Michel Poniatowski, qui s'est rendu en juin à Caracas en tant que représentant *personnel de M. Giscard d'Estaing,* M. André Rossi a effectué, du 3 au 5 octobre, un voyage officiel. Mettant les bouchées doubles, le ministre du commerce extérieur s'est *entretenu avec six ministres vénézuéliens* à vocation économique et a été reçu par le président de la République, M. Carlos Ahores Perez.

Un accord de coopération économique et industrielle a été signé, le 5 octobre, entre les deux pays. Ce document de portée générale ne constitue qu'un cadre de concertation, ni Paris ni Caracas ne souhaitant s'engager davantage. Toutefois, sans qu'il y ait création d'une commission mixte, un certain nombre de secteurs ont été choisis comme terrains de collaboration privilégiés : agriculture et agro alimentaire, sidérurgie et métallurgie, pétrochimie, mines, transports et communications, bâtiment et construction.

Gaspillage

Ces efforts — neuf banques françaises, attirées par les pétro-bolivars, sont installées à Caracas et des expositions de matériel agricole et *pétrolier français doivent avoir lieu* en 1978 — interviennent au moment où le Venezuela connaît certaines difficultés économiques et va entrer en période électorale, ce qui entraî*nera un ralentissement ou un arrêt* de certains grands projets. La hausse des prix, jusqu'ici modérée, s'est accélérée depuis le début de l'année, pour atteindre près de 20 % *(officiellement 12 %). Elle est alimentée par* un sensible gaspillage des deniers publics, les dépenses de fonctionnement représentant 60 % du budget. L'absentéisme et la mobilité exces*sive de la main-d'œuvre freinent le* développement industriel, qui souffre aussi d'un manque d'ouvriers qualifiés. Enfin, la croissance très forte des importations, les sorties de de*vises liées aux services et le plafon*nement des recettes d'exportation pourraient se traduire cette année par un déficit de la balance des paiements courants.

Face à cette crise larvée, qui accentue les inégalités sociales, le gouvernement vénézuélien a pris, en juillet, certaines mesures d'austérité : accroissement des réserves obliga*toires des banques, instauration d'un* dépôt sur les concours de l'extérieur, restriction du crédit à la consommation, renforcement du contrôle des prix. Ces mesures ont d'ailleurs *entraîné une sortie de capitaux flot*tants étrangers, estimée à 2 milliards de bolivars et une certaine crise de liquidités, notamment dans le textile, les travaux publics et la construction. La puissante organisation patronale Fedecamaras a reproché au gouvernement de freiner l'accroissement de la production. Certains hommes d'affaires parlent même d'échec de la politique économique d'un président trop soucieux d'acquérir une stature internationale.

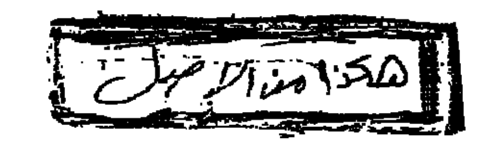
Le Venezuela continue, certes, à *bénéficier d'atouts importants* liés à l'ampleur de ses ressources énergétiques et minières (pétrole, gaz, fer, charbon, nickel, bauxite...). Son endettement extérieur (4 milliards de dollars) reste faible, comparé au montant de ses *réserves en devises (9 milliards) qui représentent environ* dix-huit mois d'importation. Toutefois, l'indispensable assainissement des finances publiques (réduction des subventions et des dépenses de l'administration, *diminution des achats à* l'étranger, réforme de la fiscalité) est rendue difficile par l'approche des élections. Ainsi, le gouvernement a-t-il renoncé à limiter les importations de *boissons alcooliques.*

En fait, le Venezuela, qui compte 60 % de sa population active dans le secteur des services contre seulement 20 % dans l'industrie et la *construction, a besoin de se doter* d'un tissu solide d'infrastructure et d'entreprises.

Le pétrole ne doit pas être pour ce pays ce que l'or fut jadis pour *l'Espagne.*

MICHEL BOYER.

(1) 1 bolivar = 1,14 franc.



CE SERA LE QUARTIER LE PLUS ACCESSIBLE DE PARIS.

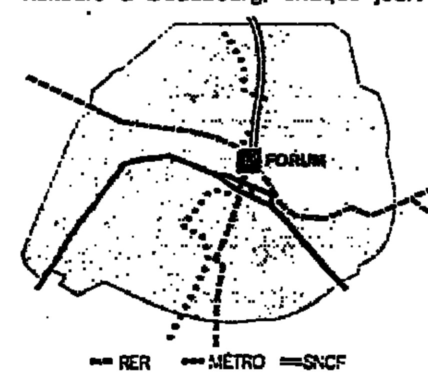
1650 places de parking : dans 16 mois, en même temps que l'ouverture du Forum.

Métro : la nouvelle station les Halles est ouverte. Les rues aux piétons, les voitures et les livraisons en dessous.

Le RER : début décembre Saint-Germain-en-Laye/Boissy-Saint-Léger et Noisy Mont d'Est, et la ligne de Sceaux prolongée.

Les Halles, centre de Paris, ont toujours été bien placées pour attirer les grandes foules.

Déjà, aujourd'hui, nous sommes plus de 120.000 à y venir chaque jour flâner, travailler, dîner, faire nos courses, voir ce qui s'y passe, voir ce qui s'y fait. Savez-vous combien il était prévu de visiteurs à Beaubourg, chaque jour?

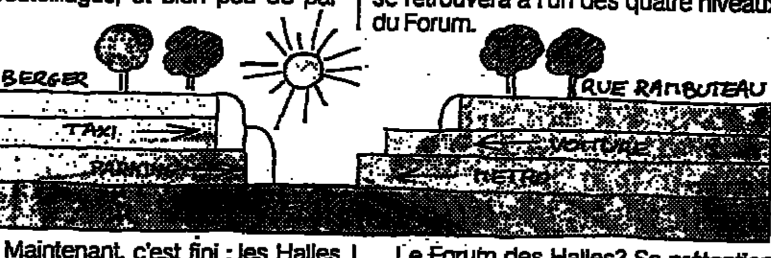


Les deux lignes du RER et le métro se croiseront ici.
La ligne de Sceaux ira de Châtelet à Gare du Nord et rejoindra bientôt la ligne de Roissy.

5 à 10.000. Savez-vous combien il y en a eu? 25.000.

Le RER et les parkings.

Pourtant, pour arriver jusqu'ici, il n'y avait qu'une ligne de métro, beaucoup d'embouteillages, et bien peu de parkings. Maintenant, c'est fini : les Halles deviennent un nœud de communication extraordinaire.



Dès ce mois-ci est ouverte la nouvelle station des Halles. Début décembre, la ligne de Sceaux arrive ici, la jonction du RER St-Germain-en-Laye/Boissy-St-Léger et Noisy-Mont-d'Est est réalisée. Dans 16 mois, il y aura 1.650 places de parkings.

Et là où il n'y avait que des embouteillages, il y aura des piétons. Les voitures, les livraisons passeront en dessous.

Un monument en creux.

Et dans 16 mois, en sortant du métro, du RER, de sa voiture ou de son taxi, on se retrouvera à l'un des quatre niveaux du Forum.

Le Forum des Halles? Sa prétention n'est pas de marquer son époque par l'originalité d'une architecture comme l'ont fait la Tour Eiffel et Beaubourg, mais plutôt par l'originalité de sa conception : c'est la première fois qu'une grande capitale se donne un monument en creux. Le Forum n'a rien d'un souterrain : l'architecture en verrière laisse entrer largement le ciel de Paris.

Le Forum n'a rien de monumental : il s'insère dans un aménagement d'ensemble dont le grand dessein est de rendre aux piétons parisiens jardins et rues avoisinantes.

L'esprit et la tradition des Halles.

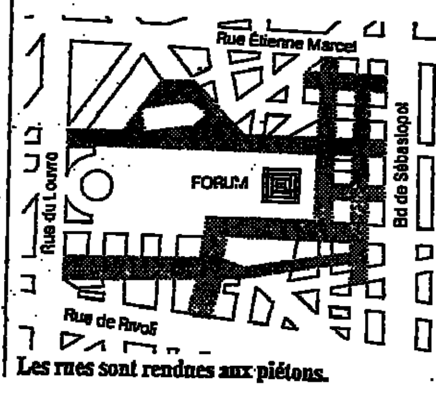
S'il ne vient pas perturber l'architecture de l'environnement, il ne rompt pas non plus avec la personnalité peu ordinaire du quartier.

Il sera le reflet de ce nouvel esprit, qui souffle ici depuis ces dernières années, avec ses galeries d'art, ses restaurants, ses discothèques, ses boutiques de mode, une véritable renaissance.
En le complétant même avec des cinémas : 10 salles d'exclusivité.

Il restera aussi dans l'esprit traditionnel des Halles avec ses marchés, ses restaurants français, ses bistrots, avec la Fnac quittant Sébastopol pour s'installer ici.

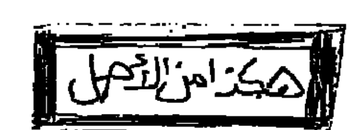
Le Forum et tous les équipements - sociaux, sportifs et culturels - prévus par les Pouvoirs Publics formeront un ensemble unique.

Et accessible à tout le monde.



Les rues sont rendues aux piétons.

FORUM DES HALLES DE PARIS
SERETE AMÉNAGEMENT
63, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. 720.31.10.



ÉCONOMIE - SOCIAL

SIDÉRURGIE

Le gouvernement américain pourra-t-il résister longtemps au courant protectionniste ?

De notre correspondant

Washington. — Une industrie qui travaille à 80 % de sa capacité contre 97 % il y a quatre ans, dont la marge de profit est de 3,6 %, moins de la moitié de ce qu'elle était en 1974, qui a mis « à pied » dix-huit mille ouvriers et employés en quelques semaines, et qui entend continuer sur cette lancée dans les mois qui viennent : les difficultés de l'industrie de l'acier sont devenues, depuis quelque temps, une préoccupation nationale.

L'alarme a été donnée lorsqu'une entreprise de Yougstown, dans l'Ohio, a fermé ses portes à la fin septembre, *jetant à la rue cinq mille* ouvriers. Déjà trois mille huit cents emplois avaient été supprimés dans une usine de Bethlehem Steel, en Pennsylvanie, en juillet, tandis que le plus grand producteur d'acier américain, U.S. Steel Corporation, envisage de réduire de 5 à 10 %, au cours des prochains mois, son effectif de quarante-cinq mille employés.

Des chiffres récemment publiés ont confirmé l'ampleur de la crise. La production d'acier, autrefois symbole de la puissance américaine, ne s'est accrue que de 9 % depuis 1955, alors qu'elle augmentait de 153 % à l'échelle mondiale. Les Etats-Unis, autrefois exportateurs, achètent désormais à l'étranger une part croissante de leur consommation : 15 % pour les six premiers mois de l'année en cours, près de 20 % ces dernières semaines.

Bien entendu ces vendeurs d'acier « *non américain* » sont désignés le plus volontiers comme les boucs émissaires. Bethlehem Steel achète des pages de magazine pour dénoncer « *la concurrence déloyale de l'étranger* » qui « *enlève des emplois aux ouvriers américains de l'acier* ». Le maire de Youngstown, pour qui, il est vrai, la fermeture de la principale usine de sa ville est une catastrophe, y voit le résultat d'une « *politique qui a échangé des emplois américains contre de la prospérité en Europe, en Asie et en Amérique du Sud* ».

Le problème existe, mais la plupart des intéressés, même les syndicats, doivent bien admettre que les causes premières de la crise sont d'ordre intérieur. L'industrie de l'acier ne s'est pas suffisamment modernisée. Elle maintient des coûts de production élevés, alors que le changement des techniques et des goûts (par exemple la multiplication des voitures « *compactes* » remplaçant les grosses automobiles de naguère) a entraîné une baisse de la demande. L'engouement nouveau pour la protection de l'environnement coûte particulièrement cher aux aciéries et ce poste ne peut que s'alourdir dans les budgets des années à venir. Enfin, une politique de hauts salaires, arrachée à la suite d'une série de grèves par les syndicats, n'a pas été suivie d'une augmentation correspondante de la productivité.

Dans le cadre d'une enquête d'ensemble réclamée par M. Carter, un rapport a été rédigé par le conseil sur la stabilité des salaires et des prix, organisme dépendant du ministère du Trésor. Selon ce document, *en dix ans, les hausses de salaires*, dont ont bénéficié les ouvriers de l'acier, ont été de 125 % contre 97 % dans les autres branches de l'industrie. Aujourd'hui, le salaire horaire dans les aciéries est de 8,70 dollars, soit 40 % au-dessus de la moyenne nationale. Il doit croître encore de 30 % au cours des trois années à venir en vertu des conventions collectives récemment signées. En revanche, la productivité du travail ne s'est accrue que de 1,9 % par an de 1964 à 1976, contre 2,2 % dans le reste de l'industrie. Aussi bien, les prix de l'acier ont grimpé de 79 % au cours des cinq dernières années, contre 24 % pour les autres prix industriels. Pour la seule année qui s'est terminée à la fin d'août, la hausse de ces prix a été de 7,1 %, mais de 9,4 % pour l'acier.

Un précédent

Il n'est pas surprenant dans ces conditions que les prix de l'acier importé, du Japon, par exemple, apparaissent plus avantageux aux importateurs américains. Sont-ils pour autant sous-évalués grâce à un dumping systématique, comme l'affirment les grandes compagnies américaines ? La réponse de l'administration est partagée. D'après le rapport de la commission des salaires et des prix, les coûts de production au Japon sont inférieurs de 15 à 20 % à ceux des aciéries américaines et ceux de l'acier européen sont à peu près équivalents. De son côté, le ministre américain du Trésor a donné raison, il y a quelques jours, à une petite compagnie américaine, Gilmore Steel, qui s'était plainte, en février dernier, d'être victime de dumping de la part de cinq entreprises japonaises (*le Monde* du 5 octobre).

L'avis du Trésor est provisoire, mais il a eu d'importantes conséquences : les cinq compagnies nippones doivent payer dès maintenant, à titre d'avance sur les pénalités à venir, la somme de 70 dollars environ par tonne de laminé importé, pour ramener son prix au niveau que les experts américains estiment être le coût réel. La mesure a eu l'effet de dissuasion recherché, puisque la plupart des fournisseurs visés ont décidé d'arrêter leurs ventes.

Le Trésor américain pourrait donner une réponse analogue aux autres plaintes qui lui sont parvenues. U.S. Steel Corporation a déposé une plainte beaucoup plus importante, le mois dernier, contre des firmes japonaises. Selon *Businessweek*, trois autres compagnies américaines s'apprêtent à intenter une action de même nature contre des firmes européennes. Or, dans ce dernier cas, il sera encore plus facile de leur donner raison, puisque les prix de vente sur *le marché européen sont supérieurs* à ceux pratiqués hors de la C.E.E., ce qui permet d'étayer l'argument du dumping. La preuve était plus difficile à faire pour les Japonais, qui ne publient pas d'informations suffisantes sur leurs coûts de production et qui vendent l'acier également à perte — c'est du moins l'avis des experts américains — sur leur marché intérieur.

Le gouvernement fédéral a choisi ce procédé pour protéger l'industrie américaine de l'acier, de préférence à des mesures plus rigoureuses, telles que l'imposition de contingents, qui lui est pourtant demandée de divers côtés. M. Vanik, représentant démocrate de l'Ohio (la région la plus touchée par la crise), propose de limiter les importations aux Etats-Unis à 18 % du marché, ce contingent étant partagé à égalité entre les fournisseurs japonais (leur part est de 8 à 9 % du marché actuellement), les Européens et les autres. Les industriels de l'acier voudraient, eux, ramener les importations au niveau où elles se trouvaient en 1975 : 14 à 15 % du marché.

Vers la « liberté organisée des échanges » ?

En revanche, pour M. Schultze, principal conseiller économique du président, la réponse à la crise « *doit s'inscrire dans le cadre d'une économie saine, pas du protectionnisme* ». Il fait valoir que la part du marché de l'acier dévolue aux fournisseurs étrangers est moindre que celle du marché de l'automobile, qui dépasse 20 % aujourd'hui. Selon le rapport de la commission des prix, déjà cité, des mesures protectionnistes, telles que barrières douanières ou contingents, auraient pour premier effet de faire monter encore les prix de l'acier, ce qui accélérerait l'inflation, sans réduire les causes spécifiques de la crise. Surtout, on s'inquiète dans les sphères gouvernementales du très mauvais effet que de telles décisions auraient sur la position de la délégation américaine aux négociations multilatérales de Genève, les Européens et les Japonais étant alors en droit de prendre des mesures de rétorsion dans d'autres domaines.

Il n'est donc pas question, du moins pour le moment, d'aller au-delà des mesures de contingentement déjà prises pour certains aciers spéciaux. Ira-t-on vers la négociation de restrictions volontaires, comme cela a été fait récemment avec le Japon pour les récepteurs de télévision ? Il semble bien, en tout cas, que la politique de « *liberté organisée des échanges* », que M. Barre avait plaidée ici le mois dernier, trouvera, la crise de l'acier aidant, des auditoires moins sceptiques.

MICHEL TATU.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Pour lutter contre le chômage des jeunes, M. Cheramy propose une alternance des périodes de formation et des stages en entreprise

C'est un honnête et lucide rapport sur l'emploi des jeunes qui a été présenté, mardi 11 octobre, devant le Conseil économique et social par M. Robert Cheramy au nom de la section du travail et des relations professionnelles. Bien qu'il ait le défaut de se cantonner dans les généralités — mais c'est la loi du genre, — ce texte, ainsi que le projet d'avis qui l'accompagne, situe bien les problèmes, sans fards et sans démagogie.

Les jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans représentent moins de 20 % de la population active, mais plus de 40 % des demandeurs d'emploi : le taux de chômage pour cette catégorie est de l'ordre de 11 %, soit le double de ce qu'il est pour l'ensemble de la population active.

Le rapport relève la situation particulièrement critique des femmes, qui constituent moins de 40 % de la population active, et près des deux tiers des jeunes chômeurs. Il note à ce propos que le développement du travail féminin est « *un phénomène irréversible* » et qu'il est du devoir de la collectivité « *de faire cesser toute discrimination à l'embauche concernant la qualification et le salaire des jeunes femmes* ».

Le rapport développe essentiellement l'idée qu'il est vital de marier l'école au monde du travail. Cette idée, d'autant plus intéressante que M. Robert Cheramy représente la Fédération de l'éducation nationale au Conseil économique et social, est timidement avancée aujourd'hui par les pouvoirs publics et contradictoirement combattue par certains syndicats qui voient là un prétexte pour mettre les jeunes au service du patronat.

Mais comment remédier autrement au fait que la moitié des quelque sept cent mille jeunes qui sortent chaque année du système scolaire n'aient aucune formation professionnelle ? Le rapport, qui n'entend pas revenir sur le principe de la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans et qui souhaite « *l'amélioration et la mise à niveau* » des C.E.T. et de l'apprentissage, préconise jusqu'à l'âge de dix-sept - dix-huit ans « *des systèmes faisant se succéder des périodes de travail en entreprises et des périodes de formation proprement dite* », pendant lesquelles « *le jeune aurait le statut de salarié* » et qui devraient déboucher sur « *un emploi stable et qualifié* ».

Il serait également souhaitable, affirme la section du travail et des relations professionnelles du Conseil économique et social, d'étaler dans l'année la sortie de l'école, afin que des centaines de milliers de jeunes ne se présentent pas au même moment sur le marché du travail. Il n'est pas logique que ce marché soit dégarni en mars et saturé en septembre. Aussi le rapport préconise-t-il « *la généralisation des systèmes des examens par unités capitalisables* » avec la possibilité d'envisager « *des semestres extensibles* », notamment aux niveaux des C.A.P. et des B.E.P.

Mais pour résorber le chômage des jeunes encore faut-il, assure le rapport, « *que reprennent les créations d'emplois* ». Sans porter un véritable jugement sur les mesures récemment prises par le gouvernement (loi du 5 juillet) et sur le plan d'action du C.N.P.F. et des chambres de commerce et d'industrie, le texte présenté par M. Cheramy exprime la crainte, souvent formulée dans ces colonnes, que ces initiatives ne soient purement conjoncturelles et qu'au printemps prochain les jeunes « embauchés » par ces divers biais ne se retrouvent à nouveau parmi les demandeurs d'emploi. De plus le « pacte national pour l'emploi » favorise le développement du travail temporaire que le Conseil économique et social voudrait au contraire voir réduit et réglementé de façon beaucoup plus stricte.

Pour éviter d'avoir à faire face dans six mois à une situation de l'emploi plus catastrophique, le rapport conclut qu'il est « *souhaitable de mettre en place un programme pluriannuel* » élaboré par le gouvernement et les partenaires sociaux. Façon de reconnaître que les plans qui ont été décidés jusqu'ici sont notoirement insuffisants. — M. C.

CONSOMMATION

La « radicalisation » de l'U.F.C. entre dans les faits

Changement de structures à l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.), qui édite la revue *Que choisir ?* (1). Désormais, seules les unions locales (une centaine actuellement) siégeront au conseil d'administration. Depuis la fondation de l'U.F.C., il y a une vingtaine d'années, ce conseil était composé de trois collèges : un collège d'associations nationales, un collège de techniciens et un collège d'adhérents individuels.

Cette prise du pouvoir par les unions locales, décidée en assemblée générale le 1er octobre, ne fait que concrétiser une évolution sensible depuis deux ans. A vrai dire, le collège des « associations nationales » n'était plus représenté que par le Conseil national des femmes françaises, les autres associations fondatrices (2) ayant, au fil des ans, quitté l'U.F.C. Plus grave est la démission inévitable de M. André Romieu, un des fondateurs de l'U.F.C., qui avait, à plusieurs reprises, fait part de son « *désaccord* » et de son « *inquiétude au sujet des conditions hasardeuses dans lesquelles interviennent des décisions importantes* » et qui avait réclamé, sans l'obtenir, « *qu'un débat soit ouvert sur les questions fondamentales qui appellent (...) une réflexion commune* ».

La participation de l'U.F.C. à la rédaction d'un numéro pastiche publié en commun avec la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat de la magistrature et l'Union des syndicats de journalistes, notamment — numéro intitulé *France-Noire, le Fi-Garrot* (*le Monde* du 27 août — a soulevé quelques questions à cette assemblée. Rappelons que l'U.F.C. avait précédemment porté plainte contre M. Hersant pour atteinte à la liberté d'information (*le Monde* du 13 novembre 1976).

L'évolution en cours s'était déjà manifestée aux Ateliers généraux de l'U.F.C., il y a un an (*le Monde* daté 14-15 novembre 1976). La publication d'essais comparatifs par l'Union est aujourd'hui complétée par une réflexion de l'U.F.C. sur les choix de société offerts aux consommateurs français. Cette « politisation » ne semble pas avoir jusqu'ici nui à la diffusion de *Que choisir ?*, qui continue à diffuser trois cent mille exemplaires mensuels.

(1) 7, rue Léonce-Reynaud, Paris (16e).

(2) La Fédération des coopératives de consommateurs, l'Orgéco, différentes associations familiales.

CALENDRIER DE L'U.R.S.S.A.F. DE PARIS

— Cotisations sur salaires :
- Plus de 9 et moins de 10 salariés (septembre et 3e trimestre 77) Echéance des cotisations : 1er octobre 1977. Exigibilité : 15 octobre 1977.
- Personnel d'immeubles (3e trimestre 1977) : 31 octobre 1977.

— Cotisations personnelles d'Allocations Familiales des Employeurs et Travailleurs Indépendants (3e trimestre 1977) : 15 novembre 1977.

Par suite de l'augmentation du « minimum garanti », les avantages en nature passent à 6,39 F (1 repas) et à 127,80 F (logement), à compter du 1er octobre 1977.

Les chèques bancaires (barrés) ou postaux doivent être libellés au nom de l'Agent Comptable de l'U.R.S.S.A.F. 75-U.

ÉCONOMIE - SOCIAL

LES DÉCLARATIONS DE M. YVAN CHARPENTIÉ

(Suite de la première page.)

» Il serait stupide de définir ...ne ligne obligatoire, d'imposer ...n carcan dans lequel s'enfermé...ient les négociations. Car pour ...rtains emplois qui ne *sont* ni ...ut à fait en bas, ni tout à fait ... haut de la grille des rému...érations, il peut être nécessaire ... prévoir, soit leur redressement ...ers le haut, soit leur déclasse...ent vers le bas.

» C'est aux négociateurs d'appré...er et de conclure. En tout cas, ... *ne peut pas tout faire à la fois.* ...i les pouvoirs publics veulent ...valoriser le travail manuel, ils ... peuvent pas simultanément ...ener cette politique et accroître ...op fortement le SMIC, car les ...as salaires ne couvrent pas tous ...s travailleurs manuels.

— Accepterez-vous pour des raisons économiques (lutte contre l'inflation et modération des revenus) et pour des raisons psychologiques (démontrer que la lutte contre les inégalités est vraiment amorcée) que les très hauts salaires — par exemple 24 000 francs par mois — soient plafonnés ou bloqués en 1978 ?

— Il faut distinguer deux ...hoses. A *propos* de la modéra...ion des revenus, nous pouvons ...ire que nous sommes des exem...les : les années passées, l'évolu...ion des salaires des cadres n'a ...as pesé lourd sur la hausse de ...a masse salariale. Nous ne ...ommes pas la cause de l'inflation. ...n 1977, *nous étions d'accord pour* ...ne modération de l'élévation des ...evenus. Nous sommes prêts à ...evoir le modèle pour 1978, d'au...ant qu'une augmentation propor...ionnelle des salaires en haut de ...a hiérarchie ne signifie pas ...ccroissement proportionnel du ...ouvoir d'achat pour les cadres, ...i l'on tient compte du poids plus ...ourd des impôts directs. On parle ...le limitation à 20 000 francs ou ...30 0000 francs par mois. Il s'agit ...à de rémunérations de dirigeants et il appartient aux conseils d'ad...ministration des entreprises d'exa...miner si ces traitements sont justifiés ou non. S'ils le sont, *il n'y a rien à dire ; sinon,* que les conseils d'administration ba...layent devant leur porte ! Mais fait-on d'autres recommandations sur les revenus non salariaux ? Ils se cachent si bien que M. Barre ne saurait pas à qui s'adresser.

— S'il y a une recommandation gouvernementale sur la modération des hauts salaires autour de 24 000 francs, la C.G.C. ne fera pas de déclaration de guerre ?

— Sans doute pas une déclaration de guerre, mais la déclaration que c'est une stupidité de vouloir enrégimenter tout le monde dans des schémas à multiples niveaux. C'est méconnaître la nécessité d'adaptation et de souplesse des politiques de salaires.

La place des cadres dans l'entreprise

— M. Barre a annoncé qu'il n'y aura pas de déplafonnement des cotisations de sécurité sociale en 1978. Il n'a rien dit pour les années suivantes. Or vous savez bien que le régime de retraite de la Sécurité sociale est en difficulté. Si vous demeurez hostile à tout déplafonnement, quelles solutions proposerez-vous à terme pour équilibrer les finances de la Sécurité sociale ?

— M. Barre nous a répondu pour 1978, car il ignore qui sera premier ministre après les élections. En ce qui concerne l'avenir du régime de base de la Sécurité sociale, il n'y a pas de mystère : les actifs payent pour les retraités. Ou bien il faudra augmenter le taux des cotisations, ou bien diminuer les pensions, ou encore reculer l'âge de départ à la retraite. Il faut dire avec courage *la vérité aux Français* ; si l'équilibre démographique s'inverse, il faudra en tenir compte.

» La notion de droits acquis devient désormais une notion relative. Ceux qui prétendent vouloir verser des retraites à 75 % sans rien modifier sont des marchands d'illusions. On peut cependant imaginer des adaptations à la *situation économique et démographique* : prévoir un avancement de l'âge de départ à la retraite et plus tard le reculer. La C.G.C. l'a proposé pour la préretraite à la carte.

— Qu'attendez-vous de la restauration du dialogue avec les pouvoirs publics ?

— La C.G.C. attend essentiellement que le gouvernement aborde nos propositions de façon positive. Nous ne prétendons pas résoudre tout en même temps. Nous demandons que les pouvoirs publics nous prêtent une oreille attentive. Par exemple : les difficultés d'emploi des cadres de *plus de cinquante ans exigent des* mesures concrètes. En ce qui concerne la concentration dans l'entreprise, nous attendons la mise en place de structures et de procédures qui tiennent compte du rôle des cadres et leur permettent d'être associés à l'élaboration des décisions.

— Ne va-t-on pas privilégier les cadres au détriment, par exemple, du comité d'entreprise ?

— La concertation c'est à la fois moins et plus que la consultation du C.E. C'est moins, car pour nous, il ne s'agit pas de posséder un droit spécial sur la gestion des œuvres sociales. C'est *plus, car au-delà des obligations* formelles d'information du C.E., nous entendons que les cadres soient associés à la préparation des politiques, dans un climat complet de confiance, avec des précautions, telles que le respect du secret dans certains cas.

— Réclamez-vous un droit d'alerte en cas de difficultés économiques de l'entreprise ?

— Le droit d'alerte ne doit pas être accordé aux structures de concertation, car notre bon sens nous amène à penser que le chef d'entreprise éviterait alors de nous donner des informations. Le droit d'alerte doit revenir aux syndicats ou au comité d'entreprise. *Ceci étant, les cadres* doivent pouvoir, au moment voulu, faire en sorte que d'autres instances utilisent ce droit d'alerte ou encore pouvoir rappeler au chef d'entreprise qu'à tel moment ils l'ont mis en garde.

— Vous avez rencontré récemment M. Mitterrand et vous avez une certaine idée des projets de la majorité. Que pensez-vous du programme des uns et des autres ?

— Nous n'entendons pas être classés dans un tiroir de la politique. Nos contacts ont pour but d'obtenir des éclaircissements, avec le même souci que M. Edmond Maire : qu'on mette toutes *les cartes sur la table.* Il ne *suffit* pas que les partis politiques nous expliquent le comment, il faut aussi qu'ils nous disent le pourquoi. Ceux qui pensent qu'on peut demeurer dans le flou se trompent. Les hommes politiques doivent avoir le courage de dire la vérité et préciser ce qu'ils feront exactement et pourquoi ils veulent le faire.

— Vous avez quand même des préférences, soit pour le socialisme, soit pour la social-démocratie, soit pour le libéralisme avancé ?

— Nous ne sommes absolument pas *sensible aux chants* des sirènes et à la vertu des slogans, quels qu'ils soient : social-démocratie, société libérale avancée... *L'époque* des grands mots est révolue. On n'engage pas les Français sur des chemins plantés de drapeaux mais sur des routes où les voies de circulation sont clairement *délimitées.* Ceci étant, à propos du programme commun, nous avons beau le lire avec l'œil *gauche* au avec l'œil droit, l'éclairage est différent mais le texte reste le même. Il conduit à la spoliation des institutions paritaires qui sont notre propriété et à une étatisation irresponsable de la vie sociale. Côté majorité, certains *prônent une réduction des* inégalités qui conduirait à un égalitarisme injuste et absurde.

L'État manque de responsabilité

— Comptez-vous avoir des contacts avec les syndicats C.G.T. et C.F.D.T ?

— Nous avons écrit à MM. Séguy et Maire pour les rencontrer. Seule la C.F.D.T. a ouvert la porte pour une éventuelle rencontre. Elle n'est pas encore faite. Elle suppose un examen préalable, la définition d'un ordre du jour. Il faut en tout cas bien voir que la C.G.C. refuse de faire comme la C.G.T., de dresser autour d'elle un *mur* de Berlin et d'accepter alors de rencontrer seulement ceux avec qui elle est d'accord. La C.G.C. ne veut pas s'enfermer sur elle-même. Elle veut comprendre les problèmes des autres catégories socio-professionnelles.

— Comment concevez-vous les relations sociales dans une économie à croissance modérée ?

— Aujourd'hui nous avons atteint un certain plafond de progrès social. Celui-ci se heurte aux capacités de l'économie. Nous sommes *obligés* d'en *tenir compte.* La planète s'est rétrécie, le poids de la solidarité internationale et la prise en compte des besoins des pays en voie de développement sont des réalités. La Communauté européenne, les besoins d'une liberté personnelle accrue, en sont d'autres.

— Acceptez-vous de modérer vos revendications ?

— Comme le dit un chansonnier, nous répondons : non aux sacrifices, oui aux efforts. Nous l'avons dit hier au C.N.P.F. pour les accords salariaux. Pas d'accord impliquant une diminution du pouvoir d'achat. Il n'est pas question de renoncer à nos objectifs tandis que d'autres se remplissent les poches. Je suis, par exemple, stupéfait du manque de responsabilité de l'Etat, qui réclame des efforts aux cadres et aux différentes catégories et prépare un budget dont la progression est supérieure de trois points à celle des prix.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

ÉCONOMIE - SOCIAL

ÉNERGIE

M. Mitterrand suggère un moratoire nucléaire de deux ans

De notre correspondant

Grenoble. — *Au cours de la réunion organisée à Grenoble par les présidents des conseils généraux socialistes et M.R.G., l'un des membres du comité Malville de Grenoble s'est adressé à M. François Mitterrand pour lui demander s'il était partisan du surrégénérateur Super-Phénix. M. Mitterrand a répondu que le parti socialiste condamnait le « plan Messmer »,* « qui a signifié l'implantation en France des centrales selon certains procédés, à partir de certains brevets, dont nous savons de façon certaine qu'ils ne répondent déjà plus, dans les pays où ils sont employés, aux normes de sécurité retenues ».

M. Mitterrand précisa ensuite la position du parti socialiste sur le problème nucléaire en cas d'arrivée de la gauche au pouvoir : « Il est impossible de renoncer par principe au nucléaire, la seule forme d'énergie qui nous permette d'assurer la soudure avant que ne soient maîtrisées soit l'énergie nucléaire elle-même, soit les autres formes d'énergie comme l'énergie solaire. Nous ne trouverons pas dans les tiroirs de l'administration les procédés qui nous permettraient, dans les années 78 ou 79, de remplacer l'énergie nécessaire pour que nos usines continuent de tourner. »

Il faut alors — estime M. Mitterrand — s'arrêter à la notion de « moratoire », dont la durée — selon le premier secrétaire du P.S. — ne devrait pas excéder deux ans, et non cinq ans, « pour permettre de compléter l'information d'un gouvernement de gauche. »

M. Mitterrand a continué : « Aujourd'hui, dans l'état de nos connaissances et dans l'état de nos besoins, Creys-Malville n'est pas nécessaire. Cependant, si on juge que l'énergie nucléaire est, pour les trente ans qui viennent, la seule solution à nos problèmes d'énergie, alors Creys-Malville sera nécessaire. »

« Qu'on ne croie pas que le parti socialiste cède aux effets de la mode, *a conclu M. Mitterrand.* Nous refusons de déclarer que nous ne recourrons pas à l'atome. Nous pensons que ce serait démagogique et un formidable manque de confiance dans la capacité humaine de dominer et de maîtriser sa propre création. »

Une société publique de géothermie va être constituée

Trente mois après la création de la délégation aux énergies nouvelles, le conseil des ministres doit faire le point ce 12 octobre sur la politique suivie en matière d'énergie solaire et de géothermie. A cette occasion, plusieurs mesures seront prises pour aider au développement de la géothermie et de l'énergie solaire.

Déjà douze mille logements sont chauffés par géothermie et près de douze mille autres attendent de l'être. Mais le développement de ce mode de chauffage était freiné, jusqu'à présent, par les contrats de chauffe dans les immeubles anciens, la concurrence des autres sources d'énergie et le coût des investissements. La seule mesure nouvelle prise par le conseil des ministres consiste en la création d'une société publique de géothermie à laquelle participeront notamment l'Union des H.L.M. et une filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit de favoriser la concurrence sur un marché où la Compagnie générale de chauffe dispose d'un quasi-monopole.

D'autre part, la libération, par la loi du 19 juillet 1977, des contrats de chauffe devrait avoir des effets, puisqu'un avenant interviendra de droit lorsque l'utilisation de la géothermie sera envisagée. On ne cache pas non plus à la délégation aux énergies nouvelles que l'avance — de 2 500 F ou 3 500 F selon les immeubles — exigée des constructeurs en cas de raccordement au « tout électrique » normalisera la concurrence et permettra au chauffage géothermique de se trouver en meilleure position.

Malgré ces mesures, les objectifs géothermiques pour 1985 — fixés à cinq cent mille logements lors du conseil de planification de 1975 — sont plutôt révisés en baisse. On ne parle plus désormais que de trois cent mille logements.

Un effort plus important doit être réalisé en matière d'énergie solaire. Les crédits de l'Etat destinés aux opérations de démonstration passent de 12 à 24 millions de francs de 1977 à 1978 au titre du ministère de l'industrie. L'enveloppe solaire de la recherche augmente de près de 25 % et dépasse désormais 100 millions de francs. Cet effort supplémentaire permettra de développer plusieurs prototypes photovoltaïques, et le projet de centrale électrosolaire de 2 mégawatts-Thémis (*une batterie de miroirs orientables — héliostats — concentrera les rayons solaires sur une chaudière située sur une tour de 60 mètres de hauteur*). Quelques millions de francs seront consacrés à la participation française dans la construction d'une centrale solaire européenne en Calabre.

Enfin une instruction du premier ministre va obliger les maîtres d'ouvrages publics à étudier systématiquement une variante énergie nouvelle dans leurs projets de construction d'établissements publics (hôpitaux, écoles, etc.).

En revanche, le conseil des ministres ne se penchera ni sur la localisation du projet Thémis ni surtout sur les modalités d'aide à l'industrie. Le délégué aux énergies nouvelles souhaiterait mettre en place — au lieu de l'actuelle déduction fiscale — une subvention généralisée à tous les particuliers s'équipant de capteurs solaires. Mais le ministère de l'industrie ne semble pas entièrement acquis à cette idée, qui exigerait une lourde gestion de dossiers. La décision sera donc prise ultérieurement.

COMMERCE EXTERIEUR

Les industriels européens de la chaussure veulent que les importations soient réglementées

(De notre correspondant.)

Communautés européennes *(Bruxelles)*. — L'industrie de la chaussure presse les autorités de la C.E.E. de prendre rapidement des mesures pour la protéger contre la concurrence sauvage que lui font subir la Corée du Sud, Taïwan, Hongkong, l'Espagne, le Brésil et les pays de l'Est. Pour la Confédération européenne de l'industrie de la chaussure, il est temps d'envisager *« une révision profonde de la politique libérale inconditionnelle suivie par la Communauté jusqu'à présent »*. Tel était le thème de la conférence de presse qu'elle a organisée ce mardi 11 octobre à Bruxelles.

La situation devient critique : entre 1972 et 1976, la production chez les Neuf a baissé de 8 %, les exportations de 13 %, alors que les importations se sont accrues de 30 %. Soixante-six mille emplois ont été perdus. Selon les professionnels, ces difficultés ne sont dues ni à la récession — la demande intérieure se maintient — ni à des faiblesses structurelles, mais s'expliquent essentiellement par la croissance spectaculaire de la production de quelques pays, Taïwan et la Corée du Sud notamment. La production de ces deux pays exclusivement destinée à l'exportation a respectivement doublé et quadruplé de 1972 à 1976.

En 1976, leurs ventes de chaussures à la C.E.E. ont progressé de 66 % par rapport à l'année précédente et, pour les six premiers mois de 1977, de 40 %. L'explication de ce *« boom »* ? Des investissements massifs américains et japonais qui utilisent leur main-d'œuvre bon marché. A l'Espagne et au Brésil il est aussi reproché de subventionner leurs exportateurs. Il est d'autant plus nécessaire de réagir, soulignent les industriels, que les Etats-Unis — qui seront bientôt suivis du Canada — ont décidé de réduire autoritairement leurs importations en provenance de Taïwan et de la Corée, si bien que l'Europe est dès à présent utilisée comme « déversoir ». Les industriels du Marché commun demandent, en particulier, que la Communauté limite l'accroissement annuel des importations en provenance de Taïwan et de la Corée du Sud à un taux qui soit en rapport avec la progression de la consommation à l'intérieur de la C.E.E. — Ph. L.

AFFAIRES

RHONE-POULENC : la situation s'est améliorée, mais reste précaire.

Le groupe Rhône-Poulenc se porte un peu mieux. Durant le premier semestre, sa production a été supérieure de 10 % au niveau qu'elle avait atteint en 1976 à pareille époque et, avec une augmentation des prix d'environ 3 à 4 %, son chiffre d'affaires consolidé a progressé de 14 % à 12 324 millions de francs. Mieux ! Pour la première fois depuis trois ans, le numéro 1 français de la chimie est redevenu bénéficiaire avec un résultat net consolidé légèrement positif, bien que la division textiles ait enregistré un nouveau déficit de 347 millions de francs.

Cette amélioration risque cependant d'être éphémère. Depuis le début de juillet, l'activité s'est ralentie et aucun signe de reprise n'est encore apparu. En outre, la situation dans le secteur textile reste extrêmement préoccupante, tant en raison de la mévente persistante des produits que de la nouvelle baisse des prix enregistrée. Tout laisse à penser dans ces conditions que les résultats du second semestre seront inférieurs au ceux du premier. Dans la lettre d'information adressée aux actionnaires, les responsables de Rhône-Poulenc indiquent à propos du textile que les études se poursuivent afin de déterminer les moyens de remédier à la crise.

L'ALGÉRIE PRÉCONISE UNE HAUSSE DE 15 % DU PRIX DU PÉTROLE POUR 1978

M. Aït Laoussine, vice-président de la société pétrolière algérienne Sonatrach, a préconisé le 11 octobre une majoration de 15 % du prix du pétrole pour 1978, qui serait la première étape d'une hausse planifiée.

Pour éviter la crise de l'énergie prévue pour le milieu des années 1980, M. Laoussine estime en effet nécessaire « *une série de hausses progressives et planifiées qui ne couvrent pas seulement les effets de l'inflation, mais qui rapprochent continuellement le prix du pétrole de celui des énergies de substitution* ».

Le vice-président de la Sonatrach intervenait au séminaire organisé du 10 au 12 octobre par l'OPEP à Vienne, avec la participation de représentants des compagnies occidentales, sur « *le rôle actuel et futur des compagnies nationales pétrolières* ». En ouvrant ce séminaire M. Ali Jaidah, secrétaire général de l'OPEP, avait précisé que les producteurs de pétrole adopteront une « *stratégie collective* » pour développer leurs industries pétrochimique et de raffinage s'ils n'obtiennent pas des pays consommateurs l'assistance technique nécessaire.

● RECTIFICATIF. — La compagnie opératrice à Ekofisk, coresponsable avec les autorités norvégiennes de la catastrophe survenue le 22 avril 1977 sur la plate-forme Bravo, est la Phillips Petroleum et non pas la British Petroleum, comme nous l'a fait écrire une erreur de transcription dans *le Monde* du 12 octobre.

● ERRATUM. — Dans le tableau sur la production automobile dans le monde, publié dans le supplément *Europa* du 4 octobre, une erreur nous a fait écrire 1971 au lieu de 1976. Les statistiques indiquées portaient donc sur 1964, 1970 et 1976.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La Compagnie normande de mécanique de précision (C.N.M.P.)*, filiale de la SNECMA, et la division Hispano-Suiza de cette même Société nationale de moteurs d'aviation, ont regroupé leurs activités sous une nouvelle entité juridique, la société Hispano-Suiza, dont l'actionnaire quasi exclusif est la SNECMA. La C.N.M.P. (sept cent soixante-quatorze personnes pour un chiffre d'affaires de 113 millions de francs) a ses usines près du Havre, et Hispano-Suiza (deux mille deux cent soixante-sept personnes pour un chiffre d'affaires de 483 millions de francs) a ses ateliers à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) et Bouviers (Yvelines). La nouvelle société Hispano-Suiza concentrera ses activités sur les moteurs d'avions, l'armement, les turbines industrielles et le nucléaire civil.

Conflits et revendications

● *La moitié des quinze cents employés de la caisse d'épargne de Paris*, selon les syndicats, ont fait la grève, mardi 11 octobre, par solidarité avec les cinquante informaticiens de cet établissement qui protestent contre la décision de la direction de confier le traitement de l'informatique à une société civile. Une assemblée générale des informaticiens doit décider, ce mercredi, de la poursuite de l'action.

D'autre part, le Syndicat unifié des agents et cadres de la caisse d'épargne de Paris précise que le service informatique n'est pas à l'origine du non-rattrapage du retard subi au début de cette année après une grève de trois mois (*le Monde* du 11 octobre). Selon cette organisation proche de la C.G.T., la direction aurait refusé de renforcer les services traitant les opérations en amont et en aval de l'informatique, préférant créer une filiale.

● *Un M. « Bons Offices » chez Dubigeon.* — Des négociations pourraient s'ouvrir prochainement pour tenter de régler le conflit qui dure depuis le 8 septembre aux chantiers navals Dubigeon Normandie. M. Bonnefon, directeur régional du travail et de la main-d'œuvre des Pays de la Loire, a en effet été accepté comme M. « Bons Offices » par la direction et les syndicats.

Immigrés

● *Un meeting de protestation en faveur des immigrés* est organisé le jeudi 13 octobre, à 18 h., à la Bourse du travail, rue Charlot à Paris (métro République), sur l'initiative de l'union régionale parisienne de la C.F.D.T. Cette manifestation est dirigée contre les récentes mesures suspendant, notamment, l'immigration familiale.

Marché commun

● *La France est hostile à la réduction du niveau du prix garanti de la viande bovine.* — M. Méhaignerie l'a clairement indiqué lors de la réunion des ministres de l'agriculture qui s'est tenue mardi à Luxembourg. La Commission de Bruxelles, pour favoriser le développement de la consommation, suggère que le « *prix d'intervention* », c'est-à-dire le prix garanti, actuellement égal à 90 % du prix « *d'orientation* » européen, soit fixé à l'avenir à un niveau inférieur. En contre-partie, des « *primes variables* » seraient accordées aux producteurs. M. Méhaignerie a observé qu'une telle formule coûterait plus cher au Fonds européen agricole, nuirait à l'unité du marché et impliquerait des contrôles administratifs très lourds.

En revanche, les neuf ministres de l'agriculture sont tombés d'accord pour décider l'octroi aux producteurs de houblon de la Communauté d'une prime de 1 800 unités de compte (10 400 F environ) par hectare arraché, afin de réduire les excédents de ce produit (6 000 tonnes par an environ) qui ont provoqué un effondrement des cours depuis plusieurs années. — *(Corresp. part.)*

MONNAIES ET CHANGES

RECHUTE DU DOLLAR HAUSSE DE L'OR

Après avoir initialement poursuivi son redressement, le dollar a été repris d'un nouvel accès de faiblesse, mercredi matin 11 octobre, sur les diverses places financières internationales, et ce, malgré la perspective d'un renchérissement des taux d'intérêt aux Etats-Unis et sur le marché de l'euro-dollar. Une assez forte activité a régné en général sur les différents marchés.

A Paris, la devise américaine, qui était d'abord remonté à 4,8950 F, se traitait peu avant midi au même prix que mardi en clôture, soit à 4,8850 F. Elle a également rechuté à Francfort (2,3020 DM après 2,3075 contre 2,3010), à Zurich (2,3125 F.S. inchangé après 2,3180 F) et à Tokyo (257,20 yens après 258,25 contre 256,67).

A Zurich, où la montée du franc suisse est suivie avec la plus grande attention, M. Chevallaz, chef du département des finances et des douanes a confirmé que des mesures étaient prêtes pour enrayer la hausse de la monnaie helvétique par rapport au dollar. A noter, la nouvelle baisse du dollar canadien, toujours très faible, qui est tombé à son plus bas niveau de toujours (91,675 $ canadien pour 100 $ américains contre 91,815).

Conséquence de la faiblesse du dollar, l'or a de nouveau progressé. A Londres, le cours de l'once de métal précieux a été fixé à 157,70 dollars (contre 156,35 dollars la veille), son plus haut niveau depuis le 29 août 1975.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,8900	4,8930	+ 60	+ 90	+ 130	+ 160	+ 270	+ 340
$ can.	4,4810	4,4870	+ 25	+ 65	+ 90	+ 130	+ 220	+ 300
Yen (100)	1,90	1,9030	+ 70	+ 140	+ 180	+ 210	+ 380	+ 430
D.M.	2,1220	2,1250	+ 70	+ 90	+ 230	+ 270	+ 510	+ 570
Florin	1,9950	1,9990	+ 50	+ 70	+ 170	+ 200	+ 350	+ 395
F.B. (100)	13,71	13,7280	+ 240	+ 350	+ 720	+ 880	+1360	+1320
F.S.	2,1130	2,1160	+ 100	+ 130	+ 300	+ 330	+ 620	+ 680
L. (1 000)	5,54	5,5480	— 310	— 200	— 900	— 700	—1600	—1300
£	8,6040	8,6140	+ 220	+ 280	+ 650	+ 720	+1280	+1590

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	4	3 1/2	4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4
$ E.-U.	19	19 1/2	6 1/2	7	7	7 1/2	7 1/2	8
Florin	4 1/4	3 1/4	4 1/4	5	4 1/2	5 1/4	5	5 1/2
F. B.	6	7 1/2	6	6 1/2	6	6 1/2	6 1/2	7 1/4
F.S.	1/2	1	1 3/4	2	2 1/4	2 3/4	2 1/2	3
L. (1 000)	10	15	13	15	14	16	14	16
£	5	5 3/4	5	5 1/2	5 1/4	5 3/4	6	6 1/2
F. français	8	8 1/2	5 3/4	9 1/4	9 1/4	9 3/4	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Au 30 juin 1977, l'encours total des prêts du Comptoir des entrepreneurs s'élevait à 32 188 millions, en progression de 1,9 milliard, soit 6,5 % par rapport aux chiffres du 31 décembre 1976.

Le résultat net, après dotation aux amortissements, prévisions et impôts, s'établit à 7,3 millions de F.

Après que l'encadrement du crédit eut rendu nécessaire, depuis le milieu de 1976, un freinage brutal de l'octroi de nouveaux prêts dans le secteur non aidé de la construction, l'émission d'un emprunt obligataire de 300 millions de F, en mai dernier, donne à la société la possibilité de retrouver un rythme de progression plus normal. La baisse des taux intervenue depuis l'été sur le marché des capitaux à court terme devrait permettre de dégager d'ici à la fin de l'année des résultats au moins égaux à ceux du premier semestre.

COMPAGNIE DU NORD

La situation provisoire du bilan au 30 juin 1977 fait ressortir un résultat semestriel bénéficiaire de 4 017 000 F, avant impôt, contre 12 756 000 F pour le premier semestre 1976.

Cette situation, qui tient compte de la perte subie du fait de la cession définitive de la Société Nationale de Construction, partiellement compensée par l'utilisation de provisions antérieures, n'est pas significative de l'exercice 1977 entier : celui-ci devrait se solder par un bénéfice d'exploitation légèrement supérieur à celui de l'an passé (25 098 000 F) et un résultat net au moins égal (23 014 000 F).

PARIS - ORLÉANS

La situation provisoire du bilan au 30 juin 1977 fait ressortir un résultat semestriel bénéficiaire de 11 008 000 F avant impôt, sensiblement égal aux plus-values comptables provenant de l'expropriation de terrains situés dans le 13e arrondissement de Paris, et dont la compagnie était propriétaire depuis 1838.

Ainsi s'explique l'écart constaté par rapport au résultat du premier semestre de 1976, qui était déficitaire de 81 000 F. L'exercice 1977 entier devrait se solder par un bénéfice d'exploitation quelque peu inférieur à celui de l'an passé (3 810 000 F.), auquel viendront s'ajouter les plus-values diminuées de l'impôt s'y rapportant.

SELLIER-LEBLANC

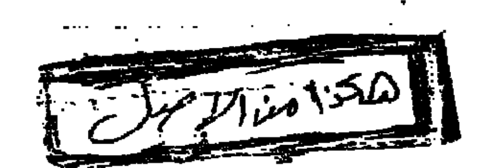
Au cours de sa séance du 10 octobre 1977, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice écoulé qui s'étend du 1er juillet 1976 au 30 juin 1977.

Après dotation aux amortissements d'une somme de 3 873 000 F, le résultat d'exploitation, en légère progression sur celui de l'exercice 1975-1976 (9 565 000 F), s'élève à 10 millions 082 000 F, dont 4 280 000 F reçus des filiales à titre de dividendes.

Compte tenu de divers profits et pertes et d'une provision pour impôt sur les sociétés de 3 023 000 F, le bénéfice net ressort à 7 285 000 F.

Ce résultat ne peut se comparer à celui de l'exercice précédent (5 500 000 F), qui avait été obéré par une provision de nature exceptionnelle.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra le 24 novembre 1977, de porter le dividende de 8 F à 8,50 F net par action, ce qui, compte tenu de l'impôt payé d'avance, correspond à un revenu global de 12,75 F



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 OCTOBRE

Nouvelle hausse de l'or
Marché calme et irrégulier

La tendance est restée très calme et irrégulière ce mardi à la Bourse de Paris. Le seul fait marquant de la séance s'est produit sur le marché de l'or, où le lingot a poursuivi sur sa lancée, enregistrant un nouveau record de hausse à 25 070 francs, après 25 000 et 24 995 francs. Ce progrès de 80 francs, lié à celui réalisé par l'once d'or à Londres, a permis au lingot de se retrouver à son plus haut niveau depuis deux ans et demi.

Quant au napoléon, resté insensible la veille, il s'est finalement décidé à lui emboîter le pas, gagnant 2,10 francs à 249,10 francs. Simultanément, le marché s'est sensiblement animé, le volume des transactions passant de 5,33 millions de francs à 12,35 millions de francs.

Il n'en a pas été de même pour celui des valeurs françaises où la faiblesse des échanges était telle que les cotations ont été expédiées en une heure tout au plus.

Hausses et baisses se sont, à peu de chose près, équilibrées, l'indicateur instantané clôturant la séance en progrès insignifiant de 0,05 %.

A l'intérieur des compartiments la tendance était strictement la même. Un seul d'entre eux, les magasins, enregistrant une forte majorité de hausses. De fait, les meilleures performances ont été réalisées par Nouvelles Galeries et Paris-France (+ 4,5 à 5,6 %), tandis que D.M.C. et Poliet cédaient le plus de terrain (— 4 à 5 %).

En l'absence d'éléments économiques ou politiques nouveaux, le marché des valeurs françaises tourne d'autant plus à vide que les étrangers demeurent ostensiblement absents. Nul doute que les remous actuellement observés sur les marchés monétaires expliquent en partie cet accès de prudence.

Aux valeurs étrangères, seules les mines d'or — East Rand en particulier — ont poursuivi leur envol en liaison avec les cours du métal sur toutes les places.

LONDRES

La crainte d'un accroissement de la masse monétaire en septembre provoque mercredi matin un nouveau repli des cours. L'indice des industrielles accuse une baisse de 4,3 points à 507,5. Alourdissement des fonds d'État, qui cèdent de 1/4 à 3/4 de point. Nouvelle avance des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 157 78 contre 156 85

VALEURS	CLOTURE 11/10	COURS 12/10
Beecham	642 ...	637 ...
British Petroleum	902 ..	896 ...
Courtaulds	124 ...	121 ...
De Beers	283 ...	281 ...
Imperial Chemical	428 ...	417 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	197 ...	194 ...
Shell	592 ...	585 ...
Vickers	200 ...	197 ...
War Loan 3 1/2 %	36 1/4	35 7/8
*West Driefontein	28 ..	28 1/4
*Western Holdings	28 3/8	28 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/10	12/10
1 dollar (en yens) ...	256 70	257 20

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

RHONE-POULENC. — Le groupe annonce pour la première fois depuis 1974 un résultat consolidé légèrement positif au 30 juin 1977, et ce malgré le déficit de 347 millions de francs enregistré par la division textiles. *Les résultats du second* semestre risquent toutefois d'être inférieurs, tant en raison de la crise persistante qui règne dans les textiles que du ralentissement d'activité observé dans les autres secteurs (voir d'autre part).

VALLOUREC. — Les comptes du premier semestre se soldent par une perte nette de 35,36 millions de francs contre un bénéfice net de 40,64 millions au 30 juin 1976.

BOUYGUES. — Bénéfice net provisoire au 30 juin 1977 : 13,42 millions de francs contre 11,31 millions.

SELLIER-LEBLANC. — Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977 font apparaître un bénéfice net de 7,28 millions de francs, non comparable avec le précédent. Dividende global : 12,75 F contre 12 F.

MARTELL ET Cie. — Dividende global de l'exercice 1976-1977 : 17,10 F contre 15,975 F.

SONY CORP. — Compte tenu des résultats attendus pour l'exercice 1976-1977, le dividende sera probablement augmenté de 2,5 yens à 15 yens, soit un total annuel de 25 yens contre 20 yens.

W. R. GRACE. — Dividende trimestriel payable le 9 décembre : 45 cents.

NEW-YORK

Au plus bas de l'année

Le calme apparent qui régnait à Wall Street depuis quelques jours aura été de courte durée et mardi les cours se sont assez vivement repliés, l'indice des industrielles s'inscrivant en clôture à 832,38 (— 7,88 points), son niveau le plus bas de l'année, mais aussi depuis le 9 décembre 1975.

Fortement ralentie lundi du fait de la fermeture de nombreuses banques pour le Columbus Day, l'activité s'est accélérée et 17,87 millions de titres ont changé de mains contre 10,58 millions.

Deux facteurs sont à l'origine de cette rechute : la crainte, toujours et encore, d'une nouvelle hausse du loyer de l'argent, crainte avivée par la perspective d'une nouvelle augmentation de la masse monétaire pour la semaine du 13 octobre, et les prévisions conjoncturelles assez pessimistes faites par M. Schultze, président des conseillers économiques de la Maison Blanche. Pour ce dernier, un ralentissement de l'expansion est à peu près inéluctable.

Sur 1 857 valeurs traitées, 976 ont baissé, 436 ont monté et 445 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 10/10	COURS 11/10
Alcoa	44 3/8	44 1/4
A.T.T.	61 7/8	61 3/4
Boeing	25 7/8	25 7/8
Chase Manhattan Bank	30 1/2	29 3/4
Du Pont de Nemours	111 1/2	110 1/4
Eastman Kodak	60 ...	59 5/8
Exxon	47 7/8	47 1/4
Ford	45 3/4	45 1/4
General Electric	50 3/4	49 3/8
General Foods	32 3/4	32 1/2
General Motors	70 1/4	69 7/8
Goodyear	18 1/2	18 3/8
I.B.M.	258 ...	256 1/2
I.T.T.	31 5/8	31 1/2
Kennecott	23 1/4	22 5/8
Mobil Oil	63 1/4	62 1/8
Pfizer	26 3/8	26 1/8
Schlumberger	68 1/8	67 7/8
Texaco	28 1/4	28 1/8
U.A.L. Inc.	19 7/8	19 3/8
Union Carbide	43 ...	42 ...
U.S. Steel	30 ...	29 7/8
Westinghouse	17 3/4	17 5/8
Xerox	63 3/8	62 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	10 oct.	11 oct.
Valeurs françaises	94,6	94,7
Valeurs étrangères	103,7	103,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,3	62,1

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 11 OCTOBRE - COMPTANT

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 859	4 879	4 870
Allemagne (100 DM)	212 440	212 240	211
Belgique (100 F.)	13 704	13 702	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 780	199 250	199
Danemark (100 krd)	79 540	79 565	79 500
Suède (100 krs)	101 470	101 250	101 ...
Norvège (100 k.)	88 580	88 600	89 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 588	8 584	8 550
Italie (1 000 lires)	5 525	5 539	5 500
Suisse (100 fr.)	211 460	211 760	210
Autriche (100 sch.)	29 782	29 765	29 450
Espagne (100 pes.)	5 770	5 784	5 700
Portugal (100 esc.)	12 025	12 025	11 500
Canada ($ can. 1)	4 477	4 474	4 475

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/10
Or fin (kilo en barre)	24950	25100
Or fin (kilo en lingot)	24990	25070
Pièce française (20 fr.)	247	249 10
Pièce française (10 fr.)	220	220 .
Pièce suisse (20 fr.)	220 ..	220 80
Union latine (20 fr.)	218	213 50
Souverain	232 50	238
Pièce de 20 dollars	1130	1137 20
Pièce de 10 dollars	575 .	573
Pièce de 5 dollars	340 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1021 ..	1023 ..
Pièce de 10 florins	220 ...	220 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 octobre 1977 a été tiré à 539 989 exemplaires.

Les demandes d'emploi ont augmenté de 10,6 % en septembre mais diminué après correction des variations saisonnières

Il s'agit d'un « coup de frein », selon M. Beullac

Le ministre du travail, M. Christian Beullac, a présenté, mardi 11 octobre, les statistiques sur la situation de l'emploi à fin septembre et y a vu *« un coup de frein au chômage »*, ajoutant cependant : *« La victoire reste à gagner. »* Cette prudente satisfaction est d'autant plus justifiée que l'examen des chiffres montre que le niveau du chômage demeure élevé et que l'amélioration constatée doit être sérieusement nuancée, en raison des nouvelles méthodes de recensement de l'Agence nationale pour l'emploi.

En données observées, on constate à fin septembre un accroissement important des demandes d'emploi : 1 177 000, au lieu de 1 063 900 fin août (+ 10,6 %). En un an, la montée du chômage s'établit à 23 %. L'ggravation — qui est indéniable — est toutefois moins importante que celle que l'on constatait il y a un mois par rapport à l'époque correspondante de 1976 : + 25 %.

Toujours en données observées, l'évolution des offres est relativement favorable : 133 900 à fin septembre, au lieu de 112 700 (+ 18,8 %). En un an, on constate cependant une baisse (— 6,3 %). La reprise de l'embauche, appréciée d'un mois sur l'autre, ne semble pas être plus vive qu'il y a un an, phénomène qui est confirmé par les données statistiques sur le nombre de placements (ou annulations des demandes). En un mois, la progression des placements est très nette (215 600 fin septembre au lieu de 165 100 fin août) ; l'année dernière, le rythme d'accroissement des placements était du même ordre (206 800 au lieu de 156 800).

La campagne patronale en faveur de l'emploi des jeunes n'aurait donc pas encore eu, en septembre, l'*« effet supplémentaire »* d'embauche qui lui était assigné. Encore faut-il nuancer ce constat provisoire dans la mesure où toutes les offres récoltées par le patronat ces derniers temps n'ont sans doute pas été proposées aux chômeurs.

Nuance supplémentaire : le *nombre des demandeurs d'emploi* recensés en septembre ne peut pas être tout à fait comparé à celui des mois précédents, dans la mesure où l'Agence a mis en place dans certaines de ses antennes un contrôle plus sévère des chômeurs. Une circulaire autorise désormais, par exemple, à radier un chômeur *s'il « refuse un stage, de quelque nature que ce soit ».* L'expérience qui consiste à retarder de dix jours l'inscription *officielle des demandeurs*, dans une vingtaine d'agences locales, peut, de son côté, réduire de plusieurs milliers — voire de dizaines de milliers si elle était étendue à tout le territoire — le nombre des chômeurs réels.

Sous ces réserves importantes, des signes favorables apparaissent néanmoins, comme l'a indiqué le ministre. L'évaluation des demandes non satisfaites, après correction des variations saisonnières — méthode de calcul qui consiste à étaler sur les douze mois précédents l'évolution du chômage pour tenir compte de l'afflux saisonnier des jeunes, notamment en août ou septembre, est un bon indicateur des tendances du « marché » de l'emploi. Or le nombre des demandes, après correction, a diminué : 1 159 000 à fin septembre au lieu de 1 215 900 fin août, soit une baisse de 4,6 %. Il y a un an on avait observé également une baisse ; mais celle-ci était de 20 500 seulement, alors que cette année elle atteint 56 000.

S'agit-il d'un renversement de tendance ? Là encore une grande prudence s'impose. Comme le *montre le tableau ci-dessous, les* jeunes sortant de la scolarité semblent, cette année, s'être inscrits beaucoup plus tôt qu'en 1976 : dès juillet 1977, le nombre observé des demandeurs d'emploi s'accroissait (+ 36 000), alors que le phénomène inverse avait été noté en juillet 1976. Si l'on raisonne sur trois mois, afin d'annuler l'effet d'une inscription plus ou moins précoce à l'Agence, on s'aperçoit que cette année l'accroissement *du chômage — en* données observées, c'est-à-dire dans la réalité vécue par les victimes de la crise économique — a été de 209 300 (au lieu de 146 900 en 1976) au cours des trois derniers mois.

Les statistiques de septembre *doivent en conséquence être commentées* avec réserve. Il faudra attendre les derniers mois de l'année pour savoir si les premiers signes favorables aujourd'hui décelés se confirmeront et l'emporteront sur les restrictions qui viennent d'être présentées.

J.-P. D.

SEPT FOIS PLUS DE DEMANDES SUPPLÉMENTAIRES QUE D'OFFRES

	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	VARIATIONS (1)
● Demandes d'emploi non satisfaites (données observées) :					
1975	738 305	765 578	797 013	945 791	+207 486
1976	813 000	808 500	841 500	955 400	+146 900
1977	967 700	1 004 300	1 063 900	1 177 000	+209 300
● Offres d'emploi non satisfaites (données observées) :					
1975	114 158	106 507	104 451	114 710	+10 215
1976	153 300	139 200	137 800	142 900	+ 5 100
1977	106 600	104 200	112 700	133 900	+29 700

(1) Variation des statistiques entre septembre et le mois au cours duquel les statistiques les plus faibles ont été observées.

Mort de M. Henry Rey membre du Conseil constitutionnel

M. Henry Rey, membre du Conseil constitutionnel, ancien député U.D.R., ancien ministre, est mort, mercredi matin, à l'hôpital américain ; il avait été hospitalisé le 17 août.

Sous le signe du gaullisme

Henri Rey, qui aurait eu soixante-quatorze ans le 2 novembre prochain (il était né en 1903 à Pont-Aven, dans le Finistère), était membre du Conseil constitutionnel depuis février 1971. Il avait été nommé à ce poste par M. Achille Peretti, président de l'Assemblée nationale, *alors qu'il était ministre délégué* auprès du premier ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer dans le gouvernement Chaban-Delmas. En acceptant de le voir promu au Conseil constitutionnel, Georges Pompidou, alors président de la République, avait voulu récompenser celui qui avait été pendant six ans, de 1963 à 1969 alors que lui-même était premier ministre, le président particulièrement fidèle, vigilant et efficace du groupe gaulliste de l'Assemblée nationale sous ses dénominations successives d'U.N.R.-U.D.T., U.N.R.-U.D. Vᵉ et enfin U.D.R.

Le passage d'Henry Rey au ministère des DOM-TOM n'avait pas, en revanche, été couronné d'un succès complet. Bien qu'il eût annoncé en 1970 une décentralisation et une démocratisation accrues de ces territoires, ses voyages furent souvent marqués par des incidents.

Georges Pompidou l'avait pourtant déjà distingué en le nommant ministre d'État chargé du tourisme dans l'éphémère gouvernement qu'il avait constitué le 31 mai 1968 au lendemain de la dissolution de l'Assemblée nationale. Il n'était pas resté dans le cabinet Couve de Murville du 13 juillet et il avait retrouvé ses fonctions de président du groupe parlementaire, au sein duquel il sut faire accepter par ses pairs la mise à l'écart par Charles de Gaulle de Georges Pompidou, puis obtenir d'eux le soutien à MM. Couve de Murville et Chaban-Delmas malgré leurs réticences.

La carrière *politique* d'Henry Rey a été tout entière placée sous le signe du gaullisme. Ayant participé à la Résistance, il était président de l'Amicale des réseaux de la France combattante, il devint, en 1947, délégué du R.P.F. pour la Loire-Atlantique et, la même année, adjoint au maire de Nantes, fonctions qu'il occupera jusqu'en 1965. Candidat dans sa ville (première circonscription de *Loire-Atlantique*) dès 1958, il y a été constamment réélu et avait été remplacé, en 1973, par son ancien suppléant, M. Alexandre Bolo (R.P.R.).

Son activité politique le contraignit à négliger quelque peu sa carrière privée au cours de laquelle il a successivement été président-directeur général de la Société des transports de l'Ouest européen, vice-président de la fédération nationale des Commissaires de transport routier et administrateur de la Société internationale de coopération pour les réalisations économiques *et sociales (SICORES).*

Navigateur passionné et averti, Henry Rey s'était aussi consacré à la mer avant d'avoir des responsabilités ministérielles concernant le tourisme. Il était en effet président du Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques, président de la Commission nationale de la pollution des eaux de mer, administrateur du Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire et président du Cercle de l'aviron de Nantes.

Grand, d'allure sportive, élégant, le cheveu argenté, toujours affable, Henry Rey laisse parmi ses « compagnons » le souvenir d'un conseiller écouté et d'un confident recherché qui sut régler, grâce à une autorité souriante, les conflits qui s'élevaient entre eux et qui sut aussi être leur porte-parole insistant auprès du général de Gaulle ou de Georges Pompidou, dont il avait l'estime. Au Conseil constitutionnel, avec quelques rares autres, il incarnait la *fidélité gaulliste* et passait pour le garant d'une orthodoxie certaine. — A. P.

M. MOBUTU S'EST ENTRETENU AVEC M. GISCARD D'ESTAING DE LA COOPÉRATION FRANCO-ZAÏROISE

M. Mobutu, chef de l'État zaïrois, qui était arrivé lundi soir de Suisse pour une visite de quarante-huit heures à Paris, a été reçu mardi après-midi 11 octobre par M. Giscard d'Estaing.

« Notre conversation, a déclaré le président zaïrois à sa sortie de l'Élysée, *a concerné essentiellement le développement de mon pays. L'agriculture a été proclamée priorité des priorités au Zaïre. La France est le premier pays agricole d'Europe. Nous avons donc examiné les moyens de développer la coopération en ce domaine. »*

Les modalités de l'aide française au Zaïre font l'objet d'entretiens qui se déroulent à partir de ce mercredi à Kinshasa entre M. Galley, ministre de la coopération, et les autorités zaïroises. Dans une récente conférence de presse à Paris, M. Kiakwama Kia Kiziki, ministre zaïrois des finances, a déclaré que son pays doit faire face à une pénurie alimentaire, la faiblesse de ses réserves en devises ne lui permettant pas d'importer les quantités de riz, de maïs et de viande qui lui sont nécessaires.

LES SOIRÉES PHILOSOPHIQUES AU CENTRE POMPIDOU

La troisième série des Soirées philosophiques, organisées au Centre Pompidou par MM. Jean-Marie Benoist et Bernard-Henry Lévy aura pour thème « Raison d'État et droits de l'homme ».

Elle débutera le jeudi 13 octobre, à 20 h. 30, par un exposé suivi d'un débat de l'historien Ilios Yannakakis, qui parlera d'« une stratégie des droits de l'homme ».

SEMAINE D'ACTION DES FONCTIONNAIRES DU 24 AU 29 OCTOBRE

Les syndicats de fonctionnaires (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C., FEN et autonomes) ont appelé leurs adhérents à participer à une semaine d'action du 24 au 29 octobre, qui sera marquée notamment par des meetings, des manifestations, des délégations, mais pas de journée de grève.

C'est ce qu'a déclaré, au cours d'une conférence de presse le 12 octobre, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, en compagnie des représentants de six des sept organisations syndicales de fonctionnaires. Il a déploré l'absence de F.O. et affirmé *« être décidé à tout faire pour que l'unité d'action prévale »*. M. Henry qui a rejeté sur M. Ligot, secrétaire d'État à la fonction publique, la responsabilité de la rupture des négociations salariales, le 29 septembre, a indiqué que cette initiative marquerait *« la volonté des organisations syndicales pour que s'ouvrent des discussions sur leurs revendications et non pas pour que les syndicats soient conduits à gérer la crise ».*

De son côté, F.O. a décidé d'organiser une semaine d'action du 7 au 11 novembre.

DEUX REPORTS D'ÉMISSIONS POLITIQUES

La direction de l'information d'Antenne 2 a indiqué que la participation de M. Mitterrand au journal de 20 heures du 12 octobre est reportée. Il sera l'invité du journal d'Antenne 2 à son retour de Bulgarie.

D'autre part, la participation de M. Marchais au « petit déjeuner » de France-Inter, jeudi 13 octobre entre 7 et 8 heures, est également reportée.

● *Fusillade au rond-point de la Défense.* — Un policier a été légèrement blessé, mardi 11 octobre en fin de matinée, au cours d'un échange de coups de feu, au rond-point de la Défense, avec deux hommes qui venaient de commettre trois hold-up, d'un montant total de 26 000 francs dans des agences bancaires à Viroflay (Yvelines), à Saint-Cloud et Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Pris en chasse jusqu'à la Défense, ils se sont, après la fusillade, une nouvelle fois enfuis à bord d'un taxi.

A B C D E F G

